Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 12715 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 15-LUNDI 16 DÉCEMBRE 1985

La «5» se heurte à la tour Eiffel

Après décision du Conseil constitutionnel, la course contre la montre des promoteurs de la cinquième chaîne devient singulièrement plus ardue. Depuis le début de ce feuilleton juridico-législatif, l'accès à la tour Eiffel est interdit aux techniciens de Télédifusion de France (TDF), qui ne peuvent commencer les travaux d'installation du nouvel émetteur. Même si le gouvernement parvient à faire voter un nouveau texte dans des délais raisonnables, il faudra encore mettre en place une procédure de consultation avec la société d'exploitation de la Tour Eiffel, comme le souhaite le Conseil constitutionnel.

Tous ces délais risquent de compromettre le démarrage de la « 5 » prévu le 20 février au plus tard, TDF demandant un peu plus d'un mois pour régler les problèmes techniques de la diffusion parisienne. A la mairie de Paris, on rejette la responsabilité de ces retards sur le gouvernement. *« Nous avons écrit le 14 novembre au président de TDF pour conclure un accord sur le choix des fréquences*, rappelle un conseiller de M. Jacques Chirac. *Nous n'avons jamais reçu de réponse. Le lendemain, le gouvernement déposait son amendement et rompait unilatéralement les négociations. Pour avoir voulu presser le mouvement, les pouvoirs publics ont déjà perdu un mois. »*

Du côté des responsables de la « 5 », on maintient que la chaîne sera au rendez-vous fixé *« quoi qu'il arrive à la tour Eiffel »*. Si elle ne peut bénéficier à temps de ce site privilégié, la nouvelle télévision se rabattra sur les réémetteurs de Sannois et de Romainville. Mais elle risque alors de ne toucher qu'environ 10 % de foyers parisiens, les autres devant modifier leur antenne pour recevoir les émissions de la « 5 ». Les responsables de la future chaîne en sont bien conscients.

Ce changement de site risque, en outre, de perturber la réception des chaînes publiques pour un grand nombre de foyers (1). Selon le contrat de concession de la « 5 », TDF devra modifier l'installation des téléspectateurs concernés dans un délai de trois mois et financer ces travaux. Lourde charge pour le budget de l'établissement public et, donc, pour celui des téléspectateurs qui l'alimente par l'intermédiaire de la redevance.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

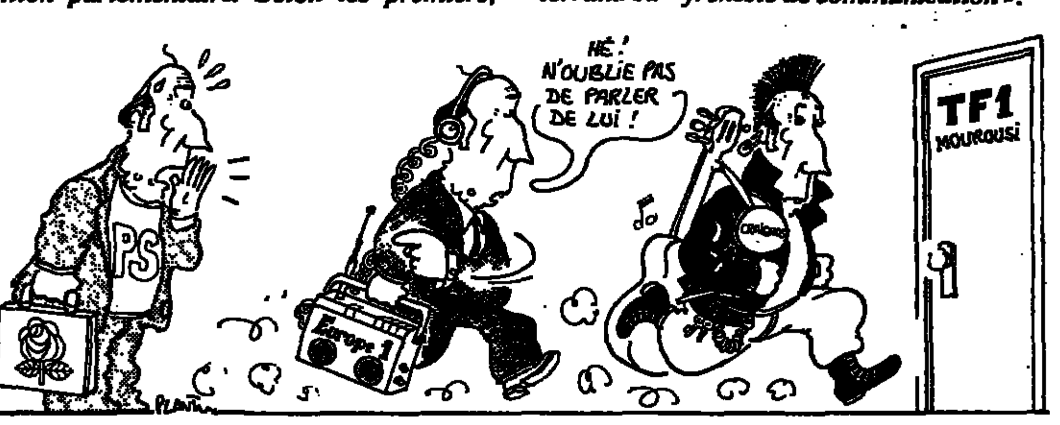
(Lire nos informations page 7.)

(1) 100000 foyers environ pourraient être « perturbés » par l'utilisation du canal 30 à partir de la tour Eiffel. Selon certaines estimations, ce nombre pourrait être jusqu'à six fois supérieur si la « 5 » utilise les émetteurs de Romainville et de Sannois.

M. MITTERRAND CHEZ YVES MOUROUSI

Quand les présidents font campagne...

L'annonce de l'intervention de M. Mitterrand, dimanche 15 décembre sur TF 1, à 20 heures, a provoqué un concert de critiques et de sarcasmes de la part du Parti communiste et des responsables de l'opposition parlementaire. Selon les premiers, les socialistes « occupent les ondes », pour les seconds, par la voix de M. Toubon, secrétaire général du RPR, nous avons un « gouvernement de speakers ». En réalité, les uns et les autres reprochent à M. Mitterrand sa « frénésie de communication ».



Le président de la République, dont les partisans ont parfois regretté certaines périodes de silence prolongé observées depuis 1981, donne l'impression de vouloir se rattraper. Il multiplie ses interventions, notamment depuis sa conférence de presse du 21 novembre. La fin de l'année, avec les cérémonies des vœux, sera également propice à de nouvelles prises de parole.

Enfin au début de 1986, M. Mitterrand a prévu de présider plusieurs meetings en province et de participer à d'autres émissions qui lui permettront de prendre part, à sa manière, au débat politique national. Mais dans l'opposition on reproche aussi au chef de l'Etat de « galvauder » la fonction présidentielle, et l'on souligne que la première émission « Ça nous intéresse, monsieur le président », en compagnie d'Yves Mourousi, le 28 avril dernier, avait été controversée.

S'il est vrai que M. Mitterrand intensifie le rythme et diversifie les supports de ses interventions, il est vrai aussi qu'il n'innove pas vraiment. Tous ses prédécesseurs à l'Elysée ont — chacun selon son tempérament — participé aux campagnes électorales en vue des élections législatives qui se sont déroulées pendant leur septennat.

Si de Gaulle ne s'est guère mêlé des élections de 1968, surtout voulues par son premier ministre, il n'en était pas allé de même en 1962.

A l'occasion des multiples vœux de fin d'année en 1972, Georges Pompidou n'évoque les élections législatives prévues pour mars 1973 qu'en répondant aux journalistes accrédités à l'Elysée. Il affirme alors : *« Je ne suis pas un chef de parti et je n'interviendrai pas en tant que tel, mais j'ai été élu sur certains objectifs et je suis obligé de constater qu'il y a des directions essentielles. Cela m'oblige à faire comprendre aux Français que des incompatibilités sont ainsi créées. Le pays en tirera les conséquences qu'il voudra et je tirerai les conséquences de ces conséquences. »*

Beaucoup moins énigmatique, le président de la République accorde le 8 février 1973 un entretien d'une demi-heure à la première chaîne de télévision. Il estime que les élections législatives seront *« un duel entre, d'un côté, l'union de la gauche et, de l'autre, tous les autres »*. Il indique aussi qu'à ses yeux *« le Parti communiste n'est pas un parti comme les autres »*, et il ajoute que *« le Parti socialiste s'est fait l'otage, le prisonnier, du Parti communiste »*.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 7.)

LES RISQUES DE L'ACCORD ATT-CGE

French téléphone

Le gouvernement a donné son aval sous certaines conditions techniques, financières et sociales à l'accord dans la téléphonie entre le groupe nationalisé CGE et le géant américain ATT. Hésitant, il aimerait repousser la décision finale après les élections, mais M. Pebereau, PDG de la CGE, est pressé. L'enjeu est considérable pour toutes les télécommunications dans une affaire qui ressemble à celle vécue dans l'informatique il y a dix ans.

1975 : l'Elysée casse l'accord européen de l'informatique et, pour « sauver » la CII française (Compagnie internationale pour l'informatique), la marie avec le groupe américain Honeywell. Cinq ans plus tard, l'échec est patent.

1985 : le projet d'accord entre Alcatel-Thomson, du groupe nationalisé CGE, et le géant américain ATT risque, s'il est signé, de reproduire la même erreur, cette fois dans les télécommunications.

La similitude est frappante. Au centre, le même groupe, la CGE, actionnaire en 1975 de la CII, et aujourd'hui d'Alcatel. Le même décor, fait de pressions diplomatiques américaines, de méfiance généralisée et d'hésitations gouvernementales devant des accords dont l'intérêt n'apparaît évident à personne.

Sur le fond, le débat se répète entre les « atlantistes », qui martèlent que *« décidément, on ne peut jamais passer d'alliance avec les Européens »*, et ceux qui osent encore croire à l'Europe. Comme M. Alain Peyrefitte en 1975, qui seul rompait le silence gêné des ministres opposés à l'accord CII Honeywell et déclarait dans *le Monde* refuser *« les sirènes américaines »*.

Comme M. Jean-Pierre Chevènement aujourd'hui, qui vient d'émettre *« de grandes réserves sur la perspective d'un accord qui mettrait forcément Alcatel-Thomson à la remorque d'un groupe d'une taille dix fois supérieure »*. Et qui dénonce *« le mirage du marché américain »* (*le Monde* du 14 décembre).

L'opération dans l'informatique s'est soldée par des dépenses en milliards de francs, par des pertes de marchés et d'indépendance technologique.

ÉRIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 13.)

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

L'avenir de l'Internationale communiste

Centrale nucléaire française pour la Chine

Paris et Pékin ont signé un accord à des conditions avantageuses pour les Chinois.

PAGE 13

Une amende de 70 millions de francs pour Akzo Chemie

La Commission européenne a puni l'entreprise néerlandaise pour abus de position dominante.

PAGE 13

Les grands prix de la Ville de Paris

Des sciences à l'histoire et du théâtre à la littérature enfantine, treize lauréats.

PAGE 9

A PARTIR DE LUNDI **Le Monde** nouveau numéro de téléphone **(1) 42-47-97-27**

Société des Lecteurs **Le Monde**

CLOTURE DE LA SOUSCRIPTION

Nous remercions les milliers de personnes qui ont spontanément répondu à l'appel de la Société des lecteurs et permis de réunir en un temps record les 15 millions de francs de l'augmentation de son capital.

Contraints de clore avant son terme la souscription, nous ne pouvons plus accepter de nouvelles participations.

Nous prions les lecteurs qui souhaitaient encore s'associer à la Société des lecteurs de bien vouloir nous en excuser. *Le Monde* leur proposera bientôt de nouvelles manières de manifester leur attachement au journal.

ÉLECTIONS DANS UN ÉTAT DE L'UNION INDIENNE

L'Assam malade de ses immigrés

Pendant trois jours, M. Rajiv Gandhi a parcouru l'Assam, où des élections ont lieu, le lundi 16 décembre, pour la première fois depuis 1983. Dans cet Etat du Nord-Est indien, limitrophe du Bangladesh, la campagne électorale a été dominée par le problème de l'immigration bengalie, à l'origine du massacre de milliers de personnes il y a deux ans.

De notre envoyé spécial

Gauhati. — *« L'Assam était célèbre pour ses rhinocéros à une corne. Eh bien ! nous avons maintenant le citoyen à deux vitesses ! »* Les étudiants de la vallée du Brahmapoutre peuvent bien ironiser, le concept du citoyen à la sud-africaine, celui qui vote et l'autre pas, a bel et bien été adopté en l'an de grâce 1985 par le Parlement de la République indienne.

Il faut dire que la mesure a été prise pour parer un danger plus grand encore : l'éviction pure et simple de centaines de milliers d'immigrants bengalis entrés en Assam avant 1971. Comment Rajiv Gandhi a-t-il pu se laisser entraîner dans pareille aventure par les étudiants nationalistes assamais ? Mystère.

Toujours est-il que l'*« idée scélérate »*, comme disent les Bengalis d'Assam, est née dans le sang des émeutes (politiques, religieuses et raciales) de 1983. Fanatisée par un syndicat d'étudiants, All Assam Student Union (AASU), une partie de la population de l'Assam, réputé pour la douceur de vivre de ses vallées, s'était livrée, à la faveur d'une campagne électorale, à un carnage en règle des immigrés bengalis musulmans. Il y eut 300 000 personnes déplacées et 7 000 morts (3 500 officiellement) dont une bonne moitié de femmes et d'enfants.

Sous les palmiers de Nellie, tranquille localité rurale peuplée de Bengalis musulmans, on se souvient avec effroi de ces sanglantes journées. *« Ils sont arrivés par milliers, armés de lances, de machettes, de fusils, d'arcs et de flèches. Ils ont cerné nos villages et massacré tout ce qui vivait, y compris les bêtes. Après, ils ont mis le feu à nos huttes. »* La voix chevrotante du vieillard, calotte blanche et pagne vert islam, se casse. Ce patriarche du village avait réussi à s'échapper.

« Trente-neuf membres de ma famille ont été tués, dont mes parents et mes quatre sœurs », ajoute Shiraz Uddin Ahmed, commerçant prospère. *« Les fanatiques assamais nous ont massacrés et maintenant c'est Rajiv qui fait de nous des eunuques politiques. Bon début ! »*

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 5.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 16 décembre. – *Bucarest :* visite de M. Shultz, secrétaire d'Etat américain. *Bruxelles :* réunion des ministres des affaires étrangères de la CEE. *Moscou :* visite d'une délégation de parlementaires européens. *Inde :* élections dans l'Etat d'Assam.

Mardi 17 décembre. – *Paris :* visite du chancelier Kohl. *Moscou :* session extraordinaire du Comecon. *Dakar :* réunion de l'agence de coopération des pays francophones.

Mercredi 18 décembre : *Bonn :* prise de position officielle sur l'IDS. *Helsinki ;* réunion des premiers ministres des pays nordiques.

Vendredi 20 décembre. – *Genève :* reprise des négociations indirectes sur l'Afghanistan.

SPORTS

Dimanche 15 décembre. – *Football :* tirage au sort des groupes de la phase finale de la Coupe du monde à Mexico. *Natation :* coupe d'Europe à Hertogenbosh (Pays-Bas).

Vendredi 20 décembre. – *Tennis :* Finale de la coupe Davis Allemagne-Suède à Munich (suite le samedi).

Samedi 21 décembre. – *Football :* championnat de France (vingt-cinquième journée).

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 42-47-95-59
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A DIX ANS

L'invasion de Timor-Oriental par l'Indonésie

Il est près de 9 heures du matin à Dili, la très catholique capitale de la petite colonie portugaise de Timor-Oriental (une île située à 400 km au nord de l'Australie) et, en ce 7 décembre 1975, même si quelques sentinelles veillent sur la plage, on s'apprête à célébrer dévotement le jour du Seigneur.

Soudain des explosions se succèdent, plusieurs appareils de l'armée de l'air indonésienne surgissent dans le ciel tandis qu'au large des navires de guerre ouvrent le feu pour couvrir un débarquement de fusiliers marins.

La jeune République démocratique de Timor-Oriental n'a vécu que dix jours. L'opération « Komodo », préparée en grand secret par le général Benny Murdani, l'un des responsables des services de renseignements indonésiens, a commencé.

Submergés par le nombre et par les armements des troupes d'élite indonésiennes, les quelques milliers d'anciens soldats portugais et de militants du FRETILIN (Front révolutionnaire pour l'indépendance de Timor-Oriental) ne résistent que quelques heures dans les rues de la capitale.

Djakarta n'assume pas la responsabilité de son intervention militaire et se borne à reconnaître l'envoi de *« volontaires »* venus renforcer des partis comme l'Union démocratique de Timor (UDT) ou l'APODETI (Association populaire démocratique de Timor), favorables à l'intégration à l'Indonésie, pour mettre fin à cinq mois d'une guerre civile que les indépendantistes du FRETILIN (nationaliste et procommuniste) avaient presque gagnée.

A Dili, personne n'est vraiment pris de court. Depuis une semaine, les militants du FRETILIN, qui avaient fait main basse sur l'arsenal portugais, s'attendaient à une attaque de l'Indonésie dont les frégates bloquaient les côtes. La chute de Dili est l'aboutissement d'un processus de décolonisation pour le moins bâclé, face à l'expansionnisme toujours latent des généraux javanais qui ne peuvent tolérer l'installation d'une République démocratique bénéficiant du soutien de Pékin et d'Hanoï.

Traumatisés par les victoires des maquisards communistes au Vietnam et au Cambodge quelques mois auparavant, les puissances régionales comme la Malaisie et l'Australie, ainsi que les Etats-Unis, ont poussé Djakarta à intervenir.

Pourtant, quand éclate la révolution aux œillets à Lisbonne, qui peut prédire que l'obscure et lointaine colonie va connaître un bain de sang ? Depuis quatre cents ans, cette partie montagneuse de l'île de Timor voyait exilés politiques et fonctionnaires en disgrâce tenir compagnie aux planteurs de café régnant sans partage sur ce territoire oublié.

La guerre civile

Le gouvernement portugais, pris entre la décolonisation de l'Angola et ses propres contradictions internes, ne s'aperçoit pas qu'au fil des semaines le bouillonnement révolutionnaire de la métropole s'est transmis à Dili. Mais la colonie, qui comptait en 1974 six cent mille habitants en majorité catholiques, est entourée de cent cinquante millions de musulmans indonésiens gouvernés par un régime militaire fondamentalement anti-communiste. Pendant les mois qui suivent la révolution portugaise, le ministre indonésien des affaires étrangères assura que son pays respecterait l'indépendance de Timor-Oriental. Puis le ton change à Djakarta. Sur le terrain, les services secrets indonésiens sont déjà à l'œuvre et suscitent des prises de position favorables au rattachement.

Les forces en présence s'entre-déchirent sous les yeux d'un pouvoir colonial moribond.

Le 12 août 1975, l'UDT, peut-être téléguidée, tente un coup de force et exige l'arrestation des *« marxistes »* du FRETILIN. Tout va alors très vite, les soldats d'origine timoraise rejoignent aussitôt le FRETILIN avec leurs armes, et la guerre civile éclate tandis que les dernières troupes portugaises, bloquées depuis plusieurs jours sur le port de Dili, s'embarquent pour la petite île d'Atauro, située à une trentaine de kilomètres au large de la capitale. Pendant que des combats meurtriers se déroulent autour des villes, des milliers de réfugiés passent dans la partie indonésienne de l'île. Bon nombre d'entre eux, entraînés par des instructeurs indonésiens, reviendront avec les troupes de Djakarta.

Le 28 novembre, le FRETILIN, qui a écrasé l'UDT, proclame unilatéralement l'indépendance de Timor-Oriental. Deux anciens séminaristes, Xavier do Amaral et Nicolau Lobato, deviennent respectivement président et premier ministre. La guerre civile a fait au moins quatre mille morts.

Pendant les dix jours d'indépendance, le FRETILIN lance de nombreux appels aux Nations unies, à Pékin et même au Portugal pour qu'ils prennent leurs responsabilités : nul ne lui répond.

Timor-Oriental n'est ni Goa ni Pondichéry, le nationalisme a fait de grands progrès et le sentiment anti-javanais y est vivace. La résistance aux troupes indonésiennes est acharnée. Le FRETILIN évacue les villes, bombardées et prises d'assaut par les parachutistes et les « bérets rouges » pour gagner les montagnes où sont préparés des caches d'armes et des stocks de vivres. Près de quatre-vingt mille Timorais, hommes, femmes, enfants, vont prendre le maquis pour plusieurs années, certains y sont toujours aujourd'hui.



ROUIL

Plus de cent mille morts

Durant les deux années qui suivent l'invasion, les affrontements sont très durs, souvent cruels. Djakarta, qui dispose à Timor d'un corps expéditionnaire de trente mille à quarante mille hommes, lance plusieurs offensives en 1977 et 1978. Des dizaines de milliers de civils sont déplacés, emprisonnés ou réinstallés dans des « hameaux stratégiques » fortifiés d'où l'on ne peut sortir même pour cultiver la terre. L'armée indonésienne pratique la « terre brûlée ». Lorsque des milliers de Timorais descendent des montagnes en 1978, à la suite d'une offre d'amnistie du président indonésien, le général Suharto, ce ne sont plus que des êtres décharnés traînant des enfants malades aux ventres ballonnés qui s'entasseront dans des camps dont beaucoup ne reviendront pas. *« C'est pire qu'au Biafra et au Bangladesh »*, s'exclame un représentant de la Croix-Rouge.

Dix ans plus tard, le bilan est très lourd : plus de cent mille morts, victimes de la guerre, de la famine ou des maladies, sans compter les dizaines de milliers de réfugiés timorais qui vivent souvent dans des conditions précaires en Australie ou au Portugal.

Aujourd'hui quelques centaines de combattants dirigés par Gusmão Xanana vivent encore dans des montagnes quasi inexpugnables de l'est de l'île, poursuivant une guérilla oubliée mais toujours active.

En 1983, à la suite de cinq mois de cessez-le-feu et de négociations infructueuses, les combats ont repris. Les troupes indonésiennes, qui disposent de quinze mille soldats soutenus par des engins blindés, des chars et des hélicoptères, ont repoussé les « rebelles » dans leurs montagnes sans parvenir toutefois à les éliminer.

Parallèlement, le gouvernement du général Suharto a lancé un important plan de développement concernant l'agriculture, l'enseignement et les voies de communication afin de faciliter l'assimilation des quelque cinq cent cinquante mille habitants.

Pour sa part, l'administrateur apostolique de Dili, Mgr Carlos Belo, considéré généralement comme un modéré, continue à dénoncer les violations des droits de l'homme, l'« indonésianisation forcée » et l'islamisation de Timor-Oriental.

Une décennie après l'annexion, la « question de Timor » n'est pas réglée. Djakarta voit dans l'ancienne colonie sa « vingt-septième province ». Les Nations unies refusent à une faible majorité de reconnaître le fait accompli. Mais les résolutions réclamant le *« retrait immédiat »* des forces indonésiennes et le *« droit à l'autodétermination »* de Timor-Oriental sont bien lointaines. Cette décolonisation ratée reste l'un des échecs les plus douloureux de l'organisation internationale.

GILLES BERTIN.

IL Y A VINGT ANS

La réconciliation des épiscopats polonais et allemand

« Tout rapprochement entre la Pologne et l'Allemagne était dans l'impasse totale. Seul l'Evangile pouvait apporter la solution », explique vingt ans plus tard un des corédacteurs polonais de la lettre que les évêques de Pologne ont décidé, pendant le concile Vatican II, d'adresser aux évêques allemands, *en même temps* qu'une invitation au millénaire du baptême de leur pays. Depuis quelques années déjà, les cardinaux Wyszynski, primat de Pologne, et Hoffner, primat de RFA, ainsi que l'archevêque de Cracovie, Karol Wojtyla, travaillent à la réconciliation des deux nations. Au concile, leur idée peut se concrétiser par la création d'une commission polono-allemande chargée de rédiger la lettre polonaise et la réponse allemande. Du côté polonais, les archevêques Kominek, Wojtyla, Stroba et, autant que l'on sache, l'évêque de Szczecin, Mgr Majdanski, qui avait été déporté pendant la guerre à Sachsenhausen et soumis à des expériences pseudo-médicales à Dachau. Du côté allemand, Mgr Schroeffer et Mgr Hengsbach. Avant d'être rendus publics, les deux textes sont approuvés par un certain nombre de pères du concile.

Le 18 novembre 1965, les évêques polonais rédigent un texte qui va par la suite être violemment attaqué par la propagande officielle de leur pays : *« Malgré tout, malgré une situation que le poids du passé rend presque désespérée, à cause de cette situation même, chers frères, nous vous disons : essayons d'oublier (...) Dans cet esprit à la fois pleinement chrétien et très humain sur les bancs du concile près de s'achever, nous vous tendons les mains, nous offrons le pardon, nous demandons pardon... »*

Les évêques allemands répondent le 5 décembre 1965 : *« C'est avec un respect fraternel que nous saisissons les mains tendues vers nous. Que le dieu de paix, par l'intercession de la* Regina pacis, *fasse que plus jamais la haine ne vienne séparer nos mains. »*

« Une initiative inadmissible »

En Pologne, les réactions sont violentes à ce qui est, pour le pouvoir communiste, une *« initiative inadmissible de l'Eglise »* et pour le peuple un *« abaissement »* et même *« une insulte aux sentiments nationaux »*. C'est le reproche que formulent à l'égard du futur pape les ouvriers d'une grande usine de Cracovie dans une lettre ouverte à la presse parue le 22 décembre 1965. La réplique de Karol Wojtyla finira par paraître le 13 janvier 1967 dans un journal local sur l'intervention de ces mêmes ouvriers qui exigent que le droit de réponse soit donné à leur archevêque.

Il se passe, toutefois, cinq ans avant que l'hostilité de l'Etat et du peuple, du parti et de la base, ne soit vaincue par l'impulsion profonde donnée par l'Eglise du concile, quand ce n'est pas par l'intérêt politique et économique des Etats intéressés. Même l'URSS saura alors *« sauter dans le train »* de cette réconciliation qui apparaît somme toute avantageuse à toutes les parties. Moscou joue aussi son rôle dans le traité polono-allemand du 2 décembre 1970 et le fera précéder au dernier moment par son propre traité avec Bonn.

Cependant, sous la cendre laissée par le drame des rapports historiques entre la Pologne et l'Allemagne, on peut toujours trouver un brandon à enflammer, lorsqu'il s'agit de diviser l'Europe. En effet, l'échange des lettres entre les évêques de Pologne et d'Allemagne a surtout fait apparaître la solidarité profonde des chrétiens de tout le continent, par-delà les frontières et les divisions idéologiques, même si les Polonais ont quelquefois du mal à oublier, dans la situation désespérante qu'ils vivent aujourd'hui, que, selon un prélat, *« c'est le pacte Ribbentrop-Molotov, l'agression du 1er septembre 1939 et la seconde guerre mondiale avec son cortège de ruines, son hécatombe et le nouvel ordre mondial issu d'elle, qui ont abouti à la situation politique et économique d'aujourd'hui en Europe de l'Est, y compris en RDA »*.

Après un refroidissement des rapports en 1985, les évêques allemands ne s'étant pas rendus à Szczecin pour y fêter « le quarantième anniversaire du retour de l'Eglise en Poméranie occidentale », l'époque des malentendus est close le 7 décembre à Rome. Les cardinaux Glemp, Hoffner et Meisner, primats de Pologne, de RFA et président de la conférence épiscopale de la RDA, concélèbrent avec le cardinal Wetter, archevêque de Munich, et Mgr Stroba, archevêque de Poznan, en présence des cardinaux Ratzinger, Volk et Mayer, de Mgr Majdanski et de quatre autres évêques polonais, une messe solennelle pour le vingtième anniversaire du pardon échangé entre les épiscopats polonais et allemand.

Au début de la messe, le cardinal Hoffner déclare : *« Nous affirmons et confirmons avec insistance et avec la plus forte conviction à nos frères polonais que la compréhension du caractère intangible de l'intégrité du territoire appartenant à la nation polonaise s'est profondément enracinée dans notre population.*

» Nous sommes certains, dit encore le cardinal Hoffner, *que l'amour profondément enraciné dans la nation polonaise pour la liberté éveillera chez nos voisins la compréhension pour notre nation, qui attend aussi l'autodétermination, avec l'entrée en vigueur d'un règlement de paix dans des conditions de liberté dans toutes ses parties et sans le moindre préjudice pour ses voisins. (...) De l'enseignement du passé et des périls du présent naît la responsabilité commune de nos épiscopats pour le maintien du caractère chrétien de l'Europe... Nous savons que le Saint-Père nous encourage dans ce sens. »*

ALEXANDRA VIATTEAU.

POUR TENTATIVE DE RAPT A MADRID

L'Espagne expulse quatre représentants cubains

De notre correspondant

Madrid. – Le gouvernement espagnol a annoncé dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 décembre l'expulsion immédiate d'un diplomate cubain et de trois fonctionnaires de l'ambassade de ce pays, après que ceux-ci eurent tenté d'enlever, vendredi matin, une personne qui s'est révélée être, en fait,... un de leurs vice-ministres !

L'affaire s'est déroulée en plein centre de Madrid, sur le Paseo de la Castellana, une des grandes artères de la capitale, vers 10 h 30 *(nos dernières éditions du 14 décembre)*. Les passants virent quatre hommes, dont deux étaient armés, se précipiter sur une personne qui sortait d'une banque une serviette à la main, et tenter de la pousser de force dans une voiture. La victime se débattait en criant, selon les témoins : *« Ne les laissez pas prendre la serviette ! »*

Plusieurs des témoins de la scène intervirent alors pour empêcher le rapt, faisant le coup de poing avec les agresseurs, tandis que deux taxis bloquaient leur voiture. La mêlée ne prit fin qu'avec l'arrivée de la police, qui put constater que tant l'identité de la victime que celle de ses quatre assaillants sortaient manifestement de l'ordinaire. L'homme à la serviette, M. Manuel Antonio Sanchez, dirigeait jusqu'à il y a quelques jours le département de matériel de construction, avec rang de vice-ministre, de la Junta central de planificacion (ministère du plan) de La Havane.

Quant aux auteurs de l'enlèvement manqué, il s'agissait du vice-consul de Cuba à Madrid, M. Angel Alberto Leon, et de trois fonctionnaires de l'ambassade, MM. Abelardo Lopez, Ramon Burroto et Ventura. Ils furent emmenés au commissariat, et remis ensuite, dans la soirée, à un juge d'instruction, qui autorisait leur expulsion.

Asile politique ?

Quelles sont les raisons de cette rocambolesque et maladroite opération ? On affirme de bonne source, à Madrid, que M. Sanchez était l'un des principaux coordinateurs, à La Havane, d'un important réseau d'espionnage couvrant l'Europe occidentale, et qu'il s'apprêtait à « passer à l'Ouest ». Peu après son arrivée en Espagne, le 18 novembre dernier, il avait, en effet, discrètement demandé l'asile politique. Il semble également qu'il était en contact avec l'ambassade américaine dans la capitale espagnole, et que le contenu de la fameuse serviette qu'il venait de retirer du coffre-fort d'une banque était de nature à intéresser beaucoup les services de renseignements occidentaux.

Reste à savoir pourquoi une personnalité d'un tel calibre ne bénéficiait apparemment d'aucune protection. Il y a quelques jours, pourtant, M. Sanchez avait contacté la police espagnole en affirmant qu'il était suivi. Ses craintes, de toute évidence, étaient fondées.

THIERRY MALINIAK.

● *Cuba dément.* – Le gouvernement de La Havane a démenti, dans un communiqué publié vendredi soir 13 décembre, que quatre de ses diplomates aient tenté d'enlever un réfugié cubain à Madrid. Il soutient que l'homme essayait en fait de détourner un demi-million de dollars appartenant au gouvernement cubain. Le ministère cubain des affaires étrangères, qui demandait la libération des quatre hommes arrêtés par la police espagnole, *« rejette l'accusation formulée contre les membres de son ambassade, ainsi que la description abusive d'un vulgaire voleur comme un exilé »*. Le communiqué affirme que M. Sanchez Perez est un fonctionnaire de la commission d'approvisionnement en matériel technique de l'État cubain (CEAT). Selon La Havane, les quatre diplomates voulaient simplement l'interroger sur des irrégularités financières. – *(Reuter, AFP.)*

LA FIN DU DOUZIÈME SOMMET FRANCO-AFRICAIN

Un président très en verve

Le douzième sommet franco-africain s'est achevé, vendredi 13 décembre, par la traditionnelle conférence de presse donnée par M. Mitterrand. Très en verve, à la fois mordant et amusé, le chef de l'Etat a pris tout son temps pour répondre aux questions. L'entrée du Maroc dans le club francophone ? *« Je ne suis pas intervenu dans cette décision. »*

La situation au Tchad ? *« La France n'est pas l'ennemie de la Libye, mais il se trouve que celle-ci n'a cessé de vouloir augmenter son influence dans un pays qui n'est pas le sien. Il faut restituer ce pays à ceux qui peuvent se réclamer de sa nationalité. La façon dont la France agira dépendra de la manière dont d'autres agiront dans le nord du Tchad. »* Les « bruits de bottes », évoqués par M. Dumas ? *« Je ne sais si ce sont des bottes, il y a des bruits. »*

L'absence du capitaine Sankara ? *« Il avait un autre rendez-vous* [avec le colonel Kadhafi]. *On ne peut faire deux choses à la fois. »*

L'apartheid, qui a, somme toute, tenu peu de place dans ce sommet contrairement aux espérances mozambicaines ? *« Un accord général s'est fait pour accentuer l'effort en Afrique australe en vue d'amener l'Afrique du Sud à mieux comprendre les droits de l'homme et l'équité. »*

L'endettement de l'Afrique ? *« J'ai donné mon accord au président Diouf* [pour l'organisation d'une conférence à propos de la dette]. *»*

L'essentiel de la dernière journée de ce sommet s'est composé de rencontres parallèles. Petit déjeuner à l'Elysée pour le président Diouf (Sénégal), Mobutu (Zaïre), Kérékou (Bénin), Bongo (Gabon), Kountche (Niger), Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire), Eyadéma (Togo).

Ensuite M. Mitterrand commençait un marathon soigneusement minuté puisqu'il a reçu tous les chefs d'Etat. A l'issue de sa rencontre, le président Kolingba déclare que la France *« a toute latitude »* pour renforcer comme elle l'entend ses troupes au Centrafrique.

Deuxième petit sommet à l'heure du déjeuner chez le président Mobutu qui recevait une dizaine de chefs d'Etat. Ce déjeuner a été écourté par le doyen des chefs d'Etat, le président Houphouët-Boigny, qui attendait la visite du roi du Maroc, cérémonie d'initiation pour son entrée dans le « club francophone ».

En fin d'après-midi, le président Diouf s'entretenait du Tchad successivement avec les présidents Sassou Nguesso et Hissène Habré. *« Je pense que quelque chose est possible. Je ne dis pas que je réussirai. Nous avons quelques cartes en main »*, déclarait prudent le président de l'OUA. Tout tourne autour de la recherche d'un cadre politique pour organiser une rencontre entre le président Habré et l'ancien président Goukouni Oueddeï. *« Nous ne sommes pas contre,* dit-on du côté tchadien, *mais Goukouni* [qui réside en Libye] *est-il autonome ? »* En attendant, le président Hissène Habré, qui quitte Paris ce samedi, s'arrêtera à Alger où il s'entretiendra avec le président Chadli.

Cette première visite est un petit événement, attendu depuis qu'Alger de plus en plus inquiet de la politique libyenne s'était nettement rapproché de N'Djamena *(le Monde* du 29 novembre).

Enfin, la soirée de vendredi s'est achevée par un dîner offert par M. Fabius à la Géode. Mais sans doute comblés par Paris et ses fastes, les chefs d'Etat ont boudé l'immersion dans le cinéma total.

FRANÇOISE CHIPAUX.

LE QUINZIÈME ANNIVERSAIRE DES ÉMEUTES DE GDANSK

Aux sources de Solidarité

Vers 8 heures du matin, le 15 décembre, un jeune ouvrier à peu près inconnu s'engouffre au milieu d'un groupe de manifestants dans le bâtiment qui sert de siège au commandement de la milice de Gdansk. Dehors, l'émeute gronde. Les miliciens ont battu en retraite devant la foule armée de barres de fer et de pavés. Lech Walesa (c'est de lui qu'il s'agit, et la scène se passe en décembre 1970, il y a tout juste quinze ans) tente de négocier : libérez les manifestants que vous détenez, et nous évacuerons le bâtiment. Peu après, il apparaît à une fenêtre du deuxième étage pour s'adresser à la foule, mais sa voix est aussitôt couverte par le vacarme des grenades lacrymogènes lancées du haut du toit. Les affrontements reprennent, et c'est à ce moment que tombent les premiers morts.

Une heure plus tard, à Varsovie, un jeune général, ministre de la défense depuis deux ans, participe à une réunion de la direction politique du pays. Le premier secrétaire du parti, Gomulka, propose d'ordonner à la police et à l'armée de faire usage des armes pour imposer le retour à l'ordre. Aucune des personnes présentes, et le général Jaruzelski pas plus que les autres, n'exprime de réserves (1). Le jour même, les chars entreront dans Gdansk, Gdynia et Szczecin. Il y aura, selon les bilans officiels, quarante-quatre morts et plus de mille blessés, mais les manifestations ne cesseront qu'après que le chef du parti, Gomulka, eut été emporté par la tourmente, lâché par les Soviétiques et prié de démissionner par ses collègues du bureau politique, au profit d'Edouard Gierek.

Dix ans plus tard, M. Gierek a dû, à son tour, céder la place, et Lech Walesa, désormais célèbre, président du premier et unique syndicat indépendant dans le monde communiste, inaugure en grande pompe un gigantesque monument à la mémoire des victimes de ce mois de décembre 1970, où Solidarité a, de toute évidence, pris sa source. Encore une année et, toujours en décembre, le général Jaruzelski, devenu premier secrétaire du parti, proclame « l'état de guerre ». Walesa et des milliers de militants sont internés, et le sang, à nouveau, va couler.

Quatre ans après, le général Jaruzelski semble plus fort que jamais, et M. Walesa n'est, officiellement, plus rien. Ce qui ne l'empêche pas de réclamer sans relâche, et sans grand espoir, depuis son appartement des faubourgs de Gdansk, un « dialogue » que le chef du parti lui refuse désormais avec hauteur, préférant dialoguer à Paris avec M. Mitterrand, ou à Varsovie avec l'ancien chancelier Brandt.

Etouffer la « contre-révolution »

Un joli succès de politique étrangère. C'est aussi ce que Gomulka avait enregistré au début de décembre 1970 avec le traité de normalisation des relations germano-polonaises. Et, fort de cette réussite, le premier secrétaire d'alors n'imaginait pas que son projet de hausse des prix, associé à un nouveau système de rémunérations, plus restrictif, pourrait provoquer pareil émoi. Au pouvoir depuis quatorze années, Gomulka s'était muré dans un autoritarisme obstiné, et avait perdu depuis bien longtemps l'extraordinaire popularité acquise en 1956, lorsqu'il avait su faire face aux Soviétiques. Fallait-il être sourd aux sentiments d'une population de plus en plus détachée d'une idéologie à laquelle il était désormais presque le seul à croire encore dur comme fer, d'une population de plus en plus frustrée par une vie médiocre et sans perspective, et soumise à des bureaucrates trop souvent obtus et pleins de morgue, fallait-il être aveugle pour décréter une telle hausse de prix à la veille de Noël, occasion traditionnelle de dépenses considérables !

Surpris par les arrêts de travail spontanés dans les grands ports du littoral, puis par les manifestations, Gomulka ne songea apparemment jamais qu'il pourrait négocier, décharger l'atmosphère. Sa seule idée, à lui et à ses proches, était de rétablir l'ordre et d'étouffer dans l'œuf la « contre-révolution » : ainsi à Gdynia, les membres du comité de grève, qui voulaient négocier, furent arrêtés en pleine nuit, ce qui contribua grandement à attiser la colère.

De leur côté, les grévistes et les manifestants, nullement préparés à affronter une pareille crise, et dépourvus de dirigeants éprouvés, capables de canaliser leur action, se laissèrent déborder par les événements.

Les affrontements furent très durs, à Gdansk et à Szczecin, les sièges du parti et plusieurs autres bâtiments publics furent pris d'assaut et incendiés, de même que des postes de police où quelques miliciens faillirent brûler vifs, tandis que de nombreux magasins étaient pillés, ce que la propagande officielle ne manqua pas d'exploiter très largement.

Quant aux forces de l'ordre, elles firent preuve d'une extrême brutalité, et il y eut de véritables tortures, et même, selon des témoignages, des assassinats dans les commissariats.

Il y eut aussi, de la part des responsables politiques, une totale incohérence dans les décisions. Le 15 décembre au soir, le secrétaire du parti pour la région de Gdansk, Stanislas Kociolek (aujourd'hui ambassadeur à Moscou) intervenait à la télévision locale pour fustiger en termes très durs les « *houligans* » et autres voyous fauteurs de troubles, et surtout pour appeler les ouvriers des chantiers en grève à reprendre le travail le lendemain. La décision avait pourtant été prise par d'autres membres du bureau politique présents à Gdansk de fermer les chantiers, et pendant toute la nuit l'armée et la police prirent position pour en barrer tous les accès.

Le résultat fut un véritable massacre. Aux premières heures de la matinée du 16, quand des milliers d'ouvriers sortirent des trains à la station de Gdynia, et se trouvèrent face à face avec des mitrailleuses. Certaines dispositions avaient certes été prises pour prévenir les travailleurs des chantiers de ce qui les attendait, et de gigantesques mégaphones de l'armée étaient censés les dissuader d'approcher (2). Mais c'était trop tard, la pression de la foule était trop forte.

Suivirent alors des scènes atroces – tandis que, pour ajouter à la confusion, des hélicoptères lançaient des grenades offensives et des gaz lacrymogènes. Un cortège se forma, derrière le cadavre d'un jeune homme allongé sur une porte qui servait de brancard, et un drapeau blanc et rouge trempé dans le sang. Les affrontements à Gdynia, durèrent toute la matinée, et le cortège fut dispersé par les attaques successive de la police. Le cadavre finit par être abandonné, sur sa porte, au milieu d'une rue.

Le lendemain, 17 décembre, c'est Szczecin qui est le théâtre d'un terrible bataille de rue, tandis que flambe le siège du parti. L'armée et la milice tirent sur les grévistes qui occupent le chantier Warski. L'agitation gagne les autres villes du littoral, et en dépit d'un blocus total de l'information, l'ensemble du pays, et aussi le monde extérieur, commencent à comprendre que quelque chose de très grave se passe.

Tout le pays risque de s'embraser. C'est alors que les Soviétiques interviennent, le bureau politique du PC de l'URSS adresse une lettre au bureau politique du Parti ouvrier polonais. La lettre (jamais publiée) évoque la nécessité de trouver des solutions politiques et économiques à la crise. C'en est fini pour Gomulka, d'ailleurs frappé par la maladie, qui, le lendemain, accepte de démissionner. La situation sur le littoral s'apaise, mais elle se tendra à nouveau jusqu'à devenir menaçante en janvier, jusqu'à ce que le nouveau premier secrétaire Edouard Gierek prenne l'initiative sans précédent d'aller s'adresser lui-même aux ouvriers qui occupent à nouveau le chantier naval de Szczecin. Sans rien céder sur l'essentiel, il trouve un langage nouveau, inspire une certaine confiance.

Un fil ténu

Dix ans plus tard, il aura totalement dilapidé ce capital de confiance, en même temps que les milliards de dollars empruntés en Occident, et, en août 1980, il ne saura plus trouver les mots pouvant faire illusion. Mais, confronté à l'épreuve, aux nouvelles grandes grèves du littoral, il acceptera, par émissaires interposés, de négocier, n'enverra pas la troupe, et ne fera pas couler le sang. Et en face, les ouvriers des chantiers se garderont de toute violence, de toute manifestation même, et resteront dans leurs chantiers au lieu d'aller attaquer les bâtiments du parti.

De part et d'autre, on avait tiré la leçon de la tragédie de décembre 1970. C'est ce qui, entre autres, rendit possible le miracle d'août 1980. Certes, dix années avaient passé, et les ouvriers de 1980, même si c'étaient parfois les mêmes, étaient déjà bien différents de ceux de 1970, qui eux, chantaient encore l'*Internationale*...

En 1980, d'autres acteurs, des intellectuels, des militants du KOR, vinrent aussi apporter leur contribution, alors qu'en 1970 les ouvriers étaient désespérément seuls (à Gdansk, les étudiants de l'Ecole polytechnique avaient même refusé de se joindre aux manifestants qui leur demandaient leur aide).

Mais, déjà, leurs revendications étaient loin d'être purement économiques, déjà ils réclamaient une presse honnête et crédible et des syndicats qui seraient « soumis à la classe ouvrière », et non au parti.

C'est donc bien, pour l'essentiel, de l'échec de décembre 1970, et de la hantise de voir se renouveler cet échec, qu'est né le succès à peine croyable de Solidarité. Un succès qui ne tenait qu'à un fil, à un refus constant de la violence, et à la conviction, peut-être naïve, que le dialogue et le compromis sont possibles, même dans un pays communiste, même à l'ombre du géant soviétique.

Seize mois plus tard, ce fil ténu fut rompu, et ce par un homme qui, tout autant que Lech Walesa, semblait pourtant avoir retenu les leçons de 1970. Mais il faut croire que ses objectifs étaient autres, que pour lui le temps des « illusions », celui aussi d'un certain partage du pouvoir, était terminé. L'opération « normalisation » était lancée, un char enfonçait la grille du chantier Lénine, à vingt mètres du monument dédié aux victimes de 1970, et le 17 décembre neuf mineurs de Wujek étaient tués en essayant de s'opposer à l'assaut de la milice de choc. Ces morts, *« c'est mon drame personnel »*, devait dire quelques jours plus tard, à la veille de Noël, l'énigmatique général.

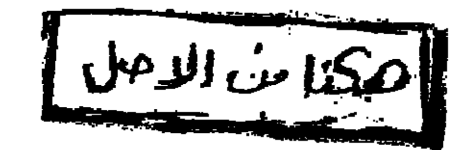
JAN KRAUZE.

(1) Cette précision figure dans un rapport élaboré par un groupe de responsables du parti pour satisfaire une demande formulée lors du 9e congrès, en juillet 1981. Seule une version édulcorée, et profondément remaniée, de ce rapport, consacré aux causes des diverses crises de la Pologne socialiste, a été rendue publique à l'automne 1983.

(2) Aucun avertissement de cette sorte ne fut diffusé par la radio ou la télévision, et l'incohérence de ces décisions a contribué à nourrir la thèse d'une possible provocation : certains hauts responsables auraient délibérément provoqué un bain de sang pour rendre inévitable la chute de Gomulka. Cette thèse n'a jamais trouvé de confirmation vraiment convaincante.

● *Promenade en bateau-mouche pour l'anniversaire du 13 décembre en Pologne.* – Deux cent cinquante personnes, des Polonais pour la plupart, ont participé, vendredi 13 décembre, à une croisière du souvenir organisée sur un bateau-mouche à l'initiative du Comité de coordination de Solidarnosc en France et des syndicats FO et CFTC. Il s'agissait à la fois de commémorer la proclamation de l'état de guerre en Pologne, le 13 décembre 1981, et de répliquer à la promenade faite sur la Seine par le général Jaruzelski, lors de sa récente visite en France.





Étranger

BULGARIE

Ottokar sous le sceptre de Marx

La Bulgarie, célèbre pour ses yaourts et ses champs de roses, a conservé sous le régime socialiste son charme ancestral. Et Tintin reconnaîtrait peut-être en Sofia la capitale de cette Syldavie où il eut tant de mal à retrouver le sceptre d'Ottokar...

De notre envoyé spécial

Sofia. — Comme toute grande ville de notre temps qui se respecte — elle compte en 1985 plus d'un million d'âmes alors qu'elle en regroupait vingt mille il y a cent ans, — Sofia est entourée de la morne ceinture des logements *« sociaux »* et des usines *« de pointe »*. Mais dans la ville proprement dite les *« anticommunistes primaires »* en visite en sont pour leurs frais tandis qu'écologistes et *« nostalgiques d'un passé révolu »* se trouvent à leur affaire.

Certes les vitrines (sauf les étalages bien pourvus des fruitiers et primeuristes) n'en sont pas. L'éclairage nocturne est digne d'une veillée mortuaire, et les gens se couchent comme les poules. C'est bien une capitale communiste ! Mais, le jour, la rue est agréable à arpenter : on ne s'y sent pas surveillé ; les visages sont avenants ; les élégantes, arborant *en version un peu assagie* des modèles vus sur le pavé parisien un an ou deux auparavant, remettent en mémoire la grisaille de la foule sofiote d'il y a une dizaine d'années.

Ce qui, heureusement, n'a pas changé, ce sont les jardins jetés un peu partout à même la ville par quelque urbaniste du dix-neuvième siècle finissant, sans doute adepte d'Alphonse Allais ; le théâtre rose et blanc, le palais blanc et jaune du ci-devant tsar local, le Parlement d'opérette, les dômes dorés de la cathédrale, sont jalousement entretenus dans leur état d'avant *« la dictature du prolétariat »*.

L'Occidental, abruti chez lui de gaz d'échappement, d'encombrements, de néons crus, de pubs obsédantes, retrouve ici le plaisir des courses à pied, surtout quand la moitié du trajet se déroule sous des marronniers habités par des écureuils ; il jouit égoïstement dans son taxi de la circulation fluide ; ses yeux que n'accaparent plus les réclames se reposent sur les montagnes environnantes ; le soir, il finit même par trouver un côté intime à l'avare éclairage public.

Le lycée Victor-Hugo

Le matin, les écoliers en uniforme à blason, les fillettes aux tresses entortillées de gros nœuds rouges, réjouissent celui que navre le débraillé d'une sortie d'école française — auquel, bien *entendu, aspire tout collégien bul*gare, mais il serait vite rappelé à l'ordre par son censeur, même au très chic lycée Victor-Hugo (le poète soutint les nationalistes bulgares). Nul, petit ou grand, ne se risquerait non plus à jeter un papier par terre dans la rue. A Sofia, l'Orient est dans le ciel bleu écru, dans la buée des regards, dans le velouté des yaourts — mais la propreté est suisse.

Cette touche helvétique en pleins Balkans se marie à un accès de gigantisme à l'américaine au Palais national de la culture. Pyramide tronquée de verre et de *marbre, fourrée de moquette sur* 100 000 mètres carrés, elle aligne toutes les commodités et trouvailles que l'esprit gadgetier du *« capitalisme décadent »* a su inventer.

L'idée de Ludmilla Jivkova, la fille chérie du vieux dirigeant bulgare, disparue en 1981 à trente-neuf ans (quand on lui en parle ses yeux se mouillent encore), était de faire de cette supermachinerie le temple du nationalisme bulgare, un moyen comme un autre de contrebalancer la polyvalente influence soviétique. *« A travers un tourbillon de manifestations exaltant la lutte du pays, jadis contre les Byzantins puis les Turcs, et malgré un langage marxiste très orthodoxe, elle administrait chaque jour une intraveineuse de bulgarisme à ses compatriotes, qui adoraient ça... »* S'enhardissant, Ludmilla, qui avait obtenu à Oxford en 1970 un diplôme d'histoire de l'art, s'emballait pour la spiritualité hindoue, se mettait à écrire au vieux philosophe chrétien français Jean Guitton, faisant froncer de plus en plus de sourcils au Kremlin.

De cette période d'illusions, il reste, au cœur du « palais Ludmilla », une fresque géante montrant la fluette jeune femme, entourée, dans un rougoiement, des gloires politiques et artistiques du pays depuis la fondation, au neuvième siècle, du premier Etat bulgare. Il demeure aussi le soupçon, quand ce n'est pas la certitude, chez *nombre de* Bulgares que *« celle qui avait su nous comprendre »* n'est pas morte naturellement.

Un écrivain bulgare au placard nous chuchotait : *« Vous savez, c'est comme notre tsar Boris III, qui mourut brusquement en pleine force de l'âge, en 1943, au lendemain d'un sommet avec Hitler. Personne ne nous enlèvera de l'idée qu'il a été empoisonné par les nazis parce qu'il venait de leur refuser un appui total. »* Ce qui est sûr, c'est que la disparition de l'homme courageux qu'était Boris III et la dévolution de la couronne à son fils, Siméon II, un enfant de six ans, facilita grandement la prise du pouvoir par les communistes en 1946.

Après le départ pour l'Egypte du petit tsar et de sa mère, Jeanne de Savoie, on construisit, ultime outrage, face à la demeure royale, un mausolée pour y abriter *in vitro* la momie de Georges Dimitrov, faux incendiaire du Reichstag de Berlin en 1933, mais vrai propagateur du stalino-marxisme en Europe. Quant aux appartements du tsar, on y déploya les trésors du *« réalisme socialiste »* en peinture. Nous y ajouterons un *« vaut le détour »* que les guides édités en Occident, très pincés sur le sujet, n'osent pas mentionner...

Pour avoir de la lumière jusque dans les jets d'eau, des orchestres jouant au creux des bosquets, des veillées nocturnes, et même des bouchons (de voitures de maître exclusivement), *il faut être invité* au palais de Boyana par le président Todor Jivkov. Le numéro un bulgare ne vit pas dans ce Petit Trianon moderne, mais il aime y accueillir ses invités, salués par des gardes en uniforme à brandebourgs et à calot à aigrette très *Mitteleuropa* d'avant-guerre.

Palais de la Culture Ludmilla-Jivkova.

Soudain, on se frappe le front : *« Mais oui, bon sang, Sofia c'est Klow, la capitale du royaume de Syldavie, imaginée par Hergé pour son* Sceptre d'Ottokar ! » Marx y a pris ses aises depuis quarante ans mais, contrairement à ce qu'il a fait à Bucarest, il a eu ici le bon goût de respecter le décor.

Son tact a sauvé jusqu'aux statues des héros — pas marxistes pour deux sous — qui, au siècle dernier, débarrassèrent le pays du *« joug ottoman »*, selon l'appellation toujours consacrée. Surprise, sur la place ronde du Parlement, même la monumentale statue équestre du tsar Alexandre II de Russie, élevée en 1907, n'a pas été déboulonnée, ni même la gerbe de bronze du roi Carol de Roumanie ajoutée sur son socle. Les Bulgares n'apprécient guère le système soviétique, mais, en tant que *Slaves, ils pratiquent de longue* date une solidarité historique avec le peuple russe, qui plus est de rite orthodoxe comme eux. Moscou a l'habileté de ne pas entretenir de garnison de l'armée rouge en Bulgarie.

L'islam slavisé

Là où l'influence du « grand frère » est le plus visible à Sofia, c'est, au cœur même de la cité, dans le périmètre du comité central du Parti communiste bulgare : au sommet du seul édifice stalinien de quelque importance, dans la ville, une étoile a été hissée, poing rouge tendu vers le ciel. A l'autre bout de la place, Lénine ne brandit qu'un poing de pierre grise. Mais même dans cet *« espace sacré »* le communisme n'est pas seul. Un grand hôtel d'une chaîne américaine est en cours d'aménagement dans d'anciens bâtiments rénovés, sous le nez même du chef des bolcheviks. Et de tout temps il a dû souffrir la présence à ses côtés de ces deux symboles d'obscurantisme que devaient être à ses yeux une église et une mosquée.

Due, dit-on, au grand architecte *du seizième siècle ottoman*, Mimar Sinan, la mosquée Banya-Bachi, commodément installée, comme il se doit, entre un marché et un bain publics, est sans doute aujourd'hui l'endroit le plus triste de Sofia. Ouvert seulement le vendredi, jour de la prière commune des musulmans, le sanctuaire voit au jour dit arriver vers lui quelques petits groupes d'hommes de tous âges, la mine sombre et les épaules rentrées de ceux qui ont de la peine. Certes, contrairement au christianisme qui s'illumine d'être brimé, l'islam n'en tire aucun lustre. Mais l'humiliation imposée ces derniers mois aux musulmans bulgares — environ 10 % des dix millions de citoyens — sous la forme d'une slavisation forcée de leurs noms a été particulièrement cruelle (*le Monde* du 2 août).

Cette atteinte à la personnalité d'une communauté, pratiquée avec un mélange de mesquinerie et de violence sans égal dans les annales récentes de l'Europe, a abouti parfois à des situations tragi-comiques qui ne font que souligner l'absurdité de la décision du régime bulgare. Ainsi tel fameux sportif musulman de Bulgarie, pourvu de son nouveau patronyme slave imposé, se trouvait récemment en tournée en Hongrie, où il avait précédemment gagné une médaille, mais sous son ancienne (et véritable) identité ; un journal de Budapest crut bien faire — et fit bien — en informant ses lecteurs des deux *noms du sportif, suscitant la mau*vaise humeur des dirigeants bulgares qui y virent une pique contre leur *« politique d'assimilation nationale »*. Décidément, à Sofia, on n'est jamais très loin de la cour de Syldavie...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

OMAN

Une odeur de sardines et d'encens

Il ne suffit pas de briser une rébellion par la force. Il faut aussi l'empêcher de renaître. Le sultan d'Oman, maître du Dhofar, jadis insurgé, a su gagner les faveurs du pays de l'encens.

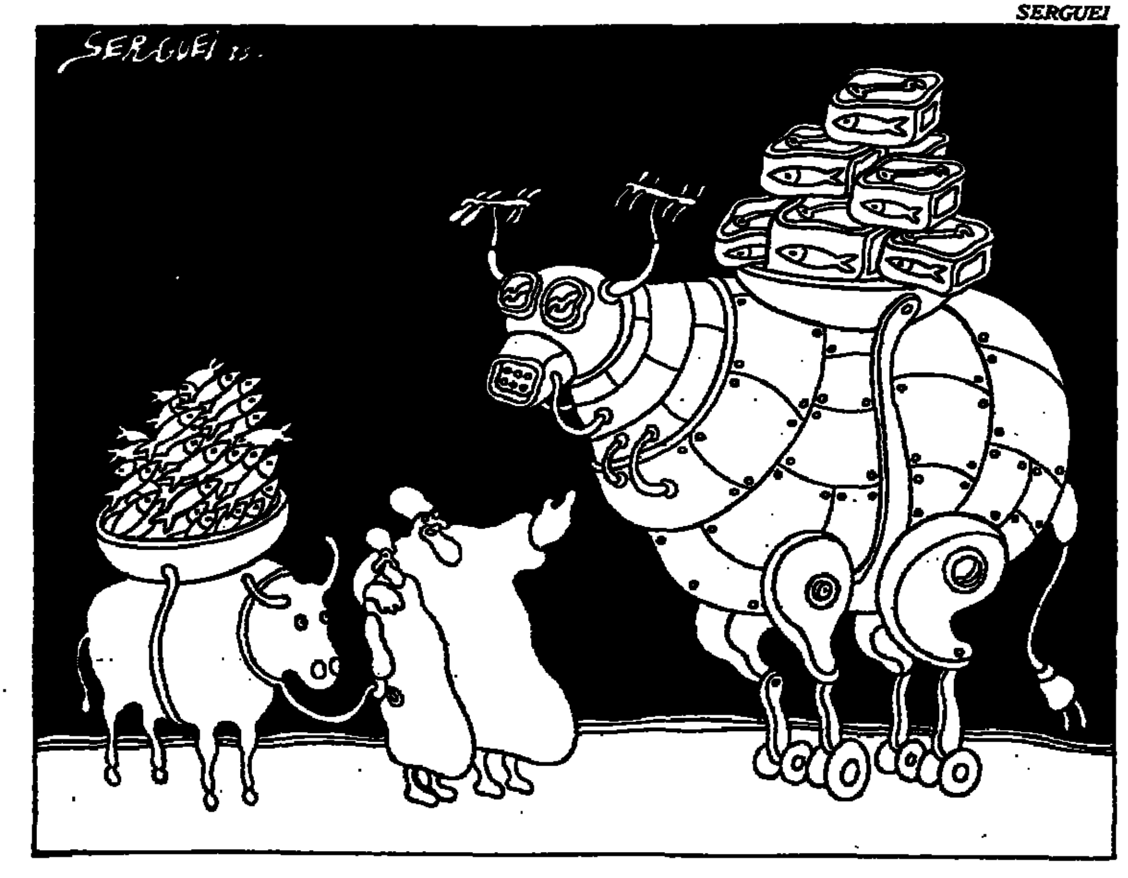
De notre envoyé spécial

Salalah (Dhofar). — Lorsque le sultan Qabous accéda au pouvoir en 1970, les rebelles du Front populaire pour la libération d'Oman (FPLO) contrôlaient les montagnes qui surplombent la capitale du Dhofar et se trouvaient, pratiquement, aux portes de la ville. Celle-ci n'était alors qu'une bourgade dépourvue de tout et ignorant jusqu'à l'existence de l'électricité. Aujourd'hui, il ne reste pratiquement pas grand-chose de l'ancienne Salalah : quelques vieilles maisons traditionnelles caractéristiques du Sud, le palais du sultan sur la plage, ainsi que les plantations de cocotiers, de papayers et de bananiers qui donnent à la région un aspect semi-tropical.

Le sultan Qabous n'a pas lésiné pour faire de la nouvelle Salalah une « vitrine » destinée à perpétuer la victoire sur la rébellion. Rien ne manque à cette cité construite tout le long d'une mer éternellement bleue : immeubles modernes, centre d'affaires, écoles, hôpitaux, routes asphaltées dont sont friands les Omanais. La rébellion du Dhofar avait été provoquée par l'état de sous-développement dans lequel avait été laissé le sud du pays. Pourtant, la mère du sultan était dhofarie et son père Saïd ben Teymour passait la moitié de l'année dans son palais de Salalah.

A l'opposé du vieux monarque à l'avarice proverbiale — qu'il évinça en 1970 avec l'aide de ses amis britanniques, — l'actuel sultan s'est fait une réputation de prodigalité. Il a dépensé sans compter pour faire de Salalah la deuxième ville d'Oman. Le souk d'Al Hisn regorge de fruits et de légumes produits au Dhofar ou importés. On trouve dans ce marché, réputé pour la richesse et la variété de ses poissons, quelques étalages qui offrent aux Dhofaris le fameux encens, considéré comme le meilleur du monde, qui, depuis les temps bibliques, avait fait la richesse du pays.

SERGUEI



On peut, ici, par l'imagination, reconstituer la route de l'encens qui était acheminé par mer à partir de Khor-Rori, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Salalah. La crique naturelle aujourd'hui ensablée servait de port à l'antique cité de Samhuram, dont on retrouve les ruines dispersées sur les plateaux rocheux qui dominent le site.

La légende dit que cette ville faisait partie du royaume himyaritique de Syrie gouverné par la reine de Saba, dont le souvenir reste vivant partout dans la région. Dans les ruines, on discerne les vestiges d'un temple datant de l'an 2 avant Jésus-Christ et qui semble indiquer, selon les archéologues, que les habitants du Dhofar adoraient, à l'époque préislamique, un dieu lunaire appelé Sin et étaient gouvernés par un certain roi Ilaz d'Hadramout. Il ne serait autre que l'Eleazus, roi du pays de l'encens, mentionné par les chroniqueurs classiques.

« Grande et noble cité »

A Salalah même, tout près de l'hôtel Holiday Inn où descendent les hôtes du gouvernement, voici les vestiges de l'ancienne cité d'Al-Balid, où était entreposé l'encens avant d'être exporté à travers le monde. Al-Balid était vraisemblablement la ville nommée Dhofar que Marco Polo visita en 1295 et qu'il décrivit comme étant une *« grande, belle et noble cité »*. Cependant, un autre explorateur célèbre, le grand voyageur arabe Ibn Battuta, qui visita cette même ville en 1328, émit un avis opposé en affirmant que la ville d'Al-Balid était *« la plus sale du monde »*, car *« infestée par des nuées de mouches, surtout au souk »*.

Le même Ibn Battuta exprimait son étonnement de voir qu'à l'époque le bétail était nourri de sardines. Aujourd'hui, les visiteurs du Dhofar constatent que cette habitude n'a pas changé à travers les siècles. C'est ainsi qu'on peut voir près des plages *de* Taqa, la troisième ville en importance du Dhofar, spécialisée dans la pêche aux sardines, d'immenses superficies où sont étalés les poissons qui sèchent au soleil. L'opération qui suit généralement les mois de la mousson dure près d'une semaine et est menée de bout en bout par les bouviers et les chameliers descendus spécialement des montagnes pour s'approvisionner pour l'hiver. Ils restent huit jours sur les lieux, ne serait-ce que pour chasser les oiseaux qui, alléchés par l'odeur pestilentielle des sardines, planent au-dessus de leurs têtes.

Malgré toutes les améliorations apportées au sort des habitants du Dhofar, dans le dessein de prévenir toute reprise de la rébellion, les gens des montagnes, ceux qu'on appelle les « djebalis », sont restés sauvages et indépendants, voire méfiants à l'égard du pouvoir central. Portant une jupe à carreaux autour des reins, ce sont pour la plupart des chameliers ou des bouviers, vivant toujours dans des espèces de baraquements de pierres couverts de tôle ondulée et dépourvus de tout confort, dans des hameaux dispersés sur les collines qui surplombent Salalah. « *Que voulez-vous,* nous dit un responsable, *ils sont demeurés viscéralement attachés à leur mode de vie traditionnel. Nous ne souhaitons nullement les brusquer.* »

Les djebalis sont très liés à leurs animaux. Ils leur portent la même passion que certaines tribus africaines. Les ethnologues les croient originaires de l'Afrique orientale ou du Soudan du Sud, leur comportement à l'égard des bovins, en particulier, rappelant étrangement celui des Dinkas.

« Nous avons remporté la bataille qui nous a ouvert le chemin de leur cœur et de leur esprit. Il ne nous reste plus qu'à vaincre leurs réticences afin de les amener à accepter la civilisation moderne », répètent les dirigeants locaux tout en admettant que cette tâche sera particulièrement ardue. La première victoire a été acquise en partie grâce aux prébendes qui ont été distribuées aux anciens maquisards du Dhofar, dont les plus turbulents ont été enrôlés dans les *firqats* (milices locales), théoriquement chargées d'assurer l'ordre et la sécurité au Dhofar, mais qui, en réalité, visent à créer un cadre légal au sein duquel les anciens maquisards peuvent exercer leur sens des responsabilités nouvellement acquis, moyennant une modeste rétribution et un fusil qui demeure ici, avec le khandjar traditionnel, le symbole de la virilité.

Pour gagner la bataille de la modernité, les autorités ont créé à travers les trois chaînes de montagnes qui dominent Salalah quelque vingt-cinq *marrakez*, c'est-à-dire des « centres administratifs » destinés à apporter aux djebalis une partie des services sociaux dont disposent déjà les habitants des villes.

Autorités vigilantes

Chaque centre, construit en dur, comporte une mosquée, une école, un dispensaire et un bureau de poste, ainsi qu'un « centre commercial » — en fait, deux ou trois épiceries tenues par des Indiens. L'ensemble est généralement situé sur une hauteur et est entouré d'une muraille qui l'isole du reste du paysage. Celui que nous avons visité, le centre administratif Qairouan Harithy, contrôle en principe près de quatre mille djebalis vivant sur une superficie de 36 kilomètres carrés.

Le temps joue en faveur de l'Etat central, surtout depuis le rétablissement des relations diplomatiques avec Aden en 1984, normalisation qui a consolidé l'état de paix existant déjà à la frontière avec le Yémen du Sud depuis la fin de la rébellion, il y a une dizaine d'années. Il n'empêche que les autorités omanaises demeurent sur leurs gardes. Elles n'ont pas encore levé les mesures draconiennes de sécurité qui régissent les visites au Dhofar.

Sauf si l'on est journaliste et accompagné de cicerones aimables mais zélés, il est difficile de venir ici sans une autorisation en règle des autorités. Encore faut-il, avant de prendre l'avion pour Salalah et au retour à Mascate, justifier d'un titre de voyage et passer par le service d'immigration, exactement comme si l'on se rendait ou si l'on venait d'un pays étranger.

Il est vrai que les séquelles de la guerre du Dhofar demeurent toujours vivaces dans les esprits.

JEAN GUEYRAS.

INDE

L'Assam malade de ses immigrés

(Suite de la première page.)

L'accord, signé à New-Delhi le 15 août entre le premier ministre et les dirigeants étudiants, prévoit trois mesures, controversées : 1) édification d'une muraille de barbelés sur 3 000 kilomètres, tout autour du Bangladesh (*le Monde* du 13 novembre) ; 2) détection et expulsion, *manu militari*, des immigrés clandestins entrés en Assam après l'indépendance du Bangladesh, en 1971 ; 3) élimination sur les listes électorales de tous les immigrés légaux entrés dans l'Etat entre le 1er janvier 1966 (après la seconde guerre indo-pakistanaise) et le 25 mars 1971 (fin de la troisième guerre indo-pakistanaise et création du Bangladesh).

Curieusement, personne ne croyant à la concrétisation prochaine des deux premières, c'est surtout la dernière mesure qui suscite le plus de passions dans la campagne électorale. D'abord, comment détecter des *« étrangers »* qui parlent une langue et pratiquent une religion communes à au moins 80 millions d'Indiens de souche (1). Comment savoir si tel ou tel Bengali est entré en Inde avant ou après l'indépendance de l'ancien Pakistan-Oriental quand les frontières sont poreuses, l'enregistrement à l'état civil une pratique de dilettante et l'alphabétisation un privilège réservé à ceux qui peuvent se passer d'envoyer leurs enfants aux champs. Le patriarche de Nellie ne connaît même pas l'année de sa naissance.

Délation généralisée

Alors, pour contourner ces difficultés techniques, le gouvernement indien, à la demande des nationalistes de l'AASU, a institué ce qu'il faut bien appeler la délation généralisée. Tout citoyen assamais fut autorisé à dénoncer, qui son voisin, qui son épicier, qui son collègue de travail, ou les trois à la fois, pourvu que leurs noms figurent sur les listes électorales. Ce fut la ruée : organisés, encouragés et confortés par l'AASU, des dizaines de milliers de citoyens allèrent embouteiller les administrations locales.

M.P.C. Mishra, chef de la commission électorale à Gauhati, résume la tornade xénophobe en quelques chiffres : *« De mars à novembre, nous avons reçu 1 million de nouvelles demandes d'inscriptions sur les listes* [ouvertes, par souci d'équilibre, à tous ceux qui n'y figuraient pas et qui souhaitaient régulariser leur dangereuse situation]. *« Nous en avons rejeté 45 %. Dans le même temps, nos 3 500 officiers administratifs ont été saisis d'objections à la présence sur les listes de 1 300 000 noms ! Nous en avons rejeté 80 %. 260 000 plaintes* [émanant d'Assamais de souche] *ont été acceptées. »*

Au total, donc, plus de 700 000 immigrés, incapables de prouver qu'ils étaient arrivés avant la date fatidique du 1er janvier 1966, vont donc se voir retirer, ou dénier, le droit de vote si leurs appels sont ignorés. *« Ils le retrouveront dans dix ans, comme le prévoit l'accord de New-Delhi »*, a promis le gouvernement. Pour le reste, un amendement constitutionnel ayant été adopté en première lecture le 18 novembre, ceux entrés en Assam avant 1971 conservent tous leurs autres droits de citoyens.



M. Golam Osmani, avocat et leader de la nouvelle coalition politique *« anti-accord »*, dite *« des minorités »*, raconte comment la détection des *« étrangers »* a été réalisée sur le terrain. *« Ils ont dressé de véritables tribunaux populaires dans les écoles et les mairies. Ceux qui avaient été dénoncés ou ceux qui souhaitaient se faire enregistrer devaient prouver leurs affirmations devant tout le monde. La plupart n'avaient pas de papiers. Ils expliquaient qu'ils étaient nés sur cette terre, que leurs pères étaient arrivés ici il y a longtemps. Qu'ils se sentaient au moins autant indiens que Sonia Gandhi* (2) *et qu'ils en étaient fiers. Mais, derrière chaque fonctionnaire, il y avait souvent un étudiant de l'AASU. En fait, quand il n'y avait pas de document officiel à présenter, c'est l'étudiant qui décidait. A la tête du client. Je connais des instituteurs, des médecins musulmans, connus dans leur communauté depuis des générations, qui sont aujourd'hui rayés des listes électorales de leur pays. C'est une honte ! »*

Au complexe universitaire de Gauhati, où ils ont élu leur quartier général et qu'on appelle en ville *« le temple d'or du Brahmapoutre »*, les étudiants nationalistes contestent cette présentation des faits. Pour eux, *« le nombre restreint des objections acceptées et l'importance des régularisations autorisées démontrent, au contraire, que la commission électorale était aux ordres du Congrès-Indira »*. Le point central de la controverse est là. Au-delà de la crainte de voir leur langue et leur culture perverties par les Bengalis (*Indiens ou Bangladeshis*), les étudiants ont lancé leur mouvement pour des raisons politiques et surtout économiques. Les premiers immigrés bengalis ont été invités en Assam au seizième siècle par les rois Ahoms (ancêtres des Assamais, et « cousins » proches des Thaïs), qui voulaient renforcer leurs armées et étendre leur royaume. Par la suite, les occupants britanniques firent venir du Bengale et du Bihar des travailleurs pour les plantations de thé.

Impérialisme culturel bengali

Aujourd'hui encore, 95 % des cueilleurs de thé de l'Assam (3) sont d'ethnie bengalie et biharie. Nonchalants, indolents, les fiers descendants des Ahoms ne sont pas réputés pour leur ardeur au travail. Le colonialisme anglais s'appuya donc sur les immigrés pour administrer et développer. Puis vint l'indépendance en 1947, et, avec elle, un rééquilibrage, un début d'égalité des chances, notamment dans l'éducation.

Les étudiants assamais découvrirent, à partir de la fin des années 60 (époque des premiers troubles nationalistes), que la grande majorité des postes d'enseignants, de médecins, de juristes, de fonctionnaires, etc., étaient occupés par des Bengalis. Aujourd'hui, éduqués mais chômeurs, ils veulent avoir une place. Ils font remarquer que la majorité des immigrés, anciens ou nouveaux, font preuve d'impérialisme culturel – beaucoup ignorent l'assamais et les mariages interculturels ne sont pas majoritaires, – et ils veulent y mettre le holà.

« Pour développer l'Etat comme nous l'entendons », nous a déclaré M. Profulla Mahanta, ancien étudiant présenté par les immigrés comme une version locale de M. Le Pen, *« il nous faut le pouvoir »*. Troisième volet du combat nationaliste : le Congrès-Indira, parti de M. Gandhi, au pouvoir dans l'Etat depuis 1980 et qui s'appuie largement sur le vote bengali, doit être à tout prix vaincu. Pour y parvenir, croit-on sur le campus, il suffirait de le priver de quelques centaines de milliers de voix. D'où l'agitation de 1983, d'où l'accord arraché à M. Rajiv Gandhi à New-Delhi ; d'où, enfin, la transformation, cette année, du syndicat de l'AASU en parti politique (AAGSP), qui présente cent dix-sept candidats à la consultation du 16 décembre.

Depuis le lancement officiel de la campagne, les discours tournent autour du non-dit. L'AAGSP ne prétend pas réserver *« l'Assam aux Assamais »*, mais ceux qui voteront pour lui savent que c'est là l'essentiel de son programme. Quant au Congrès-I, réputé jusqu'ici grand défenseur des minorités en Inde, il ne promet pas ouvertement que, s'il est réélu, l'*« accord scélérat »* ne sera pas mis en œuvre. Mais ses militants le laissent fortement entendre.

PATRICE CLAUDE.

(1) Environ 50 %, avec les communautés tribales, des 20 millions d'habitants de l'Assam.

(2) L'épouse du premier ministre est d'origine italienne.

(3) L'Assam produit 60 % du thé indien (30 % du thé mondial), 50 % de la production nationale de gaz et de pétrole, un tiers des récoltes de jute.

Liban

Le ministre des postes dénonce le « sabotage » des liaisons téléphoniques

De notre correspondant

Beyrouth. – Le Liban a adopté le système de l'indicatif téléphonique. En conséquence pour les appels au départ de l'étranger, le numéro de l'abonné doit être, depuis le 12 décembre, selon le tableau suivant, précédé de l'indicatif : Beyrouth : 1, Mont-Liban nord : 4, Mont-Liban sud : 5, Nord : 6, Sud : 7, Bekaa : 8, Jounieh et ses environs : 9.

A cette occasion, le ministre des PTT, M. Joseph Hachem, a fermement dénoncé le « sabotage » dont est l'objet à partir de Beyrouth-Ouest (secteur musulman) le réseau de télécommunication international du Liban soit par destruction des câbles de liaison inter-centraux entre les deux secteurs de la capitale, soit par accaparement des circuits *« du fait d'une mafia »* qui exploite les lignes à son profit, aux dépens de l'Etat tenu à payer aux pays demandés sa quote-part du coût des communications.

M. Hachem a annoncé en conséquence qu'un réseau de rechange comportant soixante circuits « non sabotables » a été mis en place pour éviter que le Liban, notamment ses régions Est (chrétiennes), ne se retrouve privé de liaisons internationales de téléphone et télex.

Le ministre a souligné que, en onze ans de guerre, les PTT n'ont cessé de consacrer leurs efforts et leurs crédits à réparer les destructions infligées, souvent sciemment, au réseau pour le maintenir en vie envers et contre tout, ce qui ne les a pas empêchés de parvenir néanmoins à le développer au rythme de vingt mille lignes nouvelles par an. C'est pour faciliter et accélérer cette progression que l'indicatif de zone a été introduit.

L.G.

Deux otages américains seraient morts

Deux des six otages américains enlevés au Liban, le diplomate William Buckley et le libraire Peter Kilburn, seraient morts, ont affirmé, le vendredi 13 décembre, deux journalistes américains, MM. Jack Anderson et Dale Van Atta. Un porte-parole du département d'Etat, interrogé à ce sujet, a fait valoir que le gouvernement continuait, pour sa part, *« à se fonder sur l'hypothèse que les six otages sont vivants »*.

Les deux journalistes affirment que William Buckley (cinquante-sept ans), enlevé en mars 1984, était en fait le chef de la CIA au Liban et qu'il est mort en mai dernier d'une crise cardiaque après avoir été longuement torturé par ses ravisseurs qui l'avaient transféré en Iran. La mort de William Buckley avait déjà été annoncée, photo à l'appui, par le Djihad islamique au début du mois d'octobre ; les autorités américaines avaient alors observé que la mauvaise qualité du cliché ne permettait pas d'identifier formellement le diplomate.

Toujours selon les deux journalistes, Peter Kilburn, libraire à l'université américaine de Beyrouth, enlevé en décembre 1984, n'aurait pas été maltraité durant sa détention mais serait, lui aussi, mort d'une crise cardiaque.

● *Sept morts à Beyrouth.* – D'autre part, sept personnes ont été tuées à Beyrouth, lors d'une brusque flambée de violence, vendredi, de part et d'autre de la « ligne verte » séparant les secteurs chrétien et musulman de la ville. – *(AFP, AP, Reuter.)*

ANDORRE

Poussée électorale de l'opposition

Andorre-la-Vieille. – La majorité conservatrice s'est maintenue en place en Andorre, après les élections, jeudi 12 décembre, des conseillers généraux appelés à siéger à la Maison des Vallées, assemblée législative de la principauté. Vendredi, 27 des 28 sièges à pourvoir dans les sept paroisses avaient été attribués, un seul restant en ballottage, à Saint-Julia-de-Loria, où l'on revotera dans une semaine. Le taux de participation a été fort, supérieur parfois à 85 %. L'opposition, aidée par l'abaissement de l'âge des électeurs à dix-huit ans, a néanmoins entamé les positions de la majorité. Elle l'emporte à Canillo, tandis que les listes favorables au chef du gouvernement, M. Josef Pintat, dominent largement à Encamp, Saint-Julia et Andorre-la-Vieille. – *(AFP.)*

CHYPRE

Prison à vie pour les meurtriers des trois Israéliens

Nicosie. – La cour d'assises de Nicosie a rendu, vendredi 13 décembre, son verdict dans le procès des meurtriers des trois Israéliens tués le 25 septembre dernier à bord de leur yacht dans le port de Larnaca (nos dernières éditions du 14 décembre). Les trois hommes, deux Palestiniens, Abdel Kader El Khatib et Hakim Saado El Khalifa, et un Britannique, Ian Michael Davison, ont été condamnés à la prison à vie, peine maximale pouvant être infligée à Chypre. Les trois hommes avaient reconnu avoir abattu chacun l'un des Israéliens, deux hommes, Reuven Palzur et Abraham Avenery, et une femme, Esther Palzur, qu'ils accusaient d'être des agents du Mossad. Ce triple meurtre avait provoqué peu après le bombardement en représailles, par l'aviation israélienne du quartier général de l'OLP à Tunis. – *(AFP.)*

PANAMA

Départ d'une « marche pour la paix »

Panama. – Les quelque trois cents manifestants d'une « marche » pacifiste de plus de 2 000 kilomètres à travers l'Amérique centrale ont quitté Panama, le vendredi 13 décembre, à destination de Mexico. Les marcheurs ont été empêchés de manifester aux abords de la base américaine Howard par les forces de l'ordre. A leur départ en direction de la frontière costa-ricaine, l'organisateur, M. José Andres Munoz, a indiqué qu'ils entendaient sensibiliser l'opinion sur les conséquences d'une éventuelle guerre généralisée en Amérique centrale et *« dénoncer la politique interventionniste des Etats-Unis »* dans la région. Au Costa-Rica, le ministre de l'intérieur, M. Enrique Obregon, a déclaré qu'il avait ordonné à la police d'interdire toute manifestation publique des marcheurs. Ceux-ci devraient être rejoints au Nicaragua par le pasteur américain Jesse Jackson, candidat à l'investiture démocrate aux dernières élections présidentielles américaines. – *(AFP, Reuter.)*

RFA

Les Verts soutiennent les indépendantistes polynésiens

Offenburg. – Le congrès du Parti vert (écologistes ouest-allemands), réuni depuis vendredi 13 décembre à Offenburg en RFA, a décidé d'interrompre ses travaux pour aller manifester à Wackersdorf en Bavière contre un projet d'implantation d'usine de retraitement des déchets nucléaires. Le parti devrait néanmoins reprendre ses travaux dimanche et élire une nouvelle direction. M. Joshka Fischer, qui vient de prendre ses fonctions de ministre de l'environnement du Land de Hesse, ne participait pas aux travaux du congrès.

L'assemblée écologiste avait entendu, vendredi, un discours de M. Oscar Temaru, dirigeant du Front national de Polynésie, demandant l'aide des Verts dans la lutte contre les essais nucléaires français dans le Pacifique et la *« répression coloniale »*. Mme Dorothée Piermont, député européen des Verts, a déclaré que son parti aiderait à la création d'un journal indépendantiste polynésien et poursuivrait son soutien politique et financier au mouvement indépendantiste canaque de M. Jean-Marie Tjibaou. – *(AFP, Reuter.)*

UNESCO

M. M'Bow accepte la création d'un comité paritaire

M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'Unesco, a accepté, le vendredi 13 décembre, de faire droit à la revendication de l'Association du personnel de l'organisation, qui réclamait la constitution d'un comité paritaire chargé de donner son avis sur les centaines de licenciements rendus nécessaires par la crise actuelle. M. Bruno de Padirac, président de l'association et ses six collègues, ont donc mis un terme à la grève de la faim qu'ils observaient depuis mardi pour obtenir la création d'un tel comité, tout d'abord refusée par M. M'Bow. De même pour les six autres personnes qui l'accompagnaient dans son jeûne.

L'annonce de l'issue des négociations avec M. M'Bow, qui avaient duré six heures, a été saluée par une longue ovation du personnel, vendredi après-midi, à l'adresse de M. de Padirac. Le succès de la grève de mercredi (*le Monde* daté 12 et 13 décembre) et le fait que de hauts responsables administratifs s'y soient joints en dépit des menaces de sanctions dont ils faisaient l'objet, semblent avoir été déterminants pour contraindre le directeur général à céder aux revendications du personnel.

France

AU COMITÉ DIRECTEUR DU PS

M. Poperen : « La gauche a mérité un nouveau mandat »

Le comité directeur du PS s'est réuni, samedi 14 décembre, à Paris, pour arrêter la plate-forme électorale sur laquelle les socialistes mèneront campagne jusqu'en mars 1986, et pour procéder à d'ultimes ajustements dans la composition des listes du parti. Dans son rapport introductif, le numéro deux du PS, M. Jean Poperen, souligne notamment que *« la gauche a beaucoup de cartes en main »* et qu' *« elle a mérité un nouveau mandat »*. Il n'insiste guère, en revanche, sur les réactions provoquées chez les militants par l'attitude de M. Laurent Fabius à propos de la venue du général Jaruzelski à Paris. Le premier ministre, qui s'est rendu, samedi enfin de matinée, devant le comité directeur, a eu droit, toutefois, à un accueil glacial. Pour sa part, le ministre de l'intérieur a estimé, vendredi soir à Clichy, que le PS devrait regrouper derrière lui, en mars prochain, un Français sur trois. *« Il ne faut pas se laisser intimider par les sondages,* a déclaré M. Joxe, qui s'adressait aux membres de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains. *Si on avait cru les sondages à la fin de l'année 1980, on serait tous allés à la pêche en mai 1981. »*

M. Poperen estime que le fait politique dominant est aujourd'hui *« la perception par des secteurs de plus en plus larges de l'opinion de la réussite »* de la gestion socialiste. *« Beaucoup de nos concitoyens,* dit-il, *commencent à se dire que si la gauche n'avait pas jusqu'ici fait les preuves de sa capacité à gérer, c'est qu'elle n'en avait jamais eu le temps. »* Pour M. Poperen, nombre de Français, d'abord *« sceptiques ou indifférents »*, prennent maintenant conscience du *« bien-fondé »* des multiples réformes de la gauche et *« se prennent à craindre qu'elles ne soient mises en cause »*. Le PS, en somme, commence à *« toucher les dividendes »* d'efforts qui *« furent parfois coûteux politiquement »*.

M. Poperen note que, face à ce mouvement *« en profondeur (...) favorable à la majorité »*, les dirigeants de la droite atténuent les aspects *« les plus voyants, les plus provocants de leur programme de retour en arrière, de réaction »*. *« Ces bons esprits,* continue M. Poperen, *hier tout enfiévrés des outrances du Club de l'Horloge, s'aperçoivent maintenant que l'ultra-libéralisme n'est plus vendable, qu'il ne l'est plus dès lors qu'ils affichent la couleur : aggravation des inégalités, destruction des protections sociales, rupture de l'équilibre public-privé, rejet de la politique contractuelle.*

» Dès lors que la droite ce serait ça, les Français s'éloignent et, la main sur le cœur, MM. Barre, Noir, Juppé, jurent qu'on les avait mal compris ou bien s'accusent réciproquement de mauvaises intentions. En quelques semaines, on les a entendus proclamer leur désaccord sur des chapitres aussi insignifiants que la politique budgétaire, les dénationalisations, le cumul des mandats, la loi électorale et, bien entendu, l'approche de la « cohabitation ». Excusez du peu !

» Devant tant d'incohérences, tant de menaces aussi, hier brandies, aujourd'hui furtivement escamotées, où est le risque d'aventure, de désordre institutionnel, économique, de secousses sociales ? Où est la sécurité, la garantie de continuer le progrès dans le calme ? Notre bilan, face à ce qui est, quant au fond, la droite du siècle dernier, fait que la gauche, animée par le PS, a beaucoup de cartes en main (...). Elle a mérité hautement un nouveau mandat. Le gagner électoralement dans trois mois, cela dépend pour beaucoup des socialistes eux-mêmes, de tous les socialistes. »

La problématique

Le numéro deux du PS souligne qu'*« un temps de retard entre la perception du mieux économique, de la valeur des réformes, de leur traduction en termes politiques, en intentions électorales »* empêche un *« décollage »* des intentions de vote en faveur du PS, même si l'image du parti *« est la meilleure »*. Pour lui, le PS reste *« toujours autour de 22-23 % des intentions de vote »*. M. Poperen note, à ce propos que le dernier sondage IFOP-RTL-*Le Point*, qui a accordé 27 % d'intentions de vote aux listes socialistes, est le premier qui soit effectué sur *« listes réelles »* et *« confirme bien l'audience des candidats socialistes et notamment,* indique-t-il, *de nos députés sortants, tandis que, toujours sur listes réelles (...), les intentions de voix en faveur des partis de droite reculent »*. Néanmoins, M. Poperen souligne que *« la politisation progressive du scrutin à l'approche de la consultation (...) aura tendance à niveler les inégalités locales, celles dues notamment aux qualités respectives des candidats »*.

« Au total, poursuit-il, *la problématique n'a pas changé : comment faire donner les réserves, les indécis et les incertains, la première et la deuxième réserve »*. Pour lui, *« la réponse est bien de nature strictement politique »*. Il affirme que *« la furieuse campagne antisocialiste des dirigeants du PCF ne parvient pas à creuser le fossé à l'intérieur de la gauche, mais, en revanche, une partie modeste de l'électorat incertain entre PS et PC (ou des réserves de l'électorat PC) peut être sensible à certains thèmes de la démagogie des dirigeants communistes »*.

Il invite les socialistes à continuer de refuser de *« tomber dans la provocation à la division maniée par les dirigeants du PCF »* mais aussi à répondre *« fermement sans concession de fond aux déformations, aux outrances, voire aux mensonges de la propagande communiste »* et à veiller *« avec attention à n'offrir aucune prise, aucun prétexte à la démagogie »*. M. Poperen lance : *« Nous sommes les vrais défenseurs des intérêts du monde du travail et nous sommes en même temps les ouvriers de l'avenir. »*

Le numéro deux du PS relève encore les divisions et la faiblesse du monde syndical pour conclure : *« Tout cela ne fait qu'élever le niveau des responsabilités qui nous incombent (...) les incidents de gouvernement, même si l'occasion en est tout naturellement saisie par nos adversaires, ne doivent pas distraire de l'orientation, de la volonté qui nous sont communes. Faisons en sorte que de telles difficultés ne contrarient pas notre rôle de pôle de rassemblement majoritaire. »*

M. MAUROY : le parti du président

De son côté, M. Pierre Mauroy insiste sur le rôle du président de la République dans la période qui s'ouvre. Face au problème que pose aux socialistes la perspective d'une éventuelle cohabitation avec l'opposition, il suggère de tout mettre en œuvre pour gommer le mot « cohabitation » du débat politique. Il souhaite que le scrutin législatif soit quelque peu banalisé par rapport à l'échéance présidentielle, la fin du septennat de M. Mitterrand constituant, selon lui, le vrai rendez-vous politique.

M. Mauroy souhaite que plus que jamais le Parti socialiste apparaisse comme le parti du président, et articule toute sa campagne autour de M. Mitterrand.

Pour l'ancien premier ministre, l'heure est au rassemblement autour du président, et les socialistes ne doivent pas, pour l'échéance législative, proposer véritablement un nouveau projet de société car ils se situent toujours dans le cadre du contrat de 1981.

M. Mauroy consacre aussi une partie de son discours à certains des thèmes évoqués par les socialistes, dans leur projet de plate-forme, au revenu minimum garanti, et à l'évolution des prélèvements obligatoires qui ne peuvent pas baisser, estime-t-il, si les socialistes choisissent d'étendre la solidarité, la formation des jeunes, le droit de vote des immigrés.

SITUATIONS 86

Ardennes : le CDS est prêt à entrer en dissidence

De notre correspondant

Charleville-Mézières. – La décision des instances nationales de l'UDF de donner, dans les Ardennes, l'investiture à M. Claude Goasguen, conseiller (CDS) de Paris, avait déjà suscité il y a un mois un tollé de protestations dans le département. Cette décision venait bouleverser les accords déjà pris localement et selon lesquels M. Michel Vuibert (app. UDF) figurait en deuxième place sur une liste d'union conduite par M. Jacques Sourdille (RPR), président du conseil général. M. Maurice Blin, sénateur centriste des Ardennes, avait pris la tête de la fronde, déclarant qu'il *« n'accepterait jamais qu'une instance nationale impose sa décision à une instance départementale. J'irai jusqu'au bout. Ma décision est irrévocable »*, avait-il signifié dans les premiers jours de novembre (*le Monde* du 13 novembre).

M. Bernard Stasi, premier vice-président du CDS et président de la région Champagne-Ardenne, n'avait pas été moins net. Tant et si bien que le bureau politique du CDS a jugé nécessaire de confirmer son soutien à M. Goasguen.

Dans les Ardennes, la réaction ne s'est pas fait attendre. Réunies, le vendredi 6 décembre, dans les heures qui ont suivi la décision parisienne, les principales composantes de l'UDF ardennaise emmenées par le sénateur Blin ont brandi la menace de constituer une liste dissidente si Paris ne révisait pas ses positions. Le CDS ardennais se déclarait même prêt à prendre le risque d'une exclusion.

M. Blin se trouve placé, toutefois, dans une situation délicate : il soutient une candidature, celle de M. Vuibert, qui n'est qu'apparenté UDF, contre celle de M. Goasguen, choisi par les instances dirigeantes de son parti et qui appartient comme lui au CDS.

On imagine mal d'autre part que le bureau politique du CDS, y compris M. Pierre Méhaignerie, président du parti, revienne sur une décision qu'il a entérinée par deux fois, sauf à se déjuger.

Reste, dans cette affaire, l'attitude du RPR et de M. Jacques Sourdille, qui, jusqu'à présent, s'est cantonné dans une prudente réserve. Des accords nationaux ont été passés entre le RPR et l'UDF, accords de non-agression dans un certain nombre de départements comme les Ardennes.

Mais en cas de liste dissidente de l'UDF, soutenue par M. Blin, M. Sourdille et le RPR ne pourraient-ils pas s'estimer déliés de la parole donnée et dès lors, tenter de constituer une liste RPR autonome comme en avait exprimé le vœu au départ, M. Sourdille ?

JEAN DRUART.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Quand les communistes remplissent d'« allégresse » le ministre du travail...

Quand M. Michel Delebarre discute avec les députés communistes, les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. Au début de la semaine, ils s'invectivaient sur l'aménagement du temps de travail. Le vendredi 13 décembre, les élus du PC ont voté à l'Assemblée nationale, en première lecture, avec ceux du PS (ceux du RPR et de l'UDF se sont abstenus volontairement) le projet améliorant la législation sur les congés de formation des militants syndicaux. Cela avait baigné le ministre du travail, selon son expression, *« dans une allégresse toute particulière »*, mais ne l'a quand même pas empêché d'échanger avec Mme Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) quelques pointes où l'humour avait, cette fois, pris le pas sur l'agressivité.

Ce projet, il est vrai, n'est contesté par aucune des grandes confédérations syndicales. Au contraire, elles l'attendent avec impatience. Pour M. Delebarre, la raison en est simple : *« La modernisation de notre économie implique un dialogue, à tous les niveaux, entre les partenaires sociaux. »* Les syndicalistes doivent donc être *« à la fois juristes et gestionnaires, avertis des problèmes économiques généraux et sectoriels, au fait des questions de rémunération et de classification, de durée et d'aménagement du temps de travail, de conditions de travail et d'emploi, spécialistes des régimes de protection sociale et des dispositifs de formation professionnelle, rompus aux techniques de communication ; de leurs compétences dépend étroitement l'efficacité du dialogue social »*. D'où ce projet qui modernise la vieille loi sur les conseillers d'éducation ouvrière que fit voter en *1957 un autre ministre socialiste,* M. Albert Gazier, afin de rendre les nouveaux congés de formation économique, sociale et syndicale plus facilement utilisables par les adhérents, les militants et les responsables syndicaux.

Seulement, le Sénat, qui a étudié ce texte le premier, en a considérablement amoindri la portée (*le Monde* du 31 octobre), en refusant notamment que le calcul des droits soit globalisé au niveau de l'entreprise, en excluant de ses dispositions les entreprises de moins de dix salariés, en n'obligeant plus la prise en compte de ces congés dans le calcul des différents droits des salariés (congés payés, prime d'assiduité par exemple). Surtout, le Sénat a refusé de réserver, comme c'est pourtant déjà le cas, le bénéfice de ces congés aux adhérents des cinq confédérations syndicales reconnues représentatives au plan national.

Fort de son expérience de plus de vingt ans de sidérurgiste et de militant syndical, le rapporteur de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, M. Nicolas Schiffler (PS, Moselle), a montré que *« de la connaissance des syndicalistes dépend en grande partie l'efficacité du dialogue social »*. Il a donc demandé et obtenu le rétablissement, pour l'essentiel, du texte gouvernemental, malgré M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines).

Un double avantage

L'unique porte-parole de l'opposition a particulièrement contesté l'exclusion des syndicats non représentatifs au plan national. Pour lui, c'est la preuve que la majorité ne saisit pas *« la réalité du monde syndical dans son ensemble »*. M. Pinte craint aussi qu'une nouvelle charge financière ne soit imposée aux entreprises puisque la notion de *« congé non rémunéré »*, qui figurait dans la loi de 1957 disparaît, et que le projet gouvernemental prévoit que des négociations fixeront *« par voie conventionnelle »* les conditions de rémunération des stagiaires.

Paradoxalement, un amendement socialiste voté à l'unanimité de l'Assemblée lui a donné satisfaction en même temps qu'aux syndicats. Il prévoit, en effet, que dans les entreprises de plus de dix salariés ces conseillers seront rémunérés par les employeurs, mais que les sommes ainsi dépensées ne dépasseront pas 0,08 pour 1 000 de la masse salariale et seront déduites de celles que l'entreprise doit consacrer à la formation professionnelle.

M. Michel Coffineau (PS, Val-d'Oise) a expliqué qu'il s'agit là d'un minimum qui pourra être accru par négociation, et soutenu avec succès la proposition du ministre du travail de rendre possible la mutualisation de ces dépenses. La solution ainsi trouvée a un double avantage : payer les militants syndicaux en stage sans accroître les charges des entreprises. Seule perdante, apparemment, la formation professionnelle. Mais tout l'esprit du projet n'est-il pas justement de considérer que la formation syndicale n'est qu'un élément de la formation professionnelle ?

THIERRY BRÉHIER.

POURSUITE DE LA CONTROVERSE SUR LE RÈGLEMENT DU BUDGET DE 1983

En juillet dernier, le Conseil constitutionnel a annulé la loi de règlement du budget de 1983, car le gouvernement avait, à tort, considéré que la procédure d'urgence devant le Parlement s'appliquait automatiquement à elle comme aux autres lois de finances. Or, le RPR et l'UDF avaient *vivement critiqué* cette loi de règlement car ils contestent le prélèvement financier opéré sur les PTT et estiment, s'appuyant sur le rapport de la Cour des comptes, que le gouvernement a truqué les chiffres pour diminuer artificiellement le déficit (*le Monde* des 23 mai et 7 juin 1985).

Aussi, à l'occasion du retour de cette loi devant l'Assemblée nationale, vendredi 13 décembre, MM. Gilbert Gantier (UDF, Paris) et Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine) ont renouvelé les accusations qu'ils avaient portées au printemps dernier et qu'a, à nouveau, rejetées M. Henri Emmanuelli. Le secrétaire d'Etat au budget a notamment fait remarquer que le collectif budgétaire de 1985 tire les conséquences financières, y compris pour 1983, des conditions mises par le Conseil constitutionnel à un prélèvement sur le budget des PTT au profit du budget de l'Etat. Il a aussi fait remarquer *que le Conseil* n'avait retenu aucun des arguments de fond avancés par le RPR et l'UDF, mais simplement annulé la loi pour une raison de forme. Seulement, les juges de la constitutionnalité n'ayant, dans leur décision, pas abordé le contenu même de cette loi de règlement, l'opposition a annoncé qu'elle les saisirait une nouvelle fois pour qu'ils se prononcent sur le fond.

Th. B.

AU SÉNAT

Cinq textes modifiés

Le Sénat a examiné, vendredi 13 décembre, cinq textes qu'il a approuvés après les avoir modifiés.

● **SECTORISATION PSYCHIATRIQUE.** – Jugé *« globalement positif »* par l'opposition, majoritaire au palais du Luxembourg, le projet de loi sur la sectorisation psychiatrique adopté par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 12 décembre) n'en suscite pas moins des inquiétudes, a expliqué le rapporteur de la commission des affaires sociales, M. Henri Collard (Gauche dém., Eure). Pour les communistes, dont M. Paul Souffrin (Moselle) s'est fait le porte-parole, le gouvernement *« impose l'austérité pour les activités hospitalières ou extra-hospitalières »* et ne répond pas à l'ampleur des besoins, notamment en matière de prévention. Si les communistes ont voté contre, les socialistes se sont abstenus sur l'ensemble du projet, modifié le plus souvent, contre l'avis de M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat chargé de la santé, par les amendements présentés par M. Collard.

La principale modification touche au report à un an de la mise en application du nouveau système.

● **CONCURRENCE.** – Après l'échec de la commission mixte paritaire, l'Assemblée nationale avait saisi l'occasion d'une nouvelle lecture du projet de loi portant amélioration de la concurrence, le 6 décembre, pour *« corriger une erreur matérielle »* de la loi de 1946 sur les géomètres-experts, qui est une source de conflit entre l'ordre des géomètres-experts et les topographes. Le Sénat a dénoncé le procédé consistant à introduire dans un texte des dispositions qui n'y ont guère leur place. Toutefois, il a accepté une partie des précisions résultant du vote des amendements de l'Assemblée. En revanche, il a supprimé ce qui lui est apparu comme une définition de l'exercice illégal de la profession de géomètre-expert à partir des activités accessoires de celle-ci, définition qui conférait à cette profession une sorte de « monopole » sur certaines opérations, au risque de porter atteinte à d'autres professionnels, par exemple les marchands de biens, les experts forestiers, voire les agents immobiliers.

Sur les autres volets du projet, la majorité sénatoriale a rétabli la version approuvée en première lecture (*le Monde* du 14 novembre).

● **« MULTIPROPRIETE ».** – Pour la majorité sénatoriale ainsi que pour les communistes, le terme « multipropriétés », qui donne à croire, à tort, à un droit de propriété, doit être banni de toutes les publicités relatives aux immeubles en jouissance à temps partagé. A cette divergence avec la majorité de l'Assemblée nationale (*le Monde* des 19 octobre et 30 novembre) s'ajoutent notamment le souhait de la majorité sénatoriale de permettre un recours à la formule de l'indivision, dans le cadre de la « multipropriété », et celui de réglementer plus strictement la participation aux charges.

● ***COPROPRIETE.*** – *Les* divergences entre l'Assemblée nationale et le Sénat s'estompent au fur et à mesure des lectures de la proposition de loi due à l'initiative de M. Gilbert Bonnemaison, député socialiste de Seine-Saint-Denis, qui modifie le statut de la copropriété. La seule question restant en discussion porte sur l'obligation ou non pour les syndics de copropriété d'ouvrir un compte spécifique pour chaque syndicat de copropriétaires. Les sénateurs, moins volontaristes en ce domaine que les députés, ont prévu que l'existence d'une telle option sera portée à la connaissance de l'assemblée générale des copropriétaires. Celle-ci décidera et se verra poser la question lors de la nomination du syndic et au moins une fois tous les trois ans.

● **RECHERCHE.** – Le Sénat a repris la quasi-totalité des dispositions qu'il avait adoptées en première lecture (*le Monde* du 24 octobre) et que l'Assemblée nationale avait repoussées en deuxième lecture (*le Monde* daté 1er-2 décembre). Ainsi les désaccords subsistent tant sur la politique de l'emploi des scientifiques dans le long terme que sur la place qui doit revenir aux entreprises privées dans l'effort de recherche, sur les conditions de création des postes de chercheurs associés et sur l'appréciation du rôle de la Cité des sciences et des techniques de La Villette.

A. Ch.

Quand les présidents font campagne...

(Suite de la première page.)

Face à une éventuelle victoire de l'union de la gauche, Georges Pompidou rappelle les projets de celle-ci qui, notamment, « *ramèneraient les pouvoirs du président de la République à peu près à zéro* ». Il précise par exemple : « *Si le président peut encore théoriquement désigner le premier ministre, ce n'est bien évidemment qu'en se soumettant aux ordres des partis et de leurs chefs.* » Et il affirme : « *Qu'on ne compte pas sur moi pour renier tout ce à quoi je crois et tout ce que le peuple français a approuvé solennellement.* » Mais il ne précise pas davantage ce qu'il ferait dans ce cas.

A la veille du premier tour

Le chef de l'Etat reprend la parole à la veille du premier tour des élections législatives, le samedi 10 mars, pour une brève allocution radio-télévisée. Il présente le scrutin du lendemain comme un « *choix simple* » : « *Ici le communisme marxiste et les alliés qu'il s'est assurés ; là tous les autres.* »

C'est à Carpentras, le 8 juillet 1977, que M. Valéry Giscard d'Estaing lance la campagne électorale qui se terminera par les élections de mars 1978. Il y évoque « *le grand choix* », « *le choix décisif* », car les élections législatives « *sont le deuxième événement le plus important de notre vie publique après l'élection présidentielle* ». Toutefois, le président ne doute pas que « *la majorité qui l'a élu en 1974 gagnera les élections de 1978* ». Et il appelle « à l'entente », dans le style manichéen de Georges Pompidou, « *tous ceux qui en France sont attachés, sans origine de parti, à la défense des libertés* ». Il annonce qu'il indiquera prochainement « *le bon choix* ». Il fait de brèves allusions à la prochaine échéance en plusieurs occasions, et notamment dans un message au Parlement, le 21 décembre.

Mais ce n'est que le 27 janvier à Verdun-sur-le-Doubs, en Saône-et-Loire, qu'il prononce le fameux discours dans lequel il invite les Français « *à faire le bon choix pour la France* » en votant pour les candidats de la majorité sortante et contre ceux du programme commun de l'union de la gauche. Il précise aussi que, si ce programme l'emporte, il sera appliqué, expliquant : « *Ne croyez pas que le président de la République ait dans la Constitution les moyens de s'y opposer.* » Mais lui aussi, à la veille du premier tour, le samedi 11 mars 1978, prononce une allocution télévisée depuis la mairie de Chanonat, dans le Puy-de-Dôme, s'adressant à « *Mes chères Françaises, mes chers Français* », pour leur dire : « *Je suis sûr que vous trouverez dans votre réflexion et dans votre intelligence la réponse au bon choix pour la France.* »

Tous ces précédents prouvent – s'il en était besoin – que dans notre système politique, comme le disait M. Giscard d'Estaing, « *le président n'est pas un muet* ».

ANDRÉ PASSERON.

L'« AMENDEMENT TOUR EIFFEL »

Le Conseil constitutionnel estime que la servitude créée doit s'accompagner de garanties inscrites dans la loi

Le Conseil constitutionnel, saisi par les sénateurs de l'opposition d'un article de la loi portant diverses dispositions relatives à la communication audiovisuelle – article introduit dans le texte, le 15 novembre, par un amendement du gouvernement appelé, depuis, « amendement tour Eiffel » – a rendu, le 13 décembre, un arrêt déclarant cet article non conforme à la Constitution. Le Conseil indique que le principe de la création d'une servitude d'intérêt public sur certains immeubles n'est pas en cause, mais que les garanties qui devraient l'accompagner dans la loi même ne sont pas suffisantes. Les autres dispositions de la loi étant validées par le Conseil constitutionnel, le gouvernement devra adopter, le 18 décembre, un nouveau projet de loi, comprenant les dispositions de l'« amendement tour Eiffel », modifiées en fonction des prescriptions du Conseil. L'examen de ce texte et son adoption par le Parlement, dans des délais qui permettent de tenir les engagements pris sur la cinquième chaîne, nécessiteront la convocation des assemblées en session extraordinaire, le 20 décembre.

Le Conseil constitutionnel, saisi à la fois sur la procédure d'adoption et sur le contenu de l'article 3, alinéa II de la loi, indique, en premier lieu, que le gouvernement a usé de son droit d'amendement, sur ce texte, de manière conforme à la Constitution.

Le Conseil examine ensuite, successivement, la servitude créée par cet article de la loi et l'indemnisation du préjudice qui en résulte. Sur le premier point, il estime que, « *en permettant l'installation et l'exploitation sur les propriétés bâties de moyens de diffusion par voie hertzienne et la pose des équipements nécessaires à leur fonctionnement en vue d'améliorer la communication audiovisuelle, l'article 3-II de la loi poursuit un objectif d'intérêt général, qu'il appartient au législateur d'apprécier* », mais que « *ces installations et le droit de visite qu'elles impliquent pourraient, faute de précisions suffisantes, entraîner une atteinte à des droits et libertés constitutionnellement garantis, qu'il appartient à la loi de sauvegarder* ».

Selon le Conseil constitutionnel, « *si la mise en œuvre d'une telle sauvegarde relève d'un décret d'application, il revenait au législateur de déterminer lui-même la nature des garanties nécessaires ; (...) en tout état de cause, il devait poser la règle que la servitude doit être établie non par l'établissement public mais par une autorité de l'Etat et prévoir le principe d'une procédure destinée à permettre aux intéressés, d'une part, d'être informés des motifs rendant nécessaire l'établissement de la servitude, d'autre part, de faire connaître leurs observations* ».

« *Faute d'avoir institué une procédure d'information et de réclamation assortie de délais raisonnables, ou tout autre moyen destiné à écarter le risque d'arbitraire dans la détermination des immeubles désignés pour supporter la servitude, les dispositions de l'article 3-II, relatives à son institution doivent être déclarées non conformes à la Constitution* », conclut, sur ce point, le Conseil.

S'agissant de l'indemnisation du préjudice causé au propriétaire, le Conseil constitutionnel juge que l'article 3-II de la loi, « *conçu en termes restrictifs, limite impérativement l'indemnité au seul « préjudice résultant des travaux d'installation, de pose ou d'entretien des moyens de diffusion par voie hertzienne ou des équipements nécessaires à leur fonctionnement » ; que cette rédaction écarte la réparation de tous préjudices autres que ceux strictement précisés ; que, cependant, le principe d'égalité devant les charges publiques ne saurait permettre d'exclure du droit à réparation un élément quelconque de préjudice indemnisable résultant des travaux ou de l'ouvrage public ; qu'en outre, en faisant partir le délai de prescription, non du jour de la naissance du préjudice, mais « du jour où les travaux ont pris fin », la dernière phrase de cette disposition interdit la réparation de préjudices pouvant se révéler tardivement et méconnaît, ainsi, le principe d'égalité devant les charges publiques.* »

En conséquence, l'article 3-II de la loi est déclaré non conforme à la Constitution, tandis que les autres dispositions de ce texte sont déclarées conformes.

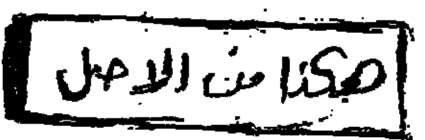
LES RÉACTIONS

L'opposition réclame l'arrêt du projet Seydoux-Berlusconi

« *Un nouveau camouflet pour l'initiative solitaire et imprudente du président de la République* » : M. Gilbert Gantier, député UDF de Paris, résume ainsi l'opinion de nombreux élus de l'opposition et rejoint les commentaires de la presse. Plusieurs personnalités politiques insistent sur la victoire « *du droit sur la politique* » comme le déclare M. Alain Poher, président du Sénat. « *Le Conseil constitutionnel a rappelé au pouvoir que la France était un Etat de droit* », estime M. Pierre-Christian Taittinger, vice-président (RI) du Sénat.

La décision va-t-elle retarder le démarrage de la « 5 » ? Certainement, estime l'opposition. Pour M. Maurice Ulrich, directeur de la communication de la Ville de Paris, « *M. Berlusconi voulait être en place pour Noël, c'est mal parti* », et M. Michel Péricard, député RPR des Yvelines, estime que « *le gouvernement doit se rendre compte qu'il ne réussira pas avant les élections à diffuser sa télévision socialiste* ». La décision du Conseil constitutionnel est l'occasion, pour l'opposition, de reprendre l'offensive contre le projet de MM. Seydoux et Berlusconi. M. Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, dénonce « *le caractère scandaleux, arbitraire et illégal de l'attribution d'une chaîne de télévision privée sans appel d'offres ni concurrence à un groupe complice du pouvoir* ». M. Alain Madelin, député d'Ille-et-Vilaine, pense que « *le gouvernement doit arrêter les frais* » et « *reprendre l'opération à son début, dans la sérénité, dans le cadre de la concurrence et de la transparence* ». M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, déclare : « *Dès que nous en aurons la possibilité, nous reviendrons sur cette opération.* »

Face à ce concert, M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, insiste sur le côté positif de la décision du Conseil constitutionnel : la loi sur les télévisions privées locales sera promulguée, et un nouveau projet de loi, conforme aux observations du Conseil, fera oublier « l'amendement tour Eiffel ». Il sera présenté « *dans les meilleurs délais, pour permettre aux téléspectateurs de recevoir les nouvelles images sans avoir à modifier leurs installations de réception* ».



Société

Le marché de l'école

> *Dans le choix des matériels éducatifs les enseignants auront de plus en plus leur mot à dire*

L'enseignement n'est pas seulement un art, c'est aussi un immense marché. Le Salon Educatec, qui vient de se tenir pour la troisième année à Paris, en offre l'illustration, en confrontant les producteurs de matériel pédagogique (du tableau noir au logiciel), les inventeurs de techniques d'enseignement (du jeu éducatif) avec leur public : les professeurs de l'éducation nationale et les formateurs pour adultes.

Pour les enseignants, en particulier ceux des établissements professionnels, l'intérêt d'une telle rencontre est évident : l'évolution des techniques est si rapide, l'intrusion de l'informatique si brutale, qu'elles nécessitent une information régulière. La démarche des « fabricants de systèmes didactiques » tient compte de ce besoin de recyclage permanent, mais elle s'inscrit aussi dans l'évolution générale du système éducatif qui tend à donner aux enseignants un rôle plus déterminant dans le choix et l'acquisition des matériels. Même s'il n'est pas le véritable client des industries du savoir, l'enseignant apparaît désormais, avec les chefs d'établissement, comme le principal prescripteur des achats. Le montant des crédits de fonctionnement de la seule éducation nationale (3 milliards de francs) représente un énorme marché où les usagers – et les collectivités locales à partir de 1986 avec la décentralisation – pèsent de plus en plus lourd.

Il n'en était rien au temps du boom scolaire, lorsque l'Etat se vantait de construire *« un CES par jour »*. L'éducation nationale dotait alors les établissements construits industriellement d'un matériel uniforme fabriqué en grande série. Ce fontionnement centralisé prévaut toujours pour certaines commandes groupées – les ordinateurs du plan « Informatique pour tous » par exemple – que l'administration passe par l'intermédiaire de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP), service interministériel créé en 1968 et qui a réalisé en 1984 un chiffre d'affaires de 712 millions de francs dans le secteur de l'enseignement. Ce sont les directions pédagogiques du ministère – écoles, collèges, lycées – qui définissent les caractéristiques des matériels à acquérir, sans qu'un interlocuteur unique soit défini. L'ergonomie, la solidité, le prix et la qualité pédagogique sont pour elles les principaux critères de choix. Mais le système ne satisfait pas certains fabricants, qui lui reprochent sa rigidité et son anonymat : *« Pour vendre à l'éducation nationale, il faut faire la cour à vingt inspecteurs généraux différents »*, se plaint M. Philippe Walrave, responsable d'une petite société spécialisée notamment dans la fabrication de bancs d'apprentissage pour l'électronique. *« Trop souvent*, poursuit-il, *les cahiers des charges sont rédigés pour privilégier un matériel choisi d'avance. Les choix finaux reposent sur des critères plus politiques ou économiques que pédagogiques. Qui dira par exemple que les ordinateurs qu'on installe dans les classes n'ont pas été conçus pour l'enseignement ? »*

M. Walrave préside France DIDAC (1), association des fabricants français de systèmes didactiques créée en 1984 pour coordonner les efforts des PMI du secteur et organiser leurs relations avec les organismes de formation. A travers une *« conquête du marché intérieur »*, France DIDAC souhaite aussi lutter pour imposer le savoir-faire français à l'étranger, notamment dans les pays en voie de développement où la considérable demande en matériels de formation se tourne principalement vers les Etats-Unis et nos voisins européens. En France même, le marché est en rapide expansion, notamment dans le domaine de la formation continue, et en pleine mutation.

Dans l'éducation nationale, l'heure n'est plus aux commandes groupées, mais aux achats individuels effectués directement par les établissements non seulement sur les crédits pédagogiques accordés par le ministère (2), mais aussi sur leurs fonds propres coopératives scolaires par exemple, et surtout, pour les établissements techniques, sur les recettes de la taxe d'apprentissage collectée auprès des entreprises).

L'UGAP elle-même, talonnée par des professionnels privés de la vente sur catalogue, fait peser ses efforts dans ce secteur. Sa transformation au 1er janvier 1986 en un établissement public doté de l'autonomie financière ne fera qu'accentuer cette évolution vers un dialogue direct avec les utilisateurs.

PHILIPPE BERNARD.

(1) France DIDAC, 27, rue des Vignes, 75016 Paris.

(2) Parmi les dépenses pédogogiques restant à la charge de l'Etat après le 1er janvier 1986, on trouve les premiers équipements en électronique, informatique et audiovisuel et leur maintenance, ainsi que la fourniture des manuels scolaires dans les collèges. La plupart des autres dépenses, et notamment le renouvellement des matériels, seront à la charge des collectivités territoriales, avec transfert des crédits correspondants.

Incidents au tribunal de Dax après la condamnation de Basques espagnols

Des incidents ont opposé vendredi soir 13 décembre dans l'enceinte et à la sortie du tribunal correctionnel de Dax (Landes), les forces de police et les proches de quatre Basques espagnols membres présumés d'ETA-politico-militaire, qui comparaissaient devant le tribunal.

Au terme des débats, deux d'entre eux, Elena Barchena Argelles et José Ignacio Rodriguez Munoa, inculpés d'*« extorsion de fonds; de tentative d'extorsion de fonds et de détention de munitions »*, ont été condamnés à quatorze mois de prison ferme. Les deux autres prévenus, José Ignacio Etcharte Urbieta et Maria Eguiguren Arasate, inculpés, eux, de détention de documents administratifs falsifiés, ont été condamnés à trois mois de prison ferme couverts par la détention préventive.

Les incidents se sont produits après l'audience lorsque plusieurs policiers en civil ont entouré José Urbieta et Maria Arasate à la sortie du tribunal. Une violente bousculade opposant policiers et familles des inculpés s'est prolongée dans les escaliers et à la sortie du tribunal, malgré les appels au calme des magistrats et des avocats de la défense.

Les deux militants basques conduits dans les locaux du commissariat de police se sont vu notifier une assignation à résidence dans le département de Charente-Maritime, mesure qui, selon leurs avocats, annoncerait à court terme une procédure d'expulsion vers l'Espagne.

Considérés dans les milieux basques comme faisant partie des Octavos, la huitième assemblée de l'ETA-politico-militaire, les quatre condamnés avaient été interpellés le 20 mars 1985 à Habas (Landes), sur commission rogatoire, pour un attentat à l'explosif commis en Espagne contre un convoi de la garde civile. Ils avaient été initialement inculpés d'association de malfaiteurs et de tentative d'assassinat.

RETOUR DE MANCHE ... A BALAI

(De notre correspondant.)

Strasbourg. – Pour n'avoir pas voulu balayer pour le compte des services de nettoyage de la communauté urbaine de Strasbourg, un jeune homme de dix-neuf ans fera un an de prison ferme. Condamné pour vol il y a quelques semaines, il devait, au titre du travail d'intérêt général (TIG), manier le balai pendant quatre-vingts heures en guise de peine de substitution.

Mais quand on lui a proposé l'instrument de la sanction, il a refusé tout net. Et, selon les témoins, a tenu des propos méprisants sur les balayeurs et leur travail.

L'affaire n'a pas plu au tribunal. Le refus d'exécution d'un TIG est un délit, et le juge a infligé un an d'emprisonnement au condamné rétif, qui a été arrêté à l'audience. Le paradoxe voudra peut-être qu'on lui propose balai et serpillière dans les services généraux de la maison d'arrêt...

J.F.

Dispensé d'audience

M. PAUL LÉONETTI AFFIRME QU'IL N'A PAS ÉTÉ SANCTIONNÉ

M. Paul Léonetti, substitut général à la cour d'appel de Nancy, dispensé d'audience par le procureur général de cette ville depuis le 28 novembre (*le Monde* du 6 décembre), a déclaré, jeudi 12 décembre, qu'il n'avait pas été sanctionné.

La décision de dispense est intervenue après que M. Léonetti eut déclaré, le 26 novembre, lors d'une audience de la cour d'appel de Nancy, qu'il n'obéirait pas aux instructions du garde des sceaux visant les peines de substitution. De plus, M. Léonetti avait qualifié la politique de M. Badinter d'*« entreprise de démolition »* de la justice pénale française.

« Etre suspendu d'audience n'est pas une sanction », a déclaré à l'AFP M. Léonetti, pour qui la décision du procureur général est entachée d'irrégularité. *« Les choses sont claires*, a-t-il ajouté. *S'il y a faute, alors le garde des sceaux saisit la commission de discipline et je tiens à comparaître devant cette commission. » « J'estime que je n'ai pas commis de faute, la parole étant libre. »* (...) *« J'ai l'air d'avoir été condamné avant d'avoir été entendu »*, a ajouté M. Léonetti.

● *Mme Rehana Bhutto remise en liberté.* – La veuve de Shah Nawaz Bhutto, le jeune leader de l'opposition pakistanaise mort empoisonné dans des conditions suspectes le 18 juillet dernier à Cannes, a été remise en liberté jeudi 12 décembre.

La demande déposée par Me Richard Banon a été acceptée par M. Jean-Louis Thiolet, doyen des juges d'instruction au tribunal de Grasse, et qui a signé une ordonnance de mise en liberté. Mme Rehana Bhutto, inculpée de non-assistance à personne en danger, avait été incarcérée le 23 octobre à la maison d'arrêt de Nice (*le Monde* du 25 octobre). Mme Bhutto, qui a dû payer une caution dont le montant n'a pas été précisé, reste placée sous contrôle judiciaire.

A la cour d'assises de Versailles

ROBERT JUGE EST CONDAMNÉ A CINQ ANS DE PRISON AVEC SURSIS

Jugé à la cour d'assises de Versailles pour *« intelligence avec une puissance étrangère »* (*le Monde* du 14 décembre), Robert Juge, soixante ans, a été condamné, vendredi 13 décembre, à cinq ans de prison avec sursis. Il avait déjà effectué trois mois de détention.

M. André de Gasperi, avocat général, avait requis cinq ans ferme de détention criminelle. Selon lui, pour qu'il y ait crime d'espionnage *« il n'est nul besoin que les renseignements fournis soient secrets ou entraînent un dommage effectif pour la France ou que l'auteur ait eu l'intention de nuire à son pays »*.

LE NOUVEL ÉCLAT DE LA TOUR EIFFEL

Rajeunie par une cure d'amaigrissement qui lui a fait perdre 2 000 tonnes de ferraille inutile, modernisée par l'installation d'ascenceurs à grand débit et de nouveaux restaurants, la tour Eiffel est, malgré ses quatre-vingt-seize ans, plus séduisante que jamais.

Pour l'embellir encore, la Ville de Paris vient de transformer complètement l'éclairage nocturne du monument. Ce sera la surprise offerte aux Parisiens, et leur cadeau de Nouvel An.

Le 31 décembre à minuit, les treize cents projecteurs tapis sur le Champ-de-Mars depuis trente-cinq ans s'éteindront définitivement : ils dévoraient un courant fou, et aveuglaient les dîneurs et visiteurs du soir. Dans l'obscurité, douze fusées de feux d'artifice s'élèveront successivement, marquant, par son et lumière, les douze coups de minuit. Alors, trois cents lampes au sodium, dissimulées cette fois dans les superstructures mêmes de la tour, s'allumeront l'une après l'autre, dessinant dans le ciel de Paris les 321 mètres de la grande dame.

Par la voix de Catherine Deneuve et grâce à la présence de plusieurs dizaines de télévisions étrangères, la tour Eiffel adressera au monde ses vœux de bonne année. En toute simplicité. – M. A.-Re.

CORRESPONDANCE

CHARENTON REFAIT SES PLACES

Après notre article sur le bilan de l'opération Banlieues 89 (le Monde *du 8 décembre), nous avons reçu de M. Alain Griotteray, vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, maire de Charenton, les précisions suivantes :*

En 1980, M. Cantal-Dupart (qui devint plus tard l'adjoint de M. Castro) remporta un concours sur l'aménagement des places du centre de la commune. Cet aménagement fit l'objet d'un contrat régional et une subvention lui fut accordée début 1981 par le Fonds d'aménagement urbain (un tiers Etat, un tiers commune, un tiers région).

Hélas, fin 1981, la subvention de l'Etat fut supprimée, le projet n'étant pas, à l'époque, considéré comme suffisamment « social ». Lorsque le président de la République fit son discours sur la nécessité d'améliorer les centres des communes de banlieue, lorsque j'appris que l'opération de Charenton était citée en exemple par M. Cantal-Dupart, j'écrivis au premier ministre pour lui demander pour ma commune une réparation que j'obtins.

Lors de l'inauguration des places de Charenton, j'eus l'occasion de remercier publiquement le pouvoir d'avoir reconnu son... erreur et d'avoir accordé la subvention « suspendue ».

● *Suicide d'un détenu à Chalon-sur-Saône.* – Un détenu, Jean-Claude Penot, quarante et un ans, s'est pendu, jeudi 12 décembre, dans sa cellule de la maison d'arrêt de Chalon-sur-Saône. Jean-Claude Penot était en détention préventive depuis un an, avant d'être jugé pour tentative d'assassinat sur la personne d'un ancien détenu.

Après le dépôt de sa plainte aux Etats-Unis

L'INSTITUT PASTEUR SOUHAITE UN COMPROMIS SUR LE TEST DU SIDA

Le cabinet d'avocats américains chargé des intérêts de l'Institut Pasteur a précisé, vendredi 13 décembre à New-York, les accusations de cet organisme contre l'Institut national de la santé américain à propos de la commercialisation du test de dépistage du SIDA (*le Monde* du 14 décembre). La plainte, déposée devant la Court of Claims, souligne que les chercheurs français avaient fourni deux échantillons du virus – le LAV – à l'équipe américaine du professeur Robert Gallo. D'après les plaignants, les conditions stipulées dans une lettre signée en septembre 1983 par les deux parties n'ont pas été respectées.

Selon M. Raymond Dedonder, directeur de l'Institut Pasteur, *« l'enjeu est important »* car la reconnaissance du premier découvreur doit être la règle. Evoquant un préjudice de plusieurs millions de dollars, le directeur explique que l'Institut tente de protéger des brevets en projet. Mais pour lui *« ce n'est pas la guerre, car une plainte se dépose, se retire, et au cours de l'instruction il y aura des négociations qui peuvent aboutir »*. L'Institut Pasteur, entreprise privée, a besoin de vendre ses produits pour financer des travaux de recherche, précise M. Dedonder, qui ajoute que dans cette affaire *« l'Institut risque de perdre plus d'argent qu'il ne pouvait en gagner »*.

● *Accord entre l'ANVAR et l'IFREMER.* – M. Christian Marbach, président-directeur général de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), et M. Yves Sillard, président-directeur général de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), ont signé le 13 décembre, à Paris, une première convention de collaboration entre les deux organismes. Ainsi sera mieux atteint l'objectif commun aux deux établissements, la valorisation de la recherche, notamment le transfert des innovations dans les milieux professionnels.

LES LAURÉATS DU PRIX PHILIPS

Micro-ordinateurs et colibris

« Nous avons de plus en plus besoin de curiosité assistée à côté de l'enseignement octroyé. » C'est en ces termes que M. Louis Leprince-Ringuet, membre de l'Institut, a présenté les lauréats du prix scientifique Philips pour les jeunes, le 11 décembre. Quatorze jeunes de quatorze à vingt et un ans se sont partagé les 62 000 francs attribués cette année par le groupe hollandais. Leurs projets – dix au total – portaient sur les sujets les plus divers, de l'astronomie à l'électronique en passant par l'écologie, la chimie ou la démographie.

Quelques-uns de ces chercheurs et ingénieurs en herbe, micro-ordinateur à l'appui, ont abouti à la mise au point d'appareils utilisables tel le capacimètre numérique, *« moins cher que ceux du commerce »*, élaboré par Serge Delacroix, ou l'alarme électronique conçue par Gilles de Cruzel, vingt ans, qui, dit-il dans un sourire, *« apprécie l'automatique parce qu'il est fainéant »*. D'autres, délaissant les technologies de pointe et *« l'abstractocratie »* décriée par M. Leprince-Ringuet, ont préféré l'observation de la nature. Patrick Sastre, vingt ans, a ainsi passé de longues heures à traquer le colibri en Martinique, et Alexandre Cabot, quatorze ans, a suivi le mouvement des planètes et des comètes, ce qui l'a conduit à *« compléter les lois de Kepler »*. Techniciens ou naturalistes, tous cependant se rejoignent dans la compétence, le sérieux et l'humour avec lesquels ils ont su présenter leurs travaux.

La liste des dix études primées est la suivante :

1er prix : Serge Delacroix (dix-huit ans), Nîmes. Conception, réalisation et utilisation d'un capacimètre numérique.

1er prix ex æquo : Arnaud Colmon (vingt ans), Marcel Zirnheld (vingt ans), Olivier Girard (vingt et un ans) et Gilles Beaufils (dix-huit ans), Paris. Fusées expérimentales.

3e prix : Patrick Sastre (vingt ans), Bièvres. Ecologie du « *Cyanophaia bicolor* » en Martinique.

4e prix : Yann Diener (dix-sept ans), Mounour. Essaims météoritiques et micrométéorites.

5e prix : Pierre Jaillard (vingt et un ans), Sceaux. Démographie des isolats.

5e prix ex æquo : Gilles de Cruzel (vingt ans), Dax. Brainy-phone, alarme électronique.

5e prix ex æquo : Christophe Den Awer (dix-sept ans) et Frédéric Fraioli (dix-sept ans), Bois-Colombes. Dosage du chlore en solution.

5e prix ex æquo : Gérald Leroy (dix-neuf ans), Grez-en-Bouère. Commande d'un robot par micro-ordinateur.

5e prix ex æquo : Christophe Menuge (quatorze ans), Miramas. Masses d'air hivernales affectant Miramas.

10e prix : Alexandre Cabot (quatorze ans), Bagnols-sur-Cèze. Mouvement des planètes et des comètes.

● *De nouvelles photographies du « Titanic ».* – Une deuxième expédition franco-américaine ira, pendant l'été 1986, prendre des photographies de l'épave du *Titanic* retrouvée l'été dernier au large de Terre-Neuve. Le *Nautile* français et le *Sea-Cliff* américain, seuls petits sous-marins actuellement capables de descendre à la profondeur de 6 000 mètres, participeront à cette expédition.

Sports

● SKI ALPIN : *descente dames à Val-d'Isère.* – La Canadienne Laurie Graham a remporté, vendredi 13 décembre, à Val-d'Isère (Savoie), la deuxième descente comptant pour la Coupe du monde féminine de ski alpin. Deuxième la veille sur cette même piste, Laurie Graham devance la Suissesse Maria Walliser et l'Allemande de l'Ouest Michaela Gerg. La première française, Claudine Emonet, a terminé dix-huitième.

● TENNIS : *tounoi de Sydney.* – Le Français Henri Leconte s'est qualifié, samedi 14 décembre, pour la finale du tournoi de Sydney (Australie) en battant l'Américain Matt Anger par 6-4, 6-3. Il sera opposé au Néo-Zélandais Kelly Evernden.

● FOOTBALL : *assouplissement des mesures contre les clubs anglais.* – Les clubs anglais pourront à nouveau jouer des matches amicaux en Europe. La Fédération internationale de football association (FIFA), satisfaite des mesures prises par les Anglais contre la violence dans les stades, a levé à l'unanimité, vendredi 13 décembre, une partie de la sanction décidée après que trente-neuf personnes eurent trouvé la mort au stade du Heysel, à Bruxelles, le 29 mai dernier. Les Anglais restent néanmoins interdits de compétition officielle en Europe.

● *Démission du président du Toulouse Football Club.* – A la tête du TFC depuis cinq ans, M. Daniel Visentin a démissionné, vendredi 13 décembre, en raison, selon lui, de l'opposition de certains membres du comité directeur. Le club toulousain, actuellement onzième du Championnat de France, accuse un déficit de 20 millions de francs.

Carnet

Naissances

– M. et Mme Michel BOUTY
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Adrien,

au foyer de leurs enfants Frédéric et Annick,
le 2 décembre 1985, à Providence (Etats-Unis).

1208, rue des Ecureuils,
45590 Saint-Cyr-en-Val.

Décès

– Nous venons d'apprendre le décès accidentel du sculpteur

Andras BECK,

survenu le 9 décembre 1985.

[Après une brillante carrière en Hongrie, son pays d'origine, où il reçut deux fois la plus haute distinction hongroise, le prix Kossuth, Andras Beck, à la suite des événements de 1956, choisit l'exil et la France.

Il y fut rapidement apprécié par un certain nombre d'amateurs et non des moindres, parmi lesquels Jean Cassou, Bernard Dorival, Saint-John Perse, Roger Martin du Gard et Pierre Dehaye.

En 1987, il obtint la nationalité française. Il fit de nombreuses expositions tant en France qu'en Belgique et en Suisse.]

– Charles et Catherine Malamoud,
Antoine Malamoud
et Chantal Le Houarner,
Hélène Malamoud,
Mme Robert Blum,

ont la douleur de faire part de la mort, survenue le 8 décembre 1985, de

Mme Hafia BOGDANOWSKI-MALAMOUD.

Elle était âgée de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont eu lieu le 10 décembre, dans l'intimité.

7, rue de la Cité-Universitaire,
75014 Paris.

– Mme Jean Mausset,
M. et Mme Jacques Mausset,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Vincent Mausset,
M. et Mme Alain Mausset
et leurs enfants,
Les familles H. Mausset, Abolivier, Broutot et Grimal,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean MAUSSET,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire des douanes,

survenu le 11 décembre 1985, à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 16 décembre, à 15 h 45, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, à Paris-18e.
Ni fleurs ni couronnes.

15, rue Daru,
75008 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme le docteur Monique PELLERIN,
gynécologue,

survenu le 10 décembre 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le vendredi 13 décembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, avenue du Général-Détrie,
75007 Paris.

Anniversaires

– **Roland HOUZEL,**

10 janvier 1943-16 décembre 1978.

Nous ne nous verrons plus sur terre
Odeur du temps, brin de bruyère
(G. Apollinaire.)

Les grands prix de la Ville de Paris

Les grands prix annuels de la ville de Paris ont été remis le 13 décembre par le maire, M. Jacques Chirac, en présence des membres du jury, présidé par Mme Françoise de Panafieu, chargée des affaires culturelles. Depuis 1948, ces prix, dotés de bourses variant de 25 000 F à 50 000 F, consacrent des personnalités des arts, de la littérature, des sciences et des techniques.

SCIENCES

Mme Janine Beisson et M. Pierre Corvol

Mme Janine Beisson s'est fait une spécialité de l'étude des mécanismes de l'hérédité. Travaillant sur la paramécie, organisme unicellulaire se prêtant bien à ce type de recherches, elle a montré que la différenciation et l'hérédité cellulaires ne dépendaient pas seulement de la spécificité des gènes mais aussi des propriétés déjà acquises par la cellule. Née le 9 juin 1931 à Saïda (Algérie), Mme Janine Beisson a soutenu son doctorat d'Etat de génétique en 1962. Elle a fait toute sa carrière au Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Né en 1941, le professeur Pierre Corvol exerce à l'hôpital Broussais et dirige l'unité de pathologie vasculaire et d'endocrinologie rénale de l'INSERM. Il est considéré comme l'un des meilleurs spécialistes mondiaux de la rénine, l'hormone qui régule en partie la pression artérielle. Ses travaux ont été d'une grande importance pour la mise au point d'une nouvelle classe de médicaments antihypertenseurs, les inhibiteurs de l'enzyme de conversion.

ARTS

Jean-Paul Riopelle

Né à Montréal en 1924, Riopelle est arrivé à Paris au lendemain de la guerre et très vite exposa aux côtés des artistes les plus représentatifs de la nouvelle abstraction – notamment Wols, Mathieu et Ubac. Sa grande peinture éruptive, fortement rythmée, aux couleurs denses étalées de préférence à la spatule, occupe une place originale quelque part entre Pollock et le Monet des Nymphéas.

PHOTOGRAPHIE

Jean Dieuzaide

Dès son adolescence, aux Chantiers de jeunesse, Jean Dieuzaide, né en 1921, se passionne pour la photographie. Après la guerre, il effectue de nombreux travaux à la demande de la présidence du conseil et réussit un des premiers portraits du général de Gaulle. En 1954, il photographie pour Life *« Le mariage des funambules ». Couronné notamment par le Prix Niepce et le Prix Nadar, il a créé la galerie municipale du Château d'Eau à Toulouse, avant d'ouvrir, en 1976, la galerie Jean Dieuzaide.*

TECHNIQUE

M. Gilbert Riollet

Le programme électronucléaire français doit beaucoup à cet ingénieur des arts et manufactures, qui a été l'un des principaux artisans des progrès accomplis dans la construction des turbines à vapeur de grande puissance (1500 mégawatts) équipant les centrales d'Electricité de France.

Né le 21 novembre 1927, à Paris, M. Gilbert Riollet est un ancien ingénieur des arts et manufactures (1950). Après avoir obtenu un Master of Science de l'université de Perdue (1951), il est entré dans l'industrie où il a fait la majeure partie de sa carrière (Rateau, Alsthom, etc.). Il a notamment occupé le poste de directeur technique du département commun technique Alsthom-Rateau. Depuis 1963, il occupe un poste de professeur à l'Ecole centrale des arts et manufactures, dont il dirige depuis 1978 le département de mécanique.

GÉRARD-PHILIPE

Marianne Epin

Une jeune comédienne de trente-trois ans, passionnée et passionnante. Elève d'Antoine Vitez au Conservatoire de Paris, elle joue beaucoup depuis 1973 : la Cerisaie, Platonov, Phèdre et Si l'été revenait, *d'Adamov...*

En 1983, Marianne Epin rejoint le Théâtre de la Salamandre et joue dans le Saperleau, le Pain dur, *pièce pour laquelle elle reçoit le Prix de la révélation 1984. La télévision fait appel à elle pour une douzaine de dramatiques* (Mont-Oriol, *de Serge Moati) et le cinéma ne l'oublie pas tout à fait* (Jamais plus toujours, l'Amour violé).

LITTÉRATURE DRAMATIQUE

Loleh Bellon

Née en 1925 à Bayonne, Loleh Bellon est à la fois comédienne – pour le cinéma, le théâtre ou la télévision – et auteur dramatique. Parmi ses nombreuses œuvres, citons les Dames du jeudi *(1976)*, Changement à vue *(1978)*, le Cœur sur la main *(1980) ; pour cette dernière pièce, elle obtint le Trophée Dussane.*

SOLA-CABIATI

Danielle Gallet

Archiviste paléographe, conservateur aux Archives nationales, Danielle Gallet est l'auteur de nombreux ouvrages d'histoire littéraire. Elle a publié cette année, chez Fayard, Madame de Pompadour ou le pouvoir féminin (le Monde *du 8 mars). D. Gallet évoque dans ce livre l'influence de la favorite de Louis XV sur la vie culturelle de son temps.*

HISTOIRE

Henri-Jean Martin

Professeur à l'Ecole nationale des chartes, Henri-Jean Martin est né à Paris en 1924. Il a dirigé le Centre lyonnais d'histoire et civilisation du livre, après avoir été conservateur en chef des bibliothèques de cette ville. Parmi ses très nombreux ouvrages et articles sur le livre, il faut signaler la monumentale Histoire de l'édition française, *qu'il dirige avec Roger Chartier, en cours de publication chez Promodis* (le Monde *des 29 avril 1983 et 25 mai 1984).*

POÉSIE

Philippe Jaccottet

Traducteur rigoureux et passionné de Musil, Rilke et Hölderlin, Philippe Jaccottet est aussi un poète de la fragilité du réel, du dépouillement et de l'invisible. Né en Suisse en 1925, il travailla à Paris pour la NRF, celle de Paulhan et d'Arland. Depuis 1953, il vit à Grignan, dans la Drôme. Ses recueils de poèmes et d'études sont publiés, pour la plupart, chez Gallimard. Citons : Eléments d'un songe, la Semaison, A la lumière d'hiver, Pensées sous les nuages *et, récemment,* A travers un verger.

ROMAN

André Fraigneau

Né en 1907 à Nîmes, André Fraigneau fut dans son adolescence l'admirateur de Maurice Barrès. A vingt ans, il « monte » à Paris et rencontre Jean Cocteau. Leur amitié durera trente ans. Son livre les Etonnements de Guillaume Francœur, *publié en 1956 (réédité par les Editions du Rocher cette année,* le Monde *du 7 juin), est le récit de formation d'un jeune homme dans les années 25. Admiré par Nimier, Déon, Blondin, Laurent, A. Fraigneau cultive une certaine frivolité désenchantée, une désinvolture calculée.*

LITTÉRATURE POUR ENFANTS

Yvan Pommaux

Yvan Pommaux, né à Vichy en 1946, collabore à de nombreuses publications pour enfants : Okapi, J'aime lire, Pomme d'Api... *Il est l'auteur de la série d'aventures d'un couple de corbeaux, aux personnalités bien marquées,* Corbelle et Corbillo *(Editions L'Ecole des loisirs). Dans son abondante production, signalons :* la Dinde de Noël *et* Violette, la princesse triste.

MUSIQUE

Olivier Messiaen

Olivier Messiaen, à soixante-dix-sept ans, aurait pu se passer d'une distinction supplémentaire, mais on comprend que la Ville de Paris ait voulu épingler à son tableau d'honneur cet académicien des Beaux-Arts, qui a heureusement d'autres titres de gloire. Compositeur, organiste, théoricien, maître des compositeurs d'avant-garde, son œuvre domine les cinquante dernières années, du Banquet céleste *de 1928 à ce* Saint François d'Assise *qui, en 1983, fit triomphalement son entrée à l'Opéra de Paris. Une œuvre qui unit aux recherches les plus ésotériques un sens profond de la nature et de l'humanité.* – J. L.

Vingt-cinq bourses de création

Le ministère des relations extérieures, dans le cadre de son programme dit « Villa Médicis hors les murs », vient d'attribuer, pour l'année 1986, vingt-cinq bourses de création destinées aux jeunes artistes professionnels qui souhaitent effectuer un stage à l'étranger.

Le jury, présidé par M. Michel Guy, a désigné les lauréats suivants :

ARTS PLASTIQUES, rapporteur, Pierre Alechinsky. – Didier Bay (Egypte) ; Dominique Labauvie (RFA) ; Francis Limerat (Etats-Unis) ; William Wilson (Etats-Unis).

ARCHITECTURE, rapporteur, Roland Simounet. – Yves Ballot (Portugal) ; Philippe Barthelemy (Etats-Unis) ; Isabelle Biro (Etats-Unis).

CINÉMA-AUDIOVISUEL, rapporteur, Benoît Jacquot. – Nicolas Jouvin (Mauritanie) ; Laurent Perrin (Grande-Bretagne) ; J.-F. Ossang (Portugal) ; Françoise Prenant (Afrique).

DANSE, rapporteur, Guy Darnet. – Georges Appaix (Italie) ; Jean-Marc Matos (Etats-Unis) ; Mathilde Monnier et Alain Rigout (Indonésie) ; Michèle Prelonge (Etats-Unis).

MUSIQUE, rapporteur, Betsy Jolas. – Henri Farge (Etats-Unis) ; Michel Swierczewski (Italie) ; Laurent Riou (Grande-Bretagne).

PHOTOGRAPHIE, rapporteur, Christian Caujolle. – Marine Barrat (Japon) ; Kruston Halle (Espagne) ; Sophie Samama (Italie) ; Cécile Talec (Espagne).

THÉATRE, rapporteur, Pierre Romans. – Yvevs Adler (RFA) ; Vincent Borie (Italie) ; Chantal Mutel (Japon).

DAVID HOCKNEY

Leçon de perspective

Quelque chose n'allait pas entre David Hockney et la photographie. Il la trouvait *« trop mécanique, trop inhumaine »*, il ne la prenait pas trop au sérieux *« à cause de son espèce d'impassibilité au contact de la réalité »*, il n'était *« même pas sûr qu'une photo puisse avoir un pouvoir émotionnel »*. Mais visiblement la question le travaillait. Et le peintre des piscines, peut-être parce que sa peinture flottait un peu, fit le



plongeon, il y a quatre ans. Il s'acheta pour 12 000 dollars de films polaroïd et se mit *« à photographier comme un fou »*.

De cette petite folie il ne s'est pas encore remis, pas plus qu'il n'est revenu de sa trouvaille : le moyen d'insuffler le mouvement, de créer un espace vivant dans lequel on est de plain-pied, là où d'ordinaire on a affaire à des images d'actions figées. Ce moyen, c'est le photo-montage de prises de vue d'un même lieu sous différents angles, à différentes heures. Espace, temps, mouvement.

Pas très nouveau, direz-vous. Peu importe. David Hockney, avec un enthousiasme à toute épreuve, une ingénuité vraie ou fausse mais désarmante, et cette assurance décontractée *que sa célébrité lui permet*, passera outre. Et vous expliquera la vraie nature de son travail, barbotant doctement, avec schémas et images à l'appui, entre des notions simplettes de perspective traditionnelle (celle à point de fuite unique qui fait du spectateur un point immobile en dehors du tableau) et les idées cubistes dont il se réclame.

Dans le même temps, crayon ou pastel en main, il se livre à diverses expériences de retournement de perspective – avec chaise de face aux pieds arrière écartés ou intérieurs meublés déployés en éventail – ramenant le point de fuite dans le camp du spectateur, lequel n'a plus qu'à avancer dans l'espace ouvert en V, comme vie.

Qui n'aurait pas suivi le cours de perspective illustré de David Hockney (celui, par exemple, donné l'été dernier aux rencontres d'Arles, devant un auditoire de jeunes absolument subjugués de tant d'idées pourtant un peu éculées, peut en retrouver un condensé en feuilletant le numéro de Noël de *Vogue* (1) dont l'artiste a conçu une quarantaine de pages. Et en allant à la galerie Claude Bernard (2) où sont exposés les travaux réalisés pour la revue avec quelques autres dessins et lithographies hautes en couleur fraîches, comme Hockney sait heureusement toujours en trouver. On y découvre des chambres courbes, à la Matisse, et des visages désaxés, à la Picasso ou à la Bacon, mais aussi quelques bons portraits à l'encre tracés gros ou tracés fins qui échappent à toute spéculation sur un pseudo nouvel espace, et ne s'en portent pas plus mal.

Quant aux photographies éclatées en images démultipliées, qui ne rompent pas tant que cela avec l'optique traditionnelle – le marronnier du Luxembourg et la place Furstenberg en tout cas, – il se peut qu'on ait l'impression de s'y promener, mais elles font surtout l'effet d'artifices de composition qui tournent à vide. On faisait un plus grand bout de chemin avec le Hockney d'avant la photographie, lequel ne théorisait pas, ou si peu, vous éclaboussait l'œil et vous rinçait le regard, d'un « splash » dans l'eau bleue.

Cela dit, on peut comprendre ce besoin toujours très vif chez l'artiste de pousser des expériences dans des techniques nouvelles, qui peuvent agir comme une sorte de reconstituant énergétique dont tout créateur a besoin à un moment ou à un autre, pour ne pas figer son œuvre.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) *Vogue*, décembre, janvier, 40 F. C'est une tradition depuis 1969 de donner carte blanche à un artiste ou une vedette pour concevoir une quarantaine de pages du numéro de Noël.

(2) Galerie Claude-Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts, jusqu'au 15 janvier.

Communication

SUR LA FM

RMC passe un accord avec une radio privée parisienne

Radio-Monte-Carlo sera bientôt audible sur Paris et en modulation de fréquence. La radio monégasque (contrôlée par l'Etat français) vient en effet de conclure un accord avec Fréquence libre, une radio privée parisienne qui faisait partie des radios dites « historiques » de la bande FM, avant que de graves difficultés financières l'obligent à mettre fin à son projet ambitieux de radio d'information. Groupement de plusieurs associations issues des milieux gauchistes, écologistes, féministes, la radio avait été tentée en 1982 par un projet de type généraliste, mariant informations, magazines, émissions musicales et invités. Après de mauvais résultats dans les sondages, le groupement avait éclaté, le noyau de base décidant de se spécialiser dans un créneau précis et de se lancer dans un type de radio *news non stop*. Une vingtaine de journalistes, des correspondants à l'étranger, des liens avec des radios de province... L'expérience n'a pas duré six mois, les dettes se sont accumulées, l'information étant en radio le produit le plus cher qui soit.

Fréquence libre a alors recherché des partenaires capables de l'épauler, voire de favoriser une sorte de renaissance. En vain. Les offres étaient multiples, mais les projets peu sincères, notamment ceux des « rénovateurs » du PCF, aidés par la Fédération nationale mutuelle des travailleurs, qui aurait souhaité prendre le contrôle de la radio... *« Pas question que Fréquence libre devienne l'instrument d'un parti »*, ont répondu l'ensemble des animateurs.

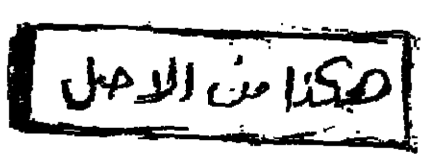
Et RMC est arrivée, avec des ambitions claires et des moyens importants, soucieuse d'émettre enfin sur Paris, ou de créer au moins une sorte de vitrine de ses programmes, audibles jusqu'à présent essentiellement au sud de la Loire. Un accord a donc été conclu, que les protagonistes se refusent à assimiler à un achat de fréquence, la station périphérique insistant sur le caractère strictement légal de l'opération : les programmes de RMC ne constitueront pas plus de 20 % de l'antenne de Fréquence libre (soit presque six heures par jour) et les programmes d'informations en seront exclus.

En fait, ce premier jalon posé par RMC traduit la volonté exprimée depuis longtemps par ses responsables de trouver un débouché sur la FM parisienne pour l'ensemble de ses programmes. Seule une décision politique, attendue pour la mi-janvier, pourrait désormais débloquer la situation, qui concerne l'ensemble des radios périphériques, convaincues de la précarité de l'onde longue et confiantes en leur avenir sur la FM.

Reste à trouver les fréquences nécessaires ; des négociations sont en cours avec l'armée, à qui appartient la bande 104-108 MHz. Encore faudrait-il aussi que les trois grandes périphériques (Europe 1, RTL, RMC) s'entendent sur leurs zones respectives de couverture, l'arrivée – même limitée – de RMC sur Paris n'étant guère de nature à faire plaisir aux deux autres... Celles-ci ne vont-elles pas alors demander à être reçues à leur tour sur Marseille et sur Nice, fief traditionnel de RMC..., passage obligé pour les annonceurs nationaux ?

ANNICK COJEAN.

● RECTIFICATIF. – C'est par erreur que nous avons indiqué (*le Monde* du 5 décembre) que l'émission de France-Culture sur les intellectuels baillonnés dans le monde était diffusée tous les samedis à 8 h 30. L'émission, entre-temps, avait changé d'horaire et est maintenant programmée de 10 h à 10 h 40.



Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

JOHN GABRIEL BORKMAN : en allemand, Odéon Théâtre de l'Europe (43-25-70-32), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

THE CANTERVILLE GHOST, en anglais, Galerie 55 (43-26-63-51), sam. 15 h 30, 19 h.

LA BOUE : Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (46-63-10-54), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

LE REVOIR : Montreuil, Studio Théâtre (48-58-65-33), sam., dim. 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), dim. à 19 h 30 : Roméo et Juliette.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), dim. à 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth ; sam. 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : le Balcon.

☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : sam. 18 h 30 : Voyages d'Ulysse ; Grand Théâtre, sam. 20 h 30, dim. à 15 h : Lucrèce Borgia ; Théâtre Gémier, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Liliom.

ODÉON (43-25-70-32), sam. 20 h 30 ; dim. à 15 h : John Gabriel Borkman, de H. Ibsen.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam., dim. 18 h 30 : Jeux de femme.

☞ TEP (43-64-80-80) Mini-salle : sam. 19 h : le Oui de Malcolm Moore ; TEP : sam. 20 h 30 ; dim. à 15 h : les Tourlourous ; Variété : dim. à 18 h : Angélique Ionatos ; Cinéma : dim. 20 h : Man of Aran, de R. Flaherty (v.o.) ; Amadeus, de M. Forman (v.o).

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Cinéma-Vidéo sam., dim 13 h : Alexandre Soljenitsyne, de J. Cazenave ; 16 h, Greenham Common, de J.-L. Le Tacon ; Camiso : punks pacificistes en Italie, de J.-L. Le Tacon : 19 h, la Sagesse de la terre, de A. Sibra ; Vidéodisques Opéra : sam., dim. 13 h, 16 h, 19 h : Cendrillon/Rossini ; La chauve-souris/J. Strauss ; Le Messie/Haendel ; dim. 15 h, Pour Adami ; Paris vu par le cinéma d'avant-garde (1923-1983) sam. 17 h et à 19 h ; dim. à 18 h : Programme détaillé au poste 47-21) ; Concerts-Spectacles : Musique au Centre : sam. à 18 h : nouvelle musique improvisée : (B. Bergman, piano solo) ; Danse : Cie Claude Brumachon : sam. à 20 h 30 ; dim. 16 h, « Oc le narquois et Oriane l'effraie » ; sam. à 18 h 30 : Répétition publique ; sam., dim., de 12 h à 22 h : Le labyrinthe Matta ; à 13 h : Klee et la musique ; le cinéma indien à travers ses stars.

LE CINÉMA A TRAVERS SES STARS, Centre G. Pompidou, salle Garance (42-78-37-29) 17 h 30 : Teesi Kasam, de B. Bhattacharya ; 20 h 30 : le Vagabond, de R. Kapoor ; dim. à 14 h 30 : Mangala, fille des Indes, de M. Khan : 17 h 30 : Devdas, de B. Roy ; 20 h 30 : Face à face, de A. Gopalakrishnan.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : sam. à 16 h et 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (dern.) à 20 h 45 : le Pain dur ; sam. à 18 h 30 : les chansons retrouvées de Lewis Carroll (Alexandre Révérend) ; Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'Or, sam., 18 h : le Saperleau ; sam., dim. Laffaille.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam., 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ A DÉJAZET (48-87-97-34), sam. 21 h : la Repasseuse.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), sam. 20 h 45 : Septet vocal.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), sam. 20 h 30, Dim. 17 h : les Femmes savantes.

☞ ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), dim. 15 h, sam. 17 h 30 et 21 h : le Sexe faible.

☞ ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visite.

☞ ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), dim. 13 h : le Mahabbarata.

☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (43-73-47-84), sam. 16 h et 20 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Monologue d'Adramelech.

☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61), sam. 20 h 45, dim. 16 h : les Heures blanches ; Épée de bois (48-08-39-74), sam. 20 h : Maître Puntila et son valet Matti (dern.) ; Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Ke voi ? (dern.).

☞ CENTRE CULTUREL ROSE-CROIX (42-71-99-17), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Epopée de Gilgamesh.

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre : sam. 20 h 30 : Sonate pour deux femmes en péril ; Resserre sam. 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous (dern.).

☞ CLA (46-72-63-38), sam. 21 h 30, dim. 17 h : Talca, Paris et Broadway.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel ; sam., dim. 18 h et sam. 22 h : Jeanne d'Arc et ses copines.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 21 h, dim. 15 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 20 h 30 : Femmes.

☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), sam. 18 h : le Saperleau.

☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Fool for Love.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 20 h 30 : M. Jolivet.

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 20 h 30, dim, 16 h : Vendredi, jour de liberté.

☞ ESSAION (42-78-46-42), sam., dim. 17 h : Il était une fois... un cheval magique ; sam., dim. 22 h : la Florisane.

☞ FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89), sam., dim. 20 h 45 : la Bonne Place.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), sam. 21 h : Triple mixte.

☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 15 h 30 et 19 h : The Canterville Ghost.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), sam. 20 h 30 : Shaga.

HUCHETTE (43-26-33-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), sam. 16 h et 21 h : Surtout quand la nuit tombe.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : la Voisine.

☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Vieil Homme et la Mer.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. I. 18 h : Garde le vol en mémoire (dern.) ; 20 h : les Marraines de Dieu. — II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 20 h : Acteur's Rimbaud ; 21 h 30 : Avec ou sans risques.

☞ MADELEINE (42-65-07-09), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 18 h 30 : Bienvenue au club ; sam. 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love ; sam. 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. — Petite Salle (42-25-20-74), sam. 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle sam. 21 h : Du rififoin dans les labours. — Petite Salle sam. 20 h 30, dim. 15 h 45 : On ne sait comment.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger ; dim. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face ; Petite Salle sam. 18 h 30 et 21 h, dim. 16 h : la Goutte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 45 ; dim. 15 h 30 : Fantasio.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Escalier.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 14 - Dimanche 15 décembre

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Ecole des femmes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), dim. 14 h 30 et 20 h 30 : Jules César.

PLAISANCE (43-20-00-06), sam. 20 h 30 : les Solitaires.

☞ POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; sam. 19 h, dim. 17 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), sam., dim. 20 h 30 : Noces de sang.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 21 h, dim. 18 h 45 : Mimie en quête d'hauteur.

RENAISSANCE (42-08-18-50), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), sam. 20 h 30, dim. 15 h : les Rustres.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. Sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h ; II. Sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; sam. 20 h 30 : Toi et tes nuages.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), sam. 20 h 30 : la Guéguerre.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Fefon et ses amies.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE DE FORTUNE, sam. 21 h : Vive la pomme de terre.

☞ THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 21 h : Danger amour.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

TH. ZINGARO (sous chapiteau) (48-03-11-32) (18, avenue Jean-Jaurès), sam. 21 h : Cabaret équestre et musical.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉATRE 13 (45-88-16-30), sam. 21 h, dim. 15 h : Marthe (dern.).

☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), sam. 20 h 45, dim. 17 h : Passion selon.

☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le Motif ; dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau.

☞ THÉATRE DE LA PLAINE (48-42-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Songe.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, sam. 15 h, et 20 h 30, dim. 15 h : le Cid. — Petite Salle, sam. 18 h 30 : Grandir.

☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 21 h : Salomé.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.

TRÉTEAUX (45-83-13-84), sam. 21 h : la Porte ou les loisirs d'une vierge - Un m déconcertant.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas, mesdames.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Rétrospective du cinéma suédois, le cinéma muet : 15 h, le Trésor d'Arné ; 17 h, Erotikon, de M. Stiller ; 19 h, Hommage à Ernst Lubitsch : Carmen ; 21 h, Hommage à A. Penn : Mickey on (v.o.s.-t.f.).

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Rétrospective du cinéma suédois, le cinéma muet : 15 h, Johan ; 17 h, le Vieux Manoir, de M. Stiller ; 19 h, Hommage à Ernst Lubitsch : la Princesse aux huîtres ; 21 h, Hommage à A. Penn : la Poursuite impitoyable (v.o.s.-t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

15 h, rétrospective Warner Bros 1950-1985 : la Chute d'un caïd, de B. Boetticher ; Rétrospective du Festival des 3 continents : 17 h, Carné, de A. Bo ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : l'Homme fragile, de C. Clouzot ; 21 h, le Descendant du léopard des neiges, de T. Okeev (v.o.s.-t.f.).

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 15 h, le Sergent noir, de J. Ford ; 21 h, les Aventuriers, de V. Sherman (v.o.s.-t.f.) ; 17 h 15, Rétrospective du Festival des 3 continents : Fuego, de A. Bo ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : la Nuit claire, de M. Hanoun.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; George-V, 8e (45-62-41-46). Tep (h. sp), 20e (43-64-80-80).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGV Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (54-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CAGE AUX FOLLES Nº 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (35-22-46-01).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-97).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Gaumont Opéra (Ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ELSA, ELSA (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

EXTERMINATOR II (A., v.f.) (**) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).

FLETCH AUX TROUSSES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (47-70-72-86).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES GOONIES (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83). — V. f. : Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.o., v.o. : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

HOLD UP (Fr.) : Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

L'HOMME AUX YEUX D'ARGENT (Fr.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; St-Michel, 5e (43-26-78-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (45-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). — V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

MÉMOIRES DE PRISON (Brésilien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (45-35-30-40)

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). — V.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PARENTÈLE, (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PORTÉS DISPARUS Nº 2 (A., v.f.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Bergère, 9e (47-70-77-58) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LE QUATRIÈME POUVOIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RAMBO II (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

RAN (Jap., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). — V.f. : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UCG Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

ROUGE BAISER (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SCOOP TOUJOURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04). (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

VERTIGES (Fr.) : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

WITNESS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR, film français de Paul et Gaetan Brizzi : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BATON ROUGE, film français de Rachid Bouchareb : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'EFFRONTÉE, film français de Claude Miller : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-70-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MOI VOULOIR TOI, film français de Patrick Dewolf : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PARTIE DE CHASSE, film britannique d'Alan Bridges (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SILVERADO, film américain de Lawrence Kasdan (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Murat, 16e (46-51-99-75). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

THE WAY IT IS, film américain d'Eric Mitchell (v.o.) : les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

TONNERRES LOINTAINS, film indien de Satyajit Ray (v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

PARIS EN VISITES

LUNDI 16 DÉCEMBRE

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (E. Romann).

« Exposition : la gloire de Victor Hugo », 16 heures, entrée Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« L'Hôtel de Lassay », 15 h 30, 128, rue de l'Université (Ch. Merle).

« Les porcelaines chinoises au Musée Guimet », 14 h 30 et « La crypte archéologique de Notre-Dame », 14 h 30. Clio (47-34-36-63).

« Caravage et caravagesques », 14 h 30, Louvre, porte Denon (Arcus).

« La donation Walter-Guillaume à l'Orangerie des Tuileries : Renoir, Marie Laurencin, Cézanne... », 15 heures, hall d'entrée (M. Hager).

« Musée de la préfecture de police », 15 heures, 1 bis, rue des Carmes (A. Ferrand).

« Mystérieuse Egypte au Louvre. Vie quotidienne et symbolique des Pharaons, rituel des prêtres, embaumement », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« L'hôtel de Lassay », 14 h 30, 2, place Palais-Bourbon.

« L'art grec au Louvre », 14 heures, porte Denon, hall d'entrée et 16 h 30, « Exposition deux cents nouvelles acquisitions au Grand Palais (Approche de l'art).

« Le Musée Picasso : Picasso et la peinture du vingtième siècle, l'histoire de l'Hôtel Salé », 11 heures, devant entrée 5, rue Thorigny (M. Ragueneau).

« Histoire et fonctionnement de l'Hôtel des ventes », 15 heures, sous l'horloge, métro Richelieu.

« Le Palais de justice en activité », 14 h 45, boulevard du Palais.

« La prison Belhomme et la guillotine », 14 heures, métro Charonne (C.-A. Messer).

« Le Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, Pont-Marie ou Saint-Paul.

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

L'alchimiste des « Grosses Têtes »

Dieu qu'il a l'air polisson, cet homme court sur pattes et rond, et rond petit patapon ! Qu'il est rusé, coquin, impertinent, requin ! Quand il coince sa bouche, *qu'il a petite*, charnue, pour cacher un sourire ou une envie de rire, quand ses yeux disparaissent à force de se plisser *ou d'être fatigués d'avoir trop pétillé*, il paraîtrait presque angélique ! Sainte nitouche, va ! Quelle tromperie !

Car il peut être cruel, le *bougre*, champion des rosseries, des allusions perfides et remarques assassines. Que ne ferait-il pas pour sortir un bon mot et faire preuve d'esprit ! Drôle, Bouvard ? Oui, *sans doute !* Sa plume est alerte ; ses reparties allument, même s'il ne fait pas toujours dans la finesse extrême.

Mais ce qui lui sied le mieux, à lui chef d'orchestre, c'est d'animer un club — celui dit des « Grosses Têtes » de RTL (1) — et de mettre sur la sellette *quelques complices* d'humour. Le sieur alors jubile, arbitre, s'excite, provoque, joue à M. Loyal ou à M. Déloyal.

« Normal, dit-il, je veille à l'alchimie et me réserve le droit, si mes compères d'un jour ne sont pas assez drôles, de les remettre en boîte, de tirer le tapis sur les pas de l'un d'eux ou de lancer une tarte à la face d'un autre. Le ton doit être vif et les échanges rapides. Un bon mot qui arrive avec quinze secondes de retard n'est plus un bon mot.

— Alchimie, docte sire ?

— Alchimie, chère madame... et dosage. Il me faut d'abord un « comique », qui le soit par nature : Martin, Kersauson, Sim ou Le Luron. Et puis un « side-comique » qui lui tende la perche et soit prompt à rire de ses plaisanteries. Il faut un « culturel » qui ait de l'intuition et puisse répondre à beaucoup de questions. Enfin, un « pittoresque » qui puisse se contenter d'être là et lui-même, comme Alice Sapritch ou Darry Boutboul.

— Quelle recette, cher maître, et quel art ! Mais, dites-nous, l'émission des « Grosses Têtes », qui dure depuis 1977 et a battu, semble-t-il, quelques records d'audience, a sûrement *laissé* quelques grands souvenirs ?

— Innombrables, bien sûr. Rappelez-vous la réunion des académiciens Jean Dutourd, Maurice Rheims, Edgar Faure et Jean d'Ormesson ! Un grand moment académique et un ton bien grivois !

— Belle prouesse, monsieur l'expert. Mais ne craignez-vous pas un ton parfois vulgaire ?

— Le montage est là pour nettoyer la bande d'excès inévitables. On dit des horreurs, parfois, mais des ciseaux habiles suppriment les scories.

— Serait-il donc grisant de faire rire le public ?

— Le mot, madame, est faible. Cela procure l'ivresse. »

ANNICK COJEAN.

(1) La 2 500e émission des « Grosses Têtes » de RTL, sur Antenne 2, samedi 14 décembre à 20 h 35.

La culture qui bouge

« Culture Clap » a fait ses preuves. Depuis plus de trois mois, cette émission insolite qui *« traque la culture qui bouge »* est arrivée à renouveler un genre qui a tendance à s'essouffler.

L'ambition du rédacteur en chef, *Daniel Populus, l'homme de la vidéo* et du dessin animé au ministère de la culture, était d'attirer l'attention sur le fait culturel contemporain — tout *en reconnaissant que le dimanche* soir à 18 heures n'est pas le meilleur moment — à travers les *artistes et leurs productions*, les industriels et leur *« sponsoring »* culturel, les pouvoirs publics et leurs décisions financières et politiques (l'émission est coproduite par le ministère de la culture et FR 3).

La nouveauté de « Culture Clap » vient *à la fois du ton adopté*, alerte et irrévérencieux, et de la forme de l'émission : une série de courtes séquences, rapides sans être superficielles, *entrecoupées d'un entretien* qui sert de fil conducteur. Chaque semaine, le téléspectateur retrouve les mêmes rubriques. D'abord un invité-témoin, qui commente *l'ensemble à partir d'un point de vue* spécifique. Et puis, sous forme de clips, de mini-reportages, de spots vidéo, des rendez-vous réguliers qui *s'appellent « la relève »* (portrait d'un jeune créateur), « patrimoine du XXe siècle », « objet de la vie quotidienne » (œuvre d'un *designer* français) *ou « dossier »*, qui développe un sujet plus longuement.

Le but recherché par ces aperçus, parfois fugitifs, de la création culturelle contemporaine est d'encourager *« la réflexion plutôt que l'information,* explique Daniel Populus, *pour inciter les gens à aller voir, sur place, là où ça se passe »*. Le prochain « Culture Clap », par exemple, donne la parole à Fred Forest, un artiste multimédias ; explique comment *l'investissement dans l'audio*visuel procure non seulement des avantages fiscaux mais éventuellement des bénéfices en cas de *succès ; présente une expérience de* réutilisation architecturale d'un bâtiment ancien ; rend visite à la première école nationale de la photo à Arles et consacre le dossier à la question : *« Comment se finance un film ? »*

ALAIN WOODROW.

★ « Culture Clap », dimanche *8 décembre, 18 heures, sur* FR 3.

Samedi 14 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 40 Feuilleton : les Colonnes du ciel.
D'après le roman de B. Clavel, adapt. J. Pratte, réal. G. Axel. Avec A. Kreis, J.-P. Bouvier, I. Philippe... Deuxième épisode. *Pendant la guerre de Trente Ans. Une fresque un peu théâtrale sur l'histoire paysanne.*



22 h 15 Droit de réponse : Un commerce très extérieur.
Avec Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du redéploiement industriel, MM. E. Vannier (RTL), G. Legendre (le Nouvel Economiste), *P. Burrel* (Ouest-France), *P. Frericks (Télévision néerlandaise), N. Bray* (Wall Street Journal), *D. Loreday* (The Economist, *britannique), un journaliste allemand, un représentant commercial d'une ambassade de France à l'étranger, un acheteur étranger.*

0 h Journal.
0 h 15 Ouvert la nuit : les Incorruptibles.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : la 2 500e des « Grosses Têtes ».
(Lire notre article.)
21 h 55 Les histoires d'Onc'Willy : Ivanhoé.
22 h 25 Magazine : Les enfants du rock.
0 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

FR 3 - 15 h 45 **REPERES N° 6**
"APERO, BOULOT, CHATEAUX"
ENTREPRISE RICARD
Invité : Dominique MOYEN

20 h 4 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et de programmes de Disney Channel.



21 h 50 Journal.
22 h 15 Feuilleton : Dynastie.
23 h Musiclub.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris Kiosque ; 17 h 50, la Panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, la Panthère rose.

CANAL PLUS

20 h 30, Téléfilm : l'Ecrin de l'ombre ; 22 h 15, Série : Mike Hammer ; 23 h 15, Magazine : Cinémode ; 0 h, *Les après-midi de Paméla Mann, film de H. Paris ; 1 h 15, Romances* et confidences, film de M. Monicelli ; 3 h 5, les Crapauds, film de G. McCowan ; 4 h 40, Jazz à Juan-les-Pins (le trio Humair) ; *5 h 10, Meurtres à domicile, film de M. Lobet.*

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Une semaine sanglante, d'après « l'Insurgé » de Jules Vallès.
22 h 10 Démarches avec... Pierre Legendre.
22 h 30 Musique : Ricercare. Franz Liszt et la poésie romantique, de Goethe à Victor Hugo : mélodies de Liszt, textes de Goethe, Lenau, Heine, Hugo.
0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : *Die Sonatenbraut, Schneeglockchen, Die Lotosblume, Intermezzo, Die Stille*, de Schumann ; *Gruss, Suleika un Hatem, Auf Flügeln des Gesanges*, de Mendelssohn ; *Fischeweise*, D881, *Der Wanderer an den Mond, Im Frühling, Standchen*, de Schubert ; *Noëls*, de Britten ; *Mélodies viennoises*, de Zeller, Heuberger, Stolz, Ciesansky, par la Maîtrise de Radio-France, chef de maîtrise M. Lasserre de Rozel, H. Deutsch, piano, J.-P. Brosse, orgue...
23 h Les soirées de France-Musique : le club des archives, le Quatuor Pro Arte ; à 1 h, l'Arbre à chansons.

Dimanche 15 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Ça nous intéresse, M. le président.
Yves Mourousi interroge M. François Mitterrand, président de la République.
21 h Cinéma : la Victoire en chantant.
Film français de J.-J. Annaud (1976), avec J. Carmet, J. Spiesser, J. Dufilho, C. Rouvel, D. Doll (rediff.).
1915 en Afrique noire. Apprenant tardivement le conflit entre la France et l'Allemagne, les ressortissants français d'un comptoir isolé organisent une expédition contre un petit poste allemand.
22 h 25 Sports dimanche soir.
23 h 25 Journal.
23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Musiques au cœur : Mado Robin.
Mado Robin, la voix la plus haute du monde : en hommage à la cantatrice disparue en 1960, des documents d'archives. En deuxième partie, vers 22 h, le « Concert champêtre » de Poulenc.
22 h 40 Magazine : Projection privée.
L'actualité culturelle vue par M. Jullian et son invité, le révérend père Carré.
23 h 25 Journal.
23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série documentaire : Les rendez-vous du diable.
Dernière partie du film tourné entre 1948 et 1957 sur l'activité éruptive des grands volcans du monde.
21 h 30 Aspects du court métrage français.
Idée fixe, *de J.-B. Rossi* ; Cours z'y vite, *de Paul Cornet.*
21 h 55 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (hommage à Clark Gable) : les Révoltés du « Bounty ».
Film américain de F. Llyod (1935), avec C. Laughton, C. Gable (v.o., sous-titré, N.).
A la fin du dix-huitième siècle, l'équipage d'un voilier anglais allant à Tahiti, se révolte contre le capitaine, un tyran sadique. Des acteurs jamais égalés.

0 h 40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

18 h, Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine, film de M. Coluche ; 19 h 45, Club de la presse ; 21 h, l'Eté prochain, film de N. Trintignant ; 22 h 55, Magazine : Rue du cinéma (salut polar...) ; 23 h 45, la Trace, film de B. Favre ; 1 h 25, Liquidez l'inspecteur Mitchell, film de A. McLaglen.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : Paul Delvaux : Saint Idesbald, par J.-L. Cavalier et G. Vilain. Texte de M. Butor.
2 h 30 Musique : Trois fois un, par M. Legras et J. Erwan. « Francophonie autour d'un piano » : F. Lalanne, G. Vigneault et P. Charpentier.
0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Per questa bella mano*, de Mozart ; Trois poèmes de Michelange, de Wolf ; Quatre chants sérieux, de Brahms ; Deux *mélodies, de Barber* ; Negro Spirituals, par S. Estes, basse, J. Tilehman, piano.
23 h Les soirées de France-Musique : Ex Libris, les musiques de Michel Perec.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 13 décembre).

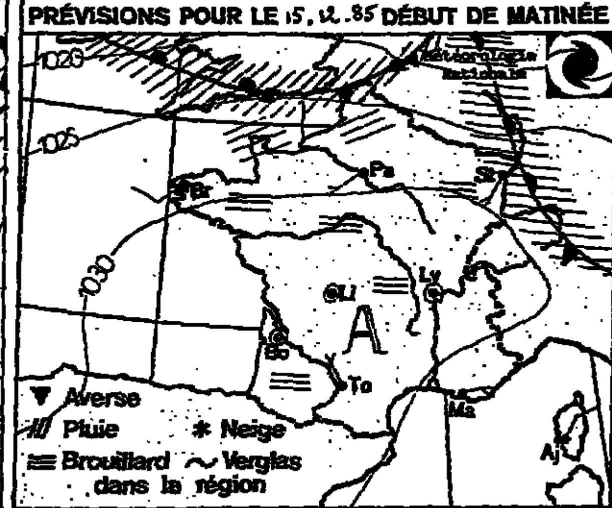
LES SOIRÉES DU LUNDI 16 DÉCEMBRE

TF1	20 h 35, *Citizen Kane*, film d'O. Welles ; 22 h 40, Etoiles et toiles ; 23 h 40, Journal ; 23 h 50, C'est à lire.
A2	20 h 35, Série : *Les derniers jours de Pompéi* ; 22 h 20, Série : Le cerveau ; 23 h 10, Journal ; 23 h 35, Bonsoir les clips.
FR3	20 h 35, *la Vieille Fille*, film de J.-P. Blanc ; 22 h, Journal ; 22 h 25, Boîte aux lettres ; 23 h 25, Prélude à la nuit.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14.12.85 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 15.12.85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 14 décembre à 0 heure et le dimanche 15 décembre à 24 heures.

Dimanche matin, sur la moitié nord temps *humide, brumeux* avec *quelques* bancs de brouillard locaux. De la Manche orientale aux Vosges et aux frontières *du Nord-Est de petites bruines.*

Sur la moitié sud, ciel variable avec quelques nuages passagers et bancs de brouillards givrants de l'ouest du Massif central aux Pyrénées.

Dans la journée : Au nord-est de la Seine, ciel chargé et pluies éparses, 3 à 4 degrés. Sur la moitié sud belles éclaircies, 4 à 7 degrés de la région lyonnaise au Sud-Ouest, et 9 à 12 degrés sur les régions côtières.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré* dans la journée du 13 décembre, le second le minimum de la nuit du 13 décembre au *14 décembre) : Ajaccio, 13 et 1 degrés* ; Biarritz, 10 *et* – 2 ; Bordeaux, 0 et – 2 ; Bréhat, 12 et 10 ; Brest, 12 et 11 ; Cannes, 14 et 2 ; Cherbourg, 10 et 10 ; *Clermont-Ferrand, 4 et – 5 ; Dijon, 2 et* – 2 ; Dinard, 10 et 10 ; Embrun, 4 et – 5 ; Grenoble-St-M.-H., 5 et – 6 ; Grenoble-St-Geoirs, 5 et – 6 ; La Rochelle, 6 et 4 ; Lille, 4 et 4 ; Limoges, 7 et 1 ; Lorient, 11 et 11 ; Lyon, – 1 et – 2 ; Marseille-Marignane, 10 et – 1 ; Nancy, – 1 et 1 ; Nantes, 5 et 5 ; Nice-Aéroport, 14 et 6 ; Paris-Montsouris, 6 et 4 ; Paris-Orly, 4 et 4 ; Pau, 9 et – 2 ; Perpignan, 17 et 0 ; Rennes, 5 et 5 ; Rouen, 4 et 4 ; Saint-Etienne, (n.c.) et – 6 ; Strasbourg, 1 et – 1 ; Toulouse, 1 et – 2 ; Tours, 4 et 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4118

HORIZONTALEMENT

I. N'éprouvent aucune peine à atteindre *le sommet*. Peut être fendu par une meunière. — II. N'est pas forcément capable de nous aider à trouver la femme de nos rêves. Obtenu d'un coup de baguette. — III. Extrait d'un missel. Fait prendre forme. Il a *tout pour nous* plaire. — IV. Ne s'adresse pas à n'importe qui. Porte la barbe. — V. S'attaque à la pierre. Souille de nombreux manteaux. Le croissant *y domine* la religieuse. — VI. Rend provisoirement inutile l'usage de certaines facultés. Pour éviter de se retrouver au « trou ». — VII. Certains n'hésitent pas à le mettre au courant. A peut-être été couchée. — VIII. Vraisemblablement *célèbre. Met fin à de nombreux* débats et donne naissance à maintes explications. On en a tous plus ou moins. — IX. Un homme qui aime la *grosse caisse. Vient en même temps* que l'automne. — X. Ne faisiez plus obstacle. Revient souvent sur le tapis. — XI. On est obligé de passer par là. Rend service à un homme *qui* sait quoi faire de ses dix doigts. — XII. Sont constamment en lutte. Fait disparaître. Pièce d'articulation. — XIII. Pronom. Ne porte pas toujours un collier. Là, on a crié victoire. — XIV. Aire de lancement. Figure en bonne place sur un tableau de « maître ». S'intéresse à son métier. Lettres de noblesse. — XV. Passe son temps en cage. Etait *partisan du retour* à la terre.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II													■		
III			■						■		■				
IV			■		■									■	
V					■					■					
VI				■											
VII		■						■							
VIII								■				■			
IX						■									■
X							■							■	
XI		■						■							
XII		■			■				■						
XIII						■					■				
XIV				■			■						■		
XV	■									■					

VERTICALEMENT

1. Est à l'origine d'innombrables consultations. — 2. Doit s'attendre à être mis au pied du mur. Avait trouvé quelque chose de mignon à croquer. *Elle travaillait pendant les* heures de pointe. — 3. Porteur de casque. Ne nécessitent pas l'usage du savon. — 4. On peut la trouver dans un coffre. Tout ça, c'est du passé. — 5. Revient à qui de droit. « Gros » temps. On y trouve ce qu'il faut pour étancher. — 6. Trou à boucher. Le mot de la fin. Pronom. — 7. Risque fort, un jour ou l'autre, de tomber dans les pommes. Parmi des victimes. — 8. Spécialité d'huîtres et de moules. Agent de liaison. Cité en Italie. — 9. Quartier de Nancy. Sous une couronne. Peut faire prendre de la hauteur. — 10. N'est pas épargnée par les *dépressions. Les oies en raf*folent. — 11. Réfléchi. Finira bien par jouer sa dernière « carte ». Possessif. — 12. Etait en haut de l'échelle. *Emilie et Florence* font partie de ses connaissances. — 13. Ne passe pas inaperçue quand on est distingué parmi les autres. — 14. Moteur à explosion. On ne se gêne pas pour y lancer des *piques*. Malmène une « citrouille ». — 15. Revenues Dieu sait d'où ! Ne résiste pas à la braise.

Solution du problème n° 4117

Horizontalement

I. Estamper. — II. Soupir. En. — III. Titi. Osas. — IV. Usant. — V. Et. Dorer. — VI. Larme. — VII. Epine. Su. — VIII. Dentiste. — IX. Ogre. IM. — X. Résille. — XI. Presse. Et.

Verticalement

1. Esthète. — 2. Soi. PDG. — 3. Tutu. Lierre. — 4. Apis. Années. — 5. Mi. Adret. SS. — 6. Pronom. Idie. — 7. Stress. — 8. Réa. Utile. — 9. Usure. Emet.

GUY BROUTY.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

— *M. René Piquet*, membre du *comité central* du PCF, *répond* aux questions des journalistes au cours de l'émission « Forum », de RMC, à 12 h 30.

— *M. Michel d'Ornano*, ancien ministre, député UDF du Calvados, est l'invité de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

— *M. Jean-Pierre Stirbois*, secrétaire national du Front national, participe au « Club de la presse », d'Europe 1, à 19 h 15 (retransmis en clair sur Canal Plus à 19 h 45).

LUNDI 16 DÉCEMBRE

— *M. Alain Peyrefitte*, ancien ministre, député RPR de Seine-et-Marne, est l'invité de l'émission « *Face au public* », de France-Inter, à 19 h 15.

هكذا من الاصل

BASSE-NORMANDIE

Un bilan de Flamanville

Electricité de France a profité du couplage au réseau de la première tranche de la centrale de Flamanville dans la Manche pour dresser le bilan de ce grand chantier d'aménagement nucléaire.

L'usine, qui sera achevée en 1986 avec la mise en service d'une deuxième tranche (mais le site a été préparé pour en accueillir deux autres ultérieurement), aura finalement coûté 14 milliards. La part des marchés locaux a été de 10 %, soit 1,4 milliard. La taxe professionnelle versée par EDF va se monter à quelque 100 millions par an, dont 1,4 million pour la commune de Flamanville, 32,5 millions pour le district et 39 millions pour le département. EDF acquittera en outre 21 millions de taxe foncière.

Flamanville 1 et 2 auront permis d'employer une importante main-d'œuvre locale : plus de mille salariés en 1981, 1982 et 1983, sur environ 2 500 en période de pointe. Mais la centrale n'a embauché que soixante-dix locaux sur cinq cent dix agents EDF. L'effort de formation réalisé en neuf ans représente toutefois quelque 800 000 heures de cours dispensés à environ mille cinq cent stagiaires du Nord-Cotentin. Ceux-ci trouvent ensuite un emploi à La Hague où le chantier des extensions de la COGEMA doit se prolonger jusqu'en 1992.

BRETAGNE

Le foie du Morbihan

Seize millions de francs de chiffre d'affaires, c'est ce qu'annonce avec un bel optimisme M. Stricher, le directeur du Doyenné de Lanvaux, une usine de conserves de luxe qui s'est installée à Peaule, dans le Morbihan, au cœur des landes granitiques.

Construite il y a neuf ans, cette filiale de la Centrale coopérative agricole bretonne (CECAB) élève, bon an mal an, de quinze mille à dix-huit mille canards et deux mille oies. « *Nos clients sont essentiellement les restaurateurs bretons*, précise le directeur. *Ils représentent 30 % de nos ventes. Viennent ensuite les clientèles des régions parisienne et bordelaise. Nous exportons également en Allemagne un foie adapté pour être cuit à la poêle.* »

Chaque semaine, le ramassage des animaux est effectué par des camions-cages (dix-huit jours de gavage pour un canard, vingt-cinq pour une oie). Chaque année, l'usine commercialise 30 tonnes de foie gras, autant de magrets, et a diversifié ses productions : filets d'oie fumés (15 tonnes), confits, terrines, cassoulet, etc.

On envisage d'agrandir l'usine de fabrication. Quant au personnel (vingt-huit employés, dont vingt femmes), il ne devrait guère augmenter.

RENNES. – Le contrat d'agglomération qui vise à améliorer la qualité des eaux de la Vilaine à l'aval de la capitale bretonne vient d'être signé à Rennes.

Les travaux prévus s'étaleront sur huit ans, coûteront 70 millions de francs et permettront de respecter, en période de basses eaux, l'objectif de qualité de la Vilaine à l'aval de Rennes.

La nouvelle conquête du Mont-Blanc

Feu vert pour les aménageurs

Après quatre années d'incertitude durant lesquelles autorisations et refus se sont succédé, Chamonix pourra finalement construire les remontées mécaniques qu'elle souhaitait installer à l'intérieur du site classé du Mont-Blanc. Le Conseil d'Etat vient en effet de casser le jugement du tribunal administratif de Grenoble qui avait annulé l'autorisation accordée le 7 septembre 1982 par le ministre de l'environnement de l'époque, M. Michel Crépeaux, de pénétrer dans le site classé du Mont-Blanc.

Michel Crépeaux avait fondé son autorisation sur l'intérêt économique d'une telle réalisation pour la commune de Chamonix. Le Conseil d'Etat lui a donné raison sur ce point et a considéré qu'il n'était pas indispensable que la décision du ministre soit précédée d'une procédure de déclassement partiel du site nécessitant une enquête publique et un avis du Conseil d'Etat.

Quant aux conditions posées à l'époque par le ministre de l'environnement comme contrepartie à son autorisation, à savoir une réduction des projets immobiliers dans la vallée de Chamonix, l'engagement d'une procédure de classement du site de Carleveyron dont la protection est jugée indispensable pour la sauvegarde globale du site du Mont-Blanc, enfin la constitution entre les *communes* de Chamonix, de Vallorcines et des Houches d'un syndicat intercommunal d'études, de protection, de développement et d'aménagement de la vallée de Chamonix, constituent, selon le Conseil d'Etat, des exigences que le ministre était en droit de réclamer.

Le classement de la partie du site du Mont-Blanc (20 000 hectares) se trouvant au-dessus de la limite des 2 000 mètres devait inclure en 1976 les terrains privés situés en altitude, certaines zones morainiques convoitées par les aménageurs audacieux, ainsi que les deux « portes » de la vallée de *Chamonix, Voza à l'ouest et Balme* à l'est, soit une superficie de 6 000 hectares dans lesquels se trouvaient déjà construites une grande partie des remontées mécaniques de Chamonix, desservant, notamment, les domaines skiables du Tour-Col de Balme et de Lognan-Les Grands-Montets.

La procédure de classement ne s'opposait pas à des constructions légères de remontées mécaniques, qui devaient toutefois passer par une autorisation ministérielle après avis de la commission départementale des sites et de la commission supérieure des sites.

Si, pour le projet d'extension du domaine skiable des Grands-Montets, la première donna son accord, la seconde vota à deux reprises contre. Elle estima en effet que la construction de deux télésièges et de deux téléskis aboutissant dans le site classé du Mont-Blanc risquait de nuire fortement au tourisme d'été, l'une des grandes richesses de Chamonix.

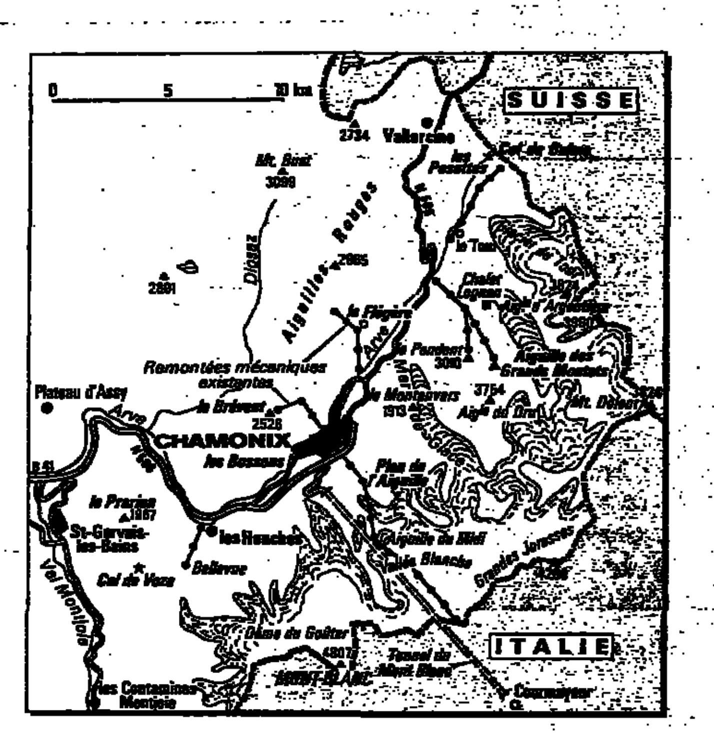
Finalement, le ministre ne devait plus tenir compte des observations de la commission supérieure et accorda son autorisation, qui fut par la suite ballottée entre des décisions contraires des tribunaux pour finalement être reconnue légale par le Conseil d'Etat.

La décision du Conseil d'Etat devrait permettre, dès l'hiver 1986-1987, de doubler la superficie du domaine skiable des Grands-Montets et, selon le maire de Chamonix, Michel Charlet (RPR) *« de débloquer les autres projets dans le site classé du Mont-Blanc »*.

Cette décision de la haute juridiction administrative risque en effet de faire jurisprudence, dit-on à Chamonix. Pour, par exemple, l'extension des possibilités de ski dans *la vallée comme au col de Balme*, les Posettes (site classé) et en direction de Vallorcines et de la Suisse, au plan de l'Aiguille, où le téléphérique du glacier, actuellement désaffecté, pourrait être réhabilité, enfin au col de Voza et au Prarion, où un projet d'une dizaine de remontées mécaniques, dont neuf aboutissent dans le site classé, est envisagé.

Enfin, la liaison Le Brévent-La Flégère, grâce à un dispositif léger de remontées mécaniques traversant sur quelques dizaines de mètres la réserve naturelle des Aiguilles rouges, est également projetée.

La vallée de Chamonix, après avoir longtemps été « brimée » par son site classé et les réserves naturelles qui l'entourent – elle constitue tout de même l'une des principales richesses pour le tourisme hivernal, – va désormais pouvoir investir largement dans l'« or blanc ».



Demain les parcs

L'attitude du Conseil d'Etat devant le problème soulevé par le site classé du Mont-Blanc pourrait en outre relancer l'offensive des aménageurs, cette fois au sein même des parcs nationaux.

Depuis quelques années, en effet, la pression des stations de sports d'hiver est très forte, notamment autour du parc national de la Vanoise (*le Monde* daté 24-25 juin 1984) pour obtenir l'autorisation d'y implanter certaines remontées mécaniques (1). Là aussi des raisons économiques sont invoquées par les communes. Si aujourd'hui la réalisation d'équipements nouveaux est interdite dans les parcs nationaux, sauf si ceux-ci servent à leur desserte, et dans ce cas une simple autorisation ministérielle est demandée, la position actuelle du Conseil d'Etat pourrait amener le gouvernement à envisager une modification du règlement des parcs nationaux ou de leurs limites.

Certains espèrent que le Conseil d'Etat, qui devra être alors consulté, rendra un avis favorable à l'amputation du territoire considéré jusqu'alors comme inviolable.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) La commune de Bonneval-sur-Arc (Savoie) souhaite être reliée au vaste domaine skiable de Val-d'Isère-Tignes, ce qui nécessite la construction de deux appareils qui traverseront sur plusieurs kilomètres le parc de la Vanoise.

LIMOUSIN

Renifleurs d'or

Chercheurs d'or au-dessus du Limousin : la COGEMA, filiale opérationnelle du Commissariat à l'énergie atomique, travaille *depuis la mi-novembre* avec un hélicoptère « renifleur » de la Compagnie de prospection géophysique française (CPGM). Cette technique géomagnétique localise les failles et les fractures du cycle granitique limousin. Dans ces failles peuvent se concentrer les minerais d'or, d'argent et de divers métaux, notamment le wolfram.

C'est surtout l'or qui intéresse les prospecteurs. Voici quatre ans que Pennaroya a remis en exploitation un filon abandonné après la seconde guerre mondiale à Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne).

Les archéologues ont dénombré plus de deux mille « aurières » gallo-romaine ou médiévales ; mais souvent l'or se trouve en quantité infinitésimale, et ce sont les coût mondiaux qui déterminent le seuil de rentabilité des nouvelles exploitations.

Six permis de prospection ont été déposés en 1985 en Limousin : quatre par la COGEMA, un par Dong-Trieu (filiale de Total), un par Pennaroya autour de sa mine actuellement en exploitation.

ILE-DE-FRANCE

Chutes de pierres au Panthéon

Il est difficile actuellement de franchir les portes du Panthéon... *même avec une rose. C'est ce qu'ont* pu constater les membres de la Société d'histoire de l'art français venus visiter les lieux à la fin du mois dernier et qui ont eu la surprise de lire sur des panneaux placés à l'entrée de la plus célèbre crypte de Paris que l'état inquiétant de l'ensemble de l'édifice ne permettait pas de pénétrer dans celle-ci.

Les visiteurs, sur les conseils des gardiens, ont dû longer les murs afin d'éviter les chutes de pierres et les débris de verre qui tombent du centre du monument. Ils ont pu observer le long des parois de nombreuses fissures et aussi le mauvais état des verrières.

On sait que lorsque Soufflot commença les travaux de la basilique Saint-Geneviève, qui deviendrait en 1791 « *le Panthéon voué aux grands hommes* », les fouilles révélèrent que le terrain était dangereusement miné par des puits de potiers. L'architecte, en conséquence, dut modifier son plan primitif, et on posa la première pierre en 1764. Mais en 1778, comme l'avait prédit un rival de Soufflot, des fissures se produisirent, et Soufflot, malade, épuisé et découragé, mourait en 1780 sans avoir achevé Sainte-Geneviève que terminaient en 1790 deux de ses élèves, Brebion et Rondelet, ce dernier ayant inventé pour la circonstance la poutre en béton.

Le Panthéon est donc plus que tout autre un édifice dont l'entretien requiert une attention particulière. – A. J.

POIX-DE-PICARDIE

Le premier hôtel pour hôteliers

Premier du genre, le « Médiathel de Poix-de-Picardie, dans la Somme, vient d'être inauguré.

Le *médiathel*, c'est l'hôtel-restaurant Le Cardinal, de grande *mémoire gastronomique*, racheté par la ville lorsqu'il fut à vendre en 1983, et transformé ensuite grâce à l'argent des contribuables (commune, département, région) et au concours du Crédit agricole et du Crédit d'équipement des PME (*le Monde* du 27 septembre).

Son acquisition et les travaux qui ont suivi ont coûté 9 millions de francs pour une réalisation complètement inédite : *l'établissement est maintenant un centre de formation professionnelle en fonctionnement réel et une sorte de centre d'expérimentation des moyens de communication modernes.*

A l'extérieur, pas de changement. Mais à l'intérieur, tout a été transformé. Un bar immense avec des téléviseurs a été aménagé. La grande salle à manger est conservée. Les cuisines sont ultra-modernes. Trente-cinq chambres ont été aménagées qui auront le label deux étoiles. Sept salles sont équipées pour recevoir des séminaires et des conférences.

Le but premier de l'établissement : former des adultes aux professions de l'hôtellerie et du tourisme. Fonction assurée par l'INFATH (Institut national des formations aux activités du tourisme et de l'hôtellerie), organisme spécialisé en la matière – il a déjà une école à Chantilly, – qui a investi 5 millions dans l'affaire. Dès la mi-décembre commenceront deux cycles de formation d'une durée de six mois pour cuisiniers et employés – serveurs de bar-restaurant.

Mais Le Cardinal se veut aussi un *« lieu de communication »*. C'est pourquoi il a été baptisé médiathel. On y trouve partout des minitels sur lesquels on peut recevoir, à partir d'un centre micro-serveur interne, des informations télématiques sur les activités locales : informations culturelles, économiques, touristiques, sportives, bulletin municipal, informations pratiques (trains, services de sécurité, calendrier des fêtes). Ce micro-serveur est le seul en France à être bilingue franco-anglais. Au Médiathel, on pourra aussi suivre des cours permettant d'accéder aux métiers de l'informatique et de la bureautique.

Audiovisuel à tous les étages

Bien entendu, dans chaque chambre, on peut avoir la télévision, mais, contrairement à ce qui se passe dans les hôtels ordinaires, cette pratique, qualifiée de « plaisir solitaire », n'est pas encouragée. Le médiathel Le Cardinal veut retrouver la vocation conviviale du bistrot du début du siècle et, pour cela, ses animateurs comptent beaucoup sur la télévision. Une antenne parabolique a été installée sur le toit. Elle peut capter une quinzaine de chaînes. De quoi intéresser les curieux et alimenter les conversations au bar et devant la cheminée.

Pierre Daniel (opposition), maire de Poix, qui s'est battu pour que renaisse Le Cardinal, se réjouit que sa commune de deux mille habitants, située au fond d'une vallée verdoyante, à la jonction des routes Rouen-Amiens et Paris-Calais, puisse ainsi mieux utiliser ses ressources touristiques. Avec sa grand-place commerçante accueillante aux automobilistes, Poix-de-Picardie est en effet une étape de choix pour les gens du Nord, les Britanniques, les Belges, les Néerandais qui se dirigent vers l'Ouest ou le Sud-Ouest sans utiliser les autoroutes. Les Picards eux-mêmes aiment bien aller faire un tour à Poix. Tous, Français ou étrangers, auront une raison de plus de s'y arrêter.

Bernard Roux, président du conseil de surveillance de l'Union pour la communication sociale (UPCS), a indiqué que vingt médiathels sont en projet pour la France. Dominique Alunni, directeur général de l'INFATH, a rassuré les professionnels de l'hôtellerie en affirmant que Le Cardinal nouvelle formule *« fonctionnera selon le respect des règles établies, notamment en ce qui concerne la fiscalité »*.

MICHEL CURIE.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Un musée d'archéologie

MONTPELLIER. – Un musée d'archéologie régionale vient d'être créé à Saint-Pons-de-Thomières, dans l'Hérault, au pied des monts de l'Espinouze.

Il présente les civilisations du néolithique qui se sont succédé aux confins de l'Hérault, du Tarn, de l'Aude et de l'Aveyron. Près de Saint-Pons, notamment, la grotte de Camprafaud, fouillée de 1963 à 1973 par Gabriel Rodriguez, a permis de mettre en évidence une série complète en stratigraphie de ces civilisations.

Le musée rassemble les résultats de ces fouilles et aussi celles d'autres grottes (Resplandy, Poteau, Jaur, etc.), qui illustrent et complètent les éléments relatifs à ces civilisations.

MIDI-PYRÉNÉES

TOULOUSE. – Alex Raymond, président du conseil régional Midi-Pyrénées, et Henri Martre, président-directeur général d'Aérospatiale, ont signé une convention *« ayant pour but de faciliter les initiatives tendant à promouvoir et à développer les activités industrielles et technologiques pour faire de la région Midi-Pyrénées un lieu privilégié de la coopération aéronautique et spatiale européenne »*. Cette convention est la première du genre signée entre une grande entreprise industrielle et un conseil régional.

PROVENCE-ALPES - COTE D'AZUR

LE LAVANDOU. – Après deux refus du ministère de l'urbanisme et du logement d'autoriser l'aménagement d'une ZAC sur le site littoral de Cavalière, au Lavandou (Var), une troisième enquête publique menée en 1985 permettrait la construction de mille logements. Si le ministère donne son feu vert, ce serait la dernière zone verte de la côte du Lavandou qui disparaîtrait – et l'une des dernières de toute la côte méditerranéenne.

Les associations se mobilisent contre ce projet, qui va à l'encontre de la « loi littoral », tout juste adoptée à l'Assemblée nationale. Cette loi préconise le maintien de zones vertes « tampons » entre les agglomérations côtières et une urbanisation en « *profondeur* ».

Un livre de Michel Giraud
LA RÉGION CAPITALE

Les « Franciliens » existent-ils autant et au même titre que les Bretons, les Corses ou les Auvergnats ? Difficile de répondre. En tout cas, l'Ile-de-France, elle, a acquis ses lettres de noblesse depuis que son ancêtre, le district, avait été mis en place par Paul Delouvrier, il y a vingt-cinq ans.

Dans son livre *Notre Ile-de-France, région capitale*, Michel Giraud, président (RPR) de la région (qu'il ne faut plus appeler région parisienne), retrace l'histoire administrative, politique, économique de la plus riche région du pays, en population, en activités, en talents, en trésors architecturaux et touristiques aussi.

Il brosse le portrait des hommes qui, à un titre ou à un autre, ont marqué de leur sceau la politique des transports, de l'urbanisme, des espaces verts, des villes nouvelles, de l'agriculture, de la musique, du sport, ainsi que La Villette, Roissy, Rungis, la Défense, le RER.

Francilien ? *« C'est encore un mot qui sonne étrangement à nos oreilles et que l'Académie française considère avec suspicion »*, conclut Michel Giraud. Il en va de même, d'ailleurs, pour les Rhône-Alpins, les Midi-Pyrénéens, les habitants des Pays de la Loire.

Malheureusement, les élections régionales de mars, qui auraient pu être un grand événement, seront inévitablement occultées par le scrutin législatif du même jour. Ce n'est pas la meilleure façon de cimenter une communauté régionale encore fragile.

F. Gr.

★ *Notre Ile-de-France, région capitale*, par Michel Giraud. Editions J.-C. Lattès, 235 p., 60 F.

Cette page a été réalisée par nos correspondants :
Roger BECRIAUX, Georges CHATAIN, Michel CURIE, Francis GOUGÉ, Michel LORET, René MOIRAND.

Économie

REPÈRES

CEE : les Danois ajournent l'examen de la réforme

Le Parlement danois a décidé de remettre au mois de janvier l'examen du projet de réforme du traité de Rome élaboré par les Dix lors du récent sommet du Luxembourg, et dont il aurait normalement dû débattre avant Noël. Le premier ministre conservateur, M. Poul Schlüter, se heurte, en effet, sur ce terrain, à une opposition majoritaire. Il reste lui-même hostile à tout changement institutionnel de la Communauté, et en particulier à tout accroissement des pouvoirs de l'Assemblée de Strasbourg. En conséquence, à la veille de se rendre à Bruxelles pour la réunion des 16 et 17 décembre, le ministre des affaires étrangères, M. Ellmann-Jensen (libéral), n'a reçu aucun mandat de la commission parlementaire chargée du dossier, et ne pourra donc pas se prononcer lors de cette réunion avec ses collègues de la CEE.

Production industrielle : légère reprise aux Etats-Unis

La production industrielle américaine a enregistré une légère reprise en novembre (+ 0,4 %), après deux mois consécutifs de recul (– 0,4 % en octobre et – 0,1 % en septembre). Toutefois, par rapport à novembre 1984, l'indice, qui s'est situé à 125,1 (base 100 en 1977), n'a été en hausse que de 1,4 % (+ 11,5 % pour l'ensemble de 1984). Selon la Maison Blanche, l'économie *« poursuit sa progression à un rythme modéré »* – les ventes au détail ont augmenté de 1,1 % en novembre, après avoir baissé de 4,2 % en octobre, alors que, malgré une hausse de 0,8 % en novembre des prix de la production (+ 0,9 % en octobre), – *« les pressions inflationnistes sont largement maintenues sous contrôle »*. Ainsi, pour Washington, la croissance devrait se situer – en rythme annuel – aux alentours de 5 % au cours du deuxième semestre de 1985, pour revenir à 4 % en 1986. Le PNB américain a progressé de 4,3 % – en rythme annuel – au troisième trimestre, après ne s'être accru que de 1,1 % de janvier à juin. L'objectif officiel est de 3 % pour l'ensemble de l'année.

PME : forte progression des créations d'entreprises en France

Les créations d'entreprises ont progressé de 20 % au cours des neufs premiers mois de 1985 (contre 19,3 % au premier semestre), alors que les défaillances ont augmenté seulement de 7,5 % (contre 10 %), selon le Crédit d'équipement des PME (CEPME). Au total, 79 125 entreprises ont été créées de janvier à septembre (contre 65 929 durant la période correspondante de 1984), le nombre de défaillances s'élevant à 19 544 (contre 18 176). Le taux de renouvellement des entreprises, mesuré par le rapport des créations aux défaillances, s'est ainsi *« sensiblement amélioré »* pour atteindre, avec 4,05, *« un niveau inégalé depuis 1981, proche de celui de 1980 (4,31) »*, indique le CEPME.

Les risques de l'accord ATT-CGE

(Suite de la première page.)

Dix ans après, l'unanimité s'est faite sur ce constat d'échec. En sera-t-il de même dans les télécommunications ? Tout porte à le croire : le contenu de l'accord comme la motivation réelle des signataires sont sujets à caution.

L'objectif visé est la pénétration du marché américain des télécommunications par Alcatel-Thomson. Les conversations engagées depuis un an avec ATT ont abouti en juin dernier à un projet très complexe, résumé dans deux mémorandums : l'un sur les faisceaux hertziens ; l'autre sur les centraux téléphoniques. Or ce projet, jugé « déséquilibré » par un conseil interministériel le 10 septembre dernier, l'est en effet à plus d'un titre.

● Sur les faisceaux hertziens, ATT achètera pour 200 millions de dollars sur quatre ans des équipements, fabriqués en France par une nouvelle société créée par Alcatel-Thomson et une filiale française de Philips. Cette nouvelle société ne sera contrôlée qu'à 50 % par les Français, qui nommeront le président-directeur général. Le reste (50 %) reviendra à APT (elle-même filiale à 50-50 d'ATT et de Philips). Contrairement à ce qui a été dit, ATT n'abandonnera pas ce secteur. Il y poursuivra notamment ses recherches. La filiale française travaillera d'ailleurs pour ses livraisons aux Etats-Unis sous licence d'ATT, avec des droits de licence très élevés, que la CGE garde secrets (on parle de 4 à 5 %). Les livraisons à ATT constitueront l'essentiel du chiffre d'affaires. Autrement dit, le seul aspect positif de l'accord – les ventes aux Etats-Unis – soulève des questions : on peut même y voir une mise sous dépendance technologique et commerciale. Etre licencié de son trop important client n'est jamais « bon » dans l'industrie.

● C'est toutefois sur la partie commutation que l'accord est le plus inquiétant. En effet, ATT ne s'est engagé qu'à « aider » Alcatel-Thomson à mettre son central E10S aux normes américaines. Le marché de ce produit est si limité qu'ATT a refusé de promettre d'en vendre pour plus de 100 millions de dollars en trois ans. Or l'objectif minimum que visait Alcatel-Thomson aux États-Unis était de 200 millions de dollars par an à partir de 1988.

L'accord avec le géant américain ne servira donc, si tout va bien, qu'à réaliser *15 % de cet objectif*, jugé pourtant essentiel pour la survie même d'Alcatel.

Un quitte ou double

● En échange, ATT (ou plus exactement APT), obtient les 16 % du marché français des centraux (soit environ 1 milliard de francs) jusqu'ici détenus par l'autre entreprise nationalisée CGCT. Le groupe américain réalise, ce faisant, sa première vraie pénétration en Europe, aux dépends de la CGCT qui travaillerait désormais sous licence.

La CGE estime qu'elle joue dans sa percée du marché américain des centraux un véritable *« quitte ou double »* (*le Monde* du 30 mars).

Malheureusement, son projet avec ATT l'aide bien peu. En revanche, le matériel américain bénéficierait de la référence des PTT françaises, ce qui risque d'être dévastateur sur les autres marchés étrangers où Alcatel est en concurrence avec lui. Le label des PTT françaises est en effet excellent, et ATT ne manquera pas de faire savoir que, si on l'a appelé en France même, c'est bien la preuve que les matériels d'Alcatel sont dépassés...

Pour très peu gagner aux Etats-Unis, on a de très fortes chances de beaucoup perdre ailleurs.

Au total, cet accord est si déséquilibré, si risqué, que l'on peut se demander pourquoi M. Pebereau, PDG de la CGE, s'acharne tant à vouloir le signer. Tous les protagonistes de cette affaire se posent depuis six mois cette question à laquelle certains commencent à trouver des réponses.

Avant ATT, M. Pebereau avait pris contact avec les groupes européens Plessey, GEC, Siemens, Italtel, et les américains ITT et GTE. A chaque fois, ce fut l'échec pour des raisons diverses.

Le PDG de la CGE est pressé. La fusion qui a créé Alcatel-Thomson en 1983, mal préparée, a été ensuite mal gérée.

Ayant fait des promesses excessives sur l'emploi, M. Pebereau a dû conserver des sureffectifs d'au moins deux mille personnes. Par ailleurs, les exportations n'ont pas compensé la stagnation des commandes des PTT françaises. La fusion semble si difficile que la CGE a dû se tourner vers les PTT à plusieurs reprises, pour obtenir des rallonges financières. Les prix payés pour chaque ligne téléphonique livrée par Alcatel ont été relevés de 5 % cette année, alors qu'ils baissaient tous les ans de 4 %, comme il est normal dans l'électronique. Les subventions d'étude versées par l'administration ont été portées à 1,23 milliard de francs cette année.

La « cage dorée »

M. Pebereau peut-il tenir encore longtemps dans ces conditions ? Beaucoup dans le milieu des télécommunications n'y croient guère. Ils voient alors dans l'accord avec ATT le début d'une sortie discrète du secteur des centraux téléphoniques. *« Vous verrez, peu à peu, insensiblement, la CGE et ATT vont resserrer leurs liens technologiques*, prévoit un haut fonctionnaire. *M. Pebereau y mettra les formes. Mais c'est la seule explication plausible de cet accord insensé. »*

En 1983, pour convaincre M. Fabius d'accepter la fusion d'Alcatel et de Thomson-Télécommunications, le PDG de la CGE déclarait qu'il n'y avait d'autre choix que *« la cage dorée d'un accord avec ATT »*. Aujourd'hui, après avoir obtenu la fusion, il propose un tel accord. Comment, par la suite, pourra-t-il, comme il l'affirme, négocier d'autres accords avec les européens ? Sa seule monnaie d'échange était les 16 % du marché français. Il l'a cédée sciemment aux Américains. Désormais liée à ATT aux yeux des éventuels partenaires, Alcatel aura beaucoup de mal à négocier en Europe même si quelques accords partiels pourront être signés dans un premier temps. La méfiance née des échecs précédents ne peut que se renforcer.

M. Pebereau évoque aujourd'hui son intérêt pour les *« réseaux à valeur ajoutée »* (la connection des ordinateurs). Il y voit une diversification pour son groupe dans le cadre d'une déréglementation générale des télécommunications. Pour les liaisons transatlantiques, mais aussi en France, puisqu'il a proposé de racheter tout ou partie de France-Câbles et Radio, filiale spécialisée des PTT dans ce secteur (Transpac, Télésystèmes...).

Là est le fond du débat : faut-il abandonner le secteur des centraux, très difficile, aux marges serrées, au profit du marché des services d'exploitation des réseaux à valeur ajoutée, en apparence très rentable, et en plein développement ? On comprend qu'un chef d'entreprise soit tenté, d'autant que certains le poussent dans cette voie.

Mais n'est-ce pas se laisser prendre au leurre de la déréglementation ? En apparence, la déréglementation ouvre deux marchés – celui des Etats-Unis, et celui des réseaux à valeur ajourée – et l'on croit pouvoir les pénétrer en s'alliant avec des groupes américains, et en ouvrant ses propres frontières par compensation. Mais cela ne peut se traduire que par une inéluctable perte d'indépendance technologique dans les centraux téléphoniques, qui sont le cœur stratégique de l'ensemble.

ÉRIC LE BOUCHER.

CONTRAT FRANCO-CHINOIS POUR LA LIVRAISON D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE

Le feuilleton nucléaire franco-chinois dure depuis 1978. Il paraît enfin approcher de sa fin. Vendredi 13 décembre, à Paris, un accord a été signé entre les deux gouvernements, à l'occasion de la visite à Paris de M. Li Peng, vice-premier ministre chinois. Il prévoit la vente par Framatome du cœur de la première grande centrale nucléaire chinoise, à Daya Bay, et la signature avec EDF d'un contrat de coordination pour l'ensemble du projet (deux réacteurs de mille mégawatts chacun). Des conditions financières très avantageuses sont consenties, et le prix de vente offert par Framatome est finalement inférieur à celui normalement payé par EDF pour les centrales françaises. Pour les entreprises françaises, les contrats porteraient sur un total de 12 milliards de francs.

Un certain nombre de détails restent à régler, à Pékin, entre les partenaires industriels : Framatome, EDF, et le client, la Guangdong Nuclear Power Joint Venture Company, société commune créée par la Chine populaire et Hongkong (qui absorbera 70 % de l'électricité produite). Des négociations parallèles sont menées pour la fourniture de la partie conventionnelle de la centrale avec le groupe britannique GEC. Par ailleurs, Pékin n'a semble-t-il pas encore décidé qui fournira l'uranium enrichi nécessaire au fonctionnement du réacteur.

La signature de ce contrat, aboutissement d'années de négociations laborieuses avec la Chine, est certes un succès pour l'industrie française du nucléaire. Mais il reste à prouver que c'est une « bonne » affaire. Les prix arrachés par Pékin et les conditions de financement acceptées par le gouvernement français ne devraient laisser aux industriels qu'un maigre bénéfice – et encore ? Pour ce faire, il a fallu opérer un transfert de technologie, important. Sans être assuré au bout du compte d'être choisi par la Chine pour la suite du programme nucléaire.

Pékin est en effet le seul pays dans le monde à avoir décidé d'engager d'ici à l'an 2000 un vaste programme d'équipement nucléaire. Il prévoit officiellement de construire un réacteur de 1 000 mégawatts par an pendant dix ans. C'est pourquoi la concurrence est dure entre les fournisseurs occidentaux, tous confrontés, comme Framatome, à une baisse dramatique de leurs commandes. Depuis peu, toutefois, il semble que la Chine reconsidère ses objectifs, et songe à pousser davantage le charbon. La partie décisive se jouera bientôt entre Français, Allemands et Américains, pour la construction des tranches 3 et 4 du programme, assortie d'un contrat de transfert de technologie qui conditionne toute la suite.

V.M.

AÉRONAUTIQUE : WESTLAND VEUT ÊTRE ASSOCIÉ A SIKORSKY ET A FIAT

Le constructeur britannique d'hélicoptères Westland a déclaré, le vendredi 13 décembre, avoir accepté, *« en principe »*, l'offre de rachat de 29,9 % de ses actions faite par le constructeur américain Sikorsky et par la firme italienne Fiat.

L'avenir dira si cette déclaration n'est pas une manœuvre pour forcer la main au ministre britannique de la défense, M. Michael Heseltine, qui avait suscité une contre-proposition européenne à l'offre de Sikorsky.

Aérospatiale (France), Agusta (Italie) et Messerschmitt (RFA) viennent, en effet, de proposer à Westland de prendre une participation de 29,9 % dans son capital et de construire en commun un hélicoptère antichar.

La partie n'est donc pas terminée et devrait se poursuivre au sein même du cabinet britannique où le ministre de la défense (pro-européen) et le ministre du commerce et de l'industrie (favorable à Sikorsky) s'opposent sur la façon de sauver Westland, qui vient de licencier sept cents de ses sept mille salariés, et qui a accumulé 70 millions de livres de pertes (environ 800 millions de francs).

SELON UN RAPPORT DE LA CFDT

Les syndicalistes doivent se préoccuper de la qualité du produit

« Pourquoi ce qui est bon pour l'entreprise est forcément mauvais pour le salarié ? » En posant cette question, sacrilège, M. Pierre Héritier, secrétaire national de la CFDT, responsable du secteur économique, a voulu faire comprendre à quel point la réflexion de son organisation évolue et sait tenir compte des réalités.

Ce n'est pas tout. Si l'adaptation qualitative de l'appareil de production est devenue un élément stratégique pour la compétitivité, *« alors nous sommes disposés à regarder ce qui se passe dans les cercles de qualité. Leur rôle est loin d'être nul sur le plan économique. »* A l'exemple de ce qui a pu se faire chez IBM ou chez Angénieux, une société française spécialisée dans l'optique de pointe, il reconnaît que *« la qualité, c'est rentable »*. Et il se déclare favorable au fait que *« le syndicat négocie des accords de zéro défaut »*. En marge du débat actuel sur l'aménagement du temps de travail, il oppose la *« flexibilité interne »* dans l'entreprise, pour laquelle la CFDT a opté, à la *« flexibilité externe »* par les modifications d'effectifs et les licenciements. *« La flexibilité interne, ce n'est pas forcément mauvais pour les salariés »*, dit-il.

A l'origine de ces propositions, il y a le rapport sur *l'action économique* pour l'emploi, présenté par M. Pierre Héritier au dernier bureau national de la CFDT, réuni les 4 et 5 décembre.

Le document s'appuie sur trois priorités de la CFDT – agir sur l'emploi, changer le travail, réduire les inégalités – pour dégager quatre exigences indissociables d'une politique économique. D'abord, la croissance économique est *« incontournable »*, répète la CFDT, pour qui il faut agir en faveur d'un nouveau type de croissance créateur d'emplois. L'efficacité économique nécessite l'adaptation et la modernisation des entreprises françaises, victimes de *« rigidités »*, la compétitivité étant le moyen de défendre l'emploi. *« Il faut être capable de produire ce que nous pourrions vendre et, bien sûr, il faut savoir vendre ce que l'on produit »*, commente M. Héritier. *« La modernisation ne sera pas créatrice nette d'emplois mais permettra de desserrer l'étau des contraintes extérieures. »*

Vient ensuite la réduction du temps de travail, qui n'est *« plus un mythe mais une solution à l'emploi »*. Enfin, et cela doit être considéré comme une nouveauté, il s'agit d'obtenir *« la reconnaissance du syndicalisme comme interlocuteur économique »*.

De là découlent les sept points d'application. Trois concernent l'entreprise. Les syndicalistes sont appelés à suivre la politique d'investissement *« sur les plans qualitatif et quantitatif »*. On leur demande de se préoccuper de la qualité des produits en utilisant les groupes d'expression prévus par les lois Auroux ainsi que les cercles de qualité. Il leur faut agir pour la réduction et l'aménagement du temps de travail pour répondre à *« l'aspiration des salariés »* et exploiter *« un gisement de productivité considérable »*.

Trois autres points portent sur les initiatives locales en faveur de la création d'emplois. La CFDT se déclare ardemment favorable à l'action des comités de bassin d'emploi, préconise le recours au développement local et entend utiliser les fonds communs de placement.

Dernier élément : le rapport se prononce une nouvelle fois pour une politique de *« relance sélective »* possible pour le secteur des services, l'industrie agro-alimentaire, le bâtiment et les travaux publics et les *« activités porteuses d'avenir »*. *Mais cette action nationale pourrait également être relayée par une politique européenne de relance qui pourrait s'appuyer sur un programme de grands travaux, le recours à un emprunt européen et le renforcement du système monétaire, la CFDT souhaitant que l'ECU puisse contre-balancer le poids du dollar.*

ALAIN LEBAUBE.

POUR ABUS DE POSITION DOMINANTE

La Commission européenne inflige une amende de 70 millions de francs à Akzo Chemie

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La Commission européenne devait décider, ce samedi 14 décembre, d'infliger une amende de 10 millions d'ECU (70 millions de francs) à Akzo Chemie, la division chimique du groupe multinational néerlandais Akzo, pour abus de position dominante. C'est l'amende la plus élevée que la commission ait jamais infligée à une entreprise. Elle la justifie par la gravité des faits. M. Pierre Sutherland, le commissaire chargé de la politique de la concurrence, a annoncé à plusieurs reprises son intention de frapper de façon dissuasive les entreprises en infraction aux règles du traité.

Akzo s'est employé à éliminer du marché une petite entreprise britannique, Engineering and Chemical Supplies Ltd (ECS), en pratiquant, auprès des clients d'ECS, des prix très inférieurs à ses propres coûts de revient.

ECS produit du peroxyde de benzoyle d'abord destiné au blanchiment de la farine. Les difficultés sont apparues en 1979 quand ECS a prétendu commercialiser cette substance comme catalyseur dans la production des thermoplastiques. Akzo, qui détient plus de 50 % du marché européen, n'a pas toléré cette intrusion dans sa chasse gardée et a menacé ECS de représailles. ECS a porté plainte.

L'enquête effectuée par la commission en décembre 1982 dans les locaux d'Akzo à Amersfoort (Pays-Bas) et dans son bureau au Royaume-Uni à Walton-on-Thames, l'ont amenée à découvrir ce qui ressemble étrangement à des pratiques de gangstérisme. Les inspecteurs de la commission ont en effet trouvé le document confirmant que des cadres supérieurs d'Akzo avaient accordé une semaine à ECS pour quitter le marché des plastiques.

L'entreprise britannique était prévenue que, si elle ne s'exécutait pas, elle s'exposerait à des mesures de rétorsion dans le secteur des additifs pour farine, qui représentait alors la majeure partie de son chiffre d'affaires, mais qui, en revanche, n'était que d'une importance secondaire pour Akzo. Un plan détaillé avait été également préparé pour débaucher, grâce à de fortes remises, les clients d'ECS en additifs pour farine au Royaume-Uni.

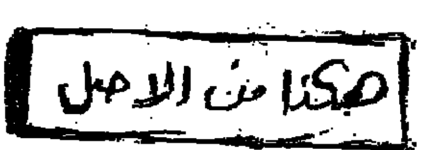
PHILIPPE LEMAITRE.

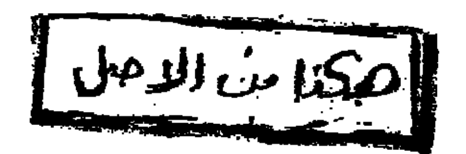
● **M. Semerena élu président d'AMC.** – Ceux qui avaient parié sur le retour à la Régie, pour y prendre la direction commerciale, de M. José Dedeurwaerder, actuellement président et directeur général d'American Motors, la filiale à 46 % de Renault aux Etats-Unis, en sont une nouvelle fois pour leurs frais. Lors du conseil d'administration d'AMC, tenu le vendredi 13 décembre à New-York, aucune décision concernant le sort de M. Dedeurwaerder n'a été prise, alors que la direction commerciale de Renault doit voir son titulaire actuel partir à la retraite le 31 décembre prochain.

En revanche, le conseil d'administration d'AMC a élu à sa présidence M. Semerena, qui quitte la Régie, où il occupait jusque-là le poste de directeur général adjoint. Une évolution logique, après la mise à l'écart de M. Semerena depuis l'arrivée de M. Besse à la tête de Renault.

● **Grande-Bretagne : + 0,3 % de hausse des prix en novembre.** – La hausse des prix à la consommation s'accélère légèrement en Grande-Bretagne : le coût de la vie a augmenté de 0,3 % en novembre, après s'être accru de 0,2 % en octobre et avoir baissé de 0,1 % en septembre.

● **PRÉCISION. – La Sécurité sociale en 1986.** – Deux omissions ont rendu peu claire la fin de l'article sur la Sécurité sociale en 1986. Il fallait lire : *« En tablant sur une croissance spontanée des recettes l'an prochain (4,5 %), le gouvernement rend difficile une décision d'augmenter la cotisation vieillesse en 1986. Or une telle mesure, inévitable tôt ou tard (...), est aussi une façon efficace et acceptable par l'opinion de réduire la demande intérieure et d'éviter une poussée inflationniste. »* D'autre part, l'accroissement des dépenses de santé prévu en 1986 est de 2 % en volume.





Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 9 au 13 décembre 1985

LA part des valeurs mobilières figurant dans les portefeuilles des ménages français est passée de 0,3 % en 1974 à 29,2 % à la fin de la décennie. Dans le même temps, la part des placements dévolue à l'assurance-vie et à la capitalisation a doublé pour s'établir à 16,6 % contre 8,7 % dix ans plus tôt. Ces enseignements tirés de l'étude menée par *Investir et Placer* à l'occasion de son Salon de l'épargne pour le particulier, qui se déroulera du 24 au 27 janvier 1986 au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris, autour d'une vingtaine de colloques liés aux problèmes de patrimoine, confirment, si besoin était, la part prépondérante prise par l'épargne financière. Au détriment, bien sûr, de l'immobilier et de l'épargne liquide (ramenée, pour sa part, de 64,2 % à 36,6 %) et avec, pour principale victime, le livret A, ainsi que l'attestent les derniers chiffres communiqués par les Caisses d'épargne Ecureuil (*le Monde* du 14 décembre).

Cette tendance sur le long terme, généralisée, naturellement, à l'ensemble des pays occidentaux, explique en grande partie l'attrait des placements boursiers, encouragés, au demeurant, par des taux d'intérêt réels restés généralement supérieurs à 5 %, un taux historique. Dopé par les achats des investisseurs étrangers, surtout nord-américains, Paris continue à profiter de cette manne. Sans prétendre égaler Milan, qui aura grimpé de près de 85 % cette année – le premier ministre italien socialiste, *est venu en personne à la Bourse le 9 décembre pour saluer* cet événement, souligne notre correspondant en Italie, Jean-Pierre Clerc, – le marché a encore conforté cette semaine, grâce à une avance globale de 1,2 %, ses bonnes dispositions. Celles-ci lui permettent d'afficher une hausse de 45 % environ depuis le début de l'année si l'on en croit l'indicateur de la Compagnie des agents de change.

1985 aura été « l'année de l'Europe », avec une envolée quasi générale de tous les grands marchés continentaux, à l'unisson de la City, où une avalanche d'offres publiques d'achat (OPA) est venue activer un volume d'affaires qui ne ralentit guère. A Paris, l'activité est également à son comble. Si les volumes traités cette semaine (700 millions à 800 millions de francs par jour et plus d'un milliard vendredi sur les actions cotées au règlement mensuel et

Les pétrolières chahutées

4 milliards à 6 milliards de francs pour l'ensemble du marché) sont un peu inférieurs à ceux des jours précédents, il faut noter que le mois de novembre aura constitué un nouveau record. Au vu des statistiques qui viennent de tomber pour cette période de dix-neuf séances (contre vingt-trois en octobre), les échanges ont porté sur 106,6 milliards de francs (contre 104,5 milliards le mois précédent) dont 20,12 milliards (plus 42 %) pour les seules actions, les obligations subissant de leur côté un léger tassement (moins 4,6 %) pour s'établir à 84,9 milliards.

Au fil des jours, l'attrait des valeurs à revenu variable ne se dément pas, à en juger par les performances d'Aussedat-Rey, de Nord-Est et de nombreuses valeurs de la distribution. Autant de titres qui ont gagné 10 % à 30 %, alors que les pétrolières subissaient, en dépit d'un sursaut en fin de semaine, le contrecoup de la baisse des prix du brut consécutif au changement de stratégie annoncé en début de semaine par l'OPEP. Les pays exportateurs de pétrole ont en effet annoncé à Genève l'intention de défendre, désormais, leur part de marché plutôt que de s'épuiser à essayer de maintenir le prix du baril.

Rumeurs d'OPA

Si le bond en avant d'Aussedat-Rey s'explique essentiellement par le retour en grâce d'un titre qui avait très fortement chuté au mois d'octobre, mais dont on estime à présent qu'il devrait refléter les espoirs de redressement placés dans cette société papetière, la hausse de Nord-Est, autre vedette de la semaine, a de tout autres raisons. Pour les uns, il s'agit d'une réaction aux informations – prometteuses – en provenance de Vienne où est cotée la société Veitscher Magnesirtwerke dont Nord-Est détient la majorité du capital *via* une filiale suisse, et spécialisée dans la production de magnésie. Plus prosaïquement, certains familiers du palais Brongniart considèrent que cette société de portefeuille pourrait bien être concernée par ces rumeurs d'OPA sauvage à la mode anglo-saxonne qui visaient en fin de semaine pêle-mêle des sociétés françaises : Nord-Est, Luchaire, Précision mécanique Labinal ou encore la SCOA.

Avec la ruée sur les actions de la Compagnie parisienne de réescompte et l'entrée en lice de la Compagnie du Midi dans la bataille boursière que se livrent le groupe Drouot-Mutuelles unies et La Providence (*voir ci-dessous*), le marché s'est singulièrement animé en fin de semaine, et les boursiers, épuisés par une avalanche d'ordres d'achat tous azimuts (mais confortés par la perspective de gratifications de fin d'année très « gratifiantes »), n'ont pas eu le temps de prêter attention aux décisions que prenait le Parlement sur des textes qui les intéressent au premier chef.

Jeudi, en fin d'après-midi, l'Assemblée nationale emportait le vote final à propos du texte sur les valeurs mobilières précédemment approuvé en seconde lecture (*le Monde* du 10 décembre), les députés se contentant de donner leur accord à quatre amendements présentés dans la matinée au Sénat par M. Etienne Dailly, qui avaient le mérite d'éviter à cet important document de faire éventuellement antichambre au Conseil constitutionnel. Par ailleurs, à l'occasion du débat sur la loi de finances rectificative pour 1986, l'Assemblée nationale a également approuvé deux amendements gouvernementaux concernant la fiscalité applicable à certains produits financiers et au marché à terme d'instruments financiers (*MATIF*).

Le premier vise l'impôt applicable aux primes de remboursement des emprunts à coupon nul. Quant au second, il prévoit que le taux d'imposition applicable aux opérations effectuées sur le MATIF et se référant à un instrument de type obligataire sera fixé à 16 %, ce barème étant de 33 % pour les opérations s'appuyant sur des titres à échéance courte. Enfin, il est prévu que les personnes et les organismes qui participent à l'activité du MATIF doivent communiquer à l'administration fiscale le montant des profits et des plus-values réalisés sur ce marché, cette obligation étant étendue aux intervenants sur les marchés à terme de marchandises opérant à la Bourse de commerce.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	13-12-85	Diff.
4 1/2 % 1973	1 457,50	+ 8,50
7 % 1973	7 168	– 387
10,30 % 1975	98,60	– 0,20
PME 10,6 % 1976	98,70	inch.
8,80 % 1977	120,85	– 1,70
10 % 1978	98,55	– 0,01
9,80 % 1978	97,90	– 0,20
8,80 % 1978 (1)	99,40	– 0,13
9 % 1979	95,15	inch.
10,80 % 1979	100,70	inch.
12 % 1980	100,13	– 0,12
13,80 % 1980	105,97	– 0,14
16,75 % 1981	110,16	– 0,17
16,20 % 1982	118,40	– 0,20
16 % 1982	119,12	+ 0,02
15,75 % 1982	115,90	– 0,15
CNE 3 %	4 250	– 49
CNB bq. 5 000 F	101,25	– 0,15
CNB Paribas 5 000 F	103,80	– 0,20
CNB Suez 5 000 F	105,80	+ 0,85
CNI 5 000 F	101,28	– 0,12

(1) Compte tenu d'un coupon de 88 F.

Pétroles

	13-12-85	Diff.
Elf-Aquitaine	282	– 16
Esso	484	– 69
Exxon (1)	397	– 14,10
Francarep	379,90	– 23,10
Petrofina	980	– 70
Pétroles B.P.	94	– 9
Primagaz	364,50	+ 3,50
Raffinage	65,50	– 4,40
Royal Dutch	469	– 10
Sogerap	472	– 31
Total	276	– 23

(1) Compte tenu d'un coupon de 5,90 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	13-12-85	Diff.
Bail Équipement	372	– 10
Bancaire (Cie)	818	+ 19
Cetelem	878	+ 43
Chargeurs SA	735	+ 54
CFF	950	+ 30
CFI	347	+ 10
Eurafrance	1 909	+ 14
Hénin (La)	574	– 2
Imm. Pl.-Monceau	671	+ 77
Locafrance	470	+ 5
Locindus	879	+ 16
Midi	3 980	+ 185
Midland Bank	314	+ 1
O F P	1 211	+ 1
Prétabail	1 299	+ 19
Schneider	279	– 8
UCB	398	– 3

Métallurgie construction mécanique

	13-12-85	Diff.
Alspi	193,50	+ 4,70
Avions Dassault-B.	1 215	+ 35
Chiers-Châtillon	64	– 2,90
De Dietrich	870	+ 12
FACOM	1 475	+ 110
Fives-Lille	387	+ 20
Fonderie (Générale)	108,50	– 1,50
Marine Wendel (1)	393	+ 9,50
Penhoët	1 045	+ 73
Peugeot SA	478	+ 8,20
Poclain	86	+ 5
Pompey	228	+ 3
Sagem	2 125	+ 50
Valéo	388,50	+ 26,50
Vallourec	198	+ 5

(1) Compte tenu d'un coupon de 4,50 F.

Matériel électrique services publics

	13-12-85	Diff.
Alsthom-Atlantique	388	inch.
CIT-Alcatel	1 444	+ 9
Crouzet	260,50	+ 10,50
Générale des Eaux	804	+ 31
IBM (1)	1 145	+ 60
Intertechnique	1 910	– 185
ITT	275	+ 6,80
Legrand	2 458	– 15
Lyonnaise des Eaux	977	– 8
Matra	1 646	+ 21
Merlin-Gérin	2 565	+ 65
Moteurs Leroy-Somer	700	– 26
Moulinex	67,60	– 4,40
Philips	154,50	– 1,50
PM Labinal	648	+ 40
Radiotechnique	401	– 1
SEB	332	– 9
Siemens	2 040	+ 57
Schlumberger	270	+ 4,50
Signaux	370	– 60
Télémécanique Electrique	2 690	– 35
Thomson-CSF	698	+ 18

(1) Compte tenu d'un coupon de 7 F.

Bâtiment, travaux publics

	13-12-85	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 148	– 12
Bouygues	860	+ 35
Ciments Français	405	+ 28
Dumez	843	+ 8
GTM	299,50	+ 11,50
J. Lefebvre	324	+ 3,90
Lafarge	707	+ 27
Maisons Phénix	190	– 7
Poliet et Chausson	833	+ 15
SCREG	90,30	– 10,70
SGE-SB	53	– 7

Mines, caoutchouc, outre-mer

	13-12-85	Diff.
Charter	22,50	– 1,40
Géophysique	480	– 60
Imétal	73,50	– 1,50
INCO	94,20	– 4,30
Michelin	1 625	+ 30
Min. Penarroya	58,40	– 3,60
RTZ	57,20	– 1,30
Zambia	1,39	– 0,03

Produits chimiques

	13-12-85	Diff.
BASF	818	+ 10
Bayer	793	+ 16
Hoechst	799	+ 27
Imp. Chemical	80,50	+ 0,80
Institut Mérieux	2 070	+ 60
Laboratoire Bellon	1 315	+ 49
Norsk Hydro	144,80	– 5,50
Roussel-Uclaf	1 620	– 31

Mines d'or, diamants

	13-12-85	Diff.
Anglo-American	86,50	– 2,50
Amgold	438	– 15
Buf. Gold M.	182	– 9,90
De Beers	34,75	– 1,25
Drief. Cons.	108,30	– 9,70
Free State (1)	155	– 10,40
Gencor	70,10	– 4,40
Gold Field	50,50	– 2,95
Harmony	72,60	– 4
President Brand (2)	118,10	– 11,70
Randfontein	-533	– 22
Saint-Helena	96,20	– 4,30
Western Deep	228,40	– 17,60
Western Holding (3)	165	– 19,80

(1) Compte tenu d'un coupon de 9,60 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 6,40 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 12,30 F.

LE FEUILLETON PROVIDENCE-AXA

M. Pagezy entre dans la danse

Un véritable coup de théâtre s'est produit, à la veille du week-end, dans le feuilleton de la guerre entre le groupe d'assurances Axa, animé par M. Claude Bébear, et le groupe d'assurances La Providence SA, objet d'une OPA en bonne et due forme, lancée le 11 décembre par Axa, après autorisation du ministère des finances. Alors que les dirigeants de La Providence SA, MM. de la Bouillerie et Dubois de Montreynaud, s'apprêtaient à résister, la Compagnie du Midi, présidée par M. Bernard Pagezy, annonçait le dépôt imminent d'un projet d'OPA concurrente.

Rude coup pour M. Bébéar et ses ambitions, auxquelles M. Pagezy ne se cache pas de vouloir barrer la route. A vrai dire, ce coup de théâtre n'était pas une vraie surprise. La rumeur en courait depuis quelques jours et, il y a un mois déjà, nous nous faisions l'écho dans ces colonnes, de projets de ce genre, nourris dans la profession (*le Monde* du 10 novembre 1985).

La Compagnie du Midi est la holding des assurances du groupe de Paris AGP La Paternelle (6,5 milliards de chiffre d'affaires), et son président, M. Bernard Pagezy, est bien connu dans l'assurance pour avoir, en 1973, mis à genoux la Banque d'Indochine, qui avait voulu, de concert avec Suez, mettre la main sur les AGP, qui venaient de fusionner avec l'Abeille-Paix, du groupe Suez.

Si M. Pagezy entre dans la danse maintenant, c'est, vraisemblablement, parce qu'il *nourrit quelques doutes sur la* capacité de La Providence SA à résister durablement aux assauts de M. Bébéar. Ce dernier peut, déjà, prendre pied dans l'affaire pour s'y livrer à un travail de sape, faute de pouvoir conquérir la majorité dès maintenant. La clé de cette majorité est, rappelons-le, dans les mains de l'actionnaire principal (25 %), à savoir Paribas et son président, M. Jean-Yves Haberer. Or, ce dernier, s'il a réaffirmé vouloir *« tenir ses engagements »* vis-à-vis des dirigeants de La Providence SA, a tenu des propos tout à fait nuancées, déclarant notamment, aux *Echos* du 13 décembre, que *« deux grandes questions préoccupent les actionnaires et les gestionnaires depuis plusieurs années : l'indépendance est-elle, à moyen et à long terme, une garantie de prospérité pour un petit groupe. Si La Providence doit grandir, est-ce par une croissance interne, encouragée par un effort de ses actuels actionnaires ou par un rapprochement négocié avec un autre groupe ? »* Il ajoutait *« qu'il y a un prix auquel on se décide toujours à vendre »*. Ambigu, non ?

F. R.

Une CPR archidemandée

La banque Indosuez et la BAFIP qui, jeudi 12 décembre, ont mis en vente au prix de 1000 F pièce, 500000 actions de la Compagnie parisienne de réescompte (CPR), soit 21,72 % du capital, et 500 millions de francs, peuvent se réjouir.

Tout d'abord, les 500000 titres se sont littéralement arrachés, ne représentant que 1,25 % des 40 millions de titres demandés. Il est vrai que les candidats acheteurs n'avaient pas à bloquer les fonds. Sachant qu'ils seraient « rationnés », ils pouvaient impunément gonfler exagérément leurs demandes. Mais, tout de même, n'être satisfaits qu'à hauteur de 1,25 %, c'était tout à fait inattendu, surtout de la part des deux banques précitées, qui, au début, prévoyaient un pourcentage de 20 %. « servis », ramenés ces derniers jours à 4 % ou 5 %.

Autre surprise : la reprise le vendredi 13 décembre, de la cotation des actions CPR, suspendue le 18 novembre à 1225 F. Eh bien, cette cotation n'a pu avoir lieu, tant la demande était forte, avec un dernier cours, purement indicatif de... 1360 F.

Il faut dire que cette « maison de marché », la plus importante des six maisons de ce type, présidée de main de maître par M. René Cassou, ancien directeur du marché monétaire à la Banque de France, a de quoi attirer les investisseurs, aussi bien étrangers (20 % dans la souscription récente), que français.

Avec 225 millions de francs de bénéfices cumulés en 1985, 260 millions de francs au minimum en 1986, près de 900 millions de francs de fonds propres *totalement liquidés, d'abon*dantes plus-values latentes sur un portefeuille de 2 milliards de francs d'obligations à taux élevé, acquises pour la plupart en 1981 et refinancées à taux bien plus bas, et un savoir-faire unanimement reconnu, la CPR est considérée comme un vrai trésor. C'est bien ce qu'on pense à Indosuez et à la Bafip, qui ont bien pris soin d'en conserver 50,52 %.

F. R.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	11 déc.	10 déc.	11 déc.	12 déc.	13 déc.
RM	563 195	743 417	774 334	833 409	1 115 893
Comptant					
R. et obl.	3 548 212	3 562 831	4 460 230	4 995 966	4 189 716
Actions	120 608	103 096	160 262	109 318	157 530
Total	4 232 015	4 409 344	5 394 826	5 938 693	5 463 139

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)

Françaises	131,6	132,6	132,6	–	–
Étrangères	95,8	96,1	96,8	–	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)

Tendance	142,1	143,8	144	144,9	145,4

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	246,6	247,8	247,5	248,9	250,3

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	13 déc.	6 déc.	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	112,8	111,6	+ 1,1	117,9	99,7

NDRL : En raison de la prolongation inhabituelle de la séance de vendredi, les indices du second marché n'ont pas été disponibles.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Aussedat-Rey	+ 31,1	Signaux	- 14
Nord-Est	+ 19,6	Esso	- 12,5
Gal. Lafayette	+ 19,5	SGE-SB	- 11,7
CFDE	+ 17,6	Géophysique	- 11,1
BHV	+ 16,3	Screg	- 10,6
Europe 1	+ 16,2	Intertechnique	- 8,8
Luchaire	+ 13,1	Pétroles BP	- 8,7
Imm. Monceau	+ 13	Total (Fse Pét.)	- 7,7
Synthelabo	+ 12,4	Elf Aquitaine	- 7,3
Epéda	+ 11	Saupiquet	- 7
SCOA	+ 9,9	Raffin. (Cie fr.)	- 6,3
UFB	+ 8,8	SFIM	- 6,3
Prouvost	+ 8,7	Sogerap	- 6,2
Printemps	+ 8,4	Moulinex	- 6,1
Facom	+ 8,1	Total (certif.)	- 6

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
CNE 3 %	27 220	111 086 210
Total (Fse pét.)	378 527	105 406 380
Midi (Cie)	26 807	104 343 438
Thomson-CSF	142 715	97 983 782
Michelin B	58 870	94 084 149
Moët-Hennessy	40 338	89 055 464
Elf-Aquitaine	433 262	87 323 374
Lafarge-Coppée	123 849	84 283 661
Valéo	199 117	73 541 014
Carrefour	26 252	73 533 117

(*) Du 6 au 12 décembre inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 6 déc.	Cours 13 déc.
Or fin (kilo en barre)	80 250	78 800
— (kilo en lingot)	80 050	78 000
Pièce française (20 fr.)	520	521
Pièce française (10 fr.)	475	451
Pièce suisse (20 fr.)	504	501
Pièce latine (20 fr.)	482	478
● Pièce tunisienne (20 fr.)	460	450
Souverain	596	605
Souverain Elizabeth II	585	585
● Demi-souverain	371	371
Pièce de 20 dollars	3 550	3 520
— 10 dollars	1 900	2 010
● — 5 dollars	1 305	1 435
— 50 pesos	3 100	2 990
● — 20 marks	568	570
— 10 florins	500	490
● — 5 roubles	365	354

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nouveau record

Un vent d'optimisme a soufflé sur Wall Street cette semaine dans un marché très actif en raison de facteurs permettant d'envisager des baisses sensibles des prix pétroliers et des taux d'intérêt ainsi qu'une bonne relance de la croissance économique. L'indice des valeurs industrielles a enregistré sa plus forte progression hebdomadaire depuis le record de 87,46 points établi au cours de la semaine achevée le 3 août 1984, et a terminé avec des gains de 58,03 points par rapport à la clôture de vendredi dernier, à 1 535,20. L'activité hebdomadaire a battu le record de 753 860 000 titres atteint pendant la semaine terminée le 10 août 1984.

	Cours 6 déc.	Cours 12 déc.
Alcoa	36 3/8	38 1/2
ATT	24	24 1/8
Boeing	50 1/4	51 7/8
Chase Man. Bank	67	69 1/8
Du Pont de Nemours	64	64 1/4
Eastman Kodak	50	52 1/2
Exxon	53 1/2	52 3/4
Ford	54 3/8	57 1/4
General Electric	65 1/4	70 7/8
General Motors	71 1/4	75
Goodyear	29 3/8	30 1/8
IBM	141 1/2	150 1/4
ITT	34 5/8	36 3/4
Mobil Oil	30 3/8	30
Pfizer	51 7/8	55 1/2
Schlumberger	35 1/8	35
Texaco	31 1/4	29 5/8
UAL Inc.	49 1/4	52 1/2
Union Carbide	63	69 3/4
US Steel	26 1/4	26 1/8
Westinghouse	43 5/8	44 3/4
Xerox Corp.	58 3/4	59 3/4

LONDRES

En baisse

Les inquiétudes concernant les prix du pétrole, la forte baisse de la livre sterling et un avertissement du premier ministre, Mme Margaret Thatcher, écartant l'éventualité d'une réduction des taux d'intérêt dans le proche avenir, ont pesé lourdement sur le Stock Exchange cette semaine. La décision de l'OPEP d'axer désormais sa stratégie sur la défense de sa part du marché mondial plutôt que sur le maintien des prix, a fait craindre une « guerre des prix » du pétrole, et entraîné par conséquent une forte baisse du secteur pétrolier. British Petroleum, Shell, Britoil et Ultramar ont toutes fléchi, avant de reprendre légèrement du terrain vers la fin de la semaine grâce à la reprise des cours du brut au comptant.

Indice « FT » : industrielles : 1 105,9 contre 1 117,6 ; mines d'or : 260,3 contre 276,8 ; fonds d'Etat : 83,15 contre 83,35.

	Cours 6 déc.	Cours 13 déc.
Beecham	340	328
Bowater	340	310
Brit. Petroleum	556	541
Charter	218	208
Courtaulds	187	185
De Beers (*)	460	460
Free State Ged. (*)	21 5/8	19 7/8
Glaxo	15 29/64	15 3/32
Gt. Univ. Stores	980	950
Imp. Chemical	704	731
Shell	646	641
Unilever	12 13/64	12 1/2
Vickers	298	293
War Loan	35 3/8	35 3/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Indice au plus haut

Le vendredi 13 a porté bonheur à la Bourse allemande, où suite à d'importants achats en provenance de l'étranger, l'indice de la Commerzbank a atteint 1 811,2 points (plus 28,9 points en une seule séance), soit un nouveau record (1 726 le vendredi précédent). Profitant de l'effet Deutsche Bank (cet établissement est en passe de reprendre l'empire Flick), les autres valeurs bancaires ont également progressé cette semaine.

	Cours 6 déc.	Cours 13 déc.
AEG	225	230,80
BASF	263,50	269,30
Bayer	251,80	261
Commerzbank	268,70	292
Deutschebank	694,50	767
Hoechst	253	263,20
Karstadt	338	329
Mannesman	259	273,50
Siemens	641,20	666,40
Volkswagen	403,30	426,40

TOKYO

En hausse

Encouragée par les records atteints à Wall Street, la Bourse de Tokyo vient de terminer une bonne semaine, marquée par cinq séances consécutives de hausse, l'indice Nikkeï ayant clôturé, vendredi, au niveau record de 13 107,98 yens. Le dernier record de l'indice datait du 15 octobre, lorsque celui-ci avait atteint 13 055,52 yens (plus 314,45).

L'indice général a progressé d'une façon notable, de 36,71 points à 1 047,97 pendant la semaine, contre une hausse de seulement 4,73 points la semaine précédente.

	Cours 6 déc.	Cours 13 déc.
Akaï	410	400
Bridgestone	519	532
Canon	1 160	1 200
Fuji Bank	1 460	1 540
Honda Motors	1 190	1 230
Matsushita Electric	1 220	1 360
Mitsubishi Heavy	344	375
Sony Corp.	3 940	4 280
Toyota Motors	1 150	1 220

L'euromarché

Mme Watanabé

L'année qui va bientôt s'achever fera date dans les annales de l'euromarché à bien des titres. Parmi ceux-ci, le formidable apport des banques japonaises n'est pas l'un des moindres. Sans l'omniprésence nippone, ni la multitude des lignes de crédits arrangées pour permettre l'émission ultérieure de papier à court terme, ni le flot ininterrompu d'euro-emprunts obligataires de toutes sortes, ni la rapide expansion du marché des actions internationales n'auraient pu continuer de se développer au même rythme.

Cela était déjà vrai en 1984. Cela l'a été encore plus en 1985 et devrait l'être encore davantage en 1986. Avec plus de 50 milliards de dollars d'excédents, soit autant que tous les pays arabes dans leur temps de gloire, le Japon est condamné à rester le principal exportateur de capitaux du monde. Sur la scène bancaire, où les banques américaines tendent à effectuer un mouvement de repli, les établissements japonais continueront de figurer comme les principaux prêteurs.

Sur le marché international des capitaux, trente-sept banques nippones se sont portées garantes de près de 22 % des 132 milliards de dollars d'euro-émissions lancées cette année. En 1984, la proportion avait été de 17 % sur un total de seulement 80 milliards de dollars.

Mme Watanabé qui, sous le couvert de l'un des prénoms féminins le plus répandu au Japon, représente l'archétype de l'investisseur privé nippon, a d'ores et déjà remplacé le dentiste belge à l'euro-pinacle de la clientèle particulière. L'exemple d'un établissement comme Nomura Securities est typique : sur une force de vente de 5 500 courtiers en valeurs mobilières, une équipe spécialisée de 1 500 femmes passent leurs après-midi à encourager les épouses au foyer japonaises à investir les économies de leur ménage dans une gamme de papier allant des bons du Trésor nippons ou américains aux actions des British Telecommunications en passant par les euro-obligations de tous les grands emprunteurs internationaux.

Le taux d'épargne au Japon étant le plus élevé du monde, et trois fois plus fort que celui de la Belgique, Mme Watanabé, dans un monde où les contingences économiques l'emportent sur les réminiscences romantiques, est non seulement en passe de remplacer Mme Butterfly dans l'imagerie populaire, mais a déjà renvoyé le dentiste flamand au placard des euro-accessoires démodés.

Les investisseurs institutionnels de l'Empire du Soleil-Levant jouent, en matière d'investissement, un rôle bien évidemment aussi important que la femme au foyer japonaise. Mais il en va de même dans tous les pays. Son institutionnalisation, tout autant que sa globalisation, étant devenue l'un des éléments fondamentaux du marché international des capitaux, le volume unitaire des transactions s'est *énormément* accru. Il n'est plus rare de voir une institution désireuse d'acquérir un « bloc » de 50 millions, voire même 100 millions de dollars d'une seule euro-émission.

Est-ce pour cette raison que, cette semaine, la banque américaine Shearson Lehman Brothers International, filiale du groupe American Express, a lancé sous sa seule direction et garantie de placement une transaction pour la Banque mondiale représentant 700 millions de dollars ? L'affaire a fait du bruit. Il faut, en effet, avoir les reins solides pour assumer un tel fardeau. Mais, avec des ressources en capital de 2,1 milliards de dollars, Shearson Lehman est, après Merril Lynch, la deuxième banque d'investissement américaine.

La fin du marché gris ?

L'opération de la Banque mondiale se présente sous forme d'un diptyque. Le premier volet est composé de 200 millions de dollars d'euro-obligations à quinze ans, dotées d'un coupon annuel de 10 %, qui seront émises à un prix de 100,25. La deuxième partie comprend des euro-obligations à coupon « zéro » d'une valeur faciale de 500 millions de dollars. Leurs échéances s'échelonneront en quinze annuités de l'an 2002 à 2016. Chacune sera émise à un prix tel qu'il procurera un rendement de l'ordre de 8 à 15 points de base, supérieur à celui des obligations de même durée du Trésor américain.

L'ensemble met à la disposition du débiteur des capitaux à long terme dont le coût est relativement bon marché. Mais la Banque mondiale tout aussi bien que l'unique banque chef de file se sont avérées heureuses. Dans les heures qui suivirent le lancement des deux émissions, le marché américain des capitaux bénéficiait d'une des plus importantes hausses de son histoire. Cela a permis aux deux offres d'être très chaleureusement reçues. En revanche, cette progression spectaculaire a empêché de percevoir tous les effets du système de direction et de distribution unique instauré par Shearson Lehman.

Ce faisant, l'objectif de la banque américaine d'investissement était de s'assurer, du début à la fin, du contrôle tout entier des deux emprunts. Les émissions traditionnelles, qui sont lancées sous la direction d'une banque à laquelle d'autres viennent rapidement s'associer afin de répartir la garantie de placement et élargir la force de vente du papier, souffrent très souvent de cette structure. Si les conditions de marché sont défavorables, certains des membres du syndicat bancaire de direction s'empressent de liquider leurs engagements en sacrifiant tout ou partie de leurs commissions.

Il s'ensuit une chute des cours sur le marché gris et, sous peine de perdre la face vis-à-vis de l'emprunteur, la banque chef de file se trouve contrainte de racheter des montants parfois considérables de papier. La présente méthode permet d'éviter ces excès. Les intermédiaires, n'étant plus assurés de pouvoir se procurer les titres à un prix prédéterminé, ne peuvent plus faire de cotations avant que l'émission rejoigne le marché secondaire : c'est la fin du marché gris.

A l'issue d'une semaine exceptionnelle durant laquelle les cours des obligations du Trésor américain ont progressé de 200 points de base (2 %), le marché international des capitaux baigne dans un climat d'euphorie. La seule ombre au tableau est que, New-York ayant bénéficié d'une hausse beaucoup plus forte que le marché euro-obligataire, les débiteurs de tout acabit préfèrent emprunter sur le marché américain. Un emprunteur de première qualité doit maintenant offrir au moins 50 points de base de plus que le papier de même durée du gouvernement des Etats-Unis s'il veut réaliser une bonne émission euro-obligataire. Il ne lui en coûtait, il y a encore peu, que 30 à 35 points. Du coup, l'euro-activité primaire s'est réduite comme peau de chagrin.

Deux secteurs du marché international, ceux de l'ECU et de l'euro-franc français, n'arrivent pas, toutefois, à partager l'optimisme général. La forte tension sur les taux à court terme italiens, a entraîné une hausse sur les taux à court terme de l'euro-franc tricolore. Ils ont atteint 11 % sur les dépôts à un mois et plus de 12,30 % à trois mois. Cette tension a, à son tour, affecté l'ECU.

En conséquence, le Crédit national qui, sous la garantie de la République française, est venu offrir 500 millions de francs français dans le cadre d'un euro-emprunt à quatorze ans, rétractable après sept ans, n'a pas trouvé un climat très favorable. La demande étrangère s'est révélée faible à l'égard des euro-obligations qui seront émises à 99,75 et porteront un intérêt annuel de 10,625 %.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Tensions et remous

Les marchés des changes ont été quelque peu secoués cette semaine, sur le dollar et la livre sterling, à la suite des déclarations de l'OPEP. En Europe continentale, le franc belge a connu un nouvel accès de faiblesse.

Dès le début de la semaine, la menace de guerre des prix du pétrole agitée un peu imprudemment par l'OPEP dimanche dernier à Genève, et prélude possible à une baisse profonde, avait un double effet. Tout d'abord, elle « envoyait au tapis » la livre sterling, pétromonnaie de l'Occident. En trois jours, la devise britannique revenait de 1,48 dollar à 1,4060 dollar mercredi soir, en même temps que le prix « spot » du baril chutait vertigineusement de 27 dollars à moins de 21 dollars. S'il n'y a pas eu de suicide chez les « traders » de Rotterdam, c'est que l'espoir de vivre est chevillé au corps des Européens : à Tokyo, le « krach » des obligations au lendemain du 15 octobre dernier aurait fait deux morts. C'est la variation la plus rapide qu'ait subie l'histoire du marché « spot », c'est-à-dire depuis plus de six ans.

Par la suite, le calme revenait un peu, certains participants de la réunion de l'OPEP à Genève éprouvant le besoin de tempérer un peu leurs propos. La livre remontait à 1,44 dollar environ, tandis que le baril retrouvait des cours de 25 à 26 dollars. Mme Thatcher faisait savoir que les taux d'intérêt britanniques, encore élevés à près de 12 %, ne baisseraient pas. A Paris, la monnaie britannique est tout de même revenue de 11,39 F à 11,09 F environ, après avoir enfoncé le palier de 11 F.

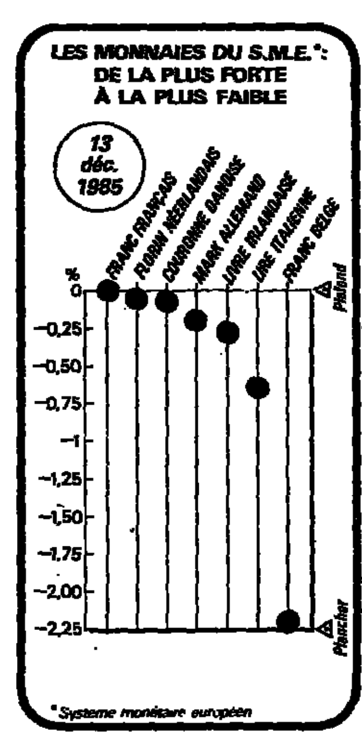
En sens inverse, l'éventualité d'une baisse des tarifs du pétrole ne pouvait que favoriser le dollar : elle permettrait à l'économie américaine d'utiliser de l'énergie à prix moindre, et contribuerait à réduire l'inflation. Double bénéfice pour la devise des Etats-Unis, qui se met à monter rapidement, atteignant mercredi après-midi à New York 2,56 DM et 7,80 F contre 2,5170 DM et 7,71 F respectivement à la fin de la semaine dernière. C'était compter sans les banques centrales (Bundesbank, Réserve fédérale et Banque de France) qui cassèrent le mouvement immédiatement, ramenant le mark à la case départ, soit 2,5170 DM et 7,70 F.

Une chose est sûre, en tout cas : si on ne sait pas bien si l'objectif retenu le 22 septembre 1985 par les Cinq à New-York était un cours de 2,50 DM pour 1 dollar, on sait maintenant que celui de 2,55 DM est un plafond. Il est probable que les Etats-Unis souhaiteraient voir leur devise tomber à 2,20 DM, soit une baisse supplémentaire de plus de 10 %, comme l'affirmait la semaine dernière M. Clayton Yeutter, représentant spécial de la Maison Blanche pour les négociations commerciales.

Il n'est pas dit, en revanche, que les Allemands soient d'accord. Par ailleurs, font remarquer les esprits avertis, l'accord intervenu entre le Congrès américain et le président Reagan pour réduire automatiquement et de manière contraignante le déficit budgétaire (amendement Gramm Rudman) ne peut que renforcer le dollar à terme, en atténuant la menace d'un déficit monstrueusement grandissant. Dans l'immédiat, toutefois, il est possible qu'une baisse du taux d'escompte de la Réserve fédérale, encore aléatoire, mais qui ne peut être écartée, pèse sur les cours du dollar.

L'événement, en Europe, a été le nouvel accès de faiblesse du franc belge, qui s'est déclenché, dès le mardi, c'est-à-dire plus tôt que la semaine dernière. A la veille du week-end, il prenait l'allure d'une spéculation sur une réévaluation du mark, aux dépens du franc belge, qui tombait à son cours plancher dans le système monétaire européen. Comme le franc français est en tête du SME, la Banque de France devait soutenir massivement le franc belge, tandis que la demande de marks faisait, par contrecoup, monter à Paris le cours de la monnaie allemande à plus de 3,06 F, au voisinage du cours pivot de 3,066 F, pour la première fois depuis près d'un an. En même temps, les taux de l'euro-franc se tendaient à 11 %-13 % à l'échéance d'un mois. Sans doute le franc n'est-il pas attaqué, mais le SME commence à être secoué. D'autant que la lire italienne n'apparaît guère vaillante. Signe des temps, à la veille de chaque week-end, les rumeurs de réaménagement du SME recommencent à courir. Pourquoi, diable, M. Gerhard Stoltenberg, ministre allemand des finances, avait-il déclaré il y a quinze jours qu'« *un réajustement des parités au sein du SME serait nécessaire* » ? Sans doute pour torpiller le plan Delors de renforcement du SME à la veille du sommet de Luxembourg. Il y a des mots qu'il ne faut pas prononcer : ils donnent des idées à certains.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 9 AU 13 DÉCEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4400	–	12,9870	47,4834	39,73	1,9444	35,2734	0,0582
	1,4760	–	12,9575	47,4608	39,5569	1,9459	34,4775	0,0579
Paris	11,0880	7,7800	–	365,62	385,91	14,9718	271,60	4,4795
	11,3910	7,7175	–	366,27	385,28	15,0175	271,36	4,4752
Zurich	3,0326	2,1060	27,3506	–	83,6710	4,0949	74,2857	1,2251
	3,1099	2,1070	27,3022	–	83,3465	4,1000	74,0857	1,2218
Francfort	3,6245	2,5170	32,6883	119,52	–	4,8940	88,7831	1,4642
	3,7313	2,5280	32,5768	119,78	–	4,9192	88,8888	1,4659
Bruxelles	74,0592	51,43	6,6792	24,4287	20,4331	–	18,1411	2,9919
	75,8516	51,39	6,6588	24,3981	20,3283	–	18,0696	2,9799
Amsterdam	4,0824	2,8350	36,8182	134,62	112,63	5,5123	–	1,6492
	4,1977	2,8440	36,8514	134,97	112,50	5,5341	–	1,6491
Milan	2475,36	1719	223,25	816,24	682,96	33,4241	606,35	–
	2545,36	1724,50	223,45	818,46	682,15	33,5571	606,36	–
Tokyo	291,31	202,30	26,2727	96,0589	88,3735	3,9335	71,3580	0,1177
	300,36	203,50	26,3692	96,5828	88,4984	3,9599	71,5541	0,1180

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 13 décembre, 3,8062 F contre 3,7923 F le vendredi 6 décembre.

Les matières premières

Nouvelle hausse du café
Reprise de l'aluminium

Un mouvement de reprise encore timide tend à s'esquisser sur le marché de certains métaux. Les producteurs poursuivent leurs efforts en vue de mieux adapter l'offre à la demande. Mais la crise de l'étain n'est toujours pas réglée. Autre caractéristique de cette semaine, la nouvelle envolée des cours du café consécutive à des craintes peut-être excessives.

MÉTAUX. – *Les réunions se succèdent pour dénouer la crise de l'étain, mais sans succès. Aussi, est-il peu probable qu'une reprise des cotations sur le marché de Londres, fermé depuis le 24 octobre, puisse intervenir avant la fin de l'année. La réunion d'urgence que devait tenir le Conseil international de l'étain a été reportée à mercredi prochain, de manière à permettre aux représentants des pays de la CEE de préciser leur position.*

Pour la première fois depuis la mi-septembre, les cours de l'aluminium à Londres ont franchi le seuil des 700 livres la tonne, enregistrant ainsi une sensible reprise. L'optimisme prévaut chez les négociants qui s'attendent à une sensible revalorisation des prix au cours. Les stocks mondiaux de métal commencent à se dégonfler. Les amputations de capacité de production se poursuivent. Alcoa va diminuer la sienne, 2,5 %, soit de 350 000. Des dissensions commencent à se faire jour au sein de l'Association des producteurs de bauxite qui doivent en fonction des besoins du marché réduire fortement leur activité. la Jamaïque, troisième grand mondial, a ramené sa production entre 1980 et 1985 de 12,1 millions de tonnes à 6,1 millions de tonnes. Quant au Brésil, qui occupe le quatrième rang, il préfère conserver son statut d'observateur, ce qui lui donne les coudées plus franches.

Légère reprise des cours du nickel à Londres. Un second grand du secteur vient de décider de diminuer de 6 % sa production. Il est en effet attendu une baisse sensible de la consommation de métal.

Les cours de l'argent sont revenus à leurs niveaux les plus bas depuis plus de trois ans et demi sur le marché, de Londres.

Nouvelles avance des cours du cuivre à Londres. La diminution de plus de 15 % de la production zambienne et la baisse persistante des stocks britanniques de métal ont apporté un certain réconfort au marché.

DENRÉES. – *Les cours du café ont poursuivi leur avance sur les différents marchés. L'augmentation d'un million de sacs des quotas d'exportation pour les pays membres de l'accord international, porté à 60 millions de sacs (la seconde majoration en l'espace de quelques semaines) a exercé peu d'impact sur le marché. Les négociants se couvrent, car ils redoutent une pénurie de café de bonne qualité. La moyenne des prix ayant dépassé 150 cents par livre, les quotas devraient être suspendus dans quinze jours.*

CÉRÉALES. – *Légère reprise des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. La production mondiale de la campagne 1985-1986 est évaluée à 513 millions de tonnes contre 521 millions de tonnes pour la précédente campagne.*

LES COURS DU 12 DECEMBRE 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 969,50 (942) ; à trois mois, 991,50 (959) ; étain comptant (8 458) ; à trois mois (8 460) ; plomb, 268 (272) ; zinc, 472 (460) ; aluminium, 730,50 (668) ; nickel, 2 810 (2 710) ; argent (en pence par once troy), 402 (409). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 63,30 (63,50) ; argent (en dollars par once), 5,84 (6,06) ; platine (en dollars par once), 328,9 (345). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo) (29,50).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 60,83 (61,40) ; mai, 60,65 (60,40). – **Sydney** (en cents par kilo), laine peignée à sec, mars, 610 (575). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, décembre, inch. (49,50).

CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 179,50 (177).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 190 (2 133) ; mars, 2 249 (2 198) ; sucre, janvier, 5,08 (5,58) ; mars, 6,07 (6,51) ; café, décembre, 186,68 (175,25) ; mars, 189,96 (178,27). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mars, 159 (167) ; mai, 163,20 (170) ; café, janvier, 2 080 (2 014) ; mars, 2 121 (2 048) ; cacao, décembre, 1 709 (1 613) ; mars, 1 749 (1 667). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 929 (1 904) ; mai, 1 940 (1 900) ; café, mars, 2 287 (2 258) ; mai, 2 350 (2 305) ; sucre (en francs par tonne), mars 1389 (1 413) ; mai, 1 410 (1 435). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), décembre, 143,20 (143,60) ; janvier, 143,50 (144). – **Londres** (en livres par tonne), décembre, 127,80 (127) ; février, 127,60 (126,20).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 347 (340) ; mars, 345,25 (342) ; maïs, décembre, 246,75 (242,75) ; mars, 247 (244,25).

INDICES. – Moody's, 926,30 (929,80) ; Reuter, 1 778,70 (1 751,50).

Marché monétaire et obligataire

Achats étrangers

Le dernier emprunt d'Etat a excité le vif intérêt des investisseurs étrangers, qui en auraient, dit-on, souscrit 20 %. Il est vrai que l'option d'échange contre des obligations à taux révisable, à exercer annuellement pendant onze ans, constitue un puissant attrait, puisqu'elle élimine tout risque sur les taux. Une véritable aubaine.

A vrai dire, c'est sur l'ensemble du « papier » français que se porte actuellement la demande des étrangers, y compris à la Bourse de Paris, où ils étaient nombreux à se porter candidats pour l'achat de titres de la Compagnie parisienne de réescompte, bien connue du marché financier français.

Le règlement de l'emprunt d'Etat a été effectué en fin de semaine, ce qui, manifestement, a soulagé le marché secondaire. Depuis le début du lancement, beaucoup de gestionnaires de portefeuilles avaient vendu, à carnet ouvert, des obligations anciennes, de sorte que les rendements avaient fléchi et que les cours avaient monté. Le phénomène ayant pris fin après le règlement, les rendements sont retombés à leur niveau d'il y a quinze jours, soit 10,44 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, et 10,36 % pour ceux de deux à sept ans, selon les indices Paribas, à l'exception des emprunts du secteur public, restés accrochés à des rendements assez élevés, soit 11,53 %.

La semaine prochaine sortira l'emprunt de la Caisse nationale des télécommunications (CNT), probablement le dernier de l'année, tout au moins pour le règlement. La tranche à taux variable (TMV), pour 700 millions de francs, est assez mal reçue. En période de baisse du taux, les émissions à taux variables sont peu appréciées, puisque leurs cours ne valorisent pas comme le font ceux des émissions à taux fixe.

Très beau succès, en revanche, pour les 1 300 millions de francs de la tranche à taux fixe, à 10,10 % de taux nominal et 10,94 % de rendement actuariel, en baisse appréciable sur les 11,24 % de l'emprunt CDF Chimie de la semaine dernière. A noter, toutefois, que l'émetteur se réserve de rembourser par anticipation trois ans avant l'expiration du délai de neuf ans, ce qui confirme l'avantage donné au souscripteur par un règlement en deux parties, l'une au 30 décembre 1985 et l'autre au 30 juin 1986, formule retenue par la banque Paribas, chef de file.

Sur le marché à court terme, la Banque de France a, sans surprise, renouvelé ses adjudications au taux inchangé de 8 3/4 %. Les mauvaises langues assurent que le gouverneur, M. Camdessus, regrette d'avoir abaissé le taux d'intervention de 3/8 % récemment. Un quart de point aurait suffi surtout au moment où le Système monétaire européen commence à se contorsionner quelque peu.

F. R.

Le Monde

En Haïti

L'Église est au premier rang de la protestation contre le régime répressif du président Duvalier

Le mouvement de protestation s'amplifie ces derniers jours en Haïti. Dans ce petit Etat de six millions d'habitants, l'un des plus pauvres de la planète, dirigé par le président à vie Jean-Claude Duvalier, arrestations et manifestations se succèdent à un rythme de plus en plus rapide. Selon diverses sources dignes de foi, une dizaine de villes et de localités, principalement dans le centre du pays, sont pratiquement en état de siège. Des bâtiments sont incendiés, des cortèges de manifestants se forment aux alentours de la capitale, Port-au-Prince. Les milieux de l'opposition font état d'un liste de quinze personnes arrêtées ces derniers jours.

L'un des opposants les plus connus de l'île, Sylvio Claude, du Parti démocrate-chrétien, serait de fait assigné à résidence, un important dispositif policier entourant son domicile. Hubert de Ronceray, autre opposant et ancien ministre, *est toujours incarcéré*. La ville de Petit-Goave, dont il est originaire, multiplie les marches de protestation pour obtenir son élargissement.

La révolte qui gronde ainsi en Haïti, si elle n'est pas la première du genre, intervient au moment où le gouvernement durcit son attitude face à l'Eglise haïtienne, qui représente la seule force réellement organisée à l'intérieur du pays.

Après l'expulsion de trois prêtres belges au mois de juillet – dont le directeur de la radio de l'Eglise catholique, Radio Soleil – pour « *ingérence manifeste dans la politique intérieure de l'Etat souverain* », quatre jeunes manifestants sont assassinés lors d'affrontements sanglants aux Gonaives (au nord-ouest de l'île) entre la population et les forces de l'ordre. A la suite de ces *événements*, les directeurs de vingt écoles religieuses avaient décrété une journée de deuil.

Cette protestation a entraîné des violences répétées, les corps des lycéens ont été subtilisés par les forces de l'ordre pour empêcher toute manifestation lors des obsèques. Le gouvernement a, dans le même temps, décidé la fermeture de deux radios, Radio Soleil et Radio Lumière (protestante). Une troisième radio, Ave Maria, aurait également été obligée de cesser ses émissions. A la suite de ces événements, l'évêque des Gonaives a lancé une mise en garde, sous la forme d'un message à son diocèse. Evoquant « *l'autorité qui s'exerce d'une manière parfois aveugle* », il assure ne pouvoir que « *protester avec les familles éplorées* ».

Selon certains opposants, si la condamnation par l'Eglise des abus des forces de l'ordre n'est pas nouvelle, c'est la première fois en revanche qu'elle soutient ainsi ouvertement les manifestations de protestation. Ce soutien pourrait provoquer une répression accrue de l'Etat contre l'Eglise catholique, estime M. Frits Longchamp, auteur d'un rapport sur les droits de l'homme en Haïti présenté le jeudi 12 décembre à Washington devant l'organisation catholique des droits de l'homme *Pax Christi*.

La pseudo-tentative de libéralisation du régime du président à vie, annoncé à grand fracas au début du printemps (*le Monde* des 24 avril et 26 juin) n'aura ainsi pas dépassé le stade du discours habituel. La promesse de libéralisation des partis politiques se résume à la création du Parti national progressiste... dont le « jean-claudisme » est la base doctrinale. La réforme du système politique, qui a fait l'objet d'un référendum-plébiscite au mois de juillet, représentait pour le ministre de l'intérieur « *une leçon à tous ceux qui n'ont pas compris que Haïti est à Duvalier et que Duvalier est à Haïti* ».

Pour n'avoir pas su respecter ce précepte ou à cause d'une ambition par trop incommodante pour le président à vie, le ministre, M. Roger Lafontant, a d'ailleurs été embarqué manumilitari avec sa famille dans le premier avion pour Miami au mois d'octobre. Il serait actuellement au Canada.

Ce départ a entraîné une réorganisation des forces de police et des « Léopards » (les remplaçants des tristement célèbres tontons macoutes). Ces modifications dans l'organigramme de la répression semblent perturber certains membres de ces forces ; au point que le gouvernement a dû dépêcher dans plusieurs villes les équipes spéciales du président.

Au vu de cette situation, les opposants au régime du président Duvalier vont organiser une manifestation devant l'ambassade d'Haïti à Paris le 20 décembre. Ils tentent par ailleurs d'obtenir des informations complémentaires sur les troubles, la fermeture des radios les coupant de tout contact.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

* Une agence de presse clandestine en Haïti, récemment créée, est représentée à Paris par *Haïti Information libre*, qui édite un bulletin mensuel. HIL, 24, rue Crémieux, 75012 Paris.

M. Dumas juge « ridicule » la demande néo-zélandaise d'un dédommagement de 10 millions de dollars

Invité du « Club de la presse » de Radio-France internationale, émission enregistrée vendredi 13 décembre et qui devait être diffusée samedi et dimanche, le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, a abordé différents aspects du cours actuel de la diplomatie française. Diplomatie dont il a estimé au passage que, « *dans la Constitution de la Vᵉ République* », c'est à l'Elysée que revient « *le dernier mot* » à cet égard.

A propos des demandes néo-zélandaises de réparation, après le dynamitage du *Rainbow-Warrior*, qui s'élèvent à 10 millions de dollars (quelque 80 millions de francs), M. Dumas a estimé que cette prétention de Wellington était « *ridicule* », et il a assuré que la France continuerait de réclamer la libération de « *ses deux officiers* », le commandant Maffart et le capitaine Prieur.

S'agissant de la visite à Paris du général Jaruzelski, le ministre des relations extérieures a déclaré que celle-ci devait être resituée « *dans le cadre des relations Est-Ouest, qui s'orientent, bon an, mal an, vers une nouvelle période* », après le sommet américano-soviétique de Genève.

Le numéro un polonais a-t-il pris le moindre engagement en faveur des droits de l'homme vis-à-vis de M. Mitterrand ? M. Dumas s'est refusé à toute précision sur ce point, car « *les conversations entre chefs d'Etat ne sont pas des conversations de comptables.* »

Le ministre a souligné que la récente nomination d'un « *Monsieur bons offices* » pour l'Iran, l'ambassadeur Jacques Martin, « *ne veut pas dire que nous allons changer de politique* » à l'égard de Téhéran. Il a tenu, à ce propos, à rejeter le mot de « *rééquilibrage* » de la position de la France entre l'Irak et l'Iran, employé par un des journalistes qui l'interrogeaient. M. Dumas a également indiqué que la mission de parlementaires français, conduite par M. Jean-Marie Dayet (UDF), qui est arrivée vendredi soir à Téhéran, « *ne va rien négocier, car seul le gouvernement négocie* ». Il a, par ailleurs, indiqué que le sort des quatre otages français détenus au Liban était « *au cœur de ses préoccupations* », mais que leur détention n'était pas de nature à « *infléchir des relations d'Etat à Etat* » entre Paris et Beyrouth.

LA CRISE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE

Le conflit entre les dirigeants consistoriaux et le grand rabbin Sirat rebondit

Le conflit entre les dirigeants des consistoires israélites de France et de Paris, d'une part, le grand rabbin de France, M. René Samuel Sirat, et ses partisans, d'autre part, a rebondi à l'occasion des élections au conseil d'administration du Consistoire de Paris. M. Jean-Paul Elkann, président du Consistoire central, a adressé aux membres de son assemblée générale, le 26 novembre, une lettre (publiée par l'hebdomadaire *Tribune juive* daté 13-19 décembre) dans laquelle il exprime le regret que M. Sirat « *laisse agir en se servant de son nom, sans dénoncer leur action* », les « *destructeurs* » de l'unité de la communauté juive.

M. Elkann estime, en outre, que la déclaration publiée par M. Sirat le 2 septembre dernier, rappelant les dirigeants consistoriaux au respect des décisions des rabbins en matière religieuse (*le Monde* du 4 septembre), est « *à l'origine de l'exploitation par les médias d'une distinction ashkénazes-sépharades qui n'existe pas* ». M. Elkann fait ainsi allusion à la mention, dans la déclaration du grand rabbin de France, de l'année 1962, celle de l'indépendance algérienne et de l'arrivée massive de juifs sépharades « pieds-noirs » dans une communauté largement dominée par les ashkénazes (juifs originaires d'Europe du Nord et de l'Est).

En écrivant aux membres de l'assemblée générale du Consistoire central, M. Elkann, qui précise son intention de demander à celle-ci le renouvellement de son mandat de président, le 12 janvier prochain, s'adresse en même temps à la majorité du collège chargé d'élire le grand rabbin de France. (Participent, en outre, à cette élection, des délégués du corps rabbinique et de l'Alsace-Moselle.) M. Sirat avait été élu pour sept ans à compter du 1ᵉʳ janvier 1981.

Le conflit entre le grand rabbin de France et les dirigeants consistoriaux, latent depuis plusieurs mois, avait éclaté à la suite du mariage de M. Eric de Rothschild (fils de l'ancien président du Consistoire central, Alain de Rothschild) avec une non-juive, dont la conversion, jugée « d'opportunité » et refusée par le tribunal rabbinique de Paris, avait été obtenue auprès de celui de Kenitra, au Maroc (*le Monde* du 22 octobre).

M. Sirat avait démenti, avant le second tour des élections au conseil d'administration du Consistoire de Paris, le 8 décembre, toute intervention dans ces élections (*le Monde* daté 8-9 décembre). Trois listes s'affrontaient, initialement, pour ce scrutin ; celle du conseil sortant, dirigée par son président, M. Emile Touati ; une liste animée par M. Alfred Elkoubi, vice-président de la synagogue de la rue Buffault, à Paris, qui défendait le point de vue de M. Sirat dans sa querelle avec les dirigeants consistoriaux ; une liste de candidats « individuels », qui se refusaient à prendre parti dans ce conflit.

M. Elkoubi et ses colistiers, qui avaient obtenu, au premier tour, environ 45 % des quelque 2 000 suffrages exprimés, avaient contesté la régularité du scrutin et refusé, en conséquence, de participer au second tour. Leurs électeurs se sont abstenus lors du scrutin du 8 décembre, qui s'est conclu par l'élection, avec 990 voix en moyenne sur quelque 1 200 suffrages exprimés, des candidats de la liste conduite par M. Touati. Cette liste a donc remporté, au terme des deux tours, la totalité des 15 sièges à pourvoir.

Le tribunal de grande instance de Paris, saisi en référé par M. Elkoubi et ses colistiers, a ordonné que soient communiqués à ceux-ci les documents électoraux qu'ils demandaient à pouvoir consulter. M. Elkoubi affirme sa volonté de parvenir par la conciliation, sans recourir de nouveau à la justice, à ce que les élections des 24 novembre et 8 décembre soient annulées et refaites.

PATRICK JARREAU.

Les premiers résultats de l'enquête sur la catastrophe aérienne de Terre-Neuve écartent l'hypothèse d'un sabotage

Montréal (*AFP*). – Les enquêteurs canadiens, aidés de spécialistes américains, s'efforçaient, vendredi 13 décembre, à Gander (Terre-Neuve) de déterminer les causes exactes de la chute au décollage du DC-8 des Arrow Airlines qui a entraîné dans la mort, jeudi à l'aube, deux cent quarante-huit militaires américains (et non deux cent cinquante comme il avait été annoncé) ainsi que les huit hommes d'équipage.

M. Peter Boag, représentant du bureau canadien de la sécurité aérienne (BCSA) a précisé, vendredi, que les enquêteurs « *n'ont découvert aucune preuve indiquant qu'une explosion se serait produite à bord ni qu'un incendie se serait déclaré* » avant la chute de l'avion. Aucune trace d'explosif ni de munition pouvant étayer l'hypothèse d'un *attentat n'a été trouvée*.

La queue du DC-8 a heurté le sol avant le reste du fuselage, a ajouté M. Boag. « *Toutefois, d'après les indications dont nous disposons jusqu'ici, l'appareil ne pouvait être considéré comme surchargé* » a-t-il indiqué, précisant néanmoins que l'avion n'avait pas été dégivré avant le décollage. Selon les résultats préliminaires, celui-ci a eu lieu normalement, sur une distance correcte, et le pilote n'a signalé aucun problème à la tour de contrôle avant l'accident.

Ces premiers éléments d'enquête semblent infirmer l'hypothèse d'un sabotage malgré les revendications émises à Beyrouth par le Djihad islamique et à Rome par l'Organisation de libération de l'Egypte. Hypothèse qu'on le sait, a été écartée dès jeudi *par les autorités américaines*.

LA BOURSE OU LA VIE ?

« *Il n'y avait aucun entretien préventif des avions chez Arrow*, a déclaré M. James Court, ancien pilote de cette compagnie de charters. *Les techniciens de la base de Miami réparaient ou changeaient les pièces lorsqu'elles cassaient, et cela arrivait souvent.* » Ce témoignage d'un commandant de bord renforce la thèse de l'accident dû à un défaut d'entretien de l'appareil.

Pour les pouvoirs publics français comme pour les syndicats du personnel de l'aviation civile, les Américains ont récolté ce qu'ils ont semé. « *L'accident du DC-8 d'Arrow est une illustration tragique des conséquences de la politique de déréglementation à l'américaine*, juge le Syndicat national français des officiers mécaniciens navigants de l'aviation civile (SNOMAC). *L'assouplissement de toutes les règles, non seulement commerciales mais aussi techniques, au prétexte de démagogiques ristournes sur les billets, ne peut aboutir qu'à d'aussi funestes conséquences.* »

Le raisonnement est le suivant : en cherchant à offrir des billets au plus bas prix, les compagnies américaines se sont condamnées à comprimer leurs coûts au-delà du raisonnable. Leurs pilotes décollent sans dégivrer convenablement leur appareil ou se posent en dépit de conditions météorologiques détestables pour ne pas perdre la prime de ponctualité. Leurs techniciens retardent les révisions des moteurs et les surveillances de la corrosion du métal. L'administration américaine n'est pas très motivée pour faire appliquer des règlements dans l'atmosphère ultra-libérale qui règne outre-Atlantique.

Autrement dit, la bourse ou la vie ?

AL F.

LES SUITES D'UNE ESCROQUERIE

Remous à la SFP

La tension ne s'est guère apaisée à la Société française de production. Une dizaine de tournages ont été empêchés jeudi 12 et vendredi 13 décembre aux studios des Buttes-Chaumont. Un certain nombre de chargés de production, inquiets du déroulement de l'enquête policière qui se poursuit au sein de la SFP, ont continué en effet la grève ininterrompue par les autres catégories de personnels.

Les faits : à la suite d'une plainte déposée par la direction de la société contre un ancien chargé de production (actuellement à la retraite à Auch, dans le Gers, et placé sous contrôle judiciaire), celui-ci, accusé d'avoir détourné une somme d'environ un million de francs au cours de sa carrière (les faits remontent à 1979), s'est défendu en parlant de pratiques courantes.

Deux enquêtes ont été menées. L'une, interne à la SFP, a abouti à un licenciement et un blâme (*le Monde* du 13 décembre). Une autre, menée par le juge d'instruction, a abouti à l'interpellation en début de semaine de deux chargés de production. Le premier est actuellement écroué à Agen, le second a été placé en garde à vue à Paris, puis relâché.

Interrogé sur cette affaire, M. Bertrand Labrusse, PDG de la SFP, s'est étonné de l'écho qui lui est donné : « *C'est nous qui avons fait le ménage. Si vous faites le total, sur 25 000 personnes employées sur dix ans, sur 20 000 heures de production télévisée en dix ans, on trouve un seul agent qui s'est vraiment livré à des malversations, c'est extraordinaire, non ?* »

M. Bertrand Labrusse ne croit pas à une « *opération politique* » contre la SFP, mais pense plutôt qu'« *un petit juge s'amuse sur une affaire croustillante* ». L'enquête se poursuit.

C. H.

Le numéro du « Monde » daté 14 décembre 1985 a été tiré à 470 050 exemplaires

● *Claude Sérillon repart à Antenne 2.* – Claude Sérillon, l'un des présentateurs du journal de 20 heures de TF 1, quitte son poste pour rejoindre Antenne 2, d'où il était venu en février 1984. Il y a quelques mois, Gérard Morin, présentateur de TF 1 13 heures, avait lui aussi quitté TF 1 pour Antenne 2. En revanche, Jacques Ségui vient de faire le chemin inverse pour occuper le poste d'adjoint auprès de Michel Cardoze, responsable de l'émission culturelle « Performances », sur la première chaîne.

M. D'ORNANO, FIDÈLE D'ENTRE LES FIDÈLES DE M. GISCARD D'ESTAING

Depuis l'été, les candidats à la candidature se pressent à la porte de M. Michel d'Ornano, le M. élections du Parti républicain. Dans les négociations électorales avec le RPR comme dans les arbitrages entre les différentes composantes de l'UDF, il a pesé de tout son poids, celui d'un homme qui connaît parfaitement la carte électorale, dont le passé de ministre et l'habileté tacticienne augmentent l'autorité.

Cette autorité a permis à M. d'Ornano, fidèle d'entre les fidèles de M. Giscard d'Estaing, de faire pencher la balance en faveur de giscardiens plutôt que de candidats barristes ou par trop indépendants, bien que l'ancien ministre de l'industrie se défende de prendre en compte d'autres critères que ceux de l'implantation sur le terrain et de l'efficacité.

Au Parti républicain, M. d'Ornano est celui qui, pour l'ancien président de la République, « veille au grain », cherchant à éviter un quelconque noyautage par des non-orthodoxes. Dans les débats qui s'ouvrent au parti sur la stratégie pour l'après-86, il cherchera, à n'en pas douter, à ce que les thèses barristes, sur la non-cohabitation notamment, ne l'emportent pas, bien que sur ce sujet la position plus accommodante de M. Giscard d'Estaing puisse subir quelques évolutions.

Bien qu'il ne soit plus maire de Deauville, qu'il a administré pendant quinze ans avant de céder la place à son épouse, M. d'Ornano, avec la loi sur le cumul des mandats, devra choisir entre l'Assemblée nationale, le conseil général et l'assemblée régionale.

M. MICHEL D'ORNANO invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Michel d'Ornano, député UDF du Calvados, président du conseil général de ce département, président du conseil régional de Basse-Normandie et chargé des élections au Parti républicain, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-le *Monde* », dimanche 15 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre, resté très proche de M. Valéry Giscard d'Estaing, répondra aux questions d'André Passeron et de Christine Fauvet-Mycia, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Christian Menanteau, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

● *La plate-forme RPR-UDF signée le 16 janvier.* – M. Jacques Chirac, président du RPR, et M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, signeront officiellement la plate-forme UDF-RPR pour les élections de mars 1986, le jeudi 16 janvier à l'Assemblée nationale. Les principaux responsables des deux mouvements participeront à cette réunion.

« LE COURRIER PICARD » : 20 MILLIONS A TROUVER

Après le dépôt de bilan du quotidien d'Amiens *le Courrier picard* (*le Monde* du 14 décembre), le tribunal de commerce de cette ville a nommé syndic M. Pierre-Georges Garnier.

La décision de déposer le bilan avait été prise après les conclusions d'un cabinet d'audit, qui estime notamment qu'il faut licencier quatre-vingts personnes (sur deux cent quatre-vingt-dix), filialiser l'édition de l'Oise et trouver 20 millions de francs par emprunts, subventions des collectivités locales et appel aux sociétaires. L'étude évalue à 43 millions de francs les besoins actuels du journal.

Réunis en assemblée générale intersyndicale, vendredi 13 décembre, les journalistes du *Courrier picard* affirment « *l'unité de la rédaction et des titres du* Courrier picard-Courrier de l'Oise ». Ils ont également constitué une société des rédacteurs et appellent les lecteurs à se mobiliser pour « *faire échec aux appétits financiers et politiques qui ne manqueront pas de se manifester* ».

JACQUES LACAN « APPARTIENT » A SON GENDRE

La première chambre du tribunal de grande instance de Paris a reconnu, le 11 décembre, les droits de Jacques-Alain Miller au titre d'exécuteur testamentaire et de dépositaire du droit moral de l'œuvre de Jacques Lacan. J.-A. Miller, gendre de Lacan, et les Editions du Seuil avaient introduit plusieurs assignations contre l'association APRÈS, responsable de la publication d'une transcription du séminaire de Jacques Lacan sur le « transfert » dans son bulletin interne *Stécriture* (*le Monde* daté 7/8 juillet et du 12 juillet).

L'association APRÈS est déclarée « contrefaisante » ; le tribunal ordonne l'interdiction de la diffusion du bulletin, la destruction des exemplaires et le versement de dommages-intérêts.

Mais il est à noter que les membres de l'association sont mis, en tant que tels, hors de cause. De plus, l'exécution provisoire ne concerne que la seule interdiction de diffusion : le tribunal laisse le choix aux parties de signifier ou non ce jugement. Cette décision ne constitue donc peut-être pas l'épilogue de cette « ténébreuse affaire ».

● *Le résultat des élections au Cap-Vert.* – La liste unique de quatre-vingt-trois candidats présentée par le Parti africain de l'indépendance du Cap-Vert (PAICV, au pouvoir) a remporté *un large succès* aux élections législatives du 7 décembre (*le Monde* du 7 décembre), dont les résultats définitifs ont été proclamés officiellement dans la soirée du mercredi 11 décembre. La liste a obtenu, selon la commission électorale, 94,5 % des 98 692 suffrages exprimés, soit 93 252 voix ; 5 038 électeurs ont voté contre. Les votes nuls représentent 0,4 % des suffrages (402 voix).

Le Monde
AUJOURD'HUI



PHOTO LOUNES/GAMMA

L'AVENIR DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE

Peut-on encore parler de mouvement communiste international après la « normalisation » du « printemps de Prague », l'échec de l'eurocommunisme, l'invasion de l'Afghanistan, la répression du syndicalisme en Pologne ?

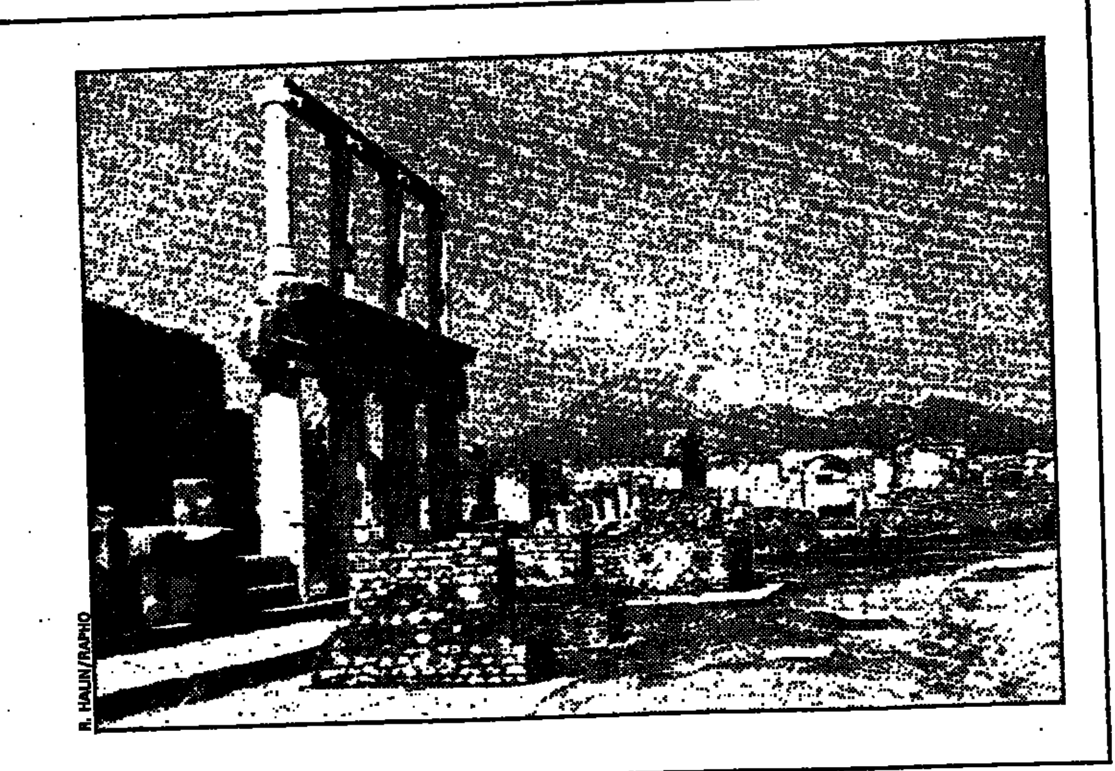
Les partis frères entretiennent des relations bilatérales, mais sans qu'il soit question de stratégie ni même, peut-être, de doctrine communes.

Mikhaïl Gorbatchev veut-il redonner corps à un messianisme communiste à travers le monde ? (Pages III à V.)

POMPÉI, 24 AOUT 79...

L'éruption du Vésuve en 79 de notre ère reste dans les mémoires comme l'une des premières grandes catastrophes naturelles que les hommes de l'histoire moderne aient eu à subir.

Sur le site de Pompéi, les recherches se poursuivent inlassablement, comme si les scientifiques voulaient, en levant les derniers mystères, conjurer le sort. (Pages VIII et IX.)



R. HALIN/RAPHO

Supplément au nº 12715. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 15 - Lundi 16 décembre 1985.

هكذا من الاصل

COURRIER

LECTEURS, FIDÈLES ET ACTIONNAIRES

LANCÉ le 2 décembre par la Société des lecteurs du Monde, *l'appel public à l'épargne aura atteint son but en dix jours. Attachement à un journal, fidélité à une idée. Le courrier en témoigne.*



P. LALLEMAND

SOLEIL

Je lis *le Monde* depuis sa création. Pour moi, un jour sans votre journal est un jour sans lumière, sans soleil. J'ai soixante-douze ans, et ma retraite ne me permet pas de faire mieux ; acceptez néanmoins ma modeste contribution au capital de votre société.

A. ABRANSON
(Paris).

EQUIPE

J'ai suivi les conseils, fort courtois, qui étaient prodigués et renoncé à « visiter *le Monde* » mais je ne renonce pas au *Monde* dont je suis un lecteur assidu depuis... son origine ! Que le redressement du *Monde* se poursuive grâce aux modestes mais nombreuses contributions de ses lecteurs. Que ferions-nous sans lui, son équipe, ses journalistes.

J. NORMAND
(Paris).

PATRIMOINE

C'est bien le moins que je puisse faire... *« Le Monde »* m'a apporté beaucoup depuis quarante ans (j'en ai soixante) dans tous les domaines : économique, politique, culturel. Je l'ai, de tout temps, considéré un peu comme une partie de mon patrimoine. Il était temps que j'en donne la preuve concrète.

GUY MERMET
(Grenoble, Isère).

DÉMOCRATIE

Je suis très heureux de contribuer au soutien financier du *Monde*. C'est une pièce maîtresse dans l'information démocratique de notre pays. Or la recherche de l'objectivité dans le respect des personnes est la base même de la non-violence. *Le Monde* nous est indispensable.

ROGER FAVRY
(Non-Violence 82).

POUR LES AUTRES

Je ne résiste pas au plaisir de joindre quelques lignes à ma souscription. « Vieil » abonné du *Monde* (autour de l'année 50, sauf erreur) — et fidèle, même lorsque, par deux fois, le chômage m'avait mis dans une situation difficile, — j'espère qu'il restera bien deux actions pour moi. Ma demande est modeste, pensant souhaitable que le plus grand nombre puisse participer...

LOUIS BERTRAND
(Belfort).

FIERTÉ

Je suis très heureux de vous adresser ma souscription afin d'avoir l'honneur et la fierté d'appartenir la Société des lecteurs du *Monde*.

Je suis certain que notre journal continuera longtemps à représenter ce qu'il y a de meilleur dans la presse de notre pays. Je vous souhaite une réussite « franche et massive » comme disait qui vous savez.

ROBERT PERRAUDIN
(Dijon, Côte-d'Or).

AU LOIN

Lectrice assidue du *Monde* depuis plus de dix ans, je regrette de n'avoir pas bu bénéficier de la journée portes ouvertes. Pour les Français résidant à l'étranger, ce journal est plus qu'un journal ; il tient compagnie et représente un lien très fort avec notre pays, notre famille, nos amis. Les jours où on ne le trouve pas dans le kiosque, on se sent très malheureux et très seul. Longue vie au *Monde*.

ODILE ROUSSEL
(Casablanca, Maroc).

SOULAGEMENT

(...) J'ai suivi avec anxiété — le mot est juste — les difficultés qui vous ont assaillis pendant près de trois ans, repensant à la fameuse opération « 2 francs » qui avait répondu au refus de Guy Mollet de porter à ce prix un quotidien qui gênait tant de gens. C'est dire que j'ai accueilli avec un grand soulagement votre décision de faire participer les lecteurs à la vie financière — et donc à la vie tout court — de notre journal (...).

ANNIE PERRIN
(Vergt, Dordogne).

PRÉCIEUX

Avec ses compliments et ses encouragements en vue de conforter la liberté de communication, « l'un des droits les plus précieux de l'homme » (article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789).

JEAN GICQUEL
(Paris).

BON COURAGE !

Je suis heureux de vous accorder une modeste souscription (je ne suis qu'un « petit prof » à la retraite). Je suis de tout cœur avec vous. Bon courage et que vive *le Monde* !

G. MORILLON
(Melun, Seine-et-Marne).

CONTRE LE SILENCE

(...) Je dois dire que la lecture quotidienne du *Monde*, auquel je me suis immédiatement abonnée et que je lis avidement depuis quinze ans, a été le moyen qui m'a permis de m'adapter à cette vie nouvelle silencieuse et austère car ce journal, dont *je suis devenue « dépendante »*, soutient mes réflexions, nourrit parfois mes méditations et me donne l'impression que je participe toujours à une vie active et bouillonnante d'idées (...).

ANDRÉE LABIT
(Mirandol, Tarn).

SOUTIEN

Merci d'accepter ma modeste contribution. Mon souci n'est pas d'être souscripteur ou actionnaire d'un quotidien mais surtout et avant tout d'être le soutien fidèle d'un journal, mon journal, dont à aucun moment je ne peux envisager la disparition.

J'adresse mon amitié à ceux qui chaque jour depuis près de vingt ans, par la qualité de leur travail, constituent une source culturelle essentielle.

PATRICK BOURGUET
(Saint-Germain-lès-Corbeil, Essonne).

COMPAGNON

Lectrice de votre journal depuis vingt-cinq ans environ — j'ai commencé, adolescente, par lire les chroniques littéraires, puis économiques de celui qu'achetaient mes parents, — abonnée depuis plusieurs années, ce journal est devenu comme un compagnon dont je ne peux plus me passer et à mes yeux le meilleur journal d'information existant en France actuellement (...).

HÉLÈNE LESAGE
(Grenoble, Isère).

SAUVEGARDE

Lecteur fidèle du *Monde* depuis plus de trente ans, *je n'ai jamais eu* l'occasion de soutenir concrètement votre journal. Aujourd'hui, vous avez lancé une souscription pour une augmentation de capital. J'y réponds *avec enthousiasme ;* je connais vos difficultés et je souhaite participer personnellement à la mission de sauvegarde de la liberté d'information et de l'indépendance financière de mon journal (...).

MICHEL PETIT
(Auxerre, Yonne).

MATIN

Ci-joint ma modeste contribution à la Société des lecteurs. Au moment où s'exacerbe le discours politique, il importe que vous gardiez votre indépendance et continuiez à rechercher toujours l'objectivité sans pour autant rester indifférent aux événements.

Je formulerai toutefois un souhait. *C'est que vous deveniez un journal du matin,* ce qui permettrait aux gens de la campagne que nous sommes de rester plus près de l'actualité.

A. ROCHE
(Boën, Loire).

ÉPANOUISSEMENT

C'est avec joie, parce que *le Monde* a été depuis vingt ans — et depuis mes vingt ans — l'instrument fondamental de mon épanouissement intellectuel (tant pis si c'est pompeux, c'est vrai !) que je participe à sa Société des lecteurs... Longue vie au *Monde !*

GÉRARD DENIS
(Toulon, Var).

SOUHAITS

Je suis abonné au *Monde* depuis le 1er janvier 1947. Certes, je n'ai pas toujours été en accord avec certaines positions du journal de M. Beuve-Méry. Mais j'ai très vivement déploré les *dérives* diverses du *Monde* depuis une dizaine d'années. Je souhaite que la Société des lecteurs aide *le Monde* à fournir une information correcte ni trop dogmatique, ni édéologique, ni trop caractérielle.

Dr GILBERT ROCHER
(Paris).

ESTIME

Mon mari décédé depuis peu était un ardent défenseur et un fidèle lecteur de votre journal. Aussi il n'aurait pas manqué de vous manifester, par une aide financière, l'estime qu'il avait pour vous.

Avec nos remerciements pour vous tous *qui participez à l'élaboration* de cet outil précieux à notre information.

LUCETTE GOUYON
(Paris).

CONFIANCE

Voilà longtemps que je souhaitais avoir l'occasion de participer à l'œuvre de redressement de votre journal. Je reste à sa disposition, s'il en est besoin, mais j'espère que les souscriptions vont être rapides, nombreuses et suffisantes : ce sera une belle marque de confiance envers un journal irremplaçable.

Je profite de l'occasion pour vous dire combien je me suis réjouie d'apprendre que son attitude courageuse et intelligente dans l'affaire Greenpeace lui avait valu de nombreux lecteurs supplémentaires.

Mlle M. SUCHAIL
(Sète, Hérault).

« LE MONDE »

En liminaire d'une modeste souscription au capital du journal, je me suis livré à une petite analyse des motivations de ce geste venant d'un vieux lecteur du *Monde*.

(...) Lecture quotidienne avec *l'intime mélange de la délectation et* de l'exaspération, mais qui a fini par former (ou déformer) toute ma culture dans les branches qui m'intéressaient : historique, économique, sociale, littéraire, etc., de telle sorte que je me demande parfois si, armé de mes seuls souvenirs de lecture du *Monde*, je ne pourrais point passer quelque grand oral de concours (...).

Vous m'avez appris le relativisme des croyances et des idéologies, confortant au passage celles qui me venaient de la doctrine sociale de l'Eglise. J'y ai gagné davantage de tolérance, mais hélas de scepticisme, et le ciel des certitudes de nos vertes années s'est éloigné, heureusement avec l'enfer qui l'accompagnait le plus souvent...

(...) Ayant dépensé en trente-sept ans quelque 41 625 francs pour ma lecture quotidienne, je peux y ajouter la souscription de deux actions.

FRANCIQUE FERRET
(Montbrison, Loire).

CONCRET

Abonnés à votre journal depuis sa création, nous nous réjouissons au plus haut point de l'initiative qui va permettre à vos lecteurs de participer *concrètement* à la vie *matérielle* d'un quotidien sans lequel l'existence même de nombreux Français (et de pas mal d'étrangers) ne serait plus ce qu'elle est (...).

M. et Mme RENÉ DESNOUX
(Luçon, Vendée.)

ATTENTE

(...) Je voulais aussi vous dire, en tant que lecteur, que la relation que l'on peut avoir avec le *Monde* est tout à fait différente de celle que l'on a avec d'autres quotidiens. Il y a un élément passionnel qui fait du couple *lecteur-Monde* quelque chose d'unique dans la presse.

Quelques regrets : les provinciaux sont toujours mal lotis. J'ai envié ceux qui ont pu visiter votre journal, comme j'envie ceux qui peuvent le lire dès 12 h 30. Nous, en Gironde, nous attendons le lendemain. Insupportable et délicieuse attente...

JACQUES LAROQUE
(La Réole, Gironde).

INDÉPENDANCE

Fidèle lecteur du *Monde* depuis sa création, et plein du souvenir de ce journal naissant peu après l'époque où je fus sevré de journaux, n'ayant jamais voulu pendant l'Occupation acheter un exemplaire de cette si horrible presse, je tiens dans la mesure de mes moyens restreints — je vis de modestes retraites — à participer à la souscription qui doit permettre au *Monde* de retrouver son équilibre, et maintenir son indépendance (...).

Dr MICHEL FRAENKEL
(Paris).

PLAISIR ET SÉRIEUX

Bien que non milliardaire, je ne sais plus si je me fais honneur ou si ce n'est pas plutôt le journal qui nous fait honneur en nous proposant de devenir souscripteur. Sans aucun doute, il est synonyme pour moi de garant de démocratie et de sérieux : ce qui n'exclut pas le plaisir de le lire. Mais, comme vous le dites, c'est bien pour mieux déchiffrer l'avenir et ses embrouilles que nous souhaitons encore plus de *vivacité au journal.* (...)

DOMINIQUE PIAY
(Lyon, Rhône.)

INTERNATIONAL

Lecteur assidu du *Monde* depuis plus de vingt années, celui-ci m'a suivi grâce à mes abonnements au Mexique, en Grèce, en Indonésie et enfin en Chine ! Cette action me donnera, je l'espère, l'immense satisfaction de coopérer un peu à l'expansion d'un quotidien que beaucoup d'étrangers nous envient. La diversité et la qualité des membres du conseil d'administration de la Société des lecteurs laissent augurer un soutien efficace et constructif au futur du *Monde* !

SERGE MATESCO
(Paris).

SOIXANTE BOUGIES

C'est avec le plus grand respect et beaucoup de gratitude que je m'adresse à ceux qui font *le Monde*, mon journal préféré. Et c'est quotidiennement que je le sollicite sur des questions de *politique* intérieure, extérieure, économique... Alors, pour une fois qu'un mode de réciprocité se présente, je n'hésite pas. Par symbole et confiance, j'ai souscrit une action pour ma petite fille *qui n'a que six mois*, mais qui sera certainement une de vos fidèles lectrices quand vous aurez « soixantième année », inscrit en haut à gauche de la première page.

T. LE NAY
(Savenay, Loire-Atlantique).

ESPACE VITAL

A voir les piles de *Monde* qui s'entassent parfois chez moi et qui limitent ainsi mon espace vital (articles pas encore lus, numéros à conserver, pas assez de temps pour me plonger dans une lecture assidue et quotidienne), je ne suis pas loin de penser que je vis une sorte d'histoire d'amour avec mon journal, malgré certains agacements parfois. Et cela depuis trente ans (...)

PIERRE WAUQUIER
(Paris.)

FAMILLE

Fidèle lecteur de votre journal depuis l'âge de dix-sept ans (j'en ai trente-trois), je ne peux que me *réjouir* du succès de votre journée « portes ouvertes ». Avec ma famille, mes études, *le Monde* a été et reste toujours le complément indispensable à ma culture générale. Il est devenu ma drogue, ma joie de lire un journal... Après avoir vu mes parents rentrer le soir avec ce journal sous le bras, je souhaite pouvoir transmettre à mes enfants ce plaisir quotidien !

JEAN PHILIPPOT
(Vanves, Hauts-de-Seine).

CULTURE

(...) Bien sûr, je vous lis d'abord pour être, tout simplement, informé (conjointement avec *Libé* et *la Dépêche du Midi*. Ensuite, et simultanément, professionnellement. Mais surtout, je m'en rends mieux compte au bout de tant d'années, parce que, d'accord ou pas avec vous sur tel ou tel problème, vous faites partie intégrante de ma culture : je vous écris cela sans flagornerie, parce que c'est vrai, en tout cas pour moi (...).

RAYMOND VIDAL-PRADINES
(Le Mas d'Azil, Ariège.)

SI DIFFICULTÉS...

Abonnée (au nom de mon mari, Rolf Kremer, décédé en 1982) au *Monde* depuis qu'il existe, sans aucune interruption, je me suis souvent dit que lorsque l'on lit ce journal, il est impossible de lui trouver un remplaçant, et donc impossible de se passer du *Monde*, et non loin de penser, comme l'avait déclaré à la télévision M. Alain Krivine : *« La disparition du* Monde*, ce serait une catastrophe » !* (...)

Tous nos vœux vous accompagnent pour votre réussite, et si vous avez des difficultés, dites-le nous, je ne serai personnellement pas toujours aussi fauchée qu'en ce mois de décembre.

EMILIENNE KREMER
(Vincennes, Val-de-Marne).

BONNE SANTÉ

Je n'ai pas compris toutes les explications que vous donnez dans votre note d'information, mais j'y ai retenu que *le Monde* avait besoin de ses lecteurs. Je vous lis de la première à la dernière page, tous les jours depuis les années 50, et, à ce titre, je peux vous assurer que vos lecteurs ont encore plus besoin de vous que vous n'avez besoin d'eux. Peut-être pourrait-on comparer le *couple le Monde-lecteur* au couple médecin-malade : « une conscience qui rencontre une confiance ». Mais *le Monde* n'est plus malade, et, avec ma modeste contribution, je lui souhaite longue vie et bonne santé.

Docteur Ch. LANOT
(Mortrée, Orne).

ATTACHEMENT

J'ai bénéficié durant vingt ans de votre vision de l'information. J'ai suivi avec une certaine tristesse les difficultés que vous avez rencontrées. La seule aide, modeste, que j'ai pu vous marquer a été de m'abonner.

Je suis heureux que vous me donniez l'occasion, ce jour, de confirmer l'attachement à ce que vous représentez, et vous prie de trouver ci-contre ordre de souscription à l'augmentation de capital. La qualité vous va bien. Continuez !

PATRICE GOURY
(Nevers, Nièvre).

HÉLAS !

« Il m'est, hélas ! impossible (en ce moment) de souscrire. Mais j'espère que votre initiative aura le succès qu'elle mérite. Bravo pour ce nouveau départ.

» Cordialement. »

G. GAULON
(Le Cendre, Puy-de-Dôme).

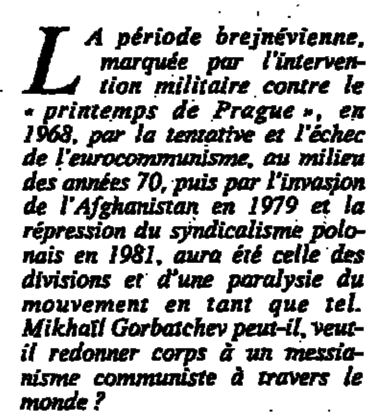
COMMUNISME

GORBATCHEV ENTRE LA FAUCILLE ET LE MARTEAU

Pressé de se forger une image personnelle et de redorer le blason de l'URSS, le numéro un soviétique a-t-il aussi l'intention de relancer le débat doctrinal et de ranimer le mouvement communiste international ? Des spécialistes en débattent.



Paris, 4 octobre 1985. Mikhaïl Gorbatchev, accompagné de Vadim Zagladine, l'un des responsables des relations internationales du PC soviétique, visite la maison de Lénine, rue Marie-Rose, dans le 14e arrondissement.



LA période brejnévienne, marquée par l'intervention militaire contre le « printemps de Prague », en 1968, par la tentative et l'échec de l'eurocommunisme, au milieu des années 70, puis par l'invasion de l'Afghanistan en 1979 et la répression du syndicalisme polonais en 1981, aura été celle des divisions et d'une paralysie du mouvement en tant que tel. Mikhaïl Gorbatchev peut-il, veut-il redonner corps à un messianisme communiste à travers le monde ?

Tel est l'objet du débat qui réunit, ici, Lilly Marcou, chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques (Centre d'études et de recherches internationales), spécialiste du mouvement communiste ; Alain Jacob, adjoint au chef du service étranger du Monde *; Thomas Schreiber, spécialiste des pays de l'Est à Radio-France internationale, et Patrick Jarreau, du service politique du* Monde.

Patrick Jarreau. – « Il serait peut-être utile, pour commencer, de rappeler comment se répartit, entre les diverses structures de direction, la charge des relations de parti-État soviétique avec son environnement international et, au sein de celui-ci, avec ce que l'on appelle le « camp socialiste ».

Lilly Marcou. – La politique étrangère soviétique a toujours eu deux bras : celui des relations interétatiques, dominé par la *Realpolitik* et géré par le ministère des affaires étrangères, qui élabore la diplomatie dans le sens classique du terme. On a eu là, durant quarante-cinq ans, deux maîtres de maison : Molotov et Gromyko. L'autre bras est géré par le département international du comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, avec ses deux sous-départements : l'un pour les partis communistes au pouvoir, l'autre pour les PC des pays capitalistes.

» Trois hommes ont dominé cet ensemble : Souslov, l'idéologue, « numéro deux » du régime, Ponomarev et l'adjoint de ce dernier, Zagladine. On a vu, après la mort de Souslov en 1982, que ses successeurs à ce poste sont, l'un après l'autre, devenus secrétaire général, ce qui montre l'importance de la fonction. On néglige souvent cet aspect de la politique étrangère soviétique – relations inter-partis, messianisme, idéologie, – qui est aussi important que celui des relations entre Etats.

Alain Jacob. – L'organisation du parti et celle de l'Etat sont étroitement liées, en particulier pour ce qui concerne les relations internationales. Vous avez raison de dire que ce sont deux bras. Les relations avec les partis communistes des pays de l'Est et avec les PC occidentaux – et la Chine, bien entendu – sont menées en jouant sur des registres variés suivant les intérêts de l'Etat, la question étant de savoir si les préoccupations idéologiques jouent un rôle constant ou s'il y a des hauts et des bas.

» Il me semble qu'il y a eu une époque où ces contraintes idéologiques – dictature du prolétariat, internationalisme prolétarien, etc. – ont joué un rôle très important, cela jusqu'au début des années 70, surtout au moment de la Tchécoslovaquie, et que ces contraintes ont perdu une partie de leur importance dans les années qui ont suivi.

P. J. – Pourrait-on préciser les contours de l'espace géopolitique qui relève du département international du PCUS et la place du « *système socialiste mondial* » dans cet ensemble. Un pays comme l'Angola, par exemple, en fait-il partie et, si oui, à quel moment y est-il entré ?

L. M. – L'Angola ne fait pas partie du « *système socialiste mondial* ». C'est un « *pays à orientation socialiste* ». Le système socialiste mondial est formé par les pays où le socialisme, selon les Soviétiques, a vraiment triomphé : les sept signataires du pacte de Varsovie, les dix membres du COMECON, plus la Chine, la Corée du Nord, la Yougoslavie, l'Albanie. Dans des pays comme l'Angola, l'Ethiopie, l'Afghanistan, le Cambodge, les Soviétiques considèrent que le socialisme n'est encore qu'une orientation. Les relations avec ces pays relèvent davantage de la diplomatie que de l'idéologie.

A. J. – Les Soviétiques ont un sens très aigu du tiers-monde, qui forme, pour eux, une catégorie complètement à part. Exemples de pays qui rentrent dans cette catégorie : l'Éthiopie, l'Angola. Il y a la catégorie des pays qui font partie de la famille : le pacte de Varsovie. Viennent ensuite les «cousins» : les pays du COMECON *non signataires du pacte*, comme le Vietnam et Cuba.

Thomas Schreiber. – *Les rapports bilatéraux ne prennent-ils pas le pas sur la recherche d'une conférence, dans la politique des Soviétiques ?*

Pas de conférence mondiale depuis 1969

L. M. – Depuis Staline, les Soviétiques ont toujours aimé les rapports bilatéraux, mais en même temps ils cultivent jusqu'à l'obsession le fantasme de la conférence mondiale des PC. Cela jusqu'à l'arrivée de Gorbatchev au pouvoir. Cette conférence, pour eux, c'est un peu comme «l'an prochain à Jérusalem».

» Pour les PC au pouvoir, il existe une structure qu'on connaît mal, c'est la conférence idéologique des secrétaires des comités centraux, qui démarre en 1970. C'est une suite des événements de Prague, après lesquels Brejnev avait dit, à la conférence de juin 1969, qu'il fallait intégrer idéologiquement les PC au pouvoir, surtout en Europe de l'Est. Cette conférence, qui se réunit tous les ans, déborde le cadre du COMECON, puisque le Laos, qui n'est pas membre de ce dernier, participe à ces réunions.

» Tous les partis au pouvoir de la communauté socialiste assistent à ces réunions, mais avec des degrés de représentation variables. Les Roumains, par exemple, envoient un dirigeant de troisième rang, tandis que les Soviétiques, les Tchécoslovaques, les Bulgares ou, même, les Hongrois sont représentés au plus haut niveau.

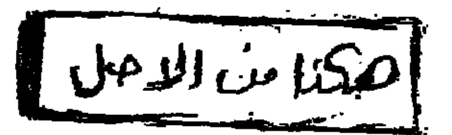
T. S. – A la suite de ces réunions, il y a les réactions de la presse, qui sont toujours différentes d'un pays à l'autre. Cette tendance à la nationalisation des conceptions et des appareils tend à se développer dans tous les pays de l'Est, même en Bulgarie, de sorte que, sur le plan idéologique, il n'y a plus qu'une unité de façade, dans la répétition de certains slogans. On valorise l'apport national à la construction du socialisme.

L. M. – Il n'y a plus eu de conférence mondiale semblable à celle de juin 1969 à Moscou, mais les Soviétiques tentent de dissimuler cette situation grâce à une conférence qu'ils organisent périodiquement (à peu près tous les trois ans) à Prague, autour de la revue *Problèmes de la paix et du socialisme*. C'est la « conférence pour le bilan d'activité de la revue. » La dernière en date a eu lieu en décembre 1984. Chaque fois, la presse soviétique la présente comme une grande conférence mondiale des PC, et les organes du PC italien – ceux du PC français le faisaient aussi dans les bonnes années de l'eurocommunisme – rappellent qu'il ne s'agit que d'un bilan concernant l'activité d'une revue.

» L'année dernière, les Allemands de l'Est, les Autrichiens et les Argentins ont proposé, dans le cadre de cette réunion de Prague, la convocation de la conférence mondiale. Le délégué japonais a fait un éclat, en affirmant qu'il n'y aurait plus jamais de conférence mondiale, tandis que le délégué italien n'a rien dit. La presse italienne s'est demandé s'il fallait voir là, après la mort de Berlinguer, un signe de l'abandon de l'eurocommunisme par le PCI. Les Yougoslaves se sont émus, et Natta, le secrétaire général du PCI, a dû donner une interview à la revue *Nin*, de Belgrade, pour expliquer le silence du représentant italien à Prague et réaffirmer que son parti ne participerait plus jamais, comme il l'avait dit en 1976, à une conférence mondiale.

» Les Soviétiques n'ont donc pas renoncé au projet d'une conférence mondiale, encore qu'il paraisse quelque peu estompé depuis l'arrivée au pouvoir de Gorbatchev. Sur les quatre-vingt-dix-huit PC existant dans le monde, Moscou parviendrait certainement à en réunir une soixantaine, mais des partis de premier plan refusent cette perspective : les Coréens, les Chinois, les Yougoslaves, les Roumains, les Albanais, les Italiens, et même les Français, lesquels, l'an dernier, sans le dire publiquement, ont répondu *non* aux Soviétiques sur ce projet.

(Lire la suite page IV.)



COMMUNISME

ENTRE LA FAUCILLE ET LE MARTEAU

(Suite de la page III.)

A. J. – Je ne suis pas si sûr que ce soit toujours un sujet d'actualité, si l'on en juge d'après ce que nous avons pu lire depuis l'arrivée au pouvoir de Gorbatchev. Qu'on ne renonce pas à un projet que l'on fait encore évoquer par d'autres, c'est possible, mais, manifestement, la conférence mondiale ne figure pas au rang des priorités de Gorbatchev.

L. M. – La politique de Gorbatchev vis-à-vis du mouvement communiste reste un sujet d'interrogation, à la différence de sa politique intérieure et de sa politique vis-à-vis de l'Ouest.

A. J. – Il y a eu des actions dans des sens divergents. Action classique avec les Finlandais et avec les Espagnols : quand les Soviétiques appuient ouvertement les minoritaires orthodoxes du parti finlandais ou quand Gorbatchev reçoit les scissionnistes espagnols en Crimée, on reste dans la ligne antérieure. Mais le même Gorbatchev, avant d'arriver au pouvoir, avait dit aux Italiens, lors des obsèques de Berlinguer, que celui-ci n'avait pas toujours eu tort et que certaines de ses critiques avaient été utiles...

» Lors de sa dernière rencontre avec Marchais, Gorbatchev est allé, aussi, dans le sens des nouvelles règles du jeu souhaitées par les Français.

L. M. – Lors des obsèques de Tchernenko, Natta est allé à Moscou et a eu un entretien avec Gorbatchev, accompagné de Ponomarev. Ce dernier a voulu relancer la querelle des années 1982-1983, mais Gorbatchev l'a fait taire en expliquant que c'était l'avenir qui importait.

P. J. – Il faut citer l'affaire du projet Eurêka, qui est ambiguë : pression soviétique ou débat normal au sein du mouvement communiste ? Le PCF avait pris position contre Eurêka, accusé d'être une succursale européenne de l'Initiative de défense stratégique américaine. Un entretien accordé au *Monde* par Honecker, chef de l'Etat et du parti est-allemands, portant une appréciation positive sur Eurêka, a mécontenté Marchais (1). Le secrétaire général a débattu du problème avec Gorbatchev début septembre, puis lors de la visite du dirigeant soviétique à Paris en octobre.

» Finalement, dans le document adopté par le comité central du PCF pour les élections de mars prochain, il est écrit : « *Nous proposons que* [le projet Eurêka] *ait pour vocation le développement scientifique et technologique et les applications civiles* », ce qui représente une évolution par rapport à la pure et simple condamnation antérieure. Sur une question comme celle-là, le PCF ne peut pas, aujourd'hui, être en contradiction avec le bloc soviétique.

» Comment comprendre, cependant, la phrase du communiqué commun Gorbatchev-Marchais affirmant que les PC agissent dans des situations dont « *la diversité s'élargit sans cesse* » ? Est-ce purement formel, ou bien est-ce le signe de la prise de conscience d'une réalité que les Soviétiques avaient, jusqu'alors, tendance à nier ?

L.M. – Gorbatchev, qui n'est pas un homme formé par l'Internationale communiste, peut plus facilement percevoir le monde tel qu'il est, et non le fantasmer comme le faisaient les dirigeants précédents. Cela dit, en janvier 1980, face à Brejnev, Marchais s'était battu, en vain, pour que les « *divergences* » mentionnées dans le communiqué commun soient précisées comme divergences sur la démocratie. Je ne sais pas s'il a fait la même tentative avec Gorbatchev en septembre dernier, mais rien n'a changé sur ce point.

P. J. – *S'agissant de la Chine*, quel est le rôle des PC occidentaux – l'italien et le français – ou d'Europe de l'Est par rapport aux relations entre ce pays et l'Union *soviétique ? En allant à Pékin*, Berlinguer puis Marchais ont-ils été des explorateurs, voire des commis-voyageurs pour le compte des Soviétiques, ou bien ont-ils accompagné une évolution qui se faisait tout à fait en dehors d'eux ?

A. J. – Les relations entre les *Chinois et les Soviétiques sont* beaucoup trop centrales pour les uns et les autres pour être confiées à quiconque. Il n'y a que les Etats-Unis qui, à la rigueur, peuvent avoir un mot à dire... Ni les Italiens ni les Français n'avaient accepté une condamnation collective de la Chine lors de la rupture du début des années 60. En 1969 encore, les Soviétiques ont essayé d'obtenir cette condamnation; ils n'y sont pas parvenus. Pas davantage après les combats entre Chinois et Soviétiques sur l'Oussouri.

» Cela n'a pas empêché le PCF et le PCI de critiquer la politique chinoise, mais, après la mort de Mao, la Révolution culturelle étant condamnée, il n'y a plus de contentieux. D'autant plus que les Chinois recommencent à parler avec les Soviétiques et que, de part et d'autre, on dit que la normalisation est souhaitée. La voie est donc libre entre le parti chinois et les partis occidentaux, sur un plan bilatéral. Les Chinois n'en ont pas moins eu, semble-t-il, à un certain moment, des idées sur une sorte de rencontre générale, mais informelle. Ils en ont parlé aux Yougoslaves. La proposition a été très fraîchement accueillie par les partis qui refusaient une telle initiative venant des Soviétiques et qui voyaient mal comment ils pourraient accepter l'offre chinoise.

P.J. – La normalisation des relations d'Etat à Etat entre la Chine et l'Union soviétique signifie-t-elle le retour de la première dans l'ensemble communiste mondial ?

L.M. – Il y a un retour de la Chine dans le mouvement communiste international, ou, pour être plus précis, dans certaines franges de ce mouvement. Ce *retour est passé, d'abord, par les* partis eurocommunistes et, dès 1977, avec les Yougoslaves. Avec ces partis, ils font leur autocritique, ils reconnaissent leurs torts. Ils ne l'ont jamais fait avec les Russes, sauf sur le « *révisionnisme* ». Et encore... Ils font plutôt une analyse théorique, sans jamais dire : « Nous avons eu tort de traiter les Soviétiques de révisionnistes. »

A.J. – Quand on écrit qu'il n'appartient pas à un parti quelconque de traiter un autre de révisionniste, ce qu'ont écrit les Chinois, qui peut-on viser ?

L.M. – Ils ont traité tous les autres PC de révisionnistes ! Le *problème, c'est qu'il n*'y a pas d'autocritique concernant les relations avec le PCUS. D'où le fait que les rapports avec l'Union soviétique sont placés sur un tout autre *registre que ceux qui existent* avec les PC occidentaux. Avec l'Union soviétique, les Chinois ont uniquement des relations d'Etat à Etat, de même qu'avec les pays de l'Est. Les Chinois ont des relations privilégiée avec les Roumains – avec lesquels ils n'ont jamais rompu – et avec les Yougoslaves, dont l'exemple les séduit ; mais avec les Hongrois, par exemple, on fait des affaires, sans relations entre partis. Ils conservent, ils entre*tiennent, même, vis-à-vis* des Soviétiques, une distance idéologique qui est le gage de leur indépendance.

T. S. – Existe-t-il encore des partis inconditionnellement prosoviétiques dans le monde ? Et, d'autre part, Gorbatchev ne serait-il pas le champion d'une *sorte* d'« *indépendance* dans l'interdépendance » pour les pays socialistes ? Ne préfère-t-il pas les Hongrois ou les Allemands de l'Est, qui sont des alliés beaucoup plus fiables pour l'Union soviétique, que les Roumains ?



B. BISSON / COLLECTIF.

1984 : Andreï Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'URSS, et Erich Honecker, chef de l'Etat est-allemand, lors du 35e anniversaire de la RDA.

Nord-Américains et prosoviétiques

L. M. – Il est trop tôt pour répondre à cette question. La diplomatie interne au mouvement communiste est beaucoup plus souterraine que la diplomatie étatique, et il faut quelques années pour apercevoir les changements.

» Des partis inconditionnellement prosoviétiques, il y en a : celui des Etats-Unis, par exemple, celui du Canada, certains partis latino-américains, les PC portugais et grec. Il est possible que ces partis se trouvent déjà en retard par rapport à la nouvelle direction soviétique.

A. J. – *Pour les pays de l'Est*, le point de vue soviétique, depuis l'arrivée de Gorbatchev au pouvoir, semble être très pragmatique : il y a ceux qui marchent et ceux qui ne marchent pas. Pour les premiers, tant que ça marche, on les laisse faire; c'est le cas de la Hongrie et de la RDA. On va probablement laisser Honecker aller en Sarre bientôt; on laisse Kadar se promener en Grande-Bretagne, ouvrir une Bourse des valeurs à Budapest.

» En revanche, s'agissant de la Bulgarie, où l'on risque de connaître des tensions sociales et politiques, le « grand frère » se sent tenu d'intervenir. On peut se demander ce qu'il va faire vis-à-vis de la Roumanie.

L. M. – Ce qui se passe en Roumanie est effrayant. C'est pire qu'en Albanie. Ceausescu n'a plus aucune popularité, et le pays est au bord du gouffre. On voit mal comment cela va se terminer.

P. J. – Est-ce que l'entrée de l'armée soviétique en Afghanistan, puis les événements de Pologne ont provoqué, dans le mouvement communiste, des clivages durables et d'une importance comparable à celle des ruptures entraînées par l'intervention militaire contre le « printemps de Prague » en 1968 ?

L. M. – Il y a eu le débat des années 1981-1983 autour des Italiens, après la déclaration de Berlinguer sur l'« *épuisement* » de la « *force propulsive* » de la révolution d'Octobre. Dans les formes, la croisade organisée par les Soviétiques contre les Italiens rappelait celles qu'ils avaient menées contre Tito dans les années 50 et contre Mao Zedong dans les années 60. Une vingtaine de partis ont suivi les Soviétiques *dans cette affaire, par des polémi*ques dans leur presse, répercutées par le bulletin d'information de Prague. Vingt, c'est peu. Les Roumains n'y ont pas participé, les Hongrois un peu. Ce sont surtout les Tchèques, les Allemands et les Bulgares qui sont montés en ligne du côté des pays de l'Est, et, ailleurs, les Américains, les Canadiens, les Indiens, les Danois, les Allemands de l'Ouest, les Portugais, etc.

A. J. – Il me semble que l'Afghanistan a joué un rôle de révélateur de clivages dessinés auparavant.

L. M. – Dans les relations internes au mouvement communiste, les limites de l'acceptable, pour les Soviétiques, sont au nombre de deux. S'agissant d'un parti au pouvoir, ils n'admettent pas qu'il en perde le monopole; c'est la crainte d'une telle évolution qui les avait fait agir à Prague, en 1968, et qui a dicté leur politique vis-à-vis de la Pologne. Ils n'admettent pas, en deuxième lieu – et cela est valable pour tous les partis, au pouvoir ou pas – que l'on critique trop leur politique étrangère.

» Ils jugent monstrueuses la formule de l'« hégémonisme », par laquelle les Chinois placent l'Union soviétique et les Etats-Unis sur le même plan, et, même, la notion de « grande puissance », utilisée par les communistes italiens. Une telle notion met en cause, en effet, leur *leadership* dans le mouvement communiste, dans la « lutte pour la paix » et vis-à-vis du tiers-monde.

Divergence à la Kanapa

A. J. – De la même manière que, en diplomatie, on a connu une période d'immobilisme durant les dernières années de Brejnev, la politique soviétique dans le mouvement communiste *international* a traversé une longue période de stagnation. On a ressassé les thèmes traditionnels, sans qu'aucune idée nouvelle ait été émise, sauf, c'est vrai, en janvier 1980. On voit alors apparaître, dans la déclaration commune Brejnev-Marchais, le mot « divergence », évolution préparée par Zagladine et par Kanapa. Pour le reste, rien ne change, et rien n'a changé depuis.

P. J. – Depuis l'arrivée au pouvoir de Gorbatchev, la direction soviétique a fait un effort considérable pour restaurer l'image de l'URSS auprès des opinions occidentales. En revanche, on n'a observé aucune initiative de nature à permettre au mouvement communiste de retrouver un certain rayonnement. Est-ce à dire que, pour les Soviétiques, l'un doit entraîner l'autre, ou bien ont-ils renoncé provisoirement au combat idéologique ?

L. M. – C'est que la besogne est énorme. Le parallèle avec les Chinois est intéressant. Les Chinois encensent Mao Zedong, mais, dans les faits, ils démaoïsent. Les Soviétiques, eux, clament depuis vingt ans qu'ils ont déstalinisé, ils ont gommé de l'histoire Staline et ne publient plus ses écrits, mais leur idéologie est restée celle de Staline.

A. J. – Reparler du mouvement communiste international, ce serait provoquer des réactions négatives chez tous ceux qui ne veulent plus en entendre parler. Les Soviétiques sont, pratiquement, contraints de se replier sur les relations bilatérales ? Avec qui ? A l'Ouest, le PCF a cessé de représenter un quart des électeurs français, les PC espagnols sont au bord de la marginalisation, et le PCI est encore secoué par la mort de Berlinguer et cherche sa place dans le champ politique italien. Parler de philosophie ? Ce n'est un sujet d'actualité pour personne.

L. M. – *Les Soviétiques* passent leur temps à additionner les PC pour évoquer leur nombre et expliquer qu'il n'y a pas de crise du mouvement communiste, mais développement. Ils tiennent à la conférence de la revue de Prague, vestige d'une grandeur révolue. Gorbatchev mettra-t-il fin à cet état d'esprit ?

A. J. – Depuis combien de temps n'a-t-on pas entendu parler d'un article théorique original ? En dehors du frémissement eurocommuniste, combattu par les Soviétiques, c'est le vide. » ■

---

(1) *Le Monde* du 8 juin 1985.

COMMUNISME

SI TOUS LES PC DU MONDE...

La IIIe Internationale est née en mars 1919, à Moscou. D'abord congrès de l'unité des communistes, elle est devenue l'instrument de la domination du PC soviétique sur les partis frères. Soixante-six ans d'histoire marqués par des congrès, des ruptures et des tentatives de rapprochement.

Octobre 1917 : les bolcheviks (*communistes*), dirigés par Lénine, prennent le pouvoir en Russie.

11 novembre 1918 : fin de la première guerre mondiale.

24 janvier 1919 : le Parti communiste russe adresse à trente-neuf partis, tendances ou groupes ouvriers et socialistes, une invitation signée aussi par huit autres organisations ou partis à un *« congrès international des partis prolétariens révolutionnaires »*.

2-6 mars : le congrès réunit, à Moscou, cinquante et un participants, représentant trente pays, mais dont la plupart se trouvaient déjà en Russie et, parfois, sont membres du PC russe ; à l'unanimité, moins les cinq abstentions des spartakistes allemands, l'assemblée se constitue en premier congrès de l'Internationale communiste.

Mars-décembre : création de quatorze partis communistes en Europe et en Amérique, par adhésion ou par scission des partis socialistes.

19 juillet 1920 : réunion du deuxième congrès de l'Internationale communiste, en présence de plus de deux cents délégués, représentant trente-cinq pays ; véritable fondation de l'IC, ou Komintern, appelée aussi « IIIe Internationale » ; adoption des statuts et des vingt et une conditions d'adhésion, préparées par Lénine ; la perspective retenue est celle d'une généralisation rapide de la révolution.

Septembre 1920 : le Komintern réunit à Bakou (Azerbaïdjan) un *« congrès des peuples de l'Orient »*, auquel participent près de deux mille délégués de divers pays d'Asie.

24-30 décembre 1920 : réunion à Tours du dix-huitième congrès du Parti socialiste SFIO (section française de l'Internationale ouvrière) ; la majorité des délégués votent l'adhésion à l'IC et la création de sa section française, le Parti communiste (SFIC)

22 juin-12 juillet 1921 : troisième congrès de l'IC, premier repli stratégique, mot d'ordre : *« Allez aux masses ! »*

18 décembre 1921 : réunion du premier plénum de l'exécutif de l'IC, appel au *« front unique prolétarien »* avec les socialistes ; Lénine : *« Il faut en finir avec les assauts* [contre le capitalisme] *et passer au siège. »*

2-5 avril 1922 : réunion à Berlin d'une conférence associant des représentants de l'IC et de la IIe Internationale (socialiste) ; les communistes considèrent la conférence comme un échec et ne lui donnent pas de suite.

Novembre : quatrième congrès de l'IC : priorité à la défense de la *« Russie des soviets »*.

Juin-juillet 1924 : cinquième congrès de l'IC ; centralisation du Komintern autour de la direction soviétique (Lénine est mort en janvier) ; mot d'ordre de « bolchévisation » des PC. Obligation est faite au PC chinois de former une alliance avec la *« bourgeoisie nationale »* au sein du Kouomintang.

Octobre 1926 : Trotski et Zinoviev ayant perdu la bataille contre Staline, Zinoviev doit quitter la présidence de l'IC ; l'exécutif élit Boukharine à sa place.

Avril 1927 : Tchang-Kaï-chek, chef du Kouomintang, fait massacrer les communistes de Shanghai. Staline et Boukharine imposent au PC chinois de maintenir leur alliance avec le Kouomintang.

« Classe contre classe »

17 juillet-1er septembre 1928 : sixième congrès de l'IC ; « troisième période », caractérisée par la *« lutte contre la guerre impérialiste »* et la tactique *« classe contre classe »* contre les socialistes.

30 janvier 1933 : Hitler devient chancelier du Reich.

Juin 1934 : lors de la réunion de la commission préparatoire au septième congrès, Manouilski, le représentant soviétique, défend l'idée d'un *« front unique »* avec les socialistes contre le danger fasciste.

Juillet 1935 : septième congrès de l'IC ; stratégie de *« fronts populaires »* avec les socialistes et les autres forces de gauche.

Juillet 1936 : déclenchement de la guerre civile espagnole ; l'IC organise le soutien aux républicains.

1er septembre 1939 : après le pacte germano-soviétique du 23 août, le Komintern définit la guerre provoquée par l'Allemagne comme une *« guerre impérialiste »*, dans laquelle les communistes ne doivent pas s'engager.

22 juin 1941 : les troupes allemandes entrent en Union soviétique ; les PC reçoivent l'ordre de s'engager dans la résistance contre l'Allemagne.

8 juin 1943 : après la conclusion d'une alliance américano-anglo-soviétique, Staline fait adopter par l'exécutif la dissolution du Komintern.

Les « deux camps »

22-27 septembre 1947 : les PC soviétique, yougoslave, bulgare, roumain, hongrois, polonais, tchécoslovaque, français et italien décident en secret, à Szlarska-Poreba (Pologne), la création du Bureau d'information des partis communistes, ou Kominform ; il s'agit, pour Staline, de renforcer les liens avec les partis de la zone d'influence soviétique et les deux grands partis d'Europe occidentale, face au plan Marshall ; Jdanov expose la thèse des *« deux camps »* ; la création du Kominform est rendue publique à la fin de la réunion.

Juin 1948 : deuxième réunion du Kominform à Bucarest ; condamnation de l'hérésie yougoslave ; début des grandes « affaires » dans les PC, à l'Est (Rajk, Slansky, etc.) et à l'Ouest (Marty et Tillon).

1er octobre 1949 : victoire des communistes chinois contre le Kouomintang, proclamation de la République populaire de Chine.

Novembre 1949 : troisième réunion du Kominform à Matra (Hongrie) ; lancement du Mouvement de la paix.

1950 : quatrième et dernière réunion du Kominform à Bucarest, réunion secrète, dont la date exacte n'est toujours pas connue.

La « déstalinisation »

5 mars 1953 : mort de Staline.

17 avril 1956 : dissolution du Kominform, après la réconciliation soviéto-yougoslave en mai 1955 et le vingtième congrès, de « déstalinisation », du PC soviétique en février 1956.

Juin-novembre 1956 : soulèvements en Pologne et en Hongrie ; compromis en Pologne (retour de Gomulka), répression en Hongrie (vingt mille morts, exécution de Nagy).



Madrid, mars 1977, temps fort de l'eurocommunisme, rencontre des secrétaires généraux, Enrico Berlinguer (Italie), Santiago Carrillo (Espagne) et Georges Marchais (France).

VIOUJARD/GAMMA

14-19 novembre 1957 : *conférence internationale de soixante-huit « partis communistes et ouvriers »* à Moscou ; adoption d'un Manifeste pour la paix.

10 novembre-3 décembre 1960 : conférence de quatre-vingt-un PC à Moscou ; les Chinois exigent le droit à la critique à l'égard des Soviétiques ; l'Albanais Hodja dénonce la déstalinisation ; la déclaration finale de la conférence condamne de nouveau les Yougoslaves.

17-31 octobre 1961 : vingt-deuxième congrès du PC soviétique ; Khrouchtchev attaque le PC albanais, que les Chinois soutiennent.

1962-1964 : les Chinois partent en guerre contre le *« révisionnisme »* des Soviétiques et des partis qui leur restent fidèles.

Octobre 1964 : éviction de Khrouchtchev, remplacé par Brejnev.

1er-5 mars 1965 : conférence, à Moscou, de dix-neuf PC sur les vingt-six invités ; sont absents les Chinois, les Albanais, les Vietnamiens du Nord, les Coréens du Nord, les Japonais, les Indonésiens et les Roumains.

1965-1966 : aggravation de la guerre menée par les Américains au Vietnam, défaite sanglante du PC indonésien, réunion à La Havane, sous l'égide du PC cubain, d'une conférence *« tricontinentale »* (Amérique latine, Afrique, Asie).

26 février-1er mars 1968 : conférence de soixante-huit PC à Moscou.

21 août 1968 : entrée des troupes soviétiques à Prague pour y mettre fin au « socialisme à visage humain » développé par les communistes tchécoslovaques depuis janvier ; les PC français, italien, espagnol, belge et d'autres, en Europe occidentale ; les Yougoslaves, les Roumains et les Albanais en Europe de l'Est ; les Chinois, les Japonais et d'autres en Asie, ainsi qu'en Afrique et, en Amérique, les Mexicains condamnent l'intervention.

5-17 juin 1969 : conférence de soixante-quinze PC à Moscou, les Chinois, les Albanais, les Yougoslaves, les Vietnamiens et les Indonésiens, notamment, étant absents ; attaques contre le maoïsme, *sans condamnation en bonne et due forme* ; affirmation par plusieurs PC du droit à la *« divergence »*, principalement à propos de la Tchécoslovaquie.

Juin 1976 : conférence de vingt-neuf PC européens, y compris le PC yougoslave, à Berlin, premières expressions de ce qu'on appellera l'« eurocommunisme » de la part des Français, des Espagnols, des Italiens.

2-3 mars 1977 : rencontre au sommet des secrétaires généraux des PC italien (Berlinguer), espagnol (Carrillo) et français (Marchais) à Madrid ; officialisation de l'eurocommunisme.

Décembre 1979 : entrée des troupes soviétiques en Afghanistan.

Janvier 1980 : Marchais, qui ne s'était pas rendu en Union soviétique depuis 1975, signe un communiqué commun avec Brejnev à Moscou et défend l'intervention soviétique en Afghanistan.

Avril 1980 : le PC français organise à Paris une rencontre des PC européens sur les euromissiles, rencontre à laquelle les Roumains, les Yougoslaves et les PC eurocommunistes refusent de participer.

13 décembre 1981 : l'armée prend le pouvoir en Pologne pour réprimer le mouvement Solidarité, le PC français approuve, le PC italien condamne cette action et estime que la *« force propulsive »* de la révolution soviétique d'octobre 1917 est *« épuisée »*.

1982-1985 : Brejnev, décédé le 11 novembre 1982, est remplacé par Andropov, qui disparaît le 9 février 1984. Son successeur, Tchernenko, meurt le 10 mars 1985.

11 mars 1985 : Mikhaïl Gorbatchev est élu secrétaire général du PC soviétique.

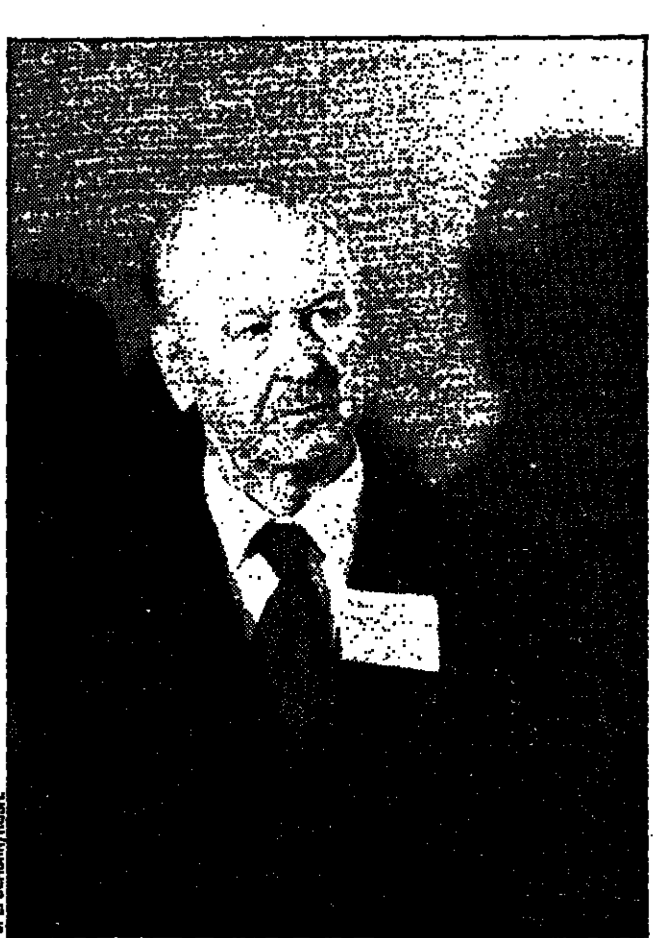
PATRICK JARREAU.

L'ANCIEN DU KOMINTERN

L'HOMME *qui, à Moscou, est au centre du mouvement communiste international occupe cette fonction depuis trente ans, sans interruption.* C'est en effet en 1955 que M. Boris Ponomarev a pris la direction du département des liaisons internationales au comité central du PC soviétique. Encore n'était-il nullement un novice dans ce domaine, puisque, dès 1937, il était entré au comité exécutif du Komintern.

Originaire, d'après sa biographie officielle, d'une famille ouvrière, il est né en 1905 et a adhéré au Parti communiste dès sa plus jeune adolescence. Quelques points de repère, à des postes locaux dans la région de Moscou, permettent de penser qu'il a participé sur le terrain à la mise en place et à la confirmation du pouvoir des soviets. Une brève carrière universitaire, complétant cette expérience de l'appareil, le qualifie pour des responsabilités « idéologiques » : il est en 1934 directeur de l'Institut d'histoire du parti près l'obkom (comité de région du PC) de Moscou et, pendant les dernières années de la guerre, directeur adjoint de ce temple de la doctrine qu'est l'Institut Marx-Engels-Lénine de la capitale.

On le verra souvent, dès lors, dans l'ombre de Mikhaïl Souslov, l'homme qui fut longtemps considéré comme le gardien de la doctrine, mais dont l'influence, déterminante jusqu'à sa mort, en janvier 1982, s'exerçait beaucoup plus directement sur les affaires intérieures soviétiques que dans les méandres du mouvement communiste international. Il revient donc à Boris Ponomarev d'être sur ce terrain le porte-parole de l'orthodoxie telle qu'on la concevait au Kremlin. A ce titre, il s'illustre par un dogmatisme à peu près sans faille — mais non dénué d'une dose raisonnable d'opportunisme. Au début des années 60, ce vieux stalinien condamne d'un même souffle l'*« opportunisme de gauche »* comme le *« révisionnisme »*, mais décerne à Nikita Khrouchtchev — qui tombera à l'automne 1964 — un brevet d'*« éminent marxiste-léniniste »*.



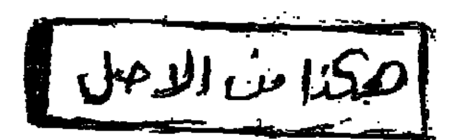
J.-E. SCHURR/RUSH.

Boris Ponomarev.

Voici un homme qui n'aime pas sentir des flottements dans les rangs. Exaspéré par la déviation chinoise, ardent défenseur — mais il n'est pas le seul — de l'intervention en Tchécoslovaquie, il dénonce un peu plus tard *« le prétendu socialisme démocratique incompatible avec le socialisme scientifique »*. Il supporte particulièrement mal les manifestations d'indépendance dans les PC d'Europe occidentale, au point d'affirmer à la fin de 1977 que *« l'enjeu essentiel des campagnes anticommunistes actuelles, et notamment du tapage soulevé autour de l'« eurocommisme », — concept inventé par la bourgeoisie — est (...) d'essayer de transformer les différences en divergences et les divergences en divisions »*.

Las ! Si longue soit son expérience, Boris Ponomarev n'a pas plus la haute main sur la politique extérieure du PC soviétique — dont il est surtout un exécutant — que sur celle de l'URSS. L'existence de *« divergences »* entre partis communistes — même si l'on évite de les énumérer — a bel et bien, depuis, été reconnue très officiellement à Moscou. Mais le chef du département des liaisons internationales du comité central s'apprête à battre à ce poste tous les records de longévité politique.

ALAIN JACOB.

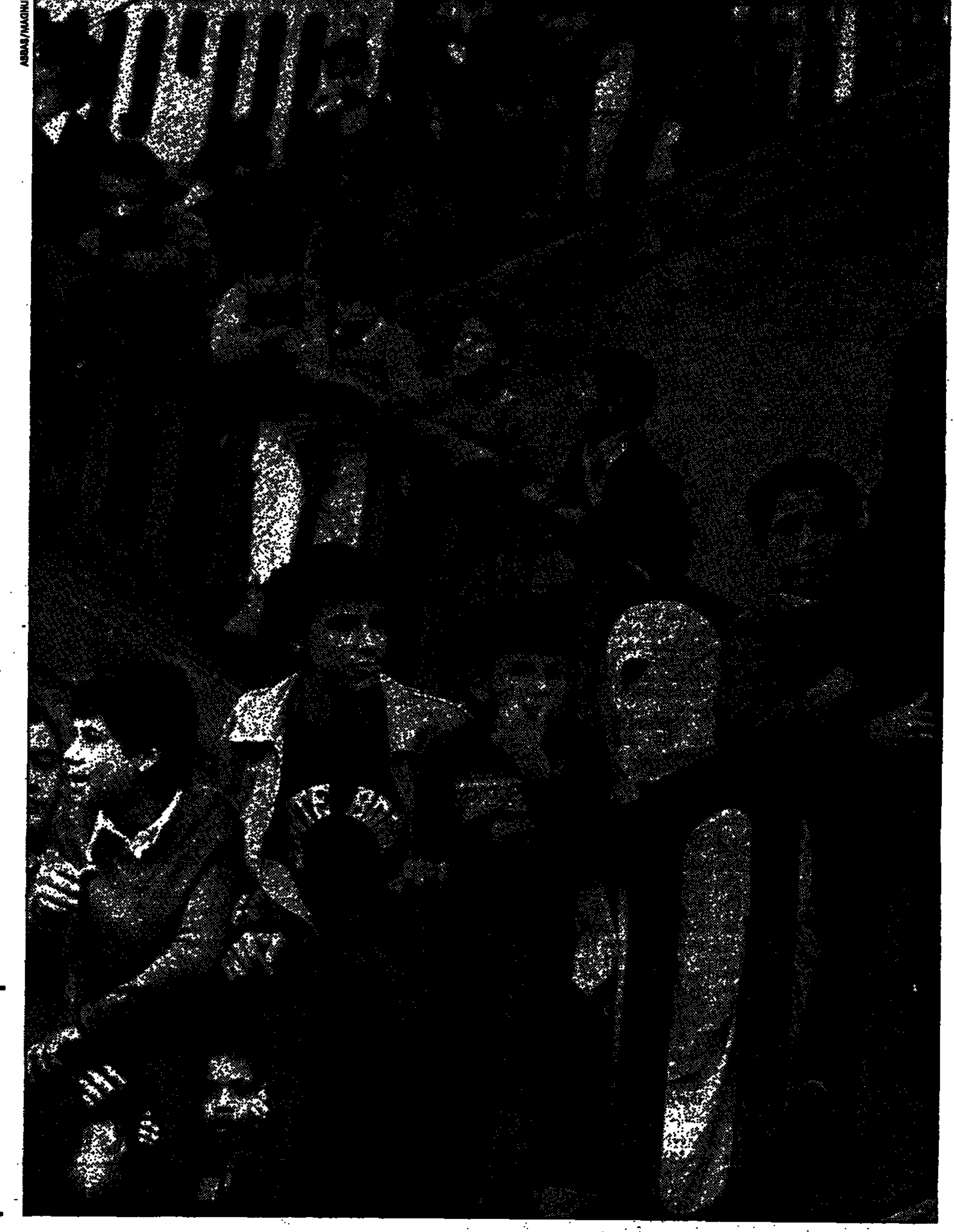


ALGER

DEUX MÉMOIRES MOINS UNE

par Bruno Frappat

Voyage dans le passé et le présent d'Alger. Voyage dans une ville qui se souvient sans vouloir se souvenir. Tout y est inscrit ; presque tout y est effacé. Demain, une autre Alger.



ABBAS/MAGNUM





CE jour-là, c'était Alger la grise. Toute la nuit, un vent d'une grande violence avait balayé la baie et les collines sur lesquelles est bâtie la ville. Les palmiers tournoyaient comme une tornade verte. Des eucalyptus avaient perdu quelques branches. Des nuages lourds barraient tous les horizons. La menace était partout.

Alger sans cesse prise et reprise au cours des siècles. Alger conquise, reconquise. Alger, jeune capitale, mais vieille ville de souvenirs resurgis. Alger, qui fut française et tente, près d'un quart de siècle après, de le faire oublier. Ville mais mythe aussi. Apprise et désapprise. Heureuse, insouciante, déchirée, violente puis algérienne et devenue islamique.

Capitale des fantasmes enfouis. Cette ville, pour un Français qui se souvient, charrie – dans les noms des quartiers, la topographie, l'architecture, les odeurs, jusqu'à la couleur des volets et la ciselure des balcons – un mélange superbe et infernal de souvenirs cruels, de regrets peut-être, de remords. Boulevard de la mauvaise conscience. Front de mer et avenue de la sale guerre. Port des abandonnés, forum des illusions, rue des massacres, hauteurs de sang et de plaisir.

Alger, pour la mémoire, est comme Alger pour l'ingénieur : jamais plate, nullement indifférente, ni terne ni neutre. Elle offre, par son plan impossible et par l'effet de ses courbes de niveau, des sortes de circonvolutions, comme dans un cerveau humain trop compliqué. Pour un peu, on y trouverait le siège de la honte française, le recoin de la « pacification » ratée, mille lieux pour les crimes, la terreur, les lâchetés et les erreurs accumulées en cent trente-deux ans de présence française.

En l'absence, si l'on peut dire, de cette présence qui mit tant d'ardeur et d'aveuglement à tenter de se maintenir qu'elle en fut chassée trop brutalement, on en cherche les traces. Visite orientée. Des chocs à chaque coin de rue. Des noms de rue oubliés par les jeunes. Notre guide, qui a vingt ans, n'avait jamais entendu parler de la rue d'Isly. Un autre, attaché de presse, ignorait qu'il s'était produit dans cette ville, le 13 mai 1958, des événements qui avaient marqué l'histoire de la France et forcément celle de l'Algérie.

On ne peut complètement réinventer une ville, sauf après un cataclysme. Dans l'Alger de 1985, le visiteur sensible au passé peut faire le parcours du combattant de la mémoire, hors des musées d'hier et des ministères d'aujourd'hui.

Descendons pour remonter dans le temps. Cette longue rue sinueuse qui joint une corniche à la Grande Poste fut la célèbre rue Michelet, aujourd'hui rue Didouche-Mourad. Les enseignes des magasins sont entièrement rédigées en arabe, et l'on ne tarde pas, en cherchant la croix verte d'une pharmacie, à comprendre que c'est un croissant vert qui signale ici les officines. Changement des signes, sinon du réel : dans une pharmacie, précisément, on vous rend ainsi la monnaie, sur 100 dinars : *« 8 000 et 2 000 qui font 10 000. »* Manière de parler en anciens francs qui rappelle celle des commerçants têtus de la campagne française.

Une certaine rue d'Isly

Voici le parc de la Liberté, puis le palais du Peuple et là, à gauche, ce petit magasin est le centre d'information de l'Organisation de libération de la Palestine. Place Maurice-Audin – nom d'un Français qui aida les « rebelles » algériens, – on constate que les façades sont fraîchement repeintes, comme dans toutes les rues du centre. Le tunnel des facultés a perdu la grande inscription qui, il y a quinze ans encore, en barrait le fronton : *« Vive l'Algérie française ! »*. Le temps et les hommes effacent tout.

Devant la Grande Poste, un panneau signale l'emplacement du futur métro : *« Métro d'Alger. Construction de la ligne 1. Lot nº 1 »*. Vraiment, on en est au tout début...

Sur la gauche, voici une belle et longue rue piétonne, là rue Larbi-Ben-M'Hidi. Il faudra interroger un vieil homme qui, lui, se souvient pour s'assurer qu'il s'agit bien là de l'ancienne rue d'Isly, de triste mémoire pour les pieds-noirs : en *1962* – ce n'est pas si ancien, – des dizaines d'entre eux périrent au cours d'une fusillade.

Qui s'en souvient encore ? Des milliers d'hommes, des centaines d'enfants, déambulent lentement ou courent en tous sens, remontant vers la Casbah ou en redescendant. La rue Larbi-Ben-M'Hidi a été transformée en rue piétonne sur plusieurs centaines de mètres. En ce vendredi matin – jour de repos, – la flânerie est générale. A la terrasse du Milk Bar – où eut lieu naguère un attentat très meurtrier, et dont une vieille inscription signale encore qu'il a été *« équipé par Frigidaire »*, – on sirote des petits cafés (les « caouas ») en regardant la fière statue de l'émir Abdelkader. Un peu plus loin, à gauche, des adolescents sont agglutinés devant une affiche de cinéma qui annonce : *« Aujourd'hui, Choc, avec Alain Delon et Catherine Deneuve »*. Présence française.

Présence aussi, d'un autre ordre, dans la vitrine d'une librairie, en haut de la rue : un assortiment de la « Petite Collection Maspero », chère au cœur des révolutionnaires francophones, et aussi... curieusement, d'un vieux livre de M. Georges Marchais intitulé *l'Espoir au présent.* C'était quand, déjà ?

Le moudjahid de la libération

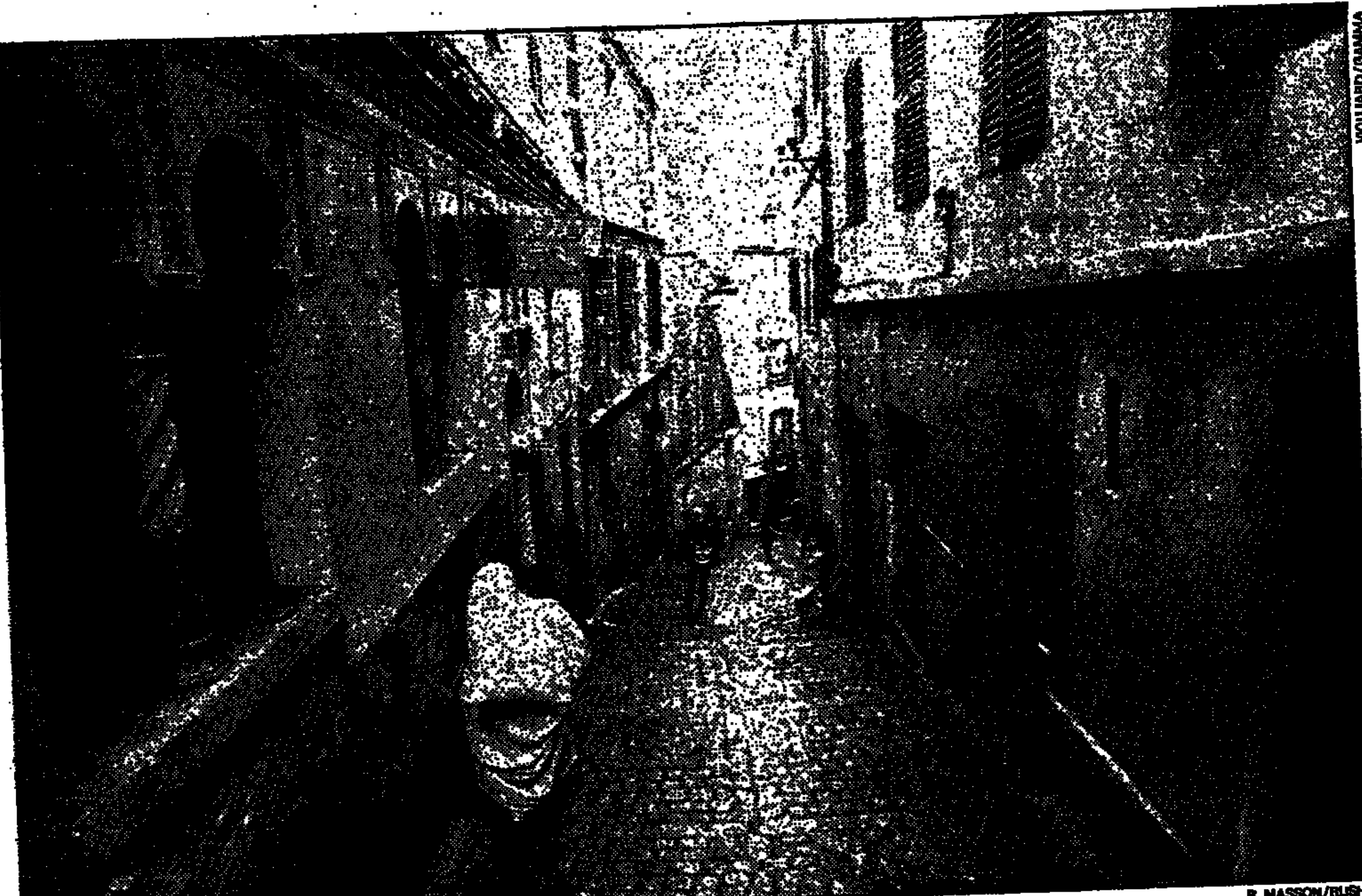
Ce qui fut le fameux « GG » du temps des Français, le « gouvernement général », au pied duquel s'assemblaient les foules de l'Algérie française, a légèrement changé de teinte. Il était tout blanc naguère. On l'a repeint dernièrement dans des tons tirant sur le jaune. Le grand escalier qui conduit au Forum n'est plus accessible : des policiers intraitables en interdisent l'entrée. Le balcon du *« Je vous ai compris ! »*, on ne le verra que de biais.

En contrebas, dans les jardins qui descendent vers le port, l'ancien monument français aux morts de toutes nos guerres a été modifié. Plus d'inscription, nulle liste de soldats morts pour la patrie. L'Algérie a réutilisé le gros œuvre comme un socle neutre. On y a seulement placé, à l'est, un grand bas-relief dans les tons gris où l'on voit deux gigantesques mains se libérant de leurs chaînes. A l'ouest, côté Forum, on voit émerger de la pierre une tête de combattant et la visière de sa casquette : la moustache qu'on lui a faite dit assez qu'il représente un moudjahid (nous disions fellagha...), un héros de la libération de l'Algérie. Ce monument qui accueillit tant de dépôts de gerbes tricolores, qui entendit tant de proclamations, de serments et d'émotions collectives, nul Français n'aura de raison de le fleurir.

Une rue contourne le palais, en corniche. En contrebas commence la Casbah. On voit encore des barbelés très vieux, rouillés, qui durent servir naguère à isoler le quartier indigène du siège – et symbole – de la domination française. Les a-t-on laissés subsister, ces barbelés, par négligence ou comme témoignage du passé ?

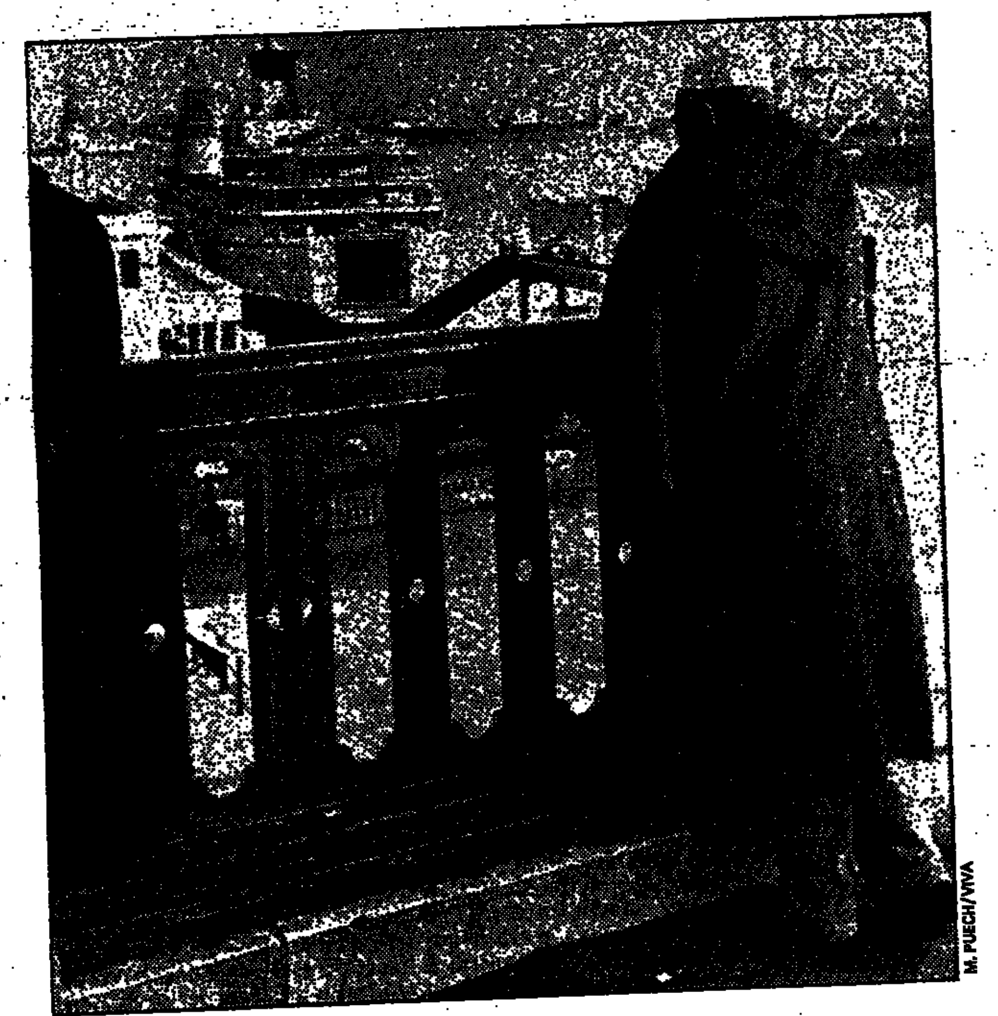
Au bout de cette rue, nouvelle preuve de la présence française : un panneau Decaux. Ici, pas de publicité. Ces panneaux servent à supporter le plan de la ville et différentes informations ou proclamations civiques. On en voit dans de nombreux quartiers. Mêmes panneaux, divers usages : seul le support est neutre. Un contrat est un contrat.







R. MASSON/RUSH



M. PUECH/VIVA



La Casbah d'Alger, le port et, à droite, le monument édifié en 1982 à l'occasion du vingtième anniversaire de l'Indépendance sur une hauteur dominant la ville : « Makam el Chahid », le sanctuaire du martyr.

Si la plupart des rues ont perdu leur nom d'origine, il y a des exceptions tenaces. Près de la rue Larbi-Ben-M'Hidi, une ruelle montant vers la gauche ; à l'entrée, une plaque sur fond bleu fut, après l'indépendance, recouverte de peinture blanche pour effacer le nom de la rue, pourtant insignifiant. Comme il y a très longtemps qu'on n'a pas repassé de peinture, le nom ancien réapparaît sous la craquelure, comme un clin d'œil ironique du passé : rue Violette. Qui aurait le cœur d'arracher cette plaque fleurie ? Alger a sûrement d'autres soucis que d'en finir avec cette obstination minuscule.

Voici El Biar et la place Kennedy, du nom d'un président américain qui – comme Lincoln – trouve grâce aux yeux du peuple algérien, car il comprit son combat. Prudence : à chaque tour de roue surgit un ballon de football venu d'on ne sait où. Ici, tout ce qui n'a pas vingt ans passe des heures de loisir à taper dans un ballon ou dans tout ce qui peut en tenir lieu. Pleuvent les balles sur les capots. Il faut conduire comme on torée : avec feintes et évitements. Ça ne suffit pas toujours : les accidents de la route sont une des plaies du pays. Comme les terrains de sport manquent et que les rues sont en pente, on joue au football dans les virages en épingle à cheveux : c'est ce qui se rapproche le plus de l'horizontalité.

Corniche boueuse qui s'élève dans les collines au nord de la baie, au-dessus de Bab-el-Oued. Sur les côtés s'entassent des immondices, les traces de ferrailles, de pierres et de papiers, que laisse sur ses bords une ville trop peuplée, surabondante en toutes choses. Voici sur son éminence Notre-Dame d'Afrique, qui fut chère au cœur des pieds-noirs catholiques, et le reste sans doute, mais de loin. Trapue sous sa coupole argentée et ses bulbes orientaux, elle est entourée d'une ceinture de mosaïques géométriques bleues, qui se détachent sur sa pierre jaune. Sur l'esplanade qui l'entoure on joue au football. Il y a des touristes : une famille soviétique qui prend des photos de la baie et de l'église fermée. Les eucalyptus frissonnent sous la brise. Deux gamins se battent à coups de branches tombées.

Direction Bab-el-Oued

Notre-Dame d'Afrique paraît figée. Le cardinal Lavigerie est toujours là, un peu rouillé. Il tourne le dos à l'édifice, regarde la ville. Sur son socle, on lit malaisément une inscription : « *L'Algérie au cardinal Lavigerie, premier archevêque d'Alger – Centenaire : 1825-1925* ». En aura-t-il vu, de là-haut, en soixante ans, des tragédies ! On aimerait l'interviewer.

Depuis la plate-forme du téléphérique – rééquipé récemment de cabines bleues par la société française Pomagalski, – on peut voir tout Alger, immense tache blanche, qui rejette la verdure vers les hauteurs. En bas, une tache verte beaucoup trop verte pour être honnête : la « pelouse » du stade Boulourim – toujours le foot... – est synthétique, une immense moquette criarde.

Près de l'entrée de la basilique, à l'extérieur, une statue du Christ fait front à la mer sous cette inscription, acte de foi : « *Resurgens non moritur* ». Il y a comme une nostalgie dans son regard de pierre dirigé obstinément vers l'au-delà de la Méditerranée.

Direction Bab-el-Oued par des rues tortueuses. Soudain, sur la gauche, un portail de fer entrouvert : un cimetière européen. Le plus ancien d'Alger. Immense nécropole où une dizaine de milliers d'enfouis attendent vainement d'impossibles visiteurs. On leur doit bien, à ces familles irrémédiablement lointaines, de faire visite en leur nom. Qu'elles sachent que le cimetière est mieux entretenu qu'on ne le prétend souvent en France. Inégalement, bien sûr : les allées principales sont mieux nettoyées que les carrés périphériques où les herbes folles signent à profusion la revanche de la nature sur le pauvre désir de durer. Cimetière boisé : pins et thuyas. Le sol est jonché d'aiguilles de pin, tapis moelleux où s'étouffe le bruit des pas. Les oiseaux pépient joyeusement. Tandis que défilent les croix dressées vers le ciel parviennent, d'au-delà les murs d'enceinte, les appels lancinants d'un muezzin, transmis par haut-parleur. C'est la prière du vendredi, en ville. Ici, enclave chrétienne, mais muette.

Reposoir nostalgique. Photos ovales et de couleur bistre. Promesses de fidélité et d'amour. Serments du souvenir gravés dans la pierre, le marbre, la céramique. Voici la famille Garcia, les Giorgietti, les Pagano, la « *famille Alphonse Tabuteau* » et Joseph Martinez, né en 1898 et qui mourut ici en 1961. Encore un an et il serait mort en France, sans doute. Promenade pathétique. Tout est arrêté ici depuis un quart de siècle. Sous la photo d'une jeune fille au lit : « *Offert par les élèves* ». A qui ? Le nom est indéchiffrable. Reste le visage juvénile et souriant. Famille Cardona : « *A notre Mamy chérie, pour la vie* ».

Voici la chapelle de la famille Botella. On y avait placé une statue de la Vierge. Le vent, sans doute, l'a fait choir. Elle est cassée en deux, la tête à part. Dans la chapelle de la famille Batsère-Barrière, on voit, par la porte entrouverte, un prie-Dieu au cannage tout gris, passé. Le velours de l'accoudoir est incolore. Priera-t-on jamais là-dessus ?

Et, parfois, dans le fouillis des entrelacs végétaux, une belle surprise. Chez la famille P. Gaucher, on avait pris soin de laisser quelques géraniums, en souvenir. Ils sont toujours là. Ils ont 2 mètres de haut et portent des dizaines de fleurs. Effet du climat doux que cette vitalité défiant le temps et l'oubli.

Une nouvelle ville blanche

Ces pieds-noirs sont, en quelque sorte, morts deux fois : à la fin de leur vie et en 1962. Indifférence au-delà des murs. Dans le stade voisin, on entend des cris et des rires : un joueur de l'équipe MBT – une équipe « *venue de la montagne* » – a mis un but contre son camp. Et les supporters locaux de se taper sur les cuisses et de rire... On les laissera à 3-2 sans attendre la fin.

Dans Bab-el-Oued, symphonie de couleurs : toutes les fenêtres sont ornées de grands rideaux qui pendent par-dessus les balcons, recouvrant les rambardes. Au pied des immeubles les hommes, par grappes, attendent que le temps s'écoule. Ils parlent, parlent, parlent.

Sur le front de mer (boulevard des Martyrs), le célèbre hôtel Aletti s'appelle l' « hôtel Es Safir ». On y loge les députés. Après avoir repéré au passage quelques ministères, on traverse le quartier Belcourt, puis celui de la Hamma (la Fièvre), qui n'est plus qu'un champ de ruines. La rénovation bat son plein, et ce quartier surpeuplé qui jouxte le « jardin d'essai » – aux trois mille essences d'arbres – est pour l'heure un immense terrain vague. Voici atteint le début du nouvel âge d'Alger dans ce quartier du sud : de la mer jusqu'aux plus hautes collines, l'État rêve – et entreprend – une transformation du paysage urbain, une opération de grand prestige baptisée « le parc de la Victoire », qui, sur des centaines d'hectares, marquera l'irruption urbanistique des temps nouveaux. Cela se visite aussi, mais dans cet Alger du futur il n'y a plus, pour le visiteur de l'Alger des souvenirs, où poser de regard nostalgique. Ici naît une ville pour une autre mémoire : celle des Algériens. ■

VOLCANS

M. FOUCAULT/RAPHO

7 h 30 : quatrième nuée ardente, deux mille morts.

POMPÉI, 24 AOUT 79...

par Yvonne Rebeyrol

L'éruption du Vésuve, qui tua quelque quinze mille personnes en 79 de notre ère, est toujours présente dans la mémoire de l'humanité et aussi — malheureusement — dans les feuilletons télévisés. Le désastre volcanique qui vient de faire vingt-cinq mille morts en Colombie vivra-t-il encore dans le cœur des hommes en l'an 3891 ?

L'ERUPTION du Vésuve, en 79 de notre ère, a probablement commencé tôt dans la matinée du 24 août et sa phase la plus meurtrière n'a guère duré que quarante-huit heures. La chronologie vraisemblable du phénomène a pu être reconstituée à partir de diverses sources.

La première source, connue depuis toujours : les lettres de Pline le Jeune qui, pendant la catastrophe, était chez son oncle Pline l'Ancien. Celui-ci, amiral de la flotte romaine basée au cap Misene (à une trentaine de kilomètres à l'ouest du Vésuve) et naturaliste éminent, mourut le 25 août à Stabies (à 15 kilomètres au sud-est du volcan). Cette mort n'est probablement pas due à l'asphyxie comme on l'a cru longtemps, mais plutôt à une crise cardiaque générée par l'angoisse et la tension nerveuse affectant un homme fragile, obèse, et conscient de ses responsabilités.

La deuxième source a été trouvée, au cours des dernières années, dans l'étude très détaillée des différentes strates des produits volcaniques émis par le Vésuve et la comparaison de ces données avec celles recueillies sur d'autres volcans. Un article de H. Sigurdsson, S. Carey, W. Cornell et T. Pescatore, publié dans le numéro de l'été 1985 de la revue américaine *National Geographic Research*, fait le point sur la question.

Tout d'abord, l'existence du Vésuve — tout comme celle de ses voisins Champs Phlégréens, Volcano, Stromboli et Etna — est due à la poussée de la plaque Afrique. Celle-ci remonte vers le nord à la vitesse moyenne de 2,3 centimètres par an et est ainsi obligée de plonger sous la plaque Eurasie. Comme presque tous les volcans associés à la plongée d'une plaque, le Vésuve est parfois de type explosif, mais son cas est complexe, comme l'est, d'ailleurs, tout le volcanisme méditerranéen.

L'histoire ancienne du Vésuve n'est pas bien connue. Mais on sait que ce volcan existait déjà il y a trois cent mille ans. De 14000 avant Jésus-Christ à nos jours, le Vésuve a connu huit phases d'activité, explosive ou non (15000, 13000, 11400, 8500 et 3500 avant notre ère, 79, 472, 1631 à 1944 après Jésus-Christ). Ce qui explique qu'en 79 les habitants de la région n'avaient guère conscience de vivre au-dessous d'un volcan.

Une première alerte survint le 5 février 62 de notre ère dans cette région bénie des dieux. Un très violent séisme démolit en grande partie les villes proches du Vésuve mais on ne peut dire si cette très forte secousse était ou non un séisme prémonitoire de l'éruption de 79.

Le 24 août 79, tôt le matin, se produisent de faibles explosions responsables de la chute de la mince première couche de cendres volcaniques gris clair. Ces explosions, dites phréatomagmatiques, sont dues à la surchauffe de l'eau contenue dans le sol par la montée du magma.

Vers 13 heures commence la phase dite « plinienne » (1) de l'éruption. Les débris — des ponces blanches — qui tombent sont plus gros. Le nuage-pin parasol est vu du cap Misene, et Pline l'Ancien décide de partir avec des bateaux pour voir de plus près ce phénomène extraordinaire et pour, éventuellement, porter secours aux populations voisines du Vésuve.

La chute de ponces blanches dure probablement sept heures pendant lesquelles ces débris s'accumulent sur les toits de Pompéi à une vitesse de 12 à 15 centimètres à l'heure. En conséquence, vers 17 ou 18 heures, les toits commencent à s'effondrer, écrasant les habitants qui avaient cru trouver dans leurs maisons un abri contre ce déluge de pierres chaudes. D'autres personnes, fuyant à l'air libre, ont été vraisemblablement tuées par la chute de débris atteignant parfois la grosseur du poing. Vers 20 heures, les ponces deviennent grises et tombent de plus en plus.

Jusqu'alors c'est la région située au sud-est du Vésuve qui est affectée par les chutes de ponces.

L'Apocalypse à répétition

Le 25 août, à 1 heure du matin, l'activité du Vésuve devient apocalyptique. A partir de ce moment-là, le volcan émet une série de coulées pyroclastiques (2) qui dévalent les flancs de la montagne jusqu'à la plaine ou à la mer. La première coulée déboule en quelques minutes sur Herculanum, située à 7 kilomètres du cratère. Sur la ville encore pratiquement indemne, le choc est tellement violent qu'il arrache les toits, remplit tout de débris pyroclastiques et tue tous les êtres vivants quasi instantanément.

Dans les thermes suburbains, M. Umberto Pappalardo, qui a été responsable des fouilles d'Herculanum, nous a montré une énorme vasque de marbre qui avait été renversée et projetée à quelques mètres. Remise sur son pied, la vasque a laissé son empreinte sous la forme d'une calotte sphérique faite du matériau volcanique qui l'avait remplie en entrant par la fenêtre. Celle-ci s'ouvrait pourtant vers la mer et non vers le volcan...

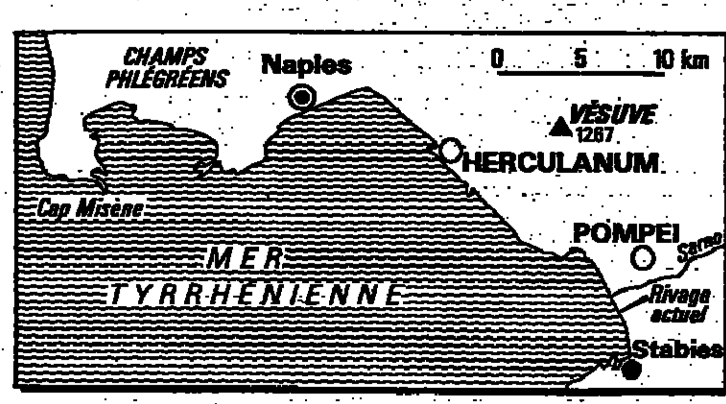
La chaleur du matériau volcanique est telle qu'elle carbonise les objets en bois (poutres, portes, meubles, etc.), qui, du coup, se sont conservés jusqu'à nos jours. Elle a aussi porté à ébullition l'eau des piscines et des bassins.

Et toujours continuent les chutes des ponces.

A 2 heures arrive une deuxième coulée pyroclastique d'un volume triple de celui de la première. Là sont détruits les murs encore debout d'Herculanum.

Troisième coulée pyroclastique à 6 h 30, qui s'arrête au mur nord de Pompéi. A 7 h 30, quatrième, puis cinquième coulée pyroclastique, qui engloutissent Pompéi et tuent quelque deux mille habitants essayant de courir sur l'épaisse couche de ponces. Ce sont ces victimes-là dont les corps, disparus au cours des siècles, ont laissé, dans le matériau pyroclastique rapidement consolidé, des vides moulant exactement les attitudes et les vêtements des mourants.

Pour Herculanum, on sait maintenant que les restes des habitants sont enfouis tout en bas, dans la première couche de produits pyroclastiques qui, avec toutes les coulées successives, se sont parfois accumulés sur 15 ou 20 mètres d'épaisseur.



Après la sixième coulée pyroclastique — la plus grosse, — survenue à 8 heures, le Vésuve s'est calmé peu à peu. Sans doute a-t-il eu encore, pendant quelques jours ou quelques semaines, des hoquets qui ont produit des chutes de ponces ou des coulées pyroclastiques. De toute façon, il n'y avait plus rien à détruire ni à tuer dans une zone couvrant 300 kilomètres carrés. ■

(1) Une éruption plinienne (du nom de Pline le Jeune, qui en a donné la première description) est caractérisée par de très violentes explosions. Celles-ci projettent, parfois à quelques dizaines de kilomètres d'altitude, des débris de magma juvénile. Ce magma montre que la cheminée du volcan s'est débouchée. Le nuage ainsi formé prend l'aspect d'un pin parasol, dont la partie supérieure, entraînée par le vent de haute altitude, laisse tomber des pluies de débris volcaniques, les plus fins étant transportés plus loin.

(2) Les coulées pyroclastiques sont dues à des explosions partant à l'horizontale. Du volcan surgit un nuage de gaz très chaud (une « déferlante ») chargé de débris fins qui dévale la pente à des vitesses allant de 200 à 600 ou 700 kilomètres à l'heure. La « déferlante » précède une « nuée ardente », un peu moins rapide, mélange de gaz très chauds (400 °C ou plus) et de débris très nombreux et de tailles variées. Après son dépôt en couches parfois épaisses de plusieurs mètres, tout ce matériau volcanique peut se souder en refroidissant et devient alors dur comme un béton (ce qui est le cas à Herculanum).

APRÈS MOI LE VÉSUVE

HERCULANUM et Pompéi : *les deux villes* englouties par l'éruption du Vésuve de 79 après Jésus-Christ ont été redécouvertes et *identifiées à la fin du dix-*septième siècle et ont été fouillées dès la première moitié du dix-huitième siècle. La date officielle *du début des dégagements* étant fixée à 1738 pour Herculanum et 1748 pour Pompéi. L'intérêt qu'ont suscité ces fouilles a été extraordinaire dès le début et a déclenché le goût marqué de la fin du dix-huitième siècle pour l'Antiquité.

Malheureusement, la préoccupation majeure des premières générations de fouilleurs était de trouver des œuvres d'art qui allaient immédiatement orner les *musées royaux, celui de Portici* puis celui de Naples. Ainsi les statues et autres « beaux » objets étaient-ils déménagés, les mosaïques *enlevées de leur emplacement* originel et même des parties de peintures murales découpées. Et, bien entendu, les fouilles étaient faites sans aucun souci d'études stratigraphiques fines. Nul ne s'est préoccupé, jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, de protéger les murs exhumés, que ceux-*ci soient peints ou non. Au mieux,* on mettait, au-dessus des murs peints auxquels on reconnaissait un certain intérêt, un petit auvent fait de quelques tuiles ou d'une grande ardoise *qui* ne protégeait guère les peintures.

Exposés aux intempéries et au soleil, les décors de stuc, de fresques ou de mosaïques ont rapide*ment disparu. A l'heure actuelle,* plus des trois quarts de ces décors, sortis intacts de leur gangue de produits volcaniques, ont disparu, et il n'en subsiste que les descriptions, les dessins ou les photographies qui avaient été faits peu de temps après la mise au jour de ces restes uniques pour la connaissance du monde antique. Quant aux objets plus humbles, ceux de la vie quotidienne, jugés indignes de figurer dans un musée, ils ont été récupérés, certes, mais pour être entassés, sans indication *d'origine, dans des magasins de* stockage.

Les murs eux-mêmes, faits de briques et de pierres couvertes à l'origine d'un épais mortier et d'un enduit, *ont été rapidement* mis à nu. L'eau de pluie venue du ciel et l'eau montant du sol ont peu à peu imbibé les briques et y *provoquent de désastreux phéno*mènes de désagrégation.

Nul ne songeait à la conservation. De toute façon « *l'argent ne devait pas être « gaspillé »* [souligné dans le texte] *pour ces futilités, il fallait le réserver pour les fouilles de la ville et le dégagement d'autres maisons* », selon la formule de M. Stefano De Caro, qui a été directeur des fouilles de Pompéi de 1977 à 1984, dans l'article « Le mal pompéien, ses causes... ses remèdes », qu'il a publié en français dans la *Gazette des beaux-arts* de septembre 1983.

Un premier changement des mentalités eut lieu vers la fin du dix-neuvième siècle. Peintures et mosaïques ne sont plus enlevées et celles des « belles maisons » sont protégées par des toits modernes heureusement inspirés des couvertures antiques. Les objets particulièrement beaux ou intéressants — et faciles à voler — sont entreposés dans un antiquarium construit spécialement pour cela à l'entrée des fouilles et destiné à servir d'introduction à la visite.

Fer, ciment et ruine

Mais les premières restaurations ou consolidations furent faites au début du vingtième siècle avec du fer et du ciment, matériaux qui se dégradent assez vite, contribuant ainsi à la ruine de ce qu'ils sont censés sauver.

Entre les deux guerres furent pratiqués, enfin, les premiers sondages stratigraphiques qui livrèrent de très riches informations sur l'histoire des deux villes.



1980 : un violent séisme sur la Campanie interdit 70 % des rues de Pompéi aux visiteurs. *Le temple d'Apollon* n'est pas touché par la secousse.

Après la deuxième guerre mondiale, au cours de laquelle disparaissent sous les bombes plusieurs pâtés de maisons de Pompéi (les *insulae*), dans l'euphorie du retour de la paix et du miracle économique, les fouilles reprennent sur une très grande échelle. Et *une nouvelle fois* le dégagement des ruines — au bulldozer ! — n'est pas accompagné d'une sérieuse documentation écrite et n'est suivi pratiquement d'aucune restauration ou consolidation pour lesquelles, d'ailleurs, manquent les crédits. Il faut attendre 1960 pour que l'on comprenne — enfin — *qu'on devait arrêter les fouilles* importantes tant que n'auraient pas été résolus les problèmes de sauvegarde générale. Depuis plus de vingt ans, les quelques travaux de dégagement qui sont faits à Pompéi sont suivis de la restauration et de la préservation des *ruines mises au jour.*

En outre, l'urbanisation accélérée menace sans cesse davantage les sites archéologiques. Enfin, parallèlement, les crédits ont *diminué* pendant des décennies. Actuellement les crédits ordinaires donnés par le ministère des biens culturels ne sont que de *quelques centaines de millions* de lires (quelques millions de francs). Ce qui ne suffit même pas pour l'entretien des surfaces herbeuses...

*L'opinion publique s'est alar*mée, et en 1975 le Parlement italien a voté la première des deux lois spéciales pour Pompéi et Herculanum.

Le 23 novembre 1980, une nouvelle catastrophe s'est abattue sur Pompéi et Herculanum : les deux villes ont *été* très endommagées par un violent *séisme*. Il a fallu fermer aux visiteurs 70 % des rues de Pompéi et 20 % de celles d'Herculanum. On a alors compris que le risque sismique devait être *inclus dans les projets* de restauration comme l'étaient les effets néfastes du soleil et de la pluie. Des sociétés mécènes (Mobil, Total, le Touring-Club italien, American Express) ont *donné quelques dizaines* de millions de lires. Ce qui a permis de faire des relevés photogrammétriques, de payer des publications, et de consolider des peintures de la maison de Ménandre.

En 1982 et 1983, un autre pro*blème* a surgi. On a *en effet* découvert près des thermes suburbains d'Herculanum un bateau en bois et cinquante-trois squelettes *dans des niches (nous dirions* des garages à bateaux) aménagées dans la falaise de roches volcaniques anciennes qui était, avant l'éruption du Vésuve de 79 après Jésus-Christ, située en bordure de la mer. Ces squelettes sont très intéressants. *D*'une part, ils représentent un échantillon de la population romaine du premier siècle de notre ère d'autant plus rare que *les usages de l'époque* étaient d'incinérer les morts. D'autre part, cette découverte met fin à l'opinion antérieure selon laquelle tous les habitants d'Herculanum avaient *eu* le temps de fuir avant l'engloutissement de la ville.

La conservation des squelettes a été étudiée par une anthropologue américaine. *Mais celle* du bateau, toujours en place, n'est pas encore assurée, non pas par manque d'argent mais à cause de problèmes *techniques.*

Avec l'aide d'ingénieurs et d'architectes militaires, les archéologues ont fait l'inventaire et le calcul du coût des travaux *nécessaires pour remédier* aux ravages du temps et à ceux du séisme. Il fallait 800 milliards de lires (4 milliards de francs). En juin *1984 a été donnée pour deux* ans une première tranche de 36 milliards de lires (180 millions de francs) venant pour la plupart de prêts à bas taux d'intérêt *consentis par* la *Banque* européenne des investissements. Mais 6 milliards de lires seulement ont été utilisés et des problèmes politiques et administratifs sont survenus, si bien que pourrait être retardée l'attribution des deux tranches suivantes de 70 milliards de lires pourtant déjà programmées.

Il semble ainsi que les phénomènes naturels se combinent aux responsabilités humaines pour menacer la survie de Pompéi et d'*Herculanum.*

Y. R.

COMMERCE ET VILLÉGIATURE

TOUTE la Campanie est une *région très fertile* — en raison des terres volcaniques qui la recouvrent. Le petit fleuve côtier Sarnus (actuellement Sarno) était *une voie navigable* par laquelle le vin, produit par les très nombreuses vignes, et la laine des moutons de la montagne étaient apportés à Pompéi. La ville était ainsi, *depuis son origine* au neuvième ou au huitième siècle avant Jésus-Christ, un carrefour commercial important. En outre, *la beauté du paysage et la fraîcheur — très relative —* des étés ont attiré de riches Romains, qui venaient là en villégiature estivale dans les villas, somptueuses *ou plus modestes, qu'ils s'y étaient* fait construire.

Herculanum, au contraire, située juste au pied du Vésuve, n'avait pas d'arrière-pays agricole, ni de fleuve côtier. Elle était donc *un marché d'intérêt* local, habité par des pêcheurs, des artisans, des commerçants, et aussi des vacanciers. C'est à Herculanum ou *dans ses environs immédiats,* en effet, que l'on trouve les villas les plus riches en objets d'art, notamment la villa des Papiri.

On sait, par des vases trouvés dans des tombes, *que la région de* Pompéi était habitée par des populations italiques de l'âge du fer, dès le neuvième ou le huitième siècle avant notre ère. Vers 775 avant *Jésus-Christ*, des Grecs venus de l'île d'Eubée fon*dent leur premier comptoir dans* l'île d'Ischia (juste devant Naples), puis ils établissent, vers 750, leur première colonie non loin de là, à Cumes. *Ainsi l'écriture alphabétique grecque arrive-t-elle en Italie.* On ne sait trop si Pompéi, qui ne figure jamais dans les listes de villes grecques d'Italie et où on n'a pas trouvé d'inscription grecque, a été fondée par les Grecs ou les Etrusques (qui y ont laissé des inscriptions).

En tout cas, dès le septième ou le sixième siècle, la ville semble avoir existé, enfermée dans une enceinte *entourant une superficie* de 63,5 hectares. L'extension de la zone urbanisée est ainsi prévue par les Etrusques, pour lesquels Pompéi est déjà une ville pré*cieuse pour leur politique militaire* et commerciale. La muraille archaïque est reconstruite à plusieurs reprises, toujours sur le même emplacement.

Des sixième et cinquième siècles, on sait peu de chose, mais la *culture locale est indéniablement* gréco-étrusque. A la fin du cinquième siècle, des Samnites — population italique des montagnes *issue de celle de l'âge du fer, qui parle* l'osque, une langue proche du latin, — descendent vers la côte par une émigration en général progressive et « douce ». Très *vite, la plupart des villes côtières* sont samnites. Les nouveaux arrivants ont, en effet, tiré parti de la rivalité des Grecs et des Etrusques en Campanie.

Dès le sixième siècle, les Romains s'étendent de plus en plus vers le sud, imposant peu à *peu leur hégémonie sur toute la* Campanie. Certaines villes deviennent des colonies romaines ou latines, tandis que Naples et Pompéi *(à la fin du deuxième siècle)* ne sont que des villes « alliées » de Rome.

A ce moment-là, Pompéi est une ville dont l'administration civile est samnite et la langue *l'osque. Mais les Samnites de* la côte se sont en partie « grécisés ».

Les riches aristocraties locales, pratiquant le grand commerce, *sont romanophiles*. Et d'autant *plus qu'elles ne sont pas* en concurrence avec l'aristocratie romaine, qui pense que commercer est *déroger. Toutefois, celle-ci se mettra peu à peu à pratiquer* le commerce, elle aussi. Pompéi et d'autres cités italiques « alliées » continuent donc à s'enrichir. *Elles commercent,* notamment, avec l'Espagne, l'Orient hellénistique et Alexandrie, ce qui explique la *construction, vers la fin du* deuxième siècle avant notre ère, du temple dédié à Isis, un des rares sanctuaires reconstruits à la *suite du tremblement de terre de* 62 après Jésus-Christ.

De 150 à 100 *avant notre ère*, Pompéi est à son apogée. L'urba*nisation de cette époque trans*forme la ville en cité grecque hellénistique. Les enfants sont élevés à la grecque ; la palestre est grec*que ; le premier style pompéien* est grec. Mais l'osque est toujours la langue nationale. Le grec est parlé pour le commerce et le *latin pour les relations* avec les Romains. De cette période datent les maisons les plus riches, celle du Faune (la plus vaste, qui couvre *une insula* complète, *soit* 2 940 mètres carrés), celle de Pausa, celle du Labyrinthe, notamment.

Des terres pour les vétérans

Cette richesse de Pompéi donne envie à l'aristocratie locale *de participer au pouvoir politique* romain, et la ville, comme d'autres cités de Campanie, réclame donc la citoyenneté *romaine qui est accordée en* 90 avant notre ère à toutes les villes italiques. Mais Pompéi choisit le mauvais camp. Au cours de la *guerre sociale, elle* prend parti contre Rome. En 89, Sylla conquiert la ville qui, s'appelant *jusqu'alors Pumpaii (ou quelque* chose d'approchant), devient une colonie romaine sous le nom de « Colonia Cornelia Veneria Pompeianorum ». *Des terres, confis*quées aux Pompéiens d'origine, sont attribuées aux vétérans de Sylla. *L'administration urbaine* n'est plus samnite mais romaine, et les nouveaux premiers magistrats (édiles et duoviri) sont romains. *Le latin devient langue* officielle. Les poids et mesures sont conformes au système romain. Un Capitole (temple dédié à la triade romaine Jupiter-Junon-Minerve) *est installé* dans le temple samnite dédié à Jupiter. Les problèmes nés, logiquement, de cette brusque colonisation s'apai*sent vers 30-20 avant* Jésus-Christ : les noms samnites réapparaissent parmi les magistrats de la ville ; les deux populations *se mélangent par les mariages.*

La *conquête* romaine, violente *mais* non *destructrice, n'arrête* pas l'urbanisation et l'embellissement de Pompéi dont l'activité économique repart très vite. Et d'autant *plus que la ville échappe aux guerres civiles nées de la riva*lité qui oppose Antoine à César puis à Octave (le futur empereur Auguste).

De nouveaux malheurs frappent Pompéi en 69 de notre ère. *Une rixe dans l'amphithéâtre* de la ville entre habitants de Pompéi et de Nuceria, une cité voisine, dont le prétexte est mal connu, fait de *nombreux morts et blessés.* Le Sénat romain réagit immédiatement : il ferme l'amphithéâtre pour dix ans et déclare tous les *clubs illégaux*. Trois ans plus tard, Néron montre qu'il en veut toujours à Pompéi. Contrairement à *l'habitude, il n'envoie aucun* secours après le tremblement de terre très destructeur qui, en 62, a réduit à l'état de ruines la *majeure partie de Pompéi.*

Herculanum, très éprouvée elle *aussi par le séisme, reçoit quelque* aide impériale. Quant à l'histoire d'Herculanum, elle suit d'assez près celle de Pompéi. A cela près *qu'elle a été fondée, selon la* légende, par Héraklès et que son sous-sol ne comporte aucun reste grec. En l'état actuel des connaissances, *elle semble avoir été créée par des Italiques* vers le quatrième siècle avant notre ère et être devenue cité alliée de Rome en même temps que Pom*péi et ville romaine en 89 avant* notre ère après avoir été conquise par Titus Didius, un des lieutenants de Sylla.

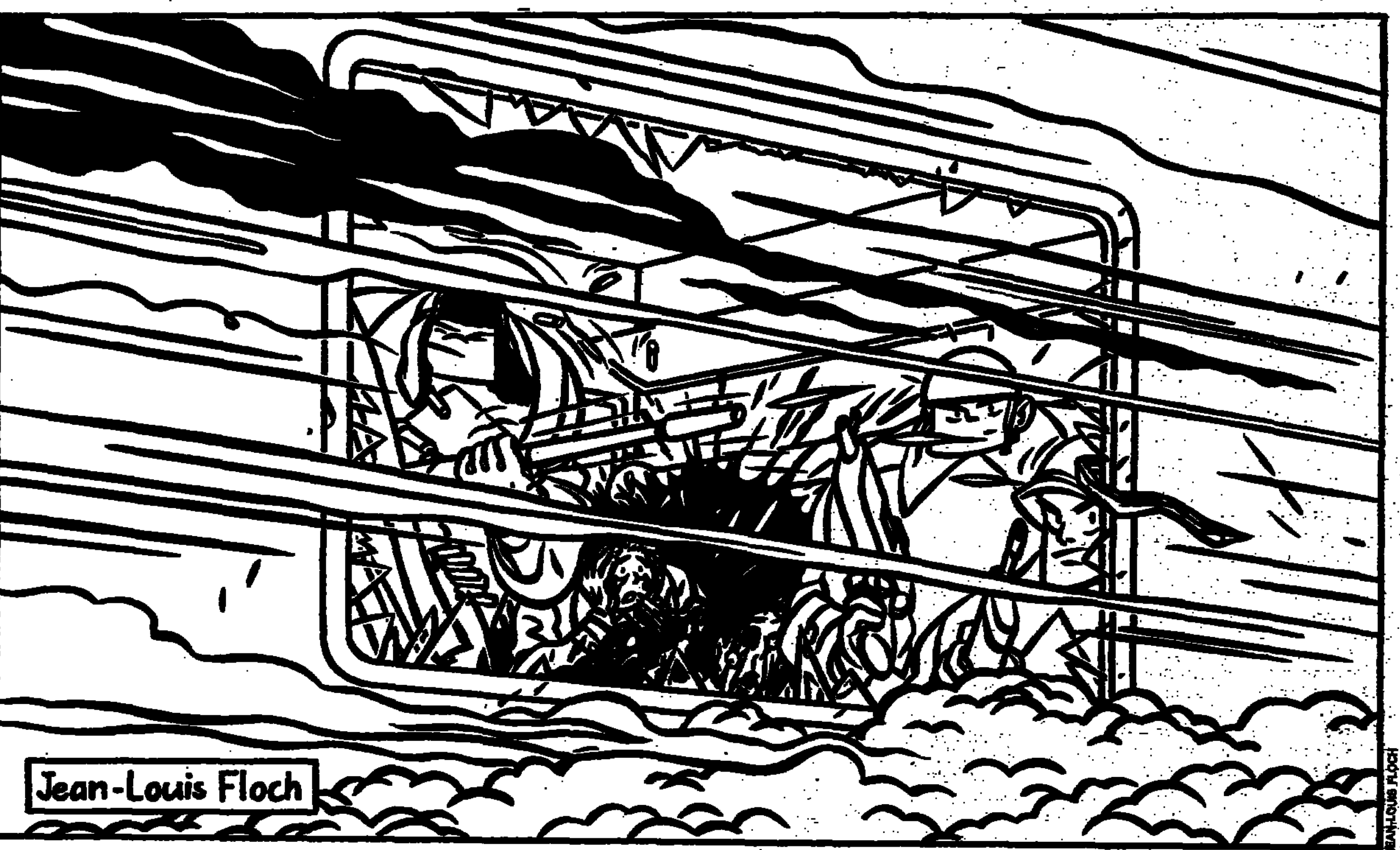
A l'évidence, Herculanum a un rythme de vie moins fastueux et *moins large que Pompéi. Ainsi les* pavages de ses rues ne sont pas creusés d'ornières par les roues des chars. Les transports, dans la *ville, étaient donc assurés par des* animaux de bât (âne, mulet, cheval) ou à dos d'homme. Mais il faut rappeler que nous ne *connaissons qu'à peine* 5 hectares de la ville et que les maisons dégagées, plus petites certes que les grandes villas de Pompéi, sont *ornées parfois de décors* plus beaux.

Y. R.

NOUVELLE

LE TRAIN DU XXe SIÈCLE

par Alain Duret



NOUS roulions doucement, presque sans cahots, sur une de ces voies ferrées comme on en trouve en Europe centrale, avec des poteaux télégraphiques en bois. *Le* plafond nuageux, assez bas, frôlait la cime des pins et, parfois, au hasard d'un versant, nous devinions un lambeau de forêt frangé de stratus effilochés. A 1 000 mètres d'altitude, aux confins de l'Erzgebirge et de la Thuringerwald, l'air était tonique et serein, le silence quasi total.

Pour une fois, on ne nous véhiculait pas en wagons à bestiaux. Nous nous trouvions dans un compartiment de seconde classe des chemins de fer français, orné de petites glaces au-dessus des places assises et de photos encadrées de Rocamadour, un matériel des années 60.

Mon vis-à-vis, qui occupait le coin fenêtre, à contre-marche, un soldat russe de forte stature, jouait en sourdine de l'harmonica. Parfois, il s'arrêtait et chantonnait, d'une voix mâle mais romantique :

« Tu m'attends, ma belle Irina
Tu m'attends sous le sorbier
J'irai te briser les os. »

Il avait l'air à la fois bonhomme et redoutable, roulait des yeux tartares, mais m'offrait ses « papirossa » en m'adressant des mimiques complices.

L'homme situé immédiatement à ma droite m'étonnait davantage. C'était sans doute un vrai militaire, lui, un militaire de carrière. Soldats, bien sûr, nous l'étions tous, mobilisés en hâte pour les nécessités du vingt-huitième incident galactique. Nous portions assez nonchalamment l'uniforme vert écussonné, où chacun conservait une petite touche personnelle. Mais, à la rigueur de mon voisin, je devinais le guerrier blanchi sous le harnais. Un Scandinave, sans doute, un sergent de l'armée danoise, peut-être. Il fermait les *yeux et feignait de dormir*, ayant en lui toute la patience, la résignation bornée, l'inépuisable longanimité des bidasses en campagne.

Le Soviétique ôta sa chapka et en tira une fiasque d'alcool, qu'il me tendit. C'était de l'eierkognac de trente ans d'âge. Je fus sobre et le remerciai.

« Ça ne va pas tarder », me dit-il.

Je fis des mains un geste d'impuissance. La partie centrale du compartiment était occupée par quatre Méditerranéens, courts sur pattes, rubiconds, farouches, dangereux sans doute, que je tenais à l'œil. Des paysans des Abruzzes, vraisemblablement, dans leurs vêtements 1910. Des gens à salamis et à couteau à cran d'arrêt. Trois d'entre eux portaient des Trevor-U, pour la suite des événements, mais j'aurais plutôt craint une lame. J'étais sans arme à la main, selon la tradition, et le Russe avait rangé son artillerie dans le filet. Le regard des Italiens allait de lui à moi sans cesse, soumis, mais dur. Il fallait de tout pour faire un monde.

Ils me gênaient pour voir à ma guise le huitième homme, qui pourtant m'intéressait particulièrement : un jeune Suisse de dix-huit ans, tout rose et boutonneux, nourri de bon chocolat et de bonne crème, avec son fusil réglementaire à huit coups.

Le paysage s'élargissait, nous traversions des clairières assombries par le survol rapide des nuages. Les troupeaux kholkoziens piquetaient à l'horizon les flancs des Mittelgebirge. Un chevreuil sortit d'un bosquet, courut quelques instants le long du train, huma l'air, disparut.

« Tu es suisse, petit ?, demandai-je.

– *Oui, monsieur. De Vaud.*

– *C'est la première fois ?* »

Il rougit.

« Oh non, monsieur ! La huitième... »

Question idiote. J'avais eu l'illusion, une seconde... Je me morigénai de m'être abandonné : on ne saurait être trop prudent.

« Jésus Marie ! marmonnait un des Italiens. *Jésus Marie Joseph ! Eloigne-nous du mal ! Fais-nous rentrer à Reggio di Calabre ! Par la Mère de Dieu...*

– *Fous nous la paix »*, dit mon voisin entre ses dents.

Je triomphai modestement. Il parlait le basic avec un léger accent nordique.

« Il faut les comprendre, dis-je. *Ce sont pourtant de vieux briscards, mais...*

– *Moi aussi !*, cria le jeune Helvète. *J'ai déjà été tué trois fois. »*

Cette déclaration détendit l'atmosphère. Le plus âgé des Italiens se mit à rire et se tourna vers le blanc-bec.

« Petit, petit, moi, j'ai été tué huit fois. Et Marcello, ici, douze... »

C'était mon chiffre.

« Neuf fois, dit le Scandinave entre ses dents.

– *Oui mais*, reprit notre jeune interlocuteur, désolé, *la dernière fois, j'ai eu les deux jambes arrachées, et j'ai mis vingt heures à mourir. La souffrance...*

– *On ne parle pas de ça*, dit le Russe. *Tu sais bien qu'on ne parle pas de ça. Tu n'avais qu'à prendre tes comprimés.*

– *Je les ai perdus au début de l'attaque.*

– *Moi*, psalmodia le plus jeune des Italiens, *j'ai été tué vingt-quatre fois... vingt-quatre fois... »*

Vingt-quatre fois en vingt-huit incidents galactiques. Un visage d'ange, de premier communiant, un de ces paysans qu'on a allègrement massacrés tout au long des conflits, du néolithique à la guerre de 14, de Stalingrad aux engagements sidéraux.

« L'ordre du jour est épuisé, dis-je sèchement. *De toute façon, vous n'y changerez rien. Qui veut une marie-jeanne ? »*

Le Danois me regarda sous le nez.

« Elle est fraîche, au moins ?

– *Régie espagnole des tabacs. 1988. Garantie de l'Etat. »*

Le Russe eut une mimique d'amusement et se jeta la fin du schnaps.

Nous fumâmes quelques instants en silence.

« Les autres compartiments ? me demanda l'ancien sous-officier.

– *La prudence commande de ne pas y aller voir.*

– *Bien sûr, bien sûr*, s'excusa-t-il. *Mais je pensais... »*

Il contemplait, sur ma poche de poitrine, mon mince galon rouge.

« Oh ! je ne participe qu'aux briefings subalternes. Je sais seulement que nous avons en queue de train un wagon de troupes indigènes.

– *Des coloniaux ?* demanda le plus âgé des Italiens, qui décidément s'adoucissait.

– *Sans doute, mais personne ne s'y risque jamais. Ils enculent tout ce qui passe et seringuent tout ce qui bouge. Leurs propres officiers n'entrent chez eux qu'avec un rayonnant à vingt-cinq doses dans chaque main et un caleçon en zinc. »*

Je différenciais mieux les quatre Calabrais. Le plus vieux, celui qui avait parlé le premier, pouvait avoir la cinquantaine. Il portait sur la joue gauche une vilaine cicatrice, mais avait l'air raisonnable, presque rassurant, et ne chercherait pas querelle en cas de coup dur. Le plus jeune n'était vraiment qu'un pauvre gamin pitoyable, hébété, beau d'ailleurs. Les deux autres restaient impénétrables ; celui qui marmonnait des prières avait les yeux d'un fou, l'autre tenait son regard obstinément baissé.

« Vous aimez les femmes, Cap'Inform ? me demanda le Soviétique.

– *Oui*, dis-je douloureusement.

– *Vous êtes marié ?*

– *Non, enfin oui, si on veut...*

– *Deux femmes*, dit le Russe, *c'est meilleur. Une blonde et une brune. Comme deux chevaux...*

– *Les soldats aiment parler des femmes*, émit le Suisse.

– *Puceau*, siffla le sergent danois.

– *Les femmes, les femmes*, cria soudain l'illuminé. *Demain, dans une semaine, si nous survivons. Les femmes, oui. Mais après les femmes ? Après, après ?*

– *Attention !* criai-je. *Silence ! Gare à la faute ! »*

MAIS il était trop tard. Le voyant rouge se mit à clignoter, un spot toutes les trois secondes.

« Faute de temps ! fit le haut-parleur d'une voix monocorde. *Faute de temps ! Faute de temps ! »*

Le visage de l'Italien vira au gris, parut se liquéfier. Il s'affaissa sur son accoudoir.

Nous baissâmes la vitre, le Russe et moi, et après avoir récupéré le Trévor-U nous balançâmes le corps sur le ballast.

« Laissez ouvert, demanda le jeune Suisse. *Il fait si beau ! »*

Nous traversions sans doute la Moravie, des prairies grasses interrompues de loin en loin par un chevalement noir de poussier.

« Les femmes, reprit le Suisse. *Dites, dites...*

– « Clotilde », récitai-je, « je vais rentrer ». *J'ouvrirai simplement la porte, je lui dirai :* « donne-moi ta petite culotte ! ». *La première fois, je l'enfilerai sans même quitter mon uniforme.*

– *Oui*, dit le Suisse, *oui, oui. Et après ?*

– *Oui, oui*, disait le Russe. *Grosse queue ! Comme cheval.*

– *Je l'enfilerai par devant, et puis je l'enfilerai par-derrière, et ensuite dans la bouche... »*

J'entrevis une seconde, sur la voie de droite, le cadavre déchiqueté d'un soldat américain, un de nos éclaireurs, son uniforme en lambeaux, ses bretelles étoilées, son slip star and tripes...

« Avec une grosse queue..., psalmodiait le Soviétique.

– *Et ensuite, j'irai chercher notre logeuse. Ella a vingt-trois ans et elle dort toute nue. »*

C'était la même chose à chaque fois. J'avais pourtant saisi du premier coup d'œil l'homosexualité du Danois, et ma prestation ne se montrait guère charitable. Mais les hommes eux-mêmes comptaient sur moi pour ce genre d'incantation, et moi aussi, ça me soulageait. Le jeune Italien paraissait évanoui.

« Pensez-vous, demanda le Suisse avec espoir, *que je puisse proposer à ma fiancée... ? »*

Il y eut une commotion sourde et le plafonnier tomba. Le Russe pencha la tête au-dehors.

« Un coup direct sur la machine ! C'est commencé ! »

Nous dégringolâmes la glace à coups de barre de fer et arrachâmes la barre d'appui. J'aidai mon vis-à-vis à descendre son FM, et il se mit à arroser les sous-bois, en courtes rafales de deux ou trois balles.

Ça pétaradait de partout. On entendait nettement à l'arrière les départs des mortiers et le chuintement des Tagalmico. Le ciel s'embrasait, virait au noir, les cimes des arbres, fanchés, s'évanouissaient dans l'éther.

« Feu ! criai-je. *Feu à volonté ! »*

Ils ne m'avaient pas attendu. Les deux patibulaires en état de marche maniaient comme des chefs leur Trevor-U, envoyant jusqu'à l'ionosphère de minces jets d'énergie. Le Danois tournait dans le creux de sa main un Triangle, une arme de spécialiste que *j'avais rarement vue en action.* Je crus tout d'abord le jeune Suisse mort, mais je m'aperçus qu'il respirait, très pâle, la tête exsangue.

« Des pouvoirs psy ! pensai-je. *Il cherche à émettre des ondes psy ! L'état-major croit encore à cette vieille lune ! Mais ça n'a jamais marché !... »*

Le pandémonium se déchaînait autour de nous. Trois wagons flambaient, et l'âcre odeur de chair brûlée se rabattait vers nos narines. Je manipulais fébrilement mes computeurs. Quelque chose arracha un œil du bel Italien, qui poussa deux cris d'agonie et mourut, sacrifié pour la vingt-cinquième fois.

Le Russe se battait comme en enfer. Il maniait son arme, un fusil-mitrailleur allemand de la seconde guerre mondiale, avec une adhésion totale, en homme d'un peuple qui a toujours fait la guerre, le dos au mur, et qui l'a toujours servie comme une maîtresse...

La paroi entre les deux compartiments sauta, et nous reçûmes sur le corps et sur le visage des débris variés. Le Danois mourut sur mon épaule, apparemment intact, très britannique, le baudrier impeccablement sanglé...

Une colline entière passa dans l'hyperespace. Un incendie ravageait quelques centaines d'hectares, à notre gauche. Deux formes bizarres s'accrochèrent dans le ciel et explosèrent. J'introduisais mes programmes à une cadence démentielle.

« Ne rien craindre ! dit le Soviétique. *Tué une seule fois en tout. Toujours à la fenêtre, mais toujours sauf. »*

Le feu faiblissait. Du groupe des Italiens, il ne restait plus qu'une bouillie rougeâtre. Deux ou trois détonations retardataires vrillèrent l'air.

« Fin d'alerte ! dit le haut-parleur. *Fin d'alerte ! Halte au feu ! »*

LE silence revint, simplement troublé par le chuintement des extincteurs automatiques. Le jeune Suisse pleurait doucement, les mains sur les genoux. Dans les compartiments voisins, dont on voyait maintenant l'intérieur, les pertes semblaient identiques aux nôtres : 50 % à 55 % de tués.

Le convoi repartait doucement en marche arrière, déjà dépanné. Conformément aux instructions, je jetai mon terminal sur la voie. Le Russe se débarrassa de son FM. Le visage affaissé, infiniment las, il murmurait :

« Zdrastve... Padgelouste... Zdrastve... », en une mélopée monotone et interminable.

Des hommes éreintés arpentaient maintenant le couloir, nous dévisageaient sans oser nous parler, tâtaient leurs membres.

« Fin d'alerte galactique ! dit de nouveau le haut-parleur. *Le vingt-huitième incident est clos ! Fin d'alerte galactique... »*

J'allumai une marie-jeanne. J'avais du mal à fixer les traits de Clo... ou Mathilde, plutôt. Oh ! rien ne pressait, vraiment, *rien ne pressait...*

La voix prit un ton un peu plus chaleureux mais légèrement condescendant.

« Hommes de la Terre... Le vingtième siècle est sauvé. »

Un silence maussade s'établit à la ronde.

« Dommage, fit un quidam, *c'était le plus moche. »* ■

[Professeur d'histoire et géographie au lycée Voltaire, à Paris, Alain Duret est l'auteur de nombreuses nouvelles de science-fiction, parues notamment dans des recueils de « Folio Junior » chez Gallimard (*Un homme contre la ville, La Lune était verte*) et dans des revues. *Le Train du vingtième siècle* a obtenu le prix de la nouvelle de SF à Calais, en 1984. Un roman de lui, *les Années froides*, paraîtra prochainement chez Belfond.]

REVUE

« MASQUES » POUR TOUS

par Josyane Savigneau

L'époque est à la séduction. Les revues qui affichent bien haut leurs ambitions culturelles se multiplient. **Masques**, *trimestriel homosexuel, devient mensuel. Il abandonne ses références militantes et part à la conquête d'un nouveau lectorat.*

MASQUES, nouvelle revue mensuelle, n'est dans les kiosques que depuis deux semaines. Le titre, pourtant, n'est pas inconnu. Depuis six ans, la revue trimestrielle *Masques, revue des homosexualités*, était un label de plus en plus apprécié, gage de sérieux et de professionnalisme. Forte de cette expérience, la petite équipe regroupée autour de Jean-Pierre Joecker, qui n'aime ni s'installer ni se répéter, a décidé de prendre un nouveau pari, celui de réaliser un mensuel. *« Cela reste cependant une revue,* précise Jean-Pierre Joecker, *ce n'est pas un magazine d'actualité culturelle, même si l'on est moins décalé de cette actualité qu'avec un trimestriel. »*

Dans cette mutation, *Masques* a perdu son bandeau *« revue des homosexualités »*. *« Nous avons pris la décision de faire un mensuel en février dernier,* explique Jean-Pierre Joecker, *au moment où nous avons mis en route le numéro spécial* Années 80 *de la revue, qui faisait le bilan des homosexualités. En dix ans, les choses ont beaucoup changé. Quand on a créé* Masques, *comme quand a commencé le* Gai Pied, *on avait besoin d'affirmer une identité homosexuelle. Maintenant, on peut refuser l'étiquetage. Nous voulons casser les catégories. La presse homosexuelle qui existe s'est enfermée dans la sexualité.* Masques *se veut une revue de dévoilement. Il faut enlever les masques, désormais, jeter les clichés. »*

Masques souhaite donc quitter le ghetto, ce dont on ne manquera pas de lui faire reproche. *« Certains nous désapprouvent violemment, mais nous tenons à être une sorte de pont entre les années où il fallait se revendiquer et la liberté. Les gens devraient ne plus avoir à se dire* « Je lis cette revue parce que je suis homosexuel ». *Nous nous adressons à une partie de la population qui est pleine d'interrogations et à des homosexuels qui ont envie de découvrir qu'ils ne se réduisent pas à ce choix-là. »*

Le projet de *Masques* semble clair : donner droit de cité à des interrogations, à des émotions qui échappent à un particularisme et à des étiquettes, prononcer pour les homosexuels la fin de l'assignation à résidence, à définition (donc à finition). La revue ne se veut ni militante ni prosélyte, mais esthétique — même si Jean-Pierre Joecker affirme refuser l'esthétisme, il entend proposer « un *« bel objet »*. Ce désir de faire un objet beau est aussi une manière de montrer que la séduction est au-delà des genres, au-delà de la partition masculin-féminin. Pour *Masques*, le temps est passé des revendications, du combat contre. Il ne faut plus seulement se battre contre l'exclusion mais être une force de proposition.

Il reste à savoir si le premier numéro répond à ces pétitions de principe. Pour ce qui est du bel objet, la réussite est totale, bien que l'équipe n'ait pas eu les moyens financiers de fabriquer un numéro zéro pour tester la formule. Les photos, toutes en noir et blanc, sont de qualité, tant celles réalisées par les photographes attitrées du « nouveau *Masques* », Irmeli Jung et Emmanuelle Barbaras, que celles de Gérard Depardieu (qui fait la couverture) par Pierre-Olivier Deschamps ou celles de Catherine Deneuve sur le tournage du dernier film de Téchiné, par Jean-Jacques Lapeyronnie. La maquette, malgré les inévitables erreurs du premier numéro, est, elle est aussi, tout à fait honorable.

Paradoxalement, c'est sans doute pour la réflexion sur le contenu qu'un numéro zéro aurait été indispensable. Si les sujets sur Depardieu — un bon entretien hors du conformisme habituel des interviews de stars — ou sur Deneuve manifestent la volonté d'ouverture de *Masques*, le souci de déplacement, beaucoup d'autres articles sont trop « attendus » : « Le western et la virilité », « Un désir nommé Brando ». D'une manière générale, l'ensemble sur « Les mâles séducteurs » étale sans excès de regard critique les phantasmes masculins des plus traditionnels.

En outre, dans certains entretiens, on hésite entre le « tu » post-soixante-huitard et la mise à distance que semblent vouloir imposer maquette et photos. La première tendance produit des interviews comme celle du peintre Luis Caballero (accompagnée de fort belles reproductions) dont la dernière question est « tout simplement » *« Comment tu vois et ressens ta peinture dans l'avenir ? »* Quant au court texte qui légende la photo d'Arielle Dombasle, il vaut mieux n'en rien dire avant que le lecteur ne juge par lui-même.



P.-O. DESCHAMPS

Mais tout cela n'est pas très grave et fait partie des reproches inévitables à adresser à un premier numéro. L'équipe elle-même n'a pas manqué de se faire les plus sévères remarques. Plus importante est l'interrogation sur la cohérence du projet, à laquelle on espère trouver une réponse dans le numéro 2 (il ne paraîtra qu'en février, pour que *« le numéro un puisse, pendant deux mois, bénéficier de l'accueil des lecteurs et des annonceurs »*).

Si l'on supprime le bandeau *« revue des homosexualités »*, on ne peut pas avancer « masqué », revenir, façon chic et années 80, au clandestin de l'homosexualité. Puisque la séduction était un des thèmes dominants du numéro, il fallait se donner les moyens de ses ambitions, sans raccolage, ce qui n'est pas toujours le cas. Les concepteurs de *Masques* ont tort de croire que de la seule juxtaposition va naître l'idée de diversité et d'absence d'étiquette. Si peuvent coexister dans une même revue la *Chronique/citoyen* de Philippe Boucher, consacrée à l'éloge de l'Etat, et les photos de *Narcisses inquiets* de Patrick Serfati, il ne faut pas que ce soit parce qu'aux yeux d'un certain public l'une fait passer l'autre et inversement. Cette juxtaposition doit entrer dans une conception globale qui n'apparaît pas encore.

Ces questions, ces erreurs, sont certainement un des intérêts de ce nouveau mensuel, la preuve que le désir d'un nouveau mode de communication, d'expression, mis en avant par Jean-Pierre Joecker et son équipe, n'est pas un argument publicitaire, une manière de se lancer, mais une vraie recherche, avec ses tâtonnements, ses inventions, ses ratages ; bref, les risques de toute aventure, dont le péril n'est pas le moindre des attraits. ■



J.-J. LAPEYRONNIE

Afin de contribuer au *lancement* de la nouvelle formule, Gérard Depardieu a passé une journée avec les journalistes de *Masques*. Catherine Deneuve, à la lecture du premier numéro, a donné son accord pour un entretien à paraître.

MÉCÉNAT-BÉNÉVOLAT

« Chaque numéro revient à 250 000 francs, *explique Jean-Pierre Joecker.* Pour l'instant, nous n'avons pas beaucoup de moyens financiers, mais une équipe solide, qui a fait ses preuves avec le trimestriel. Il nous faut vendre dix mille exemplaires en moyenne pour être rentables. Pour le premier numéro, nous avions peu de publicité, mais nous attendions d'avoir un produit à présenter pour faire des démarches systématiques.

» Nous n'avons pas de mécène à proprement parler, mais je suis très sensible à la forme de mécénat des gens qui ont accepté de prendre ce pari avec nous. Pour ce premier numéro, Gérard Depardieu a donné son accord au vu d'un embryon de maquette. Il a passé une journée avec nous lorsque nous sommes allés l'interviewer. Après avoir reçu le premier numéro Catherine Deneuve a donné son accord pour un entretien. Les rédacteurs, les photographes, ne sont pas bénévoles, mais ils seront très peu payés, au moins pendant les trois premiers numéros. Le mécénat ne passe pas nécessairement par un don d'argent, mais par une autre forme de don, de participation, qui peut être plus féconde. »

Masques, mensuel, format 24 × 34. Photos noir et blanc. 35 F.

L'équipe de la revue continue d'assurer la publication d'un trimestriel, les *Cahiers Masques*, revue de réflexion à partir de l'homosexualité. Le premier numéro paraîtra en janvier (50 F). La publication des *Albums Masques*, consacrés à un sujet unique, continue également (80 F).

CRITIQUE ET JANSÉNISTE

entretien avec Georges Poulet

Voici un critique, historien de la littérature, qui affiche un dégoût du verbalisme et de l'écriture tonitruante. « C'est à voix basse qu'on enchante. » C'est à voix basse que Georges Poulet explique le sens de ses dernières recherches.

LE voyageur éprouve un soulagement indéfinissable en entrant dans le *parc Orangini*. Au milieu de ce cadre paisible, sur les hauteurs de Nice, surgit une villa aux délicieuses couleurs rose saumon. Une petite porte s'ouvre sur des escaliers en bois. Au premier étage, l'hôte de la maison, Georges Poulet, nous accueille sur le palier et nous introduit dans son bureau.

Habillé de gris, le visage creusé par la fatigue mais rayonnant, les yeux cherchant à se cacher derrière des lunettes épaisses, Georges Poulet, assis près de la fenêtre, évoque quelques moments de sa vie avec un rien de réserve et d'impatience dans la voix, comme s'il avait hâte d'en finir avec les détails biographiques.

Jetant un regard sur le parc, il rappelle son enfance solitaire à Chênée, près de Liège, où il est né en 1902.

Ses ambitions littéraires se confirmèrent lorsque, étudiant, il fit paraître des articles critiques très appréciés dans des revues belges telles que *Créer*, *Sélection* et *Nord*. Parallèlement à cette collaboration, Georges Poulet entreprit une thèse sur Balzac qui portait sur le problème de la forme. Après avoir achevé ce travail, il publia un roman chez Emile Paul : *« A part quelques initiés, nul ne sait que j'en suis l'auteur. Je ne pouvais le signer de mon nom, car je voulais absolument garder mon titre,* la Poule aux œufs d'or. *Il a donc paru sous le pseudonyme de Georges Thialet. »* Les oreilles des lecteurs se dressent déjà : *« Un roman que Georges Poulet aurait écrit à vingt-quatre ans ? Quelle aubaine ! »* Et même l'autocritique du romancier — *« C'est probablement très mauvais, je n'ai jamais voulu le relire »* — ne les dissuadera pas. Pendant des journées entières, ils sillonneront le Paris des bouquinistes, ils battront le pavé des quais de la Seine, ils remueront ciel et terre dans les bibliothèques... Las ! le livre est absolument introuvable. Avis à un éditeur curieux...

Ne s'étant jamais senti à l'aise dans son pays natal, Georges Poulet devait bientôt s'exiler, parcourir le monde.

Edimbourg l'accueillit et, pendant quinze ans, il travailla au premier volume des *Etudes sur le temps humain*, qui fut publié en 1949 dans la série des ouvrages universitaires de la ville écossaise, puis réédité chez Plon en 1950.

Après vingt-cinq années de professorat en Ecosse, Georges Poulet reçut, en 1952, de l'université Johns Hopkins à Baltimore, l'offre d'une chaire. Il n'apprécia pas l'existence, *« excentrique »* et agitée, que l'on menait en Amérique, mais il eut le plaisir de faire la connaissance de Leo Spitzer, grande figure de la critique allemande.

Ce fut encore à l'étranger, et cette fois-ci au bord du Léman, que Georges Poulet eut l'heur de rencontrer les critiques qui forment l'école de Genève : Jean Rousset, Jean Starobinski et Marcel Raymond. « Staro » devint son disciple : *« Je le débauchai. Il était médecin et pensait qu'il ne pourrait faire de la littérature qu'en ses temps perdus. J'arrangeai les choses pour qu'il vînt me rejoindre en Amérique. Il est comme un fils pour moi. »* Une longue amitié, scellée par une abondante et émouvante correspondance (1), se noua aussi entre Marcel Raymond et Georges Poulet. Fasciné par la Suisse, celui-ci accepta en 1956 une chaire à Zürich, avant de s'installer à Nice en 1970.

Sartre et la rive gauche

Le chapitre sur sa vie à peine refermé, Georges Poulet se tourne vers les livres, ses trésors, qui tapissent les murs de la petite pièce. Il nous montre d'une main tremblante et fière les *Essais de morale* de Nicole et se dit très satisfait de posséder l'œuvre complète du janséniste. Amiel, qu'il a grandement contribué à faire connaître de nouveau, occupe également une place de choix.

Georges Poulet avoue sa répugnance pour Nietzsche, comme pour Byron, et son ambivalence à l'égard de Cioran. Freud l'exaspère, à cause du caractère pseudo-scientifique de la psychanalyse. Sartre, qu'il rencontra une fois sur la rive gauche — *« ça n'avait pas mordu »*, commente-t-il malicieusement — força son admiration avec *la Nausée*, mais il détesta *les Mots* : *« Tout verbalisme m'agace. Accorder une telle importance à cette sorte de métaphysique des mots me choque. J'eus beaucoup de peine à aimer profondément Flaubert, à cause de son verbalisme, de son culte du ronron. »*

J.-M. BORDELLO/PROFIL

« Quant à Le Clézio, je n'ai pas lu une ligne de lui. »

Plus encore que son amour insensé des mots, le *gueuloir* que préconisait Flaubert indispose Georges Poulet. A la littérature *tonitruante*, celle de Malraux par exemple, il oppose cette simple devise : *« C'est à voix basse qu'on enchante. »*

Retiré du monde, il ignore aussi la littérature contemporaine. A l'instar de Julien Gracq, dans *En lisant en écrivant*, il s'exclame : *« Mon siècle, c'est le dix-neuvième : à condition de déplacer les quatre maîtres : Valéry, Gide, Claudel et Proust. »* Au vingtième siècle, il a le sentiment d'une *« diminution de la phalange romanciers par rapport à la phalange poètes. »* Il ne s'intéresse guère au roman contemporain et cite à peine quelques noms : *« Peut-être ai-je lu Robbe-Grillet, je ne me souviens plus. Quant à Le Clézio, je n'ai pas lu une ligne de lui. »*

Pour Georges Poulet, critique baudelairien, le livre ne s'apparente en rien à un instrument sans âme, entre les mains de je ne sais quel lecteur distrait : *« Il est d'abord une réalité subjective à l'intérieur d'un premier esprit, celui de l'auteur, puis devient une chose verbale, purement extérieure, qui ne prend vie qu'en entrant de nouveau comme réalité subjective dans un autre esprit, celui du lecteur, celui du critique. Telle est la trajectoire d'un livre, qui, partant d'une conscience, tend vers une autre conscience, et ne se fige pas dans son point de chute : la forme. »*

Le rejet du corps

Dès le départ, avant même que ne s'élabore sa théorie critique, Georges Poulet avait acquis une certitude : son horreur des formes et des barrières qui séparent les genres. La littérature se présentait à lui comme un flux de pensée désordonné qui le fascinait.

Cette répugnance vis-à-vis de la forme n'a d'égal que son rejet du corps, qui n'est qu'une *« vieille casserole attachée à la queue d'un cabot et dont il ne parvient pas à se débarrasser »*. Dans ses lettres à Marcel Raymond, le janséniste qu'est Georges Poulet répète inlassablement son dégoût devant le corps, cet *« élément impur, obtus, obscène, et opaque par excellence »*.

Marcel Raymond, qui ne vouait pas une haine mortelle au corps, relançait souvent la *« vieille querelle »* sur l'importance de la forme et de la structure. Georges Poulet, qui admirait un des ouvrages les plus connus de Raymond, *De Baudelaire au surréalisme*, lui reprochait d'être obnubilé par les formes, qui *« sont faites pour être sucées. Dès qu'on en a exprimé le jus, la vie, il faut jeter l'écorce »*.

La critique de Georges Poulet, qui se laisse porter par la pensée de l'auteur, au point de négliger, d'oublier la forme, naît d'une découverte qu'il raconte dans *la Conscience critique* (2) : *« N'importe quelle œuvre littéraire implique un acte de conscience de soi par celui qui l'écrit. »* De même que l'esprit transcende le corps, le cogito transcende l'œuvre. Cette conscience, tapie dans l'œuvre, et qui est *« pure entité catégorielle »*, ne doit, de toute évidence, pas être confondue avec l'auteur en tant qu'individu.

La critique cherche à créer une relation intersubjective entre deux consciences, celle qui habite l'œuvre et celle du lecteur. Georges Poulet pratique une critique d'identification, *« par réaction très nette contre la critique structuraliste des années 70, pour des raisons de pur tempérament, et à cause d'une certaine hostilité contre ce qui peut avoir un caractère scientifique »*.

Sa critique ne s'arrête pas aux œuvres particulières, mais elle y opère littéralement une *percée*, pour aboutir à la conscience qui s'y réfugie : là se manifeste l'originalité de Georges Poulet. Il tente, en s'appuyant sur les catégories du temps (3) et celles de l'espace (4), de saisir le cogito dans sa réalité ambiante. *Quand suis-je ?, où suis-je ?*, ces interrogations préparent le terrain à la question *qui suis-je* ou *que suis-je ?*, posée dans son nouveau livre, *la Pensée indéterminée*.

« L'opposition de la forme et de l'informe, du déterminé et de l'indéterminé est devenue très importante pour moi, confie Georges Poulet. *Choisir le déterminé, c'est-à-dire le fixer, le figer, c'est toujours mauvais. Il faut plutôt aller dans la direction du négatif, mais, au-delà du négatif, tâcher de trouver un sens. »*

Dans un siècle comme le nôtre, où le rationnel et le déterminé sont réclamés à coups de cymbales, quel soulagement le lecteur n'éprouvera-t-il pas en se plongeant avec Georges Poulet dans les profondeurs de l'indétermination ?

ROLAND JACCARD.

● **La Pensée indéterminée, PUF, 302 p., 145 F.**

(1) *Marcel Raymond - Georges Poulet. Correspondance. 1950-1977.* Corti (1981).

(2) *La Conscience critique.* Corti (1971).

(3) *Etudes sur le temps humain.* Cinq volumes parus chez Plon de 1950 à 1968.

(4) *Les Métamorphoses du cercle.* Plon (1961).

ROUSSEAU CONTRE DESCARTES

AU moment où Descartes affirmait triomphalement la détermination du moi à travers la pensée, quels écrivains osèrent s'engager au-delà des limites de la raison et du réel ? La Rochefoucauld fut-il le seul dissident, le seul moraliste à franchir, sinon allègrement, du moins timidement, les frontières du pays cartésien ? En tout cas, le siècle des Lumières compta parmi ses troupes dociles un rebelle, un héritier de l'angoisse pascalienne et de l'égarement racinien : Jean-Jacques Rousseau.

Avec ce promeneur solitaire, la conscience malheureuse et brumeuse, le sentiment, la rêverie, le culte de l'informe, renvoyèrent la pensée déterminée au doute, jetèrent la certitude tranquille aux orties. L'indétermination acquit ainsi ses lettres de noblesse.

Qu'est-ce que l'indétermination, quels furent ses détracteurs et ses défenseurs ? Georges Poulet y répond dans *la Pensée indéterminée*. A l'habitué du pays du « je-ne-sais-quoi », comme aux pourfendeurs des rêveries romantiques, ce dernier livre de Georges Poulet offre une rencontre exceptionnelle avec des écrivains — Senancour, Constant, Chateaubriand et Schelling... — qui flirtèrent avec l'inintelligibilité du monde et qui éprouvèrent jusqu'au vertige la sensation de la liberté.

R. J.

RÊVERIE « 18e »

LE dix-huitième siècle est l'âge où l'on voit, pour la première fois, l'homme reconnaître l'inintelligibilité au moins partielle du monde. Il compose, non sans plaisir, avec sa propre ignorance. Il sait d'avance qu'il lui faudra tenir compte des mille lacunes qu'il découvre dans toutes les tentatives d'explication dont, jadis, il se contentait si facilement.

Il commence à se défier des généralisations toutes faites. Ainsi l'on voit la pensée de Condillac comme celle d'Helvétius témoigner de leur intérêt pour des expériences précises, attestées par l'observation et nuancées par l'analyse. A l'intérieur des limites définies, il leur devient possible d'établir quelques rapports satisfaisants mais partiels. Tout autour continue de s'étendre une région indéterminée, sans points de repère fixes, et avec laquelle on ne peut avoir que des relations extrêmement vagues. C'est ce qu'on appelle le pays du *Je-ne-sais-quoi*.

On le traverse pour passer du monde de la précision à son contraire, le monde du sentiment pur et de la rêverie... Personne n'a écrit sur ce monde avec autant de profondeur, de sincérité, de puissance poétique, que Jean-Jacques Rousseau. Il fut non le premier en date, mais le *plus génialement* doué pour sentir, pour *pressentir*, tout ce que ce monde mystérieux avait à la fois de secret et d'universel.

Mais l'exploration par Rousseau de *cet univers presque inconnu* et cependant si familier est restée ce que restent toutes les explorations du monde intérieur : un ensemble d'aperçus discontinus sur la profondeur des lieux auxquels ils donnent accès, mais au seuil desquels ils ne peuvent que nous mener, sans nous procurer le fil d'Ariane grâce auquel nous pourrions nous y aventurer sans nous perdre.

GEORGES POULET.